## Georges Dottin

# LA LANGUE GAULOISE







#### LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

#### LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

### Georges Dottin

# La langue gauloise

suivi d'un Glossaire du gaulois

Préface de Camille Jullian



#### **PREFACE**

Le livre de M. Dottin renferme tout ce que nous savons de la langue gauloise, c'est-à-dire de la langue parlée dans la Gaule, il y a deux mille ans, par les peuples qui s'appelaient les Gaulois.

Ce que nous savons de cette langue est malheureusement fort peu de chose : quelques mots, conservés par les Anciens ; beaucoup de noms propres, dont le sens est souvent douteux ; un lot assez restreint d'inscriptions, plus faciles à déchiffrer qu'à traduire. Si le vocabulaire ne nous est point inconnu, la structure de la langue, qui est l'essentiel, nous échappe à peu près complètement. Ce livre, si copieux soit-il, n'est donc qu'un monument d'attente en vue d'un avenir qu'on a le droit d'espérer.

Je dis qu'on a le droit d'espérer un avenir qui nous fera connaître, de la langue gauloise, beaucoup de ce que nous ignorons. La manière dont nous avons appris ce que nous savons d'elle est, en effet, une très sûre garantie que des faits nouveaux et importants viendront, à très bref délai, satisfaire notre curiosité scientifique. Regardez, dans le livre de M. Dottin, l'ignorance en laquelle, au XVI<sup>e</sup> siècle, on vivait de la langue gauloise; l'étonnement dans lequel, il y a moins d'un siècle, la découverte des premières inscriptions celtiques plongea nos plus anciens maîtres; la surprise et la joie à moitié délirante où nous mit, il y a moins de vingt-cinq ans, le calendrier de Coligny; la stupeur avec laquelle on accueillit, quelques années après, la tablette magique de Rom, la première inscription renfermant quelques phrases en langue celtique. Si le livre de M. Dottin avait été composé en 1880, il n'eût pas eu vingt pages. Il en a plus de deux cents, dont pas une n'est inutile. L'enrichissement rapide de nos connaissances nous fait présager de très glorieux lendemains. On peut dire que ce livre travaille surtout pour annoncer et hâter l'avenir.

Voilà pourquoi nous avons été heureux que M. Dottin consacrât une très longue partie de son livre à des études historiques sur l'érudition ès lettres celtiques. D'abord, l'histoire de cette érudition est un chapitre de l'humanisme, de l'esprit scientifique, ou, plutôt, de l'acheminement progressif de l'esprit vers des conclusions scientifiques, et rien de ce qui touche aux efforts intellectuels de nos ancêtres ne doit nous être indifférent. Puis, M. Dottin nous montre les erreurs qu'on a commises dans la méthode ou dans les conclusions, et connaître des erreurs c'est se rapprocher de la vérité. Enfin, il y a pour nous un encouragement à constater tout ce que l'on ignorait il y a cent ans, à mettre en regard tout ce qu'on sait aujourd'hui : il résulte beaucoup de réconfort de ces chapitres rétrospectifs, et, même en matière scientifique, l'espérance est un gage de progrès.

Nous savons gré à M. Dottin de n'avoir point été méprisant à l'endroit des modestes ou audacieux chercheurs qui, dans les temps passés, ont émis sur la langue celtique tant d'étranges hypothèses. Leurs besognes n'ont pas été inutiles ; elles ont attiré le monde savant vers les questions de nos origines linguistiques; et à travers mille erreurs il reste toujours une part de vérité. Plus nous saurons sur la Gaule d'autrefois, plus nous serons indulgents pour les initiateurs, depuis Ramus jusqu'à Le Brigant, et il n'est pas jusqu'au faussaire Annius de Viterbe qu'il faille se garder de négliger : je suis convaincu, pour ma part, qu'il a eu sous les yeux des documents, en particulier des scholiastes, qui nous manquent et qui auraient une valeur réelle. Ramus, tout différent de lui, est la droiture, la conscience, la sécurité même et il n'allègue rien, sur les Gaulois, qui ne soit dans les textes; celui-ci est un modèle, du genre de Tillemont, et dont l'exemple est toujours à méditer. Le Brigant est, lui, le type de la hardiesse, j'ose dire de l'imprudence, presque démesurée dans l'hypothèse, le type de la demi-science appliquée aux plus déconcertantes visions; et cependant, tout n'est point ridicule chez lui, par exemple dans sa prétention à voir en son nom de Le Brigant la survivance d'une population maîtresse de tout l'Occident : car, précisément, le radical brig- est un des radicaux les plus universellement répandus dans cet Occident au troisième millénaire avant le

tuel; il est, ce radical, une des preuves les plus nettes qu'une seule, et même langue était parlée entre les Sierras et le Danube, les Apennins et la mer d'Écosse, et il y a une intuition de l'avenir scientifique dans les élucubrations de Le Brigant. Je cite à dessein ces trois noms comme représentant chacun une modalité de la vie scientifique d'autrefois : le pastiche, la conscience, l'imagina-tion.

Malgré les moissons qui nous attendent, il est certain que la langue gauloise demeurera éternellement une sacrifiée dans la science des langues d'autrefois. Il nous manquera toujours, pour la connaître, ce que nous savons des langues ses contemporaines, le latin ou le grec, il nous manquera la littérature, poétique ou en prose, c'està-dire ce qui nous aiderait le mieux à apprécier sa structure profonde, sa valeur intellectuelle, son rôle comme instrument de l'esprit humain. Les plus longs documents que nous pouvons espérer d'elle ne seront jamais que des documents épigraphiques, statistiques, textes juridiques, graffiti populaires.

Victime, la langue gauloise le restera donc. Nous serons tentés toujours de méconnaître les services qu'elle a rendus à la civilisation.

Je dis services et civilisation, non pas parce que j'écris sur terre qui fut gauloise, non pas par chauvinisme rétrospectif, mais par conviction absolue. C'est être mauvais savant et piètre historien que de juger les choses d'autrefois uniquement d'après ce qui nous reste d'elles, il faut voir aussi leur place dans le monde, il faut, si hardie que soit cette expression, il faut deviner ce qu'elles ont valu, je dis deviner par la réflexion. Voici une langue, la langue gauloise, dont le domaine a été presque aussi étendu que celui du latin ou que celui du grec. Elle a été parlée du pied des monts Grampians jusqu'au sommet des Apennins, des bords de l'Elbe aux bords du Danube; on l'a comprise près du Bosphore et sur l'Ida de Phrygie: et vous ne voulez pas croire que cette langue a joué dans l'histoire du monde un rôle à peine inférieur au rôle du latin et du grec, elle qui a servi de lien et de communion aux pensées et au commerce de près de cent millions d'hommes? — Oui; mais il ne nous reste rien

d'elle. — Disant cela, vous dites une double injustice. D'abord vous transformez en motif de condamnation le résultat d'un hasard. Et ensuite vous oubliez que si elle n'a rien laissé, ce n'est pas parce qu'elle n'a point produit. Je le répète avec tristesse et colère : misérables sont les historiens qui ne comprennent le passé que par les restes de ce passé : ils le tuent, si je peux dire, une seconde fois. La langue gauloise a eu le grand tort, qu'elle a partagé avec l'indoeuropéen primitif, de ne pas être une langue écrite; les Celtes trouvaient plus beau, plus noble, plus pieux, de parler, d'entendre et de se souvenir. Ce n'est pas à dire qu'ils ne parlassent pas fort bien. Les langues seulement parlées ont parfois, me disait M. Meillet, des beautés supérieures qui manquent aux langues écrites. Toutes les formes de la littérature étaient représentées chez les Gaulois : la rhétorique, où excellaient tous leurs chefs de guerre ; les épopées cosmogoniques, historiques ou éthiques, composées par les druides ; les poésies lyriques ou les chants satiriques des bardes. Je vous assure qu'il y avait chez eux l'équivalent de l'Iliade ou de la Genèse; des Atellanes ou des odes de Pindare. Je vous assure que cette littérature était aussi riche, plus riche même, que celle de Rome avant Ennius. La langue gauloise rendait beaucoup à ceux qui s'en servaient.

Tout cela a disparu pour toujours. Aucun historien de l'avenir n'en connaîtra jamais rien. Un des plus nobles chapitres de l'esprit humain nous sera éternellement caché.

Je ne pardonne point à Rome et à César d'avoir été la cause de ce meurtre intellectuel, venant après d'autres meurtres. Hé quoi ! Charlemagne a eu la pensée de noter les chants populaires des Francs ; et personne dans l'Empire romain n'a eu l'idée de transcrire des poèmes de druides ou des strophes de bardes ? Comment était donc faite l'intelligence de ces maîtres du monde, s'ils n'ont pas vu la beauté de ces œuvres de vaincus, s'ils n'ont pas compris le devoir de les conserver ? Rien ne fait mieux sentir l'incroyable petitesse morale du grand Empire romain, que le dédain des pensées et des lettres qui ne venaient pas d'eux-mêmes ou de la Grèce. Débarrassons-nous, une fois pour toutes, de notre admiration convenue

pour les formes impériales du passé, somptueux édifices qui ne sont que des façades, enveloppant surtout des cadavres d'hommes et des souffrances de patries.

Notre regret, de la disparition de cette langue, est d'autant plus grand qu'elle n'a pas été seulement une langue, c'est-à-dire l'instrument d'une civilisation collective, mais qu'elle a été aussi, dans l'histoire générale de l'Europe, une langue maîtresse et primordiale. Ne croyez pas que je veuille, à la manière d'un Le Brigant ou d'un La Tour d'Auvergne, voir en elle la langue universelle de l'Ancien Monde, ancêtre ou aïeule de toutes les autres ; mais cependant il faut regarder ce qui a été.

Ce qui a été, c'est, je le répète, que la moitié de l'Europe, au moins, entre 400 et 150 avant notre ère, a parlé le gaulois. C'est ensuite, que le gaulois se rattache étroitement à la forme la plus ancienne de l'unité linguistique de l'Europe. Voici du moins ce que, depuis près de trente ans, j'ai commencé à penser de l'histoire du gaulois, et ce que j'en pense toujours.

Lorsque l'unité indo-européenne, ou, ce qui vaut mieux, lorsque l'unité européenne fut brisée, il resta toujours, maîtresse de tout l'Occident, l'unité italo-celtique, c'est-à-dire une langue parlée en Gaule, en Italie, en Espagne, dans les Iles Britanniques, dans la vallée du Danube, même dans la Basse-Allemagne au moins jusqu'à l'Elbe. Et c'est cette unité dont les Anciens ont conservé un vague souvenir en parlant des temps « ligures » qui, ont-ils dit, embrassaient tout l'Occident.

Puis, un beau jour, et pas très loin de l'an mille avant notre ère, cette unité italo-celtique s'est décomposée à son tour. Il y a eu d'un côté la langue italiote et de l'autre la langue gauloise. Il n'est guère de linguiste, aujourd'hui, qui n'admette de profondes ressemblances entre le gaulois et les langues de l'Italie, ressemblances qui dénotent une parenté originelle, tout ainsi que les similitudes entre les différentes langues romanes décèlent une commune origine latine.

Cette parenté, cette ascendance unique explique pourquoi tant de mots celtiques, voire de formes grammaticales, se retrouvent en la-

tin et en osco-ombrien; et M. Dottin, après avoir accepté toutes les analogies qu'on avait autrefois signalées, a eu le mérite, dans ce livre, d'en observer de nouvelles. J'ai été heureux en particulier de le voir noter, encore qu'avec une nécessaire timidité, certaines correspondances du celtique plus fortes avec l'osco-ombrien qu'avec le latin: et cela est naturel, car le latin, plus proche de la mer, plus en contact avec des allogènes, a dû évoluer plus vite que l'ombrien des Apennins.

Le gaulois de son côté a dû, dans ces régions lointaines de l'Europe où arrivaient si peu de marchands, le gaulois a dû évoluer moins vite encore que les langues italiotes, demeurer beaucoup plus voisin de l'italo-celtique ou du ligure primitif, et, partant, de l'européen originel. C'est du moins ce que je pense.

Par conséquent, entre la langue dite ligure et la langue gauloise, je n'admets pas plus de divergence essentielle qu'entre le latin de Grégoire de Tours et le français des Serments de Strasbourg. Faire des Ligures l'opposé des Celtes est pour moi la négation même des faits historiques. Ils se tiennent, comme les Gallo-Romains de Charles le Chauve tiennent aux Gallo-Romains de Drusus ou de Claude. J'ai cherché, je puis presque dire à la loupe, tous les vestiges linguistiques fournis par les textes, par l'anthroponymie ou par la toponymie dans les pays soi-disant de langue ligure Je n'en ai pas trouvé un seul qui ne puisse s'expliquer par la langue gauloise.

Celle-ci donc est la fille de la langue italo-celtique la plus semblable à sa mère, et par suite, — j'ajoute ici sans doute ou peut-être — la petite-fille de la langue indo-européenne la plus semblable à son aïeule. Connaître le gaulois, c'est donc se rapprocher davantage de la connaissance des origines européennes, de la solution de ce problème qui est le plus passionnant peut-être de l'histoire de l'humanité.

Si cela m'était permis ici, je montrerais que cette idée, que cette hypothèse, à laquelle peut-être certains linguistes feraient des objections, trouve sa confirmation, non pas seulement dans des faits linguistiques, mais dans des faits archéologiques de tout ordre : institutions, religions, manières de combattre et de gouverner. J'aperçois

à chaque instant, dans le monde celtique avant notre ère, des vestiges qui me rappellent la plus ancienne Italie et des vestiges qui me font songer à l'Indo-Européen primitif. Je ne dis pas que le Gaulois soit pareil à ce dernier, loin de là. Mais entre tous les hommes du passé, il est encore celui qui diffère le moins du grand aïeul, ancêtre et fondateur des âmes souveraines de l'humanité.

Voilà pourquoi le livre de M. Dottin vient à son heure. Voilà pourquoi, si spécial qu'il paraisse, il touche à tous les problèmes de notre histoire primitive. Voilà pourquoi, du sol français où il a ses racines, il peut étendre son influence sur toutes les nations qui, aujourd'hui encore, se réclament du nom de l'Europe.

CAMILLE JULLIAN, 15 août 1918

#### AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR

Ce livre contient à peu près tout ce que l'on sait de la langue des Gaulois. Mais le mot Gaulois y est pris au sens restreint d'« habitants de la Gaule ». Il y a quelque intérêt, si l'on veut que les problèmes qui concernent la langue gauloise soient posés clairement, à ne pas étendre à tous les pays occupés plus ou moins longtemps par les Celtes le champ, déjà vaste, des recherches linguistiques. En ce qui touche l'onomastique, qui est de beaucoup la plus riche matière dont nous disposions, il apparaît dès maintenant que certains noms relevés comme celtiques sont caractéristiques de l'Europe centrale ; d'autres noms sont propres aux Iles Britanniques. Peut-être les uns et les autres ont-ils aussi été employés en Gaule, mais il est aussi vraisemblable que des différences importantes aient, dans l'Antiquité comme de nos jours, séparé, de ce point de vue, les divers dialectes celtiques <sup>1</sup>. On ne trouvera donc ici que les noms et les mots dont l'usage est attesté en Gaule<sup>2</sup>. Ces noms et ces mots ne sont pas, sans doute, tous d'origine celtique; ils doivent être mélangés d'éléments divers empruntés aux peuples qui ont précédé les Celtes dans notre pays, ou avec lesquels les Celtes ont été en contact. De ces peuples nous ne savons que peu de chose, et, comme nous ignorons presque complètement leurs langues<sup>3</sup>, leur apport linguistique n'a pu être précisé. D'autre part,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette question spéciale sera traitée dans l'introduction au Lexique des noms gaulois de personnes, qui paraîtra dans la Collection pour l'étude des Antiquités nationales.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les quelques mots celtiques étrangers à la Gaule et cités à titre de comparaison dans le *Glossaire* sont entre []. Je ne me dissimule pas que si, pour les noms de lieux, il ne peut y avoir doute sur la provenance, la présence en Gaule de tel ou tel nom de personne ne suffit pas à en attester l'origine gauloise.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur ces peuples, voir le tome I de la *Collection pour l'étude des Antiquités nationales*.

#### **AVANT-PROPOS**

l'absorption par la langue latine des éléments du gaulois qu'elle a pu assimiler et que les langues celtiques des Iles Britanniques n'ont point conservés empêche de reconnaître la nationalité celtique à des mots qui appartenaient sans doute à la langue gauloise, mais que nous n'avons aucun droit d'admettre dans un glossaire gaulois tant que les moyens de déterminer leur origine nous feront défaut. Il y a donc, dans le glossaire qui termine ce livre, des mots qui ne sont pas celtiques et il y manque des mots dont la qualité celtique n'a pu être reconnue.

Malgré l'effort que j'ai fait pour admettre le moins possible de formes hypothétiques, je ne dois pas dissimuler au lecteur que notre science du gaulois est fondée, pour la plus grande part, sur des étymologies, toujours discutables, de noms propres.

La première partie de ce livre, outre l'histoire de la philologie gauloise et la comparaison du gaulois avec les autres langues indoeuropéennes et spécialement avec les autres langues celtiques, comprend l'étude des sources et quelques notions grammaticales <sup>4</sup>; la seconde partie contient les textes (inscriptions et manuscrits); la troisième partie est constituée par le glossaire <sup>5</sup>. Un index alphabétique permet de retrouver les détails que la table générale ou les titres courants n'indiquent pas avec assez de précision.

Rennes, le ler octobre 1917.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Il ne peut être question d'écrire une grammaire du gaulois pour laquelle les éléments les plus essentiels nous font encore défaut.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Je remercie M. C. Jullian de m'avoir fait part des observations que la lecture des épreuves lui a suggérées.

### PREMIÈRE PARTIE LA LANGUE GAULOISE

LES ANCIENNES THEORIES SUR LE GAULOIS. — LA METHODE HISTORIQUE ET COMPARATIVE — LE VIEUX-CELTIQUE CONTINENTAL — LES MOTS GAULOIS TRANSMIS PAR LES GRECS ET LES ROMAINS — LES MOTS DES INSCRIPTIONS GAULOISES — LES ALPHABETS DES INSCRIPTIONS GAULOISES — LES VARIANTES DES MANUSCRITS ET DES INSCRIPTIONS — HISTOIRE DU CELTIQUE DE GAULE — LES TRACES DU CELTIQUE DANS LES LANGUES ROMANES — COMPARAISON DU GAULOIS ET DU VIEUX-CELTIQUE INSULAIRE — RAPPORTS DU GAULOIS AVEC LES AUTRES LANGUES INDOEUROPEENNES — HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE GAULOISE.

#### LES ANCIENNES THEORIES SUR LE GAULOIS

La langue principale parlée en Gaule avant la conquête romaine est désignée par le nom de gaulois ou de celtique de Gaule. Nous la connaissons mal. A l'époque la plus ancienne, nous ne trouvons que des noms propres et quelques noms communs. Plus tard, aux matériaux onomastiques s'ajoutent des inscriptions, dont le sens est encore obscur. Aussi, les savants ont-ils tenté d'acquérir indirectement les renseignements qui ne leur avaient pas été transmis directement. Ils cherchèrent à tâtons leur route et s'égarèrent en de multiples erreurs, jusqu'à ce que la méthode comparative, qui date seulement du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, leur permît d'arriver à des résultats incontestables.

Retracer brièvement ici l'histoire de ces erreurs <sup>6</sup> n'est ni superflu ni inutile. Des hommes d'esprit et de talent y ont attaché leur nom.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cette histoire a été écrite par M. Victor Tourneur, Esquisse d'une histoire des études celtiques, Liège, 1905, p. 188-206, livre que j'analyse et complète ici. Un résumé sur l'origine du gaulois est dans l'Histoire littéraire de la France, p. 62-65. Une bibliographie des livres anciens relatifs à la langue des Gaulois se trouve chez Lelong et Fontette, Bibliothèque historique de la France, 1768, I, p. 219-248. Cf. Mémoires de l'Académie celtique, IV (1809), p. 321-324. Voir C. Jullian, Histoire de la Gaule, II, p. 360, n. 4; p. 363, n. 4.

Elles ont persisté jusqu'à nos jours. Réfutées dans les revues scientifiques, elles se répandent par les revues générales <sup>7</sup>, par les journaux <sup>8</sup>, par les livres. Ceux qui les propagent n'ont pas cette froide sérénité qui n'agit guère sur l'opinion publique; ils sont enflammés du vibrant enthousiasme qui entraîne les foules, ils font figure d'apôtres plutôt que de savants. C'est, et ce sera sans doute encore, la raison de leur succès.

C'est dans l'ouvrage formé de textes apocryphes par Annius de Viterbe <sup>9</sup> (1432-1502) que l'on trouve pour la première fois une liste de noms gaulois ; c'est celle des rois gaulois, soi-disant tirée de Bérose et du sixième livre de Diodore de Sicile. Ces noms avaient été créés à l'aide de mots plus ou moins gaulois cités par les Anciens : *Samothès* d'après Sotion <sup>10</sup>, *Magus* d'après Pline <sup>11</sup>, *Sarron* d'après Diodore <sup>12</sup>, *Dryiudes* d'après Lucain <sup>13</sup>, *Bardus* d'après Diodore <sup>14</sup> et Stra-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> En janvier 1905, la *Nouvelle Revue* publiait (p. 115-162) une explication des inscriptions gauloises par le français, l'allemand et l'anglais, où PO CARADITONV est traduit par « peu donc qui a roue dit cela à homme alors », et REMI FILIA par « j'ai rendu la fille ». Quant à l'inscription des tours Seguin à Nîmes : Εσκιγγορειξ ΚΚκονδιλλεος (*Eskingoreix Kondilleos*), elle signifierait : « Obliquement en ce que ici fugitif esquivé je viens au roi (de Nîmes), qui quand je ne dis pas *ille* (quand je ne parle pas latin) ne lutte pas contre le oui (ne proscrit pas le patois gaulois). »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Voir par exemple, Le Rhin français, journal panceltique, qui publiait en 1917 les Origines gauloises de La Tour d'Auvergne.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Commentaria fratris Joannis Annii Viterbensis, super opera diversorum auctorum de antiquitatibus loquentium confecta. Rome, 1498. Cf.. la liste des rois gaulois chez P. Berthault, Florus gallicus sive rerum a veteribus Gallis bello gestarum epitome, Caen, 1581; J. Le Maire de Belges, Les illustrations de la Gaule et singularités de Troye, 1548, réimprimé par Stecher, Louvain, 1882-1891; Jacques de Guyse (XIVe siècle), Histoire du Hainaut, éd. Fortia d'Urban, 1826-1838; J. de Charron, Histoire universelle de toutes nations et speciallement des Gaulois ou François, 1621.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> δρυίδας καὶ σεμνοθέους (druidas kai semnotheous), Diogène Laërce, Vies des philosophes, I, préf. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Druidae (ita suos appellant magos). Histoire naturelle, XVI, 249.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Σαρονίδας (Saronidas) des manuscrits corrigés en Σαρωνίδας (Sarônidas).

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Dryadae, variante de druidae. Pharsale, I, 451.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> *Bibliothèque*, V, 31, 2.

bon 15, Longo d'après le nom des Lingons, Namnes d'après le nom des Namnètes, Celtes d'après le nom des Celtes, Galathes d'après le nom des Galates. Beatus Rhenanus (1185-1247) affirme que le gaulois était différent du germanique, et que, d'après certains auteurs, il est identique à la langue des habitants de la Grande-Bretagne 16. Pour Guillaume Postel (1560-1681), le breton et le français sont la même langue; la parenté du gaulois et du grec se prouve en rapprochant des mots grecs de mots français <sup>17</sup>. Guillaume Paradin (1510-1590), au contraire, soutient que les Gaulois parlaient une langue germanique 18. Joachim Périon (mort vers 1560) reprend l'opinion de Guillaume Postel et essaie de démontrer que le français dérive du gaulois et que le gaulois vient du grec, mais s'est mélangé de mots latins 19. Jean Picard (fin du XVIe siècle) soutient la même thèse, mais en faisant observer que, d'après les documents publiés par Annius de Viterbe, la civilisation des Gaulois est antérieure à celle des Grecs 20. Ramus (1515-1572) rejette les opinions d'après lesquelles les Suisses parleraient le gaulois et le gaulois serait le germanique; il se rallie à la doctrine de la parenté du gaulois avec l'armoricain et le gallois <sup>21</sup>. La doctrine de l'origine germanique reparaît avec Goropius Becanus (1518-1572), qui explique le gaulois par le flamand <sup>22</sup>. François Hotman de la Tour (1524-1590) reprend l'idée de Beatus Rhenanus, et, s'appuyant sur les témoignages de César et de Tacite, décide que le gaulois devait se

\_

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Géographie, IV, 4, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Rerum germanicarum libri tres, Bâle, 1531. En 1533, Charles de Bovelles publiait un Liber de differentia vulgarium linguarum... de hallucinatione Gallicanorum nominum.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> De originibus, seu de hebraicae linguae et gentis antiquitate, deque variarum linguarum affinitate liber, Paris, 1538.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> De antiquo statu Burgundiae liber, Lyon, 1541.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> J. Perionii Benedictini Cormæriaceni Dialogorum de linguae gallicae origine, eiusque cum graeca cognatione libri quatuor, 1555.

De prisca Celtopaedia libri V, 1556.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Liber de moribus veterum Gallorum, Bâle, 1572, p. 76-77 (1° éd., Paris, 1559).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Origines Antwerpianae, Anvers, 1569. Dans l'ouvrage intitulé Gallica (Anvers, 1580), il s'attache surtout à réfuter la théorie d'après laquelle le gaulois serait d'origine grecque.

rapprocher du breton de Grande-Bretagne <sup>23</sup>. C'est aussi l'opinion de Camden (1551-1623), qui explique par le gallois les mots gaulois conservés par les Anciens <sup>24</sup>. Mais Isaac Pontanus (1571-1639) explique les mots gaulois par des mots hollandais et allemands 25. Ph. Cluvier (1580-1623) soutient la même thèse avec des arguments historiques et géographiques 26. Claude Fauchet (1530-1601) ne trouve pas vraisemblable que le langage breton bretonnant soit celui des vrais Gaulois <sup>27</sup>. Avec A. van Schrieck (1560-1621) apparaît la thèse de l'origine hébraïque de toutes les langues <sup>28</sup>. Les premiers historiens des Gaulois, Antoine de Lestang (mort en 1617) et Antoine Gosselin (né en 1580) n'apportent aucune solution nouvelle au problème de l'origine du gaulois : le premier reste sceptique en face des contradictions qu'offrent les théories jusqu'alors émises<sup>29</sup>; le second adopte les idées de Jean Picard 30. Le célèbre Mézerai (1610-1683) ne fait guère que reproduire la thèse de Pontanus<sup>31</sup>. Samuel Bochart (1599-1667) développe et précise l'origine hébraïque du gaulois <sup>32</sup>, et il a pour adeptes Dickinson (1624-1707) en Angleterre 33, et P. Borel (1620-1689) en France 34.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Franco-Gallia, Genève, 1573.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Britannia, trad. Gibson, Londres, 1695, p. XVIII-XXIII (1e éd., 1586).

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Itinerarium Galliae narbonensis, cum glossario prisco gallico seu de lingua Gallorum veteri dissertatione. Leyde, 1606.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Germaniae antiquae libri tres, Leyde, 1616.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, 1610 (l<sup>re</sup> édition, 1581).

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Originum rerumque celticarum et belgicarurn libri XXIII, Ypres, 1615. Europa rediviva, Ypres, 1625.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Histoire des Gaules et conquêtes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie, Bordeaux, 1617.

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Gosselin, Historia Gallorum veterum, Caen, 1636.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Mézerai, *Histoire de France avant Clovis*, 1696.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Geographiae sacrae pars prior. Phaleg seu de dispersione gentium et terrarum. Geographiae sacrae pars altera. Canaan, seu de coloniis et sermone Phoenicum, Caen, 1646; 3<sup>e</sup> éd., Leyde, 1692.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Delphi phanicizantes cum diatriba de Noe in Italiam adventu necnon de origine Druidum, Oxford, 1655.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Trésor des recherches et antiquités gauloises et françoises, 1655. Marcel, Histoire de l'origine et du progrez de la monarchie françoise, 1686, I, p. 11.

Un progrès notable fut accompli au XVII<sup>e</sup> siècle par le savant hollandais Boxborn (1612-1653). Celui-ci, reprenant l'œuvre de Camden, et profitant de la publication du dictionnaire de Davies <sup>35</sup>, put appuyer par des exemples l'idée, émise dès le XV<sup>e</sup> siècle, de l'identité du gaulois et du celtique des Iles Britanniques, mais il rattacha au scythique l'origine du gaulois <sup>36</sup>.

L'idée de la parenté du gaulois et des langues celtiques des Iles Britanniques resta longtemps méconnue en Allemagne. Andreas Jäger essaya une synthèse linguistique en posant, comme la langue la plus ancienne de l'Europe, le scythique qui aurait donné naissance au phrygien, à l'italique et au celtique; mais les Celtes et les Germains n'auraient formé qu'un seul peuple <sup>37</sup>. J. G. Eccard (1674-1730) introduisit, pour démontrer la parenté des Celtes et des Germains, la comparaison de l'irlandais avec l'allemand et le frison 38. M. Hiller (1639-1706) ne fait guère que reproduire Cluvier 39. J. G. Keyssler<sup>40</sup>, V. E. Læscher<sup>41</sup> J. G. Wachter<sup>42</sup> continuent à confondre Celtes et Germains. Leibnitz déclare tenir le milieu entre ceux qui identifient le gaulois au germanique et ceux qui ne reconnaissent pas assez la parenté de ces deux langues; pour lui, la langue galloise ou bretonne est très parente à la gauloise, et à demi germanique; le grec, le latin, le germain, le gaulois viennent de Scythie <sup>43</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Antiquae linguae britannicae dictionarium duplex, Londres, 1632.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Originum gallicarum liber cui accedit antiquae linguae britannicae lexicon britannico-latinum, Amsterdam, 1654.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> De lingua vetustissima Europae, scytho-celtica et gothica, Witteinberg, 1686.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> De origine Germanorum eorumque vetustissimis coloniis, Goettingue, 1750.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Hillerus *De origine gentium celticarum*, Tubingue, 1707.

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Antiquitates selectae septentrionales et celticae, Hanovre, 1720.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Literator celta, seu de excolenda literatura europaea occidentali et septentrionali consilium et conatus, Leipzig, 1726.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Glossarium germanicum, Leipzig, 1727.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Collectanea etymologica, Hanovre, 1717, I, p. 57-58, 72-74, 147-148. Nouveaux Essais sur l'entendement humain, III, 2, 1.

En France, Pelloutier (1691-1753) confondait germanique et celtique 44. Mais avant lui Pezron (1639-1706) donnait le celtique comme avant fourni des mots au grec, au latin et au teuton 45. Lempereur (1656-1724) concluait que le breton et l'allemand ne sont pas le celtique et qu'il ne faut pas chercher celui-ci ailleurs qu'en français 46. J. Astruc dressait la liste des mots languedociens qu'il retrouvait en breton et en gallois <sup>47</sup>, et D. Schæpflin (1694-1771) démontrait que les Celtes étaient distincts des Germains 48 Bullet (1699-1775) recherchait le vieux celtique, non seulement dans les langues celtiques des Iles Britanniques, mais aussi dans le latin du Moven Age, les patois français et le basque <sup>49</sup>. Du Buat reprenait l'idée de Jäger et faisait venir les Celtes de Scythie 50. Court de Gébelin expliquait le français par le grec, le latin, les langues orientales, le breton et le gallois 51. La réaction contre les théories qui expliquaient le gaulois par les langues germaniques conduisit ceux que l'on a appelés les celtomanes à attribuer aux langues celtiques modernes, et en particulier au breton armoricain, une importance singulièrement exagérée. Le fantaisiste Le Brigant (1720-1801) et l'héroïque La Tour d'Auvergne (1743-1800) déclarèrent que la langue bretonne était la mère de toutes les langues et qu'elle expliquait non seulement le gaulois, mais presque toutes les langues modernes de l'Europe <sup>52</sup>. Éloi Johanneau (1770-1851), secrétaire perpétuel de

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les tems fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois, La Haye, 1740-1750 ; 2e éd., Paris, 1770-1771.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Antiquités de la nation et de la langue des Celtes autrement appelés Gaulois, 1703.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Dissertations historiques sur divers sujets d'antiquité, 1706.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc, 1737.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> V*indiciae celticae*, *Strasbourg*, 1754; traduit chez Pelloutier, éd. de 1771, I, p. 473.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Mémoires sur la langue celtique, Besançon, 1754-1760.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Histoire ancienne des peuples de l'Europe, 1772.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Monde primitif ou Dictionnaire étymologique de la langue françoise, 1778.

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Le Brigant, Éléments de la langue des Celto-gomérites ou bretons: introduction à cette langue et par elle à celle de tous les peuples connus, Strasbourg, 1779. Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou prospectus de l'ouvrage: La lan-

l'Académie celtique, fondée en 1801 <sup>53</sup>, exposa, avec une méthode plus scientifique, que l'ancienne langue celtique se retrouvait non seulement dans les auteurs et monuments anciens, mais aussi dans le breton et le gallois et même dans les patois et jargons de la France <sup>54</sup>.

Enfin, avec Adelung (1734-1800), apparut une classification exacte des langues celtiques: le premier groupe comprenant l'irlandais et le gaélique d'Écosse; le second, le gallois, le cornique et le breton; tandis que le premier était pur de tout mélange, le second, importé par les Belges, serait mélangé de celtique et de germanique. Le gaulois était une langue celtique différente des autres langues indo-européennes, et, en particulier du germanique <sup>55</sup>.

Cette classification ne devait pas imposer silence aux partisans de l'identité du germanique et du celtique. Cette identité fut encore soutenue par Radlof en 1822 <sup>56</sup>, par Holtzmann en 1855 <sup>57</sup> par Moke en 1855 <sup>58</sup>, par Künssberg en 1861 <sup>59</sup>. Mais Diefenbach <sup>60</sup> s'efforçait d'expliquer surtout à l'aide des langues celtiques modernes les mots gaulois transmis par les Anciens, et Brandes <sup>61</sup> réfutait Holtzmann.

gue primitive retrouvée, 1787. La Tour d'Auvergne-Corret, premier grenadier de la République française, Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe puisées dans leur vraie source, 3° éd. Hambourg, 1801 (1<sup>re</sup> éd., Bayonne, 1792).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> L'Académie celtique, réorganisée en 1814, devint la Société des Antiquaires de France.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Mémoires de l'Académie celtique, I (1805), p. 63-64.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Mithridates, oder allgemeine Sprachkunde, II, Berlin, 1809.

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> Neue Untersuchungen des Keltenthumes zur Aufhellung der Urgeschichte der Teutschen, Bonn, 1822. J. de Bast (Recherches historiques et littéraires sur les langues celtique, gauloise et tudesque, Gand, 1815) admet une même racine pour les langues celtique, germanique et gauloise, quelle que soit celle de ces trois langues que l'on mette au premier rang.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Kelten und Germanen, Stuttgart, 1855.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> La Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques, Bruxelles, 1855; 2, éd., 1860.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> Wanderung in das germanische Alterthum, Berlin, 1861.

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Celtica, sprachliche Documente zur Geschichte der Kelten, Stuttgart, 1839-1840.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Das ethnographische Verhältniss der Kelten und Germanen, Leipzig, 1857.

En France, A. de Chevallet <sup>62</sup> n'assignait une origine gauloise qu'aux mots français qui lui semblaient identiques à des mots gallois, bretons, irlandais ou écossais.

La méthode historique, qui permettait de comparer les mots des diverses langues en leur restituant des formes anciennes, contemporaines les unes des autres, naissait, enfin, de la grammaire comparée des langues celtiques. Pressentie dès le XVIII<sup>e</sup> siècle par Edward Lhwyd (1660-1709) qui avait écrit le premier dictionnaire comparé des langues celtiques <sup>63</sup>, puis par Prichard qui démontra la parenté des langues celtiques avec les langues indo-européennes <sup>64</sup>, ensuite par Pictet <sup>65</sup> qui soutint les idées de Prichard, enfin par le créateur de la grammaire comparée Fr. Bopp, qui fit définitivement admettre les langues celtiques dans la famille indo-européenne <sup>66</sup>, la grammaire historique et comparée des langues celtiques ne fut écrite que par l'illustre Zeuss, dans la *Grammatica celtica* <sup>67</sup>, en 1853. Cette date marquait le commencement d'une nouvelle ère pour les études celtiques <sup>68</sup>.

L'apparition de la *Grammatica celtica* n'avait pourtant pas complètement mis fin aux fantaisies des érudits. En 1857, F. J. Mone trouvait du celtique dans toute l'Europe, car les noms celtiques de lieux et de personnes auraient été germanisés, romanisés, slavisés et même grécisés, et Mone prétendait, à l'aide du gallois et de l'irlandais, en donner l'explication étymologique <sup>69</sup>. En 1866, Léopold Hugo recherchait encore dans l'allemand moderne

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Origine et formation de la langue française, I, 1853, p. 216-310.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Archaeologia Britannica, Oxford, 1807.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> The eastern origin of the Celtic nations, proved by a comparison of their dialects with the Sanscrit, Greek, Latin and Teutonic Languages, Londres, 1831.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, Paris, 1837, et Journal Asiatique, 1836, p. 263-290, 417-448.

<sup>66</sup> Ueber die keltischen Sprachen. Philosophische und historische Abhandlungen der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1838, p. 187-292.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> Grammatica celtica, e monumentis vetustis tam hibernicae linguae quam britannicae dialecti, cambricae, cornicae, armoricae, nec non e gallicae priscae reliquiis, Leipzig, 1853.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> On trouvera ci-après une histoire de la philologie celtique depuis 1853.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Celtische Forschungen zur Geschichte Mitteleuropas, Fribourg-en-Brisgau, 1857.

l'explication des inscriptions gauloises 70. En 1872, Granier de Cassagnac soutenait que le bas-breton n'était qu'un dialecte français et que le français et les autres langues romanes venaient du gaulois 71. En 1883, M. G. Touflet expliquait les inscriptions gauloises, quelques noms propres et les formules de Marcellus, par les langues scandinaves 72. En 1884, H. Lizeray essayait de démontrer à l'aide des mots irlandais, empruntés ou apparentés au latin, que le français dérive du celtique <sup>73</sup>. En 1889, M. J. Guillemaud tentait d'expliquer les inscriptions gauloises par l'irlandais, le gallois et le breton modernes, sans tenir compte de l'évolution phonétique de ces langues 74. En 1889, M. C. A. Serrure publiait dans le Muséon un essai de grammaire gauloise où il démontrait que le latin est une langue celtique et que l'irlandais et le gallois sont des langues cimmériennes 75. En 1903, M. A. Beretta produisait un essai d'explication des inscriptions gauloises par le bas-latin, ce qu'il n'avait pu faire sans altérer les textes, et résolvait la question du gaulois en supprimant celui-ci 76.

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> L. Hugo, *Interprétation de l'inscription d'Alise*, 1866. Voir la réfutation par A. Maury, *Revue archéologique*, XIV (1866), pp. 8-16, 222-223.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Histoire des origines de la langue française, 1872.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> G. Touflet, Épigraphie de la Gaule Sceltane. Marcellus, 1883.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> H. Lizeray, *La langue française dérive du celtique et non du latin*, Paris, 1884. En 1903 et 1904, M. P. Malvezin publiait un *Dictionnaire des racines celtiques* où il exposait le résultat, trop souvent contestable, de ses recherches des éléments celtiques du français. En 1914, M. Pelletier, directeur de *La Revue des Nations* et secrétaire général de la Ligue celtique française, faisait remarquer que le bas-latin fut presque un patois celtique, ce qui est à la rigueur possible, mais ajoutait que les mots d'origine celtique sont en français au nombre de plusieurs milliers, ce qu'il est impossible de démontrer. Voir des articles de M. Ch. Le Goffic sur le néo-celtisme, dans *La République française* des 5, 8, 9 mars 1914.

<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Revue archéologique, XIII (1889), p. 381-397. C'est aussi la méthode de M. Courcelle-Seneuil dans la seconde partie de son livre, Les dieux gaulois d'après les monuments figurés, 1910.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> Muséon, VI-VIII (1887-1889).

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Origine et traduction de l'inscription celto-grecque de Malaucène. Origine et traduction de l'inscription celto-grecque de Nîmes dite « des Mères Nîmoises », Lyon, 1903. Origine et traduction de l'inscription celtique d'Alise-Sainte-Reine, Lyon, 1904. Voici, par

Cette brève histoire des théories sur le gaulois et de la marche, sans cesse interrompue et sans cesse reprise, de la science vers la vérité, permet d'entrevoir à quelles difficultés se heurtèrent, le plus souvent faute de documents, les intrépides chercheurs de nos origines. Il importe maintenant de montrer les sources de leurs erreurs <sup>77</sup>, que l'on se contente, d'ordinaire, de condamner doctoralement, sans tenir compte de leur savoir et de leurs efforts.

La principale cause de leur échec fut le manque de la notion du développement historique. Il semble que l'on crût jadis qu'une langue n'évoluait pas ou guère, et que l'on pouvait comparer directement les mots des langues modernes avec les mots gaulois du premier siècle avant notre ère, sans tenir compte des changements que les seconds auraient subis s'ils avaient persisté jusqu'à nos jours, et sans rétablir les premiers sous la forme qu'ils auraient eue en remontant le cours des siècles.

Si on laisse de côté les théories qui rattachaient le gaulois à l'hébreu, au grec <sup>78</sup>, au scythique, et les théories, bien plus extraordinaires encore, qui l'expliquaient par lui-même sans l'intervention d'autres langues <sup>79</sup>, on est en présence de trois tendances à peu près également réparties parmi les savants ; les uns regardaient le gaulois

exemple, la traduction de l'inscription de Nîmes : « Garta a donné deux fois L sayons de laine, aussi M mesures de bon bois ou de brindilles » ; et de l'inscription d'Alise : « O guerrier, sois insensible à un tel désastre, défends-toi contre César vainqueur. Relève ton courage, ne te rends pas. Et maintenant, ô chef suprême. réjouis-toi de la bonne nouvelle. Contre César victorieux défends-toi ! ici, dans Alésia. »

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> C'est ce que Gaston Paris lui-même avait jugé nécessaire de faire en rendant compte dans la Revue critique d'histoire et de littérature, 1873, I, p. 289-301, du livre de Granier de Cassagnac sur les origines de la langue française, cité ci-dessus.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> De 1739 à 1742, une polémique s'engageait encore à ce sujet entre M\*\*\* et R. D. R. dans le *Mercure de France*, août 1739, p. 1773-1782 ; décembre 1739, p. 2777-2787 ; avril 1740, p. 640-658: août 1740, p. 1737-1741. De 1886 à 1890, M. Espagnolle s'efforçait de démontrer par diverses publications que, dans le fond gaulois de notre langue, le grec abonde ou peut-être même domine.

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Telle semble être la méthode de G. Touflet, *Onomastique de* la *Gaule sceltane*, 1884.

comme identique au germanique <sup>80</sup>; les autres considéraient le breton d'Armorique comme la survivance du gaulois; d'autres s'efforçaient de prouver l'identité du français et du gaulois <sup>81</sup>. Les uns et les autres s'accordaient ainsi, inconsciemment, à ranger le gaulois parmi les langues indo-européennes, et à le regarder comme plus particulièrement apparenté au latin et au germanique.

La confusion des Germains et des Gaulois remonte aux Grecs, qui employaient, pour désigner les uns et les autres, tantôt le nom Κελτοί (*Keltoi*) tantôt le nom Γαλάταί (*Galatai*) 82. Strabon lui-même remarque que les deux peuples se ressemblent beaucoup, physiquement et socialement, et, sauf que les Germains sont plus sauvages, plus grands et plus blonds que les Celtes, on trouve chez les Germains les mêmes traits, le même caractère, le même genre de vie que Strabon attribue aux Gaulois 83. Quoique les Anciens n'eussent pas parlé de la parenté des langues gauloise et germanique, les Modernes, dès le XVIe siècle, ont tiré, des remarques ethnographiques de Strabon, des conclusions linguistiques. A une époque où l'on n'avait point idée de l'évolution que subissent au cours des siècles les sons d'une langue, tout rapprochement même superficiel entre les quelques mots gaulois que l'on connaissait alors et des mots pris dans les dialectes germaniques vivants passait pour valable. La loi de mutation des consonnes germaniques, que l'on désigne maintenant sous le nom de lautverschiebung, et qui donne aux mots des langues germaniques, et surtout à l'allemand, une physionomie si différente de celle des autres langues indo-européennes 84, nécessite qu'avant tout rapprochement on rétablisse les consonnes germani-

\_\_\_

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Ces théories sont étudiées à fond et réfutées par Roget de Belloguet, *Glossaire gaulois*, 2e éd. 1872, p. 22-58.

Dans un article de la Revue des patois gallo-romans, I, 1887, p. 161-171, H. d'Arbois de Jubainville a réfuté une fois de plus cette théorie et démontré par des exemples bien choisis que le français ne vient pas du gaulois.

<sup>82</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, 1894, p. 393-409.

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Strabon, VII, 1, 2; IV, 4, 2.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Sur les caractéristiques des langues germaniques, voir A. Meillet, *Caractères généraux des langues germaniques*, 1917.

ques dans leur ancien état. Cette loi, de même que les lois d'inflexion et de fracture des voyelles, resta inconnue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Toutes les comparaisons fondées sur des analogies, le plus souvent dites au hasard, étaient donc sujettes à caution. A supposer même que quelques-unes d'entre elles se trouvassent exactes, les savants n'étaient point alors en état de distinguer si les coïncidences de vocabulaire, dues à l'origine indo-européenne commune au celtique et au germanique, démontraient entre ces deux langues une parenté plus étroite qu'entre les autres langues de la même famille. Ainsi, Pelloutier 85 expliquait les mots gaulois -magus, -briga et durum, si fréquents dans les noms de lieux, par des mots allemands : mag « habitation, ville », brig « pont » et dur « porte »; en citant ces mots sous cette forme, il montrait d'abord qu'il n'hésitait pas à les déformer ou à les inventer pour les besoins de sa cause ; le mot mag n'existe pas et la traduction en provenait d'un soi-disant texte de Pline; « pont » se dit brücke et avait pour forme primitive brukkja; « porte » se dit tür, anciennement turô, got. daurô. Pelloutier croyait trouver gau « pays », got. v. h. a. gawi, dans Ingaunum, Gergovia, et land « terre » dans Medio-lanum, sans tenir compte de la dérivation gauloise et des différences de vocalisme. Il ignorait que l'équivalent de dunum est l'anglo-saxon tûn, v. h. a. zûn, all. zaun. Quant aux mots gaulois, Pelloutier n'hésitait pas à expliquer par le même mot allemand tous ceux qui présentaient quelques ressemblances ; il identifiait -briga à -briva et à -bria; -durum à dorum; -dunum à -tunum de Andematunum; -rigum à ricum de Avaricum, Autricum. Les rapprochements de mots n'étaient fondés que sur des indices extérieurs, souvent trompeurs, et qui n'étaient probants que par hasard.

L'idée de considérer le breton d'Armorique comme une forme moderne du gaulois n'avait rien de paradoxal, tant qu'on ignorait la parenté étroite du breton et du gallois et l'histoire des invasions bretonnes en Armorique <sup>86</sup>. Mais si le breton était le dernier survi-

<sup>85</sup> Histoire des Celtes, nouv. éd. par de Chiniac I, 17-10, p. 284-295.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Cette idée a encore été soutenue par A. Travers, De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne, Rennes, 1906. Les inscriptions gauloises et le celtique de Basse-Bretagne, Rennes, 1907.

vant du celtique continental, on ne pourrait expliquer qu'il fût en si étroit rapport avec le gallois, et on devrait interpréter plus facilement par le breton que par toute autre langue celtique les mots et les noms gaulois qui nous sont parvenus; or il arrive que c'est l'irlandais qui nous fournit le plus grand nombre d'interprétations, et la phonétique gauloise s'accorde, à peu près également, tantôt avec la phonétique gaélique, tantôt avec la phonétique brittonique. Le gaulois appartient donc à un troisième groupe de langues celtiques, et n'est pas spécialement apparenté au breton.

Qu'il ait subsisté, dans la presqu'île armoricaine, sous la domination romaine, jusqu'à l'arrivée des Bretons insulaires, un patois gaulois, c'est une hypothèse qui n'a rien d'invraisemblable. Mais ce patois, quelque apparenté qu'on le suppose avec le breton de Grande-Bretagne <sup>87</sup>, n'a pas laissé de traces. Là où les Bretons insulaires ne se sont pas établis, les noms de lieux étaient gallo-romains, les noms de personnes étaient latins ou germaniques <sup>88</sup>.

Les Bretons qui furent chassés de Grande-Bretagne par les Saxons, et qui, de 160 à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, débarquèrent en Armorique, apportèrent, avec leur civilisation, leur langue <sup>89</sup>. Du IX<sup>e</sup> siècle au XI<sup>e</sup> siècle, date des plus anciens textes brittoniques, le breton armoricain n'est pas seulement très rapproché du breton insulaire : il lui est identique.

La démonstration de l'identité du gaulois et du français présentait de plus graves difficultés que la comparaison du gaulois et du breton armoricain. Issue de l'idée que la romanisation de la Gaule avait dû pourtant laisser subsister, à côté de la langue officielle, les parlers populaires, et que ces parlers, lorsque l'enseignement des écoles romaines fut en décadence, étouffèrent de leur floraison vigoureuse le latin classique, idée raisonnable et juste pour une petite part, la

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Cette parenté s'expliquerait par les rapports continuels entre l'Armorique et la Grande-Bretagne. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, 1908, p. 227-228.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> J. Loth, L'émigration bretonne en Armorique du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, 1883. A. de la Borderie, Histoire de Bretagne, I, p. 247-256.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Nous la connaissons par des gloses à des auteurs latins. J. Loth, *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire*, 1884.

théorie des partisans de l'origine gauloise du français ne pouvait s'appuyer sur des faits suffisamment nombreux qu'en attribuant au gaulois tous les mots et toutes les formes françaises que le latin n'explique point. Outre le vocabulaire abondant, pour lequel il n'y a d'autres prototypes bas-latins que ceux que les linguistes ont rétablis d'après la comparaison des langues romanes et qui n'est pas nécessairement d'origine latine, la morphologie française apparaissait comme assez indépendante de la morphologie latine. Le rapport entre la déclinaison latine et la déclinaison française n'était pas niable. Mais le système de la conjugaison française et, plus visiblement encore, certains détails de cette conjugaison, sont assez différents de la conjugaison latine. La syntaxe latine diffère souvent de la syntaxe française : l'emploi de l'article et du conditionnel en français, de la proposition infinitive en latin, la disparition en français du passif et déponent latin, la construction de la phrase et l'ordre des mots sont autant de faits qui différencient les deux langues, mais qui ne peuvent être attribués, sans une étude précise et minutieuse, à l'influence celtique. L'article irlandais et breton, le passif et le déponent irlandais et breton n'ont aucun analogue dans les langues romanes; le conditionnel en celtique est, comme en français, une forme secondaire du futur ; l'ordre des mots est différent en celtique de ce qu'il est en français.

Quant à la démonstration de l'origine celtique du français au moyen des langues celtiques et en particulier du breton, elle s'appuyait sur les mots communs au français et au celtique moderne, sans tenir compte des changements qu'ont subis indépendamment ces deux familles de langues, et sans distinguer les mots empruntés par le breton au latin ou au français des mots appartenant à l'ancien fonds celtique <sup>90</sup>. Ce fut parce qu'ils méconnaissaient la notion du développement historique et parce qu'ils renversaient

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> C'est par cette méthode que Chevallet dresse la liste des mots français venus du gaulois. Il en est de même de A. de Courson, *Histoire des peuples bretons*, I, 1846, p. 7-46.

Sur les mots latins empruntés par le breton, le gallois et le cornique, voir J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, 1892.

l'ordre des rapports entre le latin ou le français et le celtique <sup>91</sup> que, d'abord les « celtomanes », puis des savants moins fantaisistes obscurcirent pour longtemps le problème, pourtant aisé à résoudre, de la formation de la langue française.

#### LA METHODE HISTORIQUE ET COMPARATIVE

Du jour où il fut démontré qu'aucune langue celtique ou romane encore vivante n'était la forme moderne du gaulois, il fallut se contenter d'utiliser, pour la connaissance directe de la langue gauloise, les mots qui nous étaient conservés par les Anciens et ceux que nous faisaient connaître les inscriptions gauloises. D'autre part, la méthode historique, qui, en éliminant les comparaisons douteuses avec les langues modernes, avait semblé réduire beaucoup les moyens d'accroître notre science, permettait au contraire d'augmenter indirectement le vocabulaire gaulois et même de déterminer les traits principaux de la grammaire. Cette méthode a utilisé deux sources différentes : les langues celtiques et les langues romanes. Nous connaissons deux groupes encore vivants de langues celtiques : le gaélique, dès le IX<sup>e</sup> siècle, par des gloses copieuses qui ont permis d'établir la grammaire du vieil-irlandais ; le brit-

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> Ainsi, d'après La Tour d'Auvergne, le français air viendrait du breton ér, chambre du breton cambr, dent du breton dant, haleine du breton halan, chaîne du breton chaden, matin du breton mintin, prix du breton pris. Si La Tour d'Auvergne avait connu d'autres langues celtiques que le breton, il aurait pu remarquer, comme l'ont fait les celtistes modernes, que la plupart de ces mots, n'existant point dans les langues gaéliques, sont d'introduction récente en breton et viennent, les uns du latin: gall. cadwyn, lat. catena; bret. mintin, lat. mat(u) tina; les autres du français: ér, cambr, chaden (v. fr. chadene), pris (v. fr. pris); les seuls qui puissent être anciens sont: dant « dent », gall. dant, irl. dét; alan, « haleine », gall. anadl, irl. anál; mais les mots français correspondants à dant et à alan viennent du latin dente et anhela. La distinction des mots celtiques anciens et des mots d'emprunt ne pouvait être faite que par des savants rompus à l'étude de la phonétique.

tonique, à peu près dès la même époque, mais par des gloses moins développées et qui ont surtout un intérêt lexicographique. Quand apparaissent les textes proprement dits des littératures celtiques, vers le IX<sup>e</sup> siècle en Irlande, vers le X<sup>e</sup> siècle au Pays de Galles, le gallois a perdu la déclinaison, tandis que l'irlandais l'a conservée; le système de la conjugaison, singulièrement compliqué en irlandais, est très simplifié en gallois. Mais la comparaison des voyelles et des consonnes du gallois et de l'irlandais permet de déterminer l'histoire des sons, et de reconstituer les formes archaïques des mots variables et des mots invariables, telles qu'elles étaient à une époque très antérieure à l'ère chrétienne. On peut donc écrire la grammaire et le vocabulaire préhistoriques du celtique tel qu'il était avant la séparation des deux rameaux brittonique et gaélique. Cette grammaire et ce vocabulaire sont parfois, dans le détail, hypothétiques; des formes anciennes n'ont pas laissé de traces ; des formes relativement modernes peuvent nous apparaître comme archaïques. La comparaison du vieux-celtique avec les autres langues indo-européennes permet quelquefois de dater les uns par rapport aux autres les divers changements qui se sont successivement introduits en celtique à l'époque préhistorique.

Les pays que les Celtes ont occupés (l'ouest de la péninsule ibérique, la Gaule, le nord de l'Italie) sont devenus, après la conquête romaine, des pays de langue latine. Mais il est vraisemblable que dans la phonétique, le vocabulaire, la syntaxe, la morphologie, le latin parlé par ces pays ait subi l'influence du celtique qu'il a remplacé et que cette influence soit visible en italien dans le dialecte lombard, en français du nord et du sud, et en portugais. Il est, même possible que des mots celtiques aient pénétré en latin et se soient répandus dans tout le monde romain. Chercher dans les dialectes romans les éléments celtiques est une tâche complexe, dont la difficulté n'a point rebuté les érudits, mais qui n'a pu être entreprise avec quelque chance de succès qu'après le développement des études romanes. Il est possible que de nombreux mots d'origine celtique soient encore

cachés dans des parlers locaux 92, mais on ne peut identifier que ceux qui présentent un rapport, scientifiquement vérifiable, avec des mots appartenant aux langues celtiques. L'influence du celtique sur la phonétique romane est vraisemblable, quoique difficile à déterminer, les modes de prononciation changeant d'une génération à l'autre. L'action qu'aurait pu avoir la morphologie celtique sur la morphologie romane est sans doute peu importante, la morphologie constituant l'ossature même d'une langue et ne se prêtant guère aux emprunts ou aux imitations. Quant aux faits de syntaxe, aussi variés et aussi complexes que l'esprit humain lui-même, ils constituent la caractéristique la plus persistante des parlers provinciaux et ils ont dû laisser des traces dans les langues romanes. Mais l'étude comparée du celtique et du roman présentera toujours cette difficulté que le seul celtique, duquel on pourra rapprocher les dialectes romans, est le celtique des Iles et non le celtique continental, et que nous manquons d'éléments pour établir les différences qui séparaient ces deux langues celtiques, et permettre la transposition de l'une dans l'autre. En outre, nous ignorons à peu près complètement les patois à demi latins des provinces barbares, et, tous les pays qui sont actuellement de langue romane ayant été occupés en tout ou en partie par les Celtes, la présence d'un mot dans l'ensemble des langues romanes ne suffit pas à faire douter de son origine celtique, pas plus que la présence d'un mot dans une seule des langues romanes, par exemple en français, ne peut prouver cette origine celtique.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup>M. F. N. Nicollet (*Phonétique du patois alpin*, Gap, 1900) a tenté de les découvrir dans les parlers des Alpes.

#### LE VIEUX-CELTIQUE CONTINENTAL 93

En dehors de Gaule, la langue que les Gaulois propagèrent dans leurs établissements de l'Europe continentale et jusqu'en Asie Mineure ne nous est connue directement que par quelques mots et par quelques noms propres.

De la langue des Celtes d'Espagne, nous avons conservé le celtibère viriae « bracelet », que Pline cite en même temps que le celtique viriolae <sup>94</sup>. Les noms de lieux à apparence celtique que l'on rencontre dans la péninsule ibérique sont six noms en -dunum et une trentaine de noms en -briga; mais ces composés, dont le premier terme ne semble pas celtique dans la plupart des cas, n'étaient sans doute déjà que des survivances d'une langue disparue <sup>95</sup>. Parmi les noms de personnes sûrement celtiques, conservés par les inscriptions d'Espagne, on peut citer Magilo, Vindius, Rectugenus, Caranto, Catuenus, Boudica, Clutamus, Medugenus, Broccus <sup>96</sup>.

La langue des Gaulois cisalpins nous est un peu mieux connue. Les Anciens y rapportaient expressément les mots ceva, espèce de vache, tucela « porc farci » ; rodarum « reine des prés » ; sans doute aussi : padi « sapins », rumpotinus « arbre servant de support à la vigne », opulus « érable », Μανιάκης (maniakês) « collier » ; et il est probable qu'un bon nombre des mots gaulois qu'ils nous ont transmis sont originaires de Cisalpine ; cela est sûr de ceux qui proviennent des auteurs anciens antérieurs à la conquête de la Province (en 118),

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Voir Windisch, chez Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, 2<sup>e</sup> éd., 1905, p. 372-404. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère*, 1904, p. 91-204.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Rien n'indique que les mots *caelia* et *cerea*, sorte de boissons, *caetra* « bouclier », usités en Espagne, soient d'origine celtique.

<sup>&</sup>lt;sup>95</sup> Sur les Celtes en Espagne, voir H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XIV (1893), p. 357-395; XV (1894), p. 1-61. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, 1908, p. 305-308.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> C. I. L., II. Fr. P. Garofalo, Revue celtique, XXI (1900), p. 200-202. Ambatus, Ambata sont peut-être pour Ambactus, Ambacta.

comme Ennius, Polybe, Lucilius. Arrien remarquait que des termes relatifs à la cavalerie avaient été empruntés par les Romains aux Celtes de Cisalpine <sup>97</sup>.

Outre ces quelques mots, nous avons conservé non seulement des noms de personnes, mais aussi des noms de villes : Eporedia, dont Pline explique le nom par un mot gaulois signifiant « bons dompteurs de chevaux »; Mediolanum, dont le sens est encore obscur et pour lequel les Anciens ont proposé diverses explications 98; deux noms en -dunum, et cinq noms en -magus. Enfin, on a trouvé à Novare et à Todi deux inscriptions gauloises en caractères étrusques, qui semblent dater de la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et on rapporte au gaulois un grand nombre de courtes inscriptions de la Cisalpine 99. Il est vraisemblable que les Gaulois avaient fourni quelques mots à leurs voisins ; le premier terme de Bodinco-magus, ville située près du Pô, était, d'après Pline 100, le nom ligure du Pô et signifiait « sans fond », mais le second terme est fréquent dans les noms gaulois; asia, nom du seigle chez les Taurini, qui étaient d'origine ligure, peut, avec une légère correction 101, s'expliquer par le celtique.

Le gaulois dut disparaître de bonne heure dans la Cisalpine, qui fut romanisée à la fois par la conquête et par l'envoi de colonies latines et romaines. Polybe, en 150, écrivait que les Gaulois ne possé-

98

Mœnia Gallis

Condita, lanigeri suis ostentantia pellem...

(Claudien, Épithalame d'Honorius, 182-184.)

Et quae lanigero de sue nomen habent

(Sidoine Apollinaire, Épîtres, VII, 17, 2, 20.)

vocatum... ab eo quod ibi sus medio lanea perhibetur inventa

(Isidore, Origines, XV, I, 57, éd. Lindsay, Oxford, 1911).

La celticité des inscriptions dites lépontiennes est fort douteuse. Cf. J. Loth, Revue celtique, XXV (1914), p. 370-375.

<sup>&</sup>lt;sup>97</sup> Arrien, *Tactique*, 33.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Rhys, *The Celtic inscriptions of Cisalpine Gaul*, Londres, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>100</sup> Pline, III, 122.

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> Pline, XVIII, 141 : secale Taurini sub Alpibus asiam vocant. Voir le Glossaire.

daient plus que quelques lieux au pied des Alpes <sup>102</sup>. Pour Strabon, les Celtes des deux côtés du Pô ne sont plus guère qu'un souvenir <sup>103</sup>.

Du séjour des Gaulois en Rhétie et en Vindélicie, il n'y a d'autre souvenir précis que des noms de villes transmis par Ptolémée. Il y a en Rhétie Βραγόδουρον (*Bragodouron*) et Βριγάντιον (*Brigantion* — Bregenz) et lorsque les Romains donnèrent le nom de Drusus à une ville des Alpes, ils conservèrent ou ajoutèrent à ce nom de ville un second terme gaulois en -μαγος (*magos*) : Δρουσό-μαγος (*Drousomagos*); en Vindélicie on trouve Καρρόδουνον (*Karrodounon*), et Καμβόδουνον (*Kambodounon* — Kempten). Les inscriptions latines de Rhétie et de Vindélicie offrent de nombreux noms gaulois de personnes <sup>104</sup>.

La route des Gaulois vers l'Asie Mineure est jalonnée de noms celtiques de villes : *Singidunum*, *Bononia*, *Noviodunum*, peut-être même *Durostorum*, *si* ce mot n'est pas thrace. Les noms en -βρια (-bria), qui font penser aux noms celtiques en -briga, sont thraces d'après Strabon <sup>105</sup>.

Il est probable que les mots gaulois rapportés par Pausanias appartiennent au dialecte des Celtes qui envahirent la Grèce et la Thrace. Nous connaissons ainsi μάρκα (marca) « cheval » ; τριμα-ρκισία (trimarkisia) « ensemble de trois cavaliers », ἄλκη (alkê), sorte d'élan, et des noms de chefs : Brennus, Lonorius, Lutarius cités par Tite Live, Βρέννος (Brennos), κερέθριος (Keréthrios), 'Ακιχώριος (Akikhôrios), Βόλγιος (Bolgios), par Pausanias.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Polybe, II, 35, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> Strabon, V, 1, 6.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup>Certains noms propres que l'on trouve comme noms communs dans les langues celtiques des Iles Britanniques sont conservés seulement en Rhétie et Vindélicie : *Congeistlus*, gall. *cyngnystl*, *cynystl* « gage mutuel » ; *Iantumarus*, irl. *étmar* « zélé ».

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> πόλεως βρίας καλουμένης Θρακιστί. (poleos brias kaloumenês thrakistî), Strabon, VII, 6, 1. Cf. Étienne de Byzance Βρουτοβρία (broutobria) qui applique cette explication à une ville d'Espagne.

Quant à la langue des Galates proprement dits, nous sommes un peu mieux renseignés 106. Le sorcier de Paphlagonie, qui, d'après Lucien, pouvait répondre en celtique à ceux qui lui demandaient des consultations 107, avait sans doute appris cette langue en Asie Mineure. Au IVe siècle, saint Jérôme écrivait que les Galates se servaient de la langue grecque, mais que, de plus, ils avaient un idiome qui leur appartenait en propre et qui était à peu près le même que celui que parlaient les Trévires de Gaule 108. Les Anciens nous ont d'ailleurs conservé quelques mots galates : λειούσματα (leïousmata) ου λεγούσματα (legousmata), sorte de cuirasse, ἐμβρεχτόν embrekton 109), sorte de soupe, ὖς (us) « chêne à kermès », τασκός (taskos) « pieu », κάρνον (-karnon) « trompette »; et des noms de Galates : Χιομάρα (Khiomara), Σινόριξ (Sinorix), Κάμμα (Kamma), 'Ορτιάγων (Ortiagon), Καρσίγνατος (Karsignatos), Γεζατόριξ (Gedzatorix), Αδιατόριξ (Adiatorix), Βογοδιάταρος (Bogodiataros — Brogitarus), Deiotarus. D'autres noms d'origine celtique figurent sur des monuments ou sur des monnaies d'Asie Mineure : Αλβιοριξ (Albiorix), Ατεπορειξ (Ateporeix), Αδοβογιωνα (Adobogiôna). On trouve en Galatie deux noms de villes celtiques :  $\Sigma \kappa_{ij} \gamma \delta \mu \alpha \gamma \delta \zeta$  (Skingomagos) et Eccobriga. Il faut observer que, dans quelques cas, le mot Γαλάται (Galatai) des lexicographes grecs peut désigner, au lieu des Galates d'Asie Mineure, les Gaulois de l'Europe centrale ou de la Gaule.

Les restes du vieux-celtique continental en dehors de la Gaule sont trop fragmentaires pour qu'on puisse en démêler les traits distinctifs. Ils n'apparaissent guère dans des langues modernes. Ils ne peuvent nous être que d'un faible secours pour compléter notre science du vieux-celtique de Gaule ou gaulois proprement dit.

Avant d'aborder la comparaison du gaulois avec le vieux-celtique insulaire, il convient de dresser un inventaire aussi complet que

G. Perrot (Revue celtique, I -1870-1872-, p. 179-192) croit que le gaulois d'Asie Mineure était tombé en désuétude dès le premier siècle de notre ère.
 Alexandros, 51.

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Commentaire de l'épître aux Galates (Migne, Patrologia latina, XXVI, c. 382).

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> Si ce mot n'est pas tout simplement l'adjectif verbal du verbe grec ἐμβρἐχειν (embrekhein) « tremper », employé dans un sens spécial par les Galates.

possible des restes de gaulois qui nous sont parvenus dans les textes et les inscriptions de l'Antiquité, et de relever les traces de gaulois qu'ont pu conserver les langues romanes.

### LES MOTS GAULOIS TRANSMIS PAR LES GRECS ET LES ROMAINS

César signale les différences qui séparent en Gaule, tant pour la langue que pour les coutumes et les lois, les Belges, les Aquitains et les Celtes <sup>110</sup>. La langue des Aquitains, si l'on en juge par quelques noms propres et si l'on s'en rapporte au témoignage de Strabon, les rapprochait plus des Ibères que des Gaulois <sup>111</sup>. La langue des Belges ne différait que légèrement de celle des Celtes <sup>112</sup> et de celle des Bretons <sup>113</sup>, et il ne semble pas que Commius, roi des Morins de Gaule, ait eu besoin d'un interprète pour se faire comprendre en Grande-Bretagne <sup>114</sup>. La langue des Celtes était différente de celle des Germains <sup>115</sup>. Elle n'était pas très éloignée de celle des Ligures <sup>116</sup>. César ne cite pas de gaulois et les seuls mots qu'il nous ait transmis sont ceux de quelques institutions qui n'avaient pas leur équivalent à Rome; le plus souvent, il emploie les mots latins, même quand ils ne correspondent pas exactement pour le sens aux

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> César, I, 1. Cf. Strabon, IV, 1, 1. Dans l'état actuel de nos connaissances on n'arrive point à découvrir les différences qui séparaient ces divers dialectes du gaulois et il semble que César n'ait eu d'interprètes que pour le gaulois ou le germanique (Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, 1908, p. 366).

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Strabon, IV, 1, 1; 2, 1. Cf. Dottin, Les anciens peuples de l'Europe, 1916, p. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Strabon, IV, 1, 1.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Tacite, Agricola, 11.

<sup>114</sup> César, IV, 27. Cf. sur l'usage des interprètes, I, 19, 3; V, 36, 1.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> César, I, 47, 4. Cf. Tacite, *Germanie*, 43; il ressort de ce texte que le gaulois était différent du pannonien. Suétone, *Caligula*, 47.

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Tite Live, XXI, 32, 10. Cf. l'épithète *Semigalli* appliquée aux Taurins qui sont des Ligures (Strabon, IV, 6, 6; Pline, III, 1-23) par Tite Live (XXI, 38, 5); mais le texte n'est pas sûr.

mots celtiques <sup>117</sup> et il a poussé cette tendance jusqu'à identifier les dieux gaulois à certains dieux de la mythologie gréco-romaine.

Antérieurement à César, les principaux auteurs qui aient cité des mots gaulois sont l'historien Polybe, qui a écrit l'histoire des luttes des Cisalpins contre les Romains, le poète satirique Lucilius, l'historien Cornelius Sisenna et le philosophe et géographe Poseidônios d'Apamée, qui avait voyagé en Gaule et dont les livres ont été mis à profit par Diodore et par Strabon.

Postérieurement à César, on peut signaler le grammairien Varron, l'historien Tite Live, l'agronome Columelle, le compilateur Diodore de Sicile, les géographes Strabon et Pomponius Méla, les naturalistes Pline l'Ancien et Dioscoride 118, et un Clitophon, inconnu d'ailleurs. On trouve aussi quelques mots celtiques chez Pompeius Festus (dont la date est douteuse), chez Quintilien, Suétone, Aulu-Gelle, Pausanias, qui nous renseigne sur les Celtes du Danube, Arrien et Oppien. Ammien Marcellin est particulièrement important parce qu'il nous a conservé un texte de Timagène sur les origines gauloises, mais il nous fait connaître peu de mots gaulois. Enfin, les lexicographes et grammairiens comme Servius, Consentius, Isidore de Séville, Hésychios, des compilateurs comme Laurentius Lydus nous ont conservé, à une basse époque, des mots gaulois extraits sans doute d'écrivains anciens.

Les écrivains de Gaule, comme Ausone de Bordeaux <sup>119</sup> et Fortunat évêque de Poitiers <sup>120</sup>, qui ont pu connaître directement le

<sup>&</sup>lt;sup>117</sup> Par exemple, *equites*, *senatus*, qui s'appliquent sans aucun doute à un état social très différent de celui des Romains ; *ædificia*, qui a pris un sens très précis (H. d'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, 1890, p. 90-93).

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Le traité de Dioscoride sur la matière médicale a été interpolé à diverses époques et il semble bien que les noms des simples, en plusieurs langues, parmi lesquelles la langue celtique, ont été introduits dans les manuscrits après Dioscoride.

Ausone nous a laissé quelques noms de poissons qui semblent gaulois, bien qu'on ne les trouve pas dans le celtique insulaire. Mais on sait comme les noms de cette espèce sont variables et nombreux. *D. M. Ausonii Mosella*, éd. II. de La Ville de Mirmont, 1889.

gaulois, n'y font guère d'allusions dans leurs ouvrages. Virgile le grammairien, de Toulouse, ne nous a guère laissé plus de deux mots gaulois <sup>121</sup>. Marcellus de Bordeaux, outre une douzaine de noms de plantes, nous a transmis des formules magiques qui contiennent sans doute, parmi des mots grecs, des mots latins et des mots forgés à plaisir, quelques mots gaulois, plus ou moins défigurés <sup>122</sup>. Le *Laterculus* de Polemius Silvius <sup>123</sup> contient des noms d'animaux dont quelques-uns ont subsisté dans le vocabulaire populaire roman et proviennent peut-être du celtique.

Un certain nombre d'écrivains anonymes de basse époque nous ont transmis des mots gaulois ; ce sont d'abord les scholiastes de Cicéron, d'Horace, de Virgile, de Juvénal, de Perse, et les compilateurs de glossaires latins <sup>124</sup> ; puis, les auteurs des anciennes Vies de saints qui citent parfois des expressions de la langue vulgaire de leur temps. Un manuscrit de Vienne, du IX<sup>e</sup> siècle, contient un petit vocabulaire gaulois <sup>125</sup> qui date sans doute du V<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi, IV, 1881

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Ernault, De Virgilio Marone grammatico Tolosano, 1886. Roger, L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin, 1905. Zimmer, Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenchaften zu Berlin, LI (1910), p. 1031-1119. Cf. Revue celtique, XXXII (1911), p. 130.

<sup>122</sup> bregan, gresso, derco-? Sur la langue de Marcellus de Bordeaux, voir Chabert, De latinitate Marcelli in libro de medicamentis, 1897. Geyer, Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik, VIII (1893), p. 469. La plus récente édition de Marcellus de Bordeaux est celle donnée par Max Niedermann dans le tome V du Corpus medicorum latinorum, Leipzig, 1916. Dans sa préface, Marcellus déclare avoir emprunté des recettes aux gens de la campagne et aux gens du peuple.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Publié dans les *Monumenta Germaniae historica* série in-4°, *Auctores antiquissimi*, IX, 1892, p. 511-551, par Mommsen. Voir sur le sujet qui nous occupe l'étude de A. Thomas, *Romania*, XXXV (1906), p. 161-197. Polemius Silvius vivait au V<sup>e</sup> siècle.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> On trouvera ces glossaires dans le *Corpus glossariorum latinorum*, éd. G. Goetz, Leipzig, 1888-1903. Un des mots gaulois les plus intéressants qu'on y remarque est *orge : occide*.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> Quelquefois appelé « glossaire d'Endlicher », du nom du philologue qui le découvrit dans la bibliothèque de la cour de Vienne.

Les mots relevés chez les Anciens se rapportent à divers ordres d'idées ou d'objets. Les plus nombreux, après les noms de personnes et de lieux, sont des noms de plantes <sup>126</sup>; on trouve aussi des noms d'animaux domestiques <sup>127</sup> et d'animaux sauvages <sup>128</sup>; quelques noms de parties du corps <sup>129</sup> et des adjectifs de qualités physiques <sup>130</sup>. Les mots de civilisation désignent les particularités d'habitation <sup>131</sup>, d'alimentation <sup>132</sup>, de toilette <sup>133</sup>, caractéristiques en Gaule; des outils <sup>134</sup> et des ustensiles <sup>135</sup>; des véhicules variés <sup>136</sup>, des barques <sup>137</sup>; des mesures de longueur et de surface <sup>138</sup>; des armes ou des usages de guerre <sup>139</sup>; des terrains et des engrais <sup>140</sup>; des instru-

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> albolon, amellus, anepsa, arinca, asia, baccar, baditis, beliucandas, berula, betilolen, bettonica, bilinuntia blutthagio bolusseron, bricumum, calliomarcus, calocatanos, candosoccus, cercer, coccum, corna, ducone, emarcus, exacum, gelasonen, gigarus, gilarus, glastum, halus, iumbarum, laginon, laurio, limeum, meriseimorion, odocos, oualidia, pempedula, peperacium, ponem, ratis, rodarum, samolus, sasia, scobien, scubulum, subites, tarbelodathion, tauruc, theximon, thona, ura, vela, vernetus, vigentiana, vigneta, aballo, atinia, belulla, hys, iupicelluson, larix, marcus, padi, renne, rumpotinus, scobien, verna.

<sup>&</sup>lt;sup>127</sup> agassaios, caballus, cattus, ceva, marca, mannus, paraveredus, vertragus.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> abranas, alce, heber, rufius; alauda, lugos; alausa, darsus, clopias, esox, tinca.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> becco, drungos, gamba, gulbia, treide.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> galba, varron.

caio, capanna, lautro.

brace, cervesia, corma, omasum, taxea, tuceta.

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> bardocucullus, braca, bulga, caracalla, cucullus, gunna, laena, linna, maniaces, sagus, sapo, viriolae.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> gabalus, passernices, plaumorati, taratrum, tarinca, tascos, vidubium.

bascauda, tunna.

benna, carpentum, carrus, cisium, colisatum, covinnus, essedum, petorritum, pilentum, ploxenum, reda.

<sup>137</sup> cumba, nausum, picatus, pontones.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> arepennis, candetum, leuga.

<sup>&</sup>lt;sup>139</sup> cateia, gaesa, lancea, materis, sparus; petrinos, xynema, tolutegon; caetra, cartamera, cyrtias, crupellarii; caterva, drungos, trimarcisia.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> agaunum, ambe, anam, balma, berula, mercasius, nanto, olca, onno; acaunumarga, glissomarga.

ments de musique <sup>141</sup> ; quelques classes sociales : magistrats, serviteurs, prêtres <sup>142</sup>. Nous ne connaissons que deux verbes <sup>143</sup>.

L'origine de ces mots n'est pas également certaine : indépendamment des erreurs d'attribution 144 et des transcriptions inexactes 145 150 environ sont expressément donnés comme gaulois par les auteurs anciens; environ 40 sont vraisemblablement donnés comme gaulois; on a de bonnes raisons pour assigner une origine gauloise à une vingtaine d'autres mots. Il ne faut pas s'étonner si on n'a pu trouver à tous ces mots des équivalents dans les langues celtiques encore vivantes des Iles Britanniques, car le vieux-celtique des Iles était vraisemblablement différent de celui du continent ; il peut parfois avoir perdu d'anciens mots que le gaulois a conservés; dans d'autres cas, il est sans doute plus archaïque que le gaulois. Le celtique de Gaule devait contenir d'assez nombreux éléments appartenant aux langues qui l'avaient précédé sur notre sol. En fait, on explique par les langues celtiques des Iles Britanniques près de la moitié des mots gaulois qui nous sont parvenus par l'intermédiaire des auteurs de l'Antiquité.

Ces mots ne peuvent suffire à caractériser la langue gauloise ; ils sont affublés de terminaisons latines ou grecques ; nous n'en connaissons ni la déclinaison, ni la conjugaison, à l'exception de quelques désinences casuelles de noms propres, comme -as à l'accusatif pluriel 146 consonantique : Biturigas, Carnutas 147, Allobrogas, Curiosolitas, Lingonas 148, Tricassas 149, Pictonas, Senonas,

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> carnon, chrotta.

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> vergobretus, ambactus, casnar; bardus, druidae, euhages, gutuater.

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> cambiare, tannare.

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup> Chez Dioscoride, par exemple, Γάλλοι (*Galloi*) « les Gaulois » *et* ἄλλοι (*alloi*) « d'autres » peuvent être mis l'un pour l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Voir les variantes de *druidae* chez Ammien Marcellin et Aurelius Victor. Dans le Glossaire de Vienne, *alla* semble une faute pour *allo*.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> C'est sans doute à l'influence de cet accusatif qu'est dû le passage à la déclinaison latine en -*a* de noms celtiques de la déclinaison consonantique, comme *druides* devenu *druidae* déjà chez Cicéron (*De la divination*, I, 41, 90).

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Florus, III, 10, 20.

<sup>&</sup>lt;sup>148</sup> César, I, 14; 26; II, 34; III, 7; 63; VII, 64. Tacite, *Histoires*, IV, 73.

Atrebatas 150, que l'on trouve dans les textes classiques. Les désinences -as au nominatif pluriel de la déclinaison en -â, -u au datif singulier, -us à l'accusatif pluriel de la déclinaison en -o, -is à l'accusatif pluriel de la déclinaison en -i, à l'époque mérovingienne, ont peutêtre été influencées par le celtique 151. Mais les thèmes nominaux sont souvent incertains ; les manuscrits de César donnent Caletes et Caletos, Santonos et Santonum, Turones et Turonos, Veliocasses et Veliocassos ; César dit Carnutes, et Pline Carnuti ; on a Eburovices chez César, Έρουρουικοί (Ebourouikoi) chez Ptolémée ; Lemovices chez César, Λιμουικοί (Limouikoi) chez Ptolémée ; Cavarae chez Varron, Cavarum chez Méla, Καυάροι (Kauaroi) chez Ptolémée 152.

En dehors d'une petite phrase, conservée par Servius et qui semble corrompue 153, nous n'avons que des mots isolés. Ils sont précieux pour l'étude du vocabulaire gaulois, quand nous ne devons pas douter de leur authenticité. Or plusieurs d'entre eux sont suspects : baccar, nom gaulois de l'asaret, semble être le grec βάκκαρις (bakkaris) ; haematites « héliotrope » est identique à αίματιτης (haimatitês) nom d'une pierre ; ura « satyrion » est le grec οὔρα (oura) « queue » ; vigentiana « millefeuille » est sans doute latin ; ἄλβολον (albolon) « galéopsis » est le latin albulus ; laurio « pervenche », un dérivé de laurus ; σεμνόθεοι (semnotheoi), traduction du nom des druides chez Diogène Laërce, est un composé grec ; σαρουίδαι, (saronidai), σαρωνίδαι (sarônidai), variantes de δρουίδαι (drouidai) chez Diodore se rattachent à σαρωνίς (sarônis) « vieux chêne pourri », comme

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Ammien Marcellin, XVI, 2, 7.

<sup>&</sup>lt;sup>150</sup> Orose, VI, 11; VII, 29; 32.

<sup>&</sup>lt;sup>151</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, I (1871), p. 320-331. Ebel, *ibid.*, II (1874), p. 403.

<sup>&</sup>lt;sup>152</sup> Il y a une tendance indo-européenne à mélanger les thèmes en -0 et les thèmes en -i. Vendryès, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIII (1905-1906), p. 395.

<sup>&</sup>lt;sup>153</sup> Caius Julius Caesar, cum dimicaret in Gallia et ab hoste raptus equo ejus portaretur armatus, occurrit quidam ex hostibus, qui eum nosset, et insultans ait : *cecos ac cesar* (var. *caesar caesar*) quod Gallorum lingua dimitte significat: et ita factum est ut dimitteretur Hoc autem ipse Caesar in ephemeride sua dicit, ubi propriam commemorat felicitatem. Servius, *ad Aen.* XI, 743.

δρουίδαι (drouidai) a été rattaché à δρῦς (drus); tripetiae « trépieds » chez Sulpice Sévère est du latin vulgaire; κοράκιον (korakion) nom de plante chez le Pseudo-Aristote, est un mot grec dérivé de κόραξ (koraks).

Mais il faut procéder avec prudence à cette sorte d'épuration du vocabulaire gaulois ; il peut y avoir des coïncidences de forme entre des mots appartenant à des langues différentes ; de plus, le gaulois et le latin n'étaient pas des langues très éloignées l'une de l'autre. On a supposé longtemps que le rédacteur du Glossaire de Vienne y avait à tort introduit le mot hébraïque dan, jusqu'au jour où l'on découvrit ce mot dan sur une monnaie gauloise. Cet exemple devrait rendre les critiques plus circonspects. Outre les noms communs dont nous venons de parler, les auteurs de l'Antiquité nous ont transmis un grand nombre de noms propres. Les noms de lieux et de peuples nous sont donnés surtout par César, Strabon, Diodore, Pline, Tacite, Ptolémée, l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger; les noms de personnes, par César, Tite Live, Tacite, Florus, Silius Italicus, etc. Tous ces noms ont pris des terminaisons latines ou grecques.

Au contraire de l'usage suivi sur les inscriptions gauloises (où la dénomination est double et se compose d'un nom et d'un surnom), et sur les inscriptions latines (où elle est triple et se compose d'un prénom, d'un gentilice et d'un surnom), les noms des anciens Gaulois, tels que nous les ont transmis les écrivains grecs et latins, sont uniques. La plupart sont des composés à deux termes : Cingeto-rix, Vercingeto-rix, Dubno-rix, Boduo-gnatus, Congonneto-dumnus, Viridomarus, Camulo-genus, Vercondari-dubnus ; mais quelques-uns pourtant sont de simples dérivés : Gobannitio, Diviciacus, Celtillus.

Les inscriptions latines <sup>154</sup> ne fournissent guère, à part quelques noms de nombre <sup>155</sup> et un nom de prêtrise <sup>156</sup>, que de très nombreux

<sup>&</sup>lt;sup>154</sup>Sur les inscriptions latines de la Gaule, voir Pirson, La langue des inscriptions latines de la Gaule, Bruxelles, 1901 (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège). Sur le latin de la Gaule, voir Geyer, Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik, II (1885), p. 25-47.

noms propres gaulois. Les noms de lieux y présentent les mêmes difficultés que ceux que les textes des écrivains nous ont conservés ; ils peuvent être antérieurs à l'occupation de la Gaule par les Celtes et appartenir à d'autres langues que le celtique. Quant aux noms de personnes, l'origine en est plus douteuse dans les inscriptions que dans les textes des historiens, où la nationalité est clairement indiquée. Le plus souvent, ces noms ne sont accompagnés que de la mention de la filiation. Quelques-uns, pourtant, se sont conformés aux usages de l'onomastique latine et se composent d'un prénom, d'un gentilice et d'un surnom : *Q. Solimarius Bitus.* Chez les Gaulois romanisés, dans les premiers temps de l'occupation romaine, le surnom est le plus souvent d'origine celtique : *C. Valerius Donnotaurus.* 

La déclinaison y offre à peu près les mêmes traits caractéristiques que dans les manuscrits :

L'accusatif pluriel en -as: Ceutronas, Lingonas;

le datif singulier en -u : Deo Brixantu propitiu 157;

le nominatif singulier en -u : Cotu (cf. dat. Cotuni), Saciru (Saciro), Caixu (cf. dat. Caixuni);

le datif singulier en -uni : Magetiuni, Samicantuni ;

le datif pluriel en -abus : Matrabus.

On trouve peut-être même un exemple de la modification que subit la voyelle des thèmes en -u dans la déclinaison :

Lugoves, Lugovibus 158 comparé à Lugu- (Lugu-dunum).

La phonétique offre u pour  $\hat{o}$ : Capitu (Capito), Frontu (Fronto), Scipiu (Scipio). Il ne faut point s'étonner que les inscriptions latines de Gaule ne nous révèlent presque aucune caractéristique des patois gaulois ou gallo-romains. De nos jours, ce n'est ni dans les affiches

<sup>&</sup>lt;sup>155</sup> tricontis « trente », petrudecameto « quatorzième ». C. I. L., XIII, 2494. J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1909, p. 22-28.

<sup>&</sup>lt;sup>156</sup> gutuater. C. I. L., XIII, 2583; 1577. Revue épigraphique, 1900, n° S 1367, 1368, p. 132-134. On peut citer aussi un nom de fonction: platiodanni (C. I. L., XIII, 6776), dannum (C. I. L., XIII, 4228).

<sup>&</sup>lt;sup>157</sup> A Moulins-Engilbert, Nièvre. C. 1. L., XIII, 2812.

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> H. Gaidoz, Revue celtique, VI (1883-1885); p. 488. A. Martinez-Salazar, Boletin de la real Academia de historia, LVI, v, 1910, p. 349.

et les documents officiels, ni dans les inscriptions funéraires, que l'on peut étudier les parlers populaires <sup>159</sup>. Le français a gardé sans doute quelques survivances de l'usage gallo-romain, par exemple, l'emploi de *apud* dans le sens de « avec » <sup>160</sup>, et de *quare* dans le sens de « car », sous l'influence sémantique du gaulois.

# LES MOTS DES INSCRIPTIONS GAULOISES

A défaut de phrases gauloises transmises par les Anciens, nous avons, dans quelques inscriptions, des textes assez étendus qui nous fournissent, bien que la traduction en soit difficile, des renseignements sur la déclinaison et sur la conjugaison. Quelques-unes sont partiellement en latin <sup>161</sup>; une contient une phrase grecque <sup>162</sup>. La lecture de plusieurs est douteuse.

La plupart sont des inscriptions votives qui emploient sans doute des formules analogues à celles des inscriptions latines. Elles doivent comprendre le nom du donateur, le nom de la personne divine ou humaine à qui est fait le don, sans doute aussi un verbe, et l'indication, au moyen d'un nom ou d'un pronom, de l'objet offert, avec parfois une détermination adverbiale ou circonstancielle.

D'après l'alphabet, on les partage en deux groupes : les inscriptions en caractères grecs et les inscriptions en caractères latins.

Les inscriptions votives ou dédicatoires en caractères grecs, qui sont jusqu'ici presque exclusivement spéciales à la Narbonnaise, comprennent deux types d'inscriptions : un premier type, caractéri-

1

 $<sup>^{\</sup>rm 159}$  On trouve quelques termes locaux dans les affiches de ventes.

<sup>&</sup>lt;sup>160</sup> En vieux français *od*, conservé sous la forme *o* dans les dialectes de l'Ouest.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> Les inscriptions n° 41, 43, 45, 49, 50.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> 'Aνἐουνος ἑπόει (*Aneounos epoei*). C'est la formule ordinaire des sculpteurs grecs ; il est vraisemblable qu'elle a été introduite dans l'inscription par une sorte de pédantisme, et on n'en peut conclure que le grec fût une des langues parlées ou écrites à Bourges (inscription n° 45).

sé par dede (δεδε) et par bratude (βρατουδε) ; un second type caractérisé par eiôru (ειωρου) et carnitu (καρνιτου).

On n'a jamais dénié le caractère celtique au second type d'inscriptions; outre les mots σοσιν (sosin) et ειωρου (eiôrou) qui, sous la forme sosin et ieuru, figurent dans les inscriptions en caractères latins, on y trouve encore le mot καρνιτου (carnitu) qui lui est commun avec une inscription de la Gaule Cisalpine en caractères étrusques.

Quant au premier type d'inscriptions, on a, à plusieurs reprises, tenté de démontrer qu'il appartenait à un dialecte italique.

Dès 1876, H. d'Arbois de Jubainville écrivait que, dans l'inscription de Nîmes, les trois mots δεδε ματρεβο ναμαυσικαβο (dede matrebo namausicabo) sont latins 163. Dede serait une forme vulgaire de dedit; matrebo et Namausicabo offriraient une variante de la désinence -bus, -bos. La suppression de s final était, au temps de Cicéron, un usage un peu rustique, après avoir été plus anciennement un signe de bonne éducation, et Cicéron donne comme exemple le datif pluriel omnibu pour omnibus 164. En 1890, H. d'Arbois de Jubainville exprimait l'idée que βρατουδε (bratoude) pouvait être une expression d'origine italienne 165. Tel était aussi l'avis de M. Bréal qui en 1897 écrivait à Alexandre Bertrand : « La ressemblance » entre ces inscriptions gauloises et les inscriptions italiques est si grande, qu'un doute sérieux peut nous venir et qu'on peut se demander si l'on n'a pas affaire à quelque frère de l'osque et de l'ombrien, si l'on n'a pas ici le représentant le plus septentrional des dialectes itali-

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Revue des sociétés savantes, série VI, IV (1876), p. 266-270. On trouve dede en latin (C. I. L., I, 62, 169, 180) et en ombrien (B. von Planta, Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte, II, p. 555, cf. p. 328).

<sup>164</sup> Cicéron, Orator, 48, 161.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Revue celtique, XI (1890), p. 249-252. La question est résumée par H. d'Arbois de Jubainville, *ibid.*, XVIII (1897), p. 318-324, et *Eléments de la grammaire celtique*, 1903, p. 173-177. Voir aussi Vacher de Lapouge, *Bulletin historique et philologique*, 1898, p. 328-349, qui a donné au dialecte de ces inscriptions le nom de namausique.

ques <sup>166</sup>. J. Rhys est d'accord avec H. d'Arbois de Jubainville pour refuser au celtique les inscriptions gauloises contenant δεδε (dede) et βρατουδε (bratoude), mais il les attribue à une langue encore mal définie qui aurait été en usage sur l'ancien domaine ligure et à laquelle il a donné le nom de celtican <sup>167</sup>. Pourtant, il est difficile de séparer les inscriptions du second type (ειωρου — eiôrou) de celles du premier (δεδε βρατουδε — dede bratoude). On ne s'expliquerait guère que des inscriptions italiques fussent écrites en caractères grecs <sup>168</sup>. Enfin, nous ne connaissons pas dans le détail la parenté du gaulois avec l'italique. Pour toutes ces raisons on peut, au moins provisoirement, ne pas séparer ces inscriptions des autres inscriptions gauloises.

Les inscriptions votives en caractères latins se répartissent entre un premier type, dont l'élément caractéristique est *ieuru* <sup>169</sup>, variante du ειωρου (eiôrou) des inscriptions grecques ; un second type, dont on n'a qu'un exemple et qui est caractérisé par *iorebe* <sup>170</sup> ; enfin, un troisième type représenté par une inscription contenant *legasit*.

Il importe de déterminer quels sont, dans ces inscriptions, les verbes, en nous guidant sur les inscriptions gallo-romaines analogues.

Il est très vraisemblable que *legasit* soit un verbe à la troisième personne du singulier, comme le latin *legavit*; *dede* a été rapproché du latin *dedit*; mais que sont *ieuru* (ειωρου — *eiôrou*) et *iorebe*? A la rigueur *ieuru* (ειωρου — *eiôrou*) pourrait être un verbe à la première personne du singulier, mais l'emploi de la première personne du singulier dans les inscriptions votives n'est guère fréquent <sup>171</sup>. Quant

<sup>167</sup> Rhys, The Celtic inscriptions of France and Italy, Londres, 1906, p. 78-81.

<sup>&</sup>lt;sup>166</sup> Revue archéologique, XXXI (1897), p. 104-108.

<sup>&</sup>lt;sup>168</sup> Jullian, Histoire de la Gaule, II, p. 371, n. 6.

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> On a, dans une inscription de potier, **CINTWERV** qui contient peut-être une variante de *ieuru*.

<sup>&</sup>lt;sup>170</sup> Dans l'hypothèse où l'on lit *Leucullosu iorebe* et non *Leucullo suiorebe*. Voir ciaprès, inscription n° 48.

<sup>171</sup> Voir toutefois les exemples cités par H. d'Arbois de Jubainville, Éléments de la grammaire celtique, p. 123. D'autre part, si ieuru est le verbe qui exprime la dé-

à *iorebe*, il pourrait être comparé à un parfait latin en -*vit*; il aurait perdu le *t* comme *dede* <sup>172</sup>. Mais on peut songer aussi à expliquer ces deux mots par un datif singulier *ieuru* (ειωρου — *eiôrou*), et un datif pluriel *iorebe*. Il est vraisemblable que l'inscription d'Alise contient un second verbe qui serait *dugüontiio* ou *dugeonteo*.

Quant à βρατουδε (bratoude), caractéristique de tout un groupe d'inscriptions, il est placé à la fin de la phrase et doit correspondre à une des formules finales des inscriptions latines. En se fondant sur le sens du mot celtique qui lui est identique, irl. bráth « jugement », on a d'abord pensé à une formule assez rare en latin : ex imperio 173, ou une autre formule synonyme : ex jussu 174; on pourrait aussi songer à ex testamento 175. Puis, comme il s'agit vraisemblablement non d'actes publics, mais d'ex-votos privés, on s'est adressé, pour rendre compte de βρατουδε (bratoude), à la formule courante : volum solvit libens merito, abrégée d'ordinaire en V. S. L. M.; βρατουδε (bratoude) doit donc répondre soit à libens 176, soit à merito 177. Le sens de l'irlandais bráth se rapprochant plutôt de merito, c'est sans doute le sens de « à juste titre » qu'il faut donner à βρατουδε (bratoude) 178.

dicace, comment expliquer que dans l'inscription de Sazeirat on ait, outre *ieuru*, la formule dédicatoire V. S. L. M. ?

<sup>&</sup>lt;sup>172</sup> Cette hypothèse est peu vraisemblable, car la forme *legasit* montre que le t ne tombe pas à la troisième personne du singulier, et δεδε (dede) peut s'expliquer comme un ancien parfait indo-européen sans autre désinence que e; cf. a. s. *dyde* « il a fait ».

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> Wh. Stokes, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 125.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Souvent abrégé en EX IV, EX IVS, EX IVSS.

<sup>&</sup>lt;sup>175</sup> Voir Cagnat, Cours d'épigraphie latine, 4<sup>e</sup> éd., 1914, p. 428.

<sup>&</sup>lt;sup>176</sup> Rhys, *The Cellic inscriptions of Gaul, additions and corrections*, Londres, 1911, p. 26.

<sup>&</sup>lt;sup>177</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Éléments de la grammaire celtique, p. 176.

On trouve dans quelques inscriptions osques un mot de même racine dont on a les formes *brateis* gén., βρατωμ (*bratom*) acc., en pélignien *bratom*; Zwetaieff, *Inscriptiones Italiae mediae*, n° 9, 33. *Sylloge inscriptionum oscarum*, n° 143. R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, II, p. 678, 716.

Les noms des donateurs et de leurs fonctions nous offrent des exemples de nominatifs singuliers :

```
en -os: Andecamulos, Licnos, Σεγομαρος (Segomaros), Κασσιταλος (Kassitalos), Iccavos, Doiros, Ουηβρουμαρος (Ouêbroumaros), Καρταρος (Kartaros), Bratronos;
```

```
en -ios : Apronios ;
en -is : ναμαυσατις (namausatis) ;
en -us : τοουτιους (tooutious) ;
en -d : epad ;
en -u : Frontu ;
en -a : Buscilla.
et des exemples de nominatifs pluriels :
en -i : Senani ;
en -es : Eurises.
```

Ces noms sont souvent accompagnés d'une détermination :

1° d'un nom de père au génitif : *Dannotali* [fils] de Dannotalos, *Segomari* [fils] de Segomaros.

2° d'un patronymique en -cnos: Ουερσικνος (Ouersiknos), Oppianicnos, Toutissicnos, Αδρεσσικνος (Adressiknos), Nantonicn(os); cf. Tanotaliknoi [fils de] Danotalos, Trutiknos [fils de] Drutos transcrit Druti f[ilius] dans le texte latin de l'inscription bilingue <sup>179</sup>;

3° d'un surnom patronymique, local, ou hypocoristique

```
en -eos : Ουιλλονεος (Ouilloneos)
en -ios : Tarbelsonios ;
en -tos : Contextos ;
en -acos : Ιλλανουιακος (Illanouiakos).
```

Les noms des personnes ou des divinités auxquelles sont adressées les offrandes nous donnent des exemples de datif :

Datif singulier.

<sup>&</sup>lt;sup>179</sup> Voir ci-après, inscriptions n° 17 bis, 33.

```
En -u: Alisanu, Magalu, Ταρανοου (Taravoou), ieuru (?), ρασελου (raselou), Anvalonnacu, Elvontiu; en -i: Βηλησαμι (Bêlêsami — cf. Belisama) (thème en -i); Brigindoni (thème en -n); Αδγεννοριγι (Adgennorigi) (thème en -g); en -ui: Βαλαυδουι Μακκαριουι (Balaudoui Makkarioui), Λαμι εινουι (Lami eïnoui), Αδγενουι (Adgenoui); en -e: Ucuete; en -ai: Εσκεγγαι Βλανδοουικουνιαι (Eskengaï Blandoouikouniai), Αιουνιαι (Aiouniai); en -o: Dvorico, Esomaro.
```

# Datif pluriel.

```
En -bo: ματρεβο ναμασικαβο (Matrebo namausikabo), ματαιαβο (? — mataiabo), Ανδοονναβο (Andoounnabo); en -be: suiorebe ou iorebe (?); en -bi: gobedbi (?).
```

Le nom de l'objet consacré ou donné devait être à l'accusatif :

# Accusatif singulier.

```
En -on: canecosedlon, cantalon, νεμητον (nemêton), celicnon (thèmes en -o); en -om: brivatiom; en -o: sosio; en -in: ratin, sosin (thèmes en -i). Cf. Ucuetin, nom de dieu; en -an: ματικαν (? — matikan); en -em: καντεμ (? — kantem).

Il est probable que sosio (accusatif neutre), sosin (accusatif masculin ou féminin) sont des cas d'un pronom.
```

# Accusatif pluriel neutre (?)

En -a: KOVTEVO (kantena).

Enfin, quelques inscriptions contiennent des compléments circonstanciels à l'ablatif. Le plus remarquable est *bratude* qui semble être l'ablatif d'un thème en -u suivi de la postposition de <sup>180</sup>. Mais on a aussi un datif ou un ablatif (locatif) en -a ou -e précédé de la préposition in : in Alisia, in Alixie.

Les inscriptions funéraires, qui sont moins nombreuses, ne nous fournissent guère que des noms propres au nominatif <sup>181</sup>, quelquefois suivis d'une détermination : Ουριττακος Πλουσκονιος (Ouritta-kos Plouskonios), Βινναμος Λιτομαρεος (Binnamos Litoumareos), Κογγεννολιτανος (Kongennolitanos), Καρθιλανιος (Karthilanios), Ελουισσα Μαγουρειγιαουα (Elouissa Magoureïgiaoua), Μισσουκος Σιλουκνος (Missoukos Silouknos), Κατουαλος (Katoualos), Εσκιγγορειξ Κονδιλλεος (Eskingoreïx Kondilleos), Καβιρος Ουινδιακος (Kabiros Ouindiakos).

Outre ces inscriptions votives et funéraires, qui sont les plus intéressantes, nous avons conservé sur des poteries et sur un des boucliers de l'Arc d'Orange un groupe d'inscriptions <sup>182</sup> qui contiennent, à côté d'un nom propre, un mot singulier qui apparaît une fois sous la forme complète *auotis*, mais, le plus souvent, sous les formes

<sup>&</sup>lt;sup>180</sup> On trouve en latin quibus de (Cicéron, Invent. II, 48, 141) provinciis de (Tite Live, XLI, 23, 13). Des postpositions analogues sont fréquentes dans les dialectes italiques : -en (lat. in) en osque et ombrien, -com, -kum (lat. -cum), -per (lat. pro), -ars (lat. -ad), en ombrien. B. von Planta, Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte, II, p. 440. Wh. Stokes compare le vieil-irlandais ci-de « de quo » Sg. 3 à 9 (Archiv für celtische Lexikographie, I -1900-, p. 108). On peut songer aussi à expliquer δε (-de) par le latin -de (in-de), en grec -θε (-the), -θεν (-then), ou par l'ablatif zend en -dha. R. Thurneysen, Miscellanea linguistica in onore di Graziadio Ascoli, Turin, 1901, p. 38.

<sup>&</sup>lt;sup>181</sup> Dans les inscriptions chrétiennes de Grande-Bretagne, les noms sont au génitif. Il est possible que quelques-unes des inscriptions gauloises qui offrent des noms au datif soient des inscriptions funéraires.

<sup>&</sup>lt;sup>182</sup> Héron de Villefosse, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XV (1887), p. 251-255. Revue archéologique, XI (1888), p. 155-159.

abrégées *auoti*, *auot*, *auuot*, *auo*, *au*<sup>183</sup>. On a donné de ce mot les explications les plus diverses. Ce serait soit simplement le latin *a vo-tis* <sup>184</sup>, soit un nom celtique signifiant « fabricant » <sup>185</sup>. Depuis la découverte de la forme *auotis*, on a renoncé à y voir un verbe <sup>186</sup>. Ces inscriptions contiennent d'intéressants noms propres : *Rextugenos*, *Sullias*, *Sacrillos Carati*, *Aucirix*, *Buccos*.

Les monnaies gauloises <sup>187</sup> portent le plus souvent des noms d'hommes, rarement accompagnés de qualificatifs, ce qui rend les attributions difficiles ; il s'agit, sans doute, tantôt de chefs, tantôt de magistrats monétaires. C'est, en particulier, le cas des monnaies où sont réunis deux noms, d'hommes. Comme noms communs, on ne peut guère citer que *vlatos* (?), *vercobreto*, *arcantodan*. Les noms de lieux sont rares : *Ratumacos*. On trouve quelques noms de peuples : *Eburovicom*, *Aulircus*, *Eduis*, Λογγοσταλητων (*Longostaleton*), *Medioma(trici*), Σαμναγητ(ων) (*Samnagêt(ôn*), *Veliocaθi*, *Volcae Arec(omici*) ; et quelques adjectifs ethniques : Βηταρρατις (*Bêtarratis*), *Namasat(is*), *Remos*, *Santonos*, *Segusiaus*, *Turonos*. Les désinences ne peuvent être utilisées qu'avec prudence pour l'étude de la déclinaison gauloise, car les mots sont souvent écrits en abrégé faute de place ; ils sont, pour la

\_

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Ce genre d'abréviations est fréquent dans le calendrier de Coligny.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> D'après R. Thurneysen. Mais la formule latine est *ex voto* et non *a votis*, qui est d'ailleurs invraisemblable sur des poteries.

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Centenaire de la Société des Antiquaires de France, Recueil de mémoires, 1904, p. 15.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> M. C. Jullian (*Histoire de la Gaule*, II, 1908, p. 373, n. 1) objecte l'inscription qui porte *Sacrillos avot formam*. Mais *formam* y est en abrégé : *form*. M. Héron de Villefosse (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1887, p. 324-325) a rapproché *Rutenus av* (*C. I. L.*, XIII, 10010, 1670 b 1) de *Ruten(us) fecit (ibid.*, 1670 b 2), ce qui semble assurer le sens soit de « a fait », soit de « fabricant », sur des poteries. Mais comment expliquer la mention analogue : *Boudillus avot*, sur un des boucliers gaulois de l'arc de triomphe d'Orange ? Voir aussi Rhys, *Additions*, p. 38-40.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> A. de Barthélemy, Revue celtique, I (1871), p. 291-298; IX (1888), p. 26-35. Muret et Chabouillet, Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale, 1889, p. 317 et suiv. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, 1905.

plupart, au nominatif; ils nous fournissent, en tout cas, des exemples des différents thèmes:

en -o-: Aremagios, Artos, Atepilos, Belinos, Cassisuratos, Cisiambos,

```
Contoulos, Diasulos, Durnacos, Giamilos, Litavicos, Λουκοτικνος (Loukotiknos), Viros;
en -io-: Airemagios, Βωκιος (Bôkios), Tasgetios, Lucotios, Luxterios;
en -a-: Motuidiaca, Ateula, Verga;
en -ia-: Vindia;
en -i: Lixoviatis, Βηταρρατις (Bêtarratis), Agedomapatis;
en -n-: Caledu (cf. Caledones), Criciru (Cricironi);
en -g-: Celecorix, Cosecalitix, Inecriturix, Magurix, Togirix, Vercingeto-
```

en -d-: Cicedubri epad.

rixs:

Des inscriptions populaires sur des pesons de fuseaux, récemment interprétées, semblent contenir des mots et même des phrases gauloises. La plus curieuse offrirait deux exemples de verbes à l'impératif <sup>188</sup>.

Parmi les tablettes magiques, l'une, la tablette de Poitiers <sup>189</sup>, semble un mélange de grec et de latin où le gaulois n'apparaît pas clairement; l'autre, la tablette de Rom <sup>190</sup>, semble entièrement gauloise; elle comprend les mots *sosio* et *cialli* que l'on trouve dans d'autres inscriptions gauloises; on y a découvert des désinences d'apparence verbale: -mo, -issie, -ont; peut-être aussi le nom de la déesse *Divona* écrit *Dibona*.

Quant à la tablette d'Eyguières <sup>191</sup>, écrite dans un alphabet intermédiaire entre l'alphabet grec et l'alphabet étrusque, on n'y aperçoit, comme mot à tournure celtique, que σμερτειοτο (*smerteioto*).

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> Voir ci-après, n° 59.

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Voir ci-après, n° 60.

<sup>&</sup>lt;sup>190</sup> Voir ci-après, n° 52.

Jullian, Revue des études anciennes, II (1900), p. 47-55. Bulletin archéologique, 1899, p. CXII, CXXIII. Audollent, Defixionum tabellae, 1904, p. 172-173.

Enfin, les tablettes d'Amélie-les-Bains <sup>192</sup>, en dehors de quelques mots latins, ne présentent rien que l'on puisse encore identifier à une langue connue.

La plus importante des inscriptions gauloises, malgré son obscurité et bien que l'intérêt en soit un peu spécial, est sans contredit le calendrier de Coligny <sup>193</sup>. Ce calendrier comprenait cinq années de douze mois chacune, plus deux mois complémentaires, placés l'un au commencement du calendrier, l'autre entre le sixième et le septième mois de la troisième année; ces deux mois complémentaires occupent chacun sur la table de bronze un espace double de l'espace occupé par un mois ordinaire. Chaque mois est divisé en deux parties. La première partie, qui est précédée du nom du mois, comprend toujours 15 jours; la seconde partie, précédée uniformément du mot *Atenoux*, comprend 14 ou 15 jours, selon que le mois a 29 ou 30 jours; cette seconde partie est numérotée à part comme un tout distinct. Il y a sept mois de 30 jours et cinq mois de 29 jours.

Les mois complémentaires, destinés à rétablir l'accord entre l'année lunaire de 354 jours et l'année solaire de 365 jours 1/4, présentent tous deux 30 jours. Ces 30 jours portaient chacun le nom d'un des trente mois qui suivaient et la liste des mois était contenue deux fois et demie dans les trente jours du mois complémentaire <sup>194</sup>, c'est-à-dire partagée en trois séries, deux de 12 jours et une de 6 jours. Il est curieux qu'en Bretagne les 12 jours supplémentaires (gourdeziou), que la tradition la plus ancienne place du 25 décembre au 6 janvier, passent pour dénoter la qualité des douze mois de l'année <sup>195</sup>. Les jours 1, 7, 8, 9 de chaque mois sont souvent indiqués dans le calendrier de Coligny par le nom du mois suivant.

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> C. I. L., XII, 5367. Héron de Villefosse, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1895, p. 122. Audollent, Defixionum tabellae, p. 173-175.

<sup>&</sup>lt;sup>193</sup> J. Loth, Revue celtique, XXV (1904), p. 113-142. Voir la bibliographie ciaprès, inscription n° 53. Un fragment d'un autre calendrier gaulois a été trouvé au lac d'Antre. Voir ci-dessous, inscr. 54.

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> Seymour de Ricci, Revue celtique, XXIV (1903), p. 313-316.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> J. Loth, Revue celtique, XXIV (1903), p. 310-312.

La plupart des mots de ce calendrier sont en abrégé; les abréviations du même mot sont multiples, en sorte qu'on en peut dresser la série croissante ou décroissante. Ces mots sont sans doute au nominatif; mais il est difficile d'en déterminer le cas, tant qu'on n'est pas sûr que le mot soit écrit en entier. Il y a au moins trois génitifs: Equi à côté du nominatif Equos; Cantli à côté de Cantlos, Riuri à côté de Riuros.

A la fin du premier mois complémentaire et au commencement du second, on trouve une phrase, complète dans le premier, incomplète dans le second. Dans la première, il y a sans doute un verbe à la troisième personne du singulier : *cariedit* ou *riedit*.

Rhys réunit dans un même groupe linguistique l'inscription de Coligny, l'inscription de Rom, l'inscription de Séraucourt, l'inscription de Vieil-Évreux, les formules de Marcellus de Bordeaux <sup>196</sup>.

#### LES ALPHABETS DES INSCRIPTIONS GAULOISES

César nous apprend que, lorsque les Romains, en 58 avant notre ère, pénétrèrent dans le camp des Helvètes, ils y trouvèrent des tables en lettres grecques, où étaient relevés les noms de tous les émigrés, le nombre des hommes en état de porter les armes, et, séparément, celui des vieillards, des enfants et des femmes <sup>197</sup>. Les druides gaulois, dans les comptes publics et privés, se servaient de let-

<sup>&</sup>lt;sup>196</sup> Celtae and Galli, p. 55. Dès 1896, M. Seymour de Ricci attribuait au ligure l'inscription de Coligny, en se fondant sur divers caractères linguistiques, dont le plus important est l'emploi simultané du q et du p (Revue celtique, XIX, 1898, p. 217). M. Nicholson l'attribuait en 1898 à une langue indo-européenne intermédiaire entre le latin et le celtique et qu'il nomme Sequanian (Sequanian, Londres, 1898). J. Rhys (The Celtic inscriptions, p. 81) lui donne le nom de Celtican. Sur ces fragiles hypothèses, voir J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1909, p. 16.

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> César, I, 29.

tres grecques 198. Quand, dans le pays des Nerviens, César eut à faire parvenir une lettre à son lieutenant Q. Cicéron, il l'écrivit en lettres grecques, pour que l'ennemi, s'il arrivait à l'intercepter, ne pût connaître son dessein 199; comme il est peu probable que, dans ce texte, les mots litteris graecis aient un autre sens que dans les deux précédents et signifient « en langue grecque » et non « en caractères grecs », il s'ensuit que la connaissance de l'alphabet grec ne s'était pas répandue chez les Nerviens, qui, d'ailleurs, défendaient aux marchands étrangers l'accès de leur pays 200. La langue grecque étaitelle connue dans la Gaule Celtique? Strabon, sans doute d'après Poseidônios, rapporte que les Gaulois voisins des Marseillais ont été amenés par ceux-ci à écrire leurs contrats en grec : έλληνιστί (hellênisti<sup>201</sup>). Mais le druide Diviciacus ne savait pas le grec, puisqu'il ne peut s'entretenir avec César sans l'aide d'un interprète <sup>202</sup>. Il faut donc seulement conclure que le premier alphabet des Gaulois fut l'alphabet grec et que c'est par les Grecs de Marseille que la connaissance de l'alphabet s'était répandue en Gaule.

Rien ne permet de croire qu'antérieurement à l'introduction des lettres grecques les Gaulois se servissent d'alphabets formés de barres parallèles disposées à l'arête d'une pierre ou d'un tronc équarri, comme l'alphabet oghamique, qui était encore en usage en Irlande au VII<sup>e</sup> siècle <sup>203</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> César, VI, 14. Tacite rappelle (*Germanie*, 3) que l'on croyait de son temps à l'existence de tombeaux à inscriptions grecques sur la limite de la Germanie et de la Rhétie. C. Jullian, *Revue des études anciennes*, XIV (1912), p. 283-284.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> César, V, 48. Dion Cassius, rapportant le même fait, dit ἑλληνιστί (hellênisti) (XL, 9), mais ἑλληνιστί (hellênisti) n'est pas plus clair que litteris graecis. T. R. Holmes, Caesar's conquest of Gaul, 2<sup>e</sup> éd., Oxford, 1911, pp. 730.

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> César, II, 15. Cf. Cicéron, Ad Quintum fratrem, III, 8.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> Strabon, IV, 1, 5.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> César, 1, 19.

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belleslettres, IX (1881), p. 20-26. Ph. Berger, Histoire de l'écriture dans l'Antiquité, 2° éd., pp. 341-347. J. Mac Neill, The Irish Ogham inscriptions Proceedings of the royal Irish Academy, XXVII, C, 15, Dublin, 1909).

Comme nous l'avons vu, les inscriptions gauloises sur pierre sont écrites soit dans l'alphabet grec, soit dans l'alphabet latin 204. Quelquefois les deux alphabets sont réunis dans une inscription 205 ou mélangés dans le même mot <sup>206</sup>. Sur les monnaies gauloises, les caractères grecs furent employés jusqu'à la fin de l'indépendance 207. Parfois, on trouve des caractères grecs sur une face et des caractères latins sur l'autre: POOYIKA, au revers ROVECA; EPENOS, au revers ENHNOC, et, dans le même mot, une lettre grecque parmi des lettres latines : COLIMA variante de SOLIMA. Mais, d'après les alphabets, les inscriptions lapidaires et les légendes monétaires ne sont pas également réparties dans les mêmes régions. Les inscriptions lapidaires en caractères grecs proviennent surtout de la Narbonnaise, et les légendes monétaires en caractères grecs s'étendent beaucoup plus loin : on en a trouvé chez les Suessions, les Meldes, les Carnutes. On pourrait donc en conclure que les inscriptions sur pierre ne sont pas contemporaines des monnaies et qu'elles sont peu antérieures aux inscriptions latines de Gaule <sup>208</sup>.

La plupart des inscriptions sont en caractères monumentaux plus ou moins soignés. Les seules inscriptions en caractères cursifs sont celles de Rom (n° 52), de Lezoux et de Boutæ (n° 113), de Banassac (n° 41), d'Alésia (n° 36).

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle on croyait à l'existence d'un alphabet propre au celtique et on se figurait le trouver dans les inscriptions armoricaines des VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. Voir Thévenard, *Mémoires relatifs à la marine*, an VIII, II, p. 117-118. L'alphabet étrusque a servi à transcrire le gaulois de Cisalpine.

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> Voir l'inscription de Genouilly (ci-après n° 45).

 $<sup>^{206}</sup>$  ME@ILLVS (C. I. L., XII, 5686, 576), sur un vase.

<sup>&</sup>lt;sup>207</sup> C'est sur les pièces de Vercingétorix que l'on voit pour la première fois des lettres latines. Quelques monnaies des Longostalètes sont en alphabet ibérique, et quelques monnaies des vallées de l'Isère et du Rhône, en caractères norditaliques. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 94.

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, I, p. 92-93, 274-278.

Voici les principales particularités des alphabets employés dans les inscriptions gauloises <sup>209</sup>.

Le  $\Gamma$  et parfois le G s'emploient, comme en grec, pour représenter la nasale gutturale : Εσκιγγορειξ (Eskingoreiks) à Nîmes, Esciggorix à Nîmes, cf. Excingos, Escingus, Excingomarus.

Au  $\Theta$  des inscriptions en caractères grecs (ME $\Theta\Theta$ ILLOS) répond, dans les inscriptions en caractères latins, un signe spécial BB (MEDDILLVS), qui en est vraisemblablement imité 210. Mais on trouve aussi le  $\Theta$  dans ces inscriptions : ME $\Theta$ ILLVS, VELIOCA $\Theta$ I et le TH: CARPPOVNVS et CARATHOVNVS. Il s'agit sans doute d'une spirante ou d'une affriquée dentale <sup>211</sup>.

De même, le X placé devant T dans certaines de ces inscriptions semble bien être la lettre grecque x et non la lettre latine ; à LVXTII-PIOS d'une monnaie des Cadurques répond LVCTERIO d'une inscription du même pays.

La lettre F, qui n'apparaît jamais dans les noms celtiques des inscriptions <sup>212</sup>, semble étrangère à l'alphabet gaulois <sup>213</sup>. Il paraît en être de même du  $\Phi$  grec <sup>214</sup>.

L'H QUI EST RARE DANS LES MOTS ET LES NOMS GAULOIS SEMBLE Y AVOIR ETE AJOUTE, SOUS L'INFLUENCE LATINE.

Dans l'inscription de Rom, face B, on trouve un signe ou un monogramme singulier ressemblant à un z barré, et dont la valeur exacte n'a pu être déterminée.

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> Voir Cagnat, Cours d'épigraphie latine, 4e éd., 1914. S. Reinach, Traité d'épigraphie grecque, 1885.

<sup>&</sup>lt;sup>210</sup> Ce signe se trouve aussi en pélignien, où il représente une modification de *d*. R. von Planta, Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte, I, 1892, p. 405-406.

<sup>&</sup>lt;sup>211</sup> Voir ci-après, p. 62, n. 3, et n° 48.

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> Frontu, de l'inscription de Vieux-Poitiers, est manifestement la forme gauloise d'un nom latin.

<sup>&</sup>lt;sup>213</sup> Des mots comme *Dulgofaiacus* semblent bien être germaniques ; le gothique dit en effet dulgs « dette », tandis que le mot correspondant en irlandais est dliged « devoir ».

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Rien ne permet de croire que l'inscription gravée sur un rocher qui borde la Durance à Cavaillon (Rhys, Inscriptions, p. 23) et qui porte **ΟΥΕΛΡΟΥ ΦΗΚΙΚΟ** soit celtique.

La lettre E est souvent figurée par II <sup>215</sup>. On trouve sur des monnaies EPAD et IIPAD, TASGETI et TASGIITIOS ; cette notation est particulièrement fréquente chez les Arvernes. On la trouve aussi dans les inscriptions lapidaires (n° 44, 55, 58). Un E de l'inscription de Néris-les-Bains (n° 8) a la barre du milieu plus longue que les autres <sup>216</sup>.

L'E de l'inscription du temple de Diane, à Nîmes (n° 19), a sa barre verticale prolongée au-dessus et au-dessous de la ligne et la barre du milieu est aussi longue que les deux autres <sup>217</sup>.

L'inscription d'Alise (n° 33) présente à la fois E (IEVRV, VCVETE) et II (DVGIIONTIIO, ALISIIA) ; il est donc possible que II y soit un double I. L'E de l'inscription de Vieux-Poitiers (n° 51) est fermé à droite par une barre verticale †II, II+, I+I, <sup>218</sup>.

Le  $\Sigma$  apparaît dans les inscriptions de Nîmes (n° 19), Saint-Côme (n° 27).

Le C lunaire est souvent employé au lieu de Σ sur des monnaies. On le trouve dans l'inscription de Vaison (n° 7). les inscriptions d'Orgon (n° 1), de Saint-Saturnin-d'Apt (n° 8), du Grosel (n° 2), de Saint-Remy (n° 4, 5), de Nîmes (n° 21, 30), de Collias (n° 32), Substantion (n° 18), Uzès (n° 26), Genouilly (n° 45). Il est usité dans le monde grec depuis le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère <sup>219</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>215</sup> Cette forme est assez fréquente dans l'alphabet archaïque, l'alphabet cursif et l'alphabet monumental latins.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> La diminution de la barre horizontale du milieu de l'E est le signe d'une facture négligée ou d'une date plus récente. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 15.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Cet ε n'apparaît pas avant l'ère chrétienne. On le trouve dans les inscriptions de Briona et de Todi (ci-après, n° 17 bis).

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> Cette forme, m'écrit M. R. Cagnat, est totalement inconnue à l'alphabet latin épigraphique. C'est le bêta grec archaïque. On pourrait, au lieu de cet *e*, lire la première fois *ei* ou *el*, car les ligatures ne sont pas rares dans l'inscription de Vieux-Poitiers, et les lettres qui se trouvent entre b et n sont très indistinctes ; mais cet *e* est employé une seconde fois dans *ieuru*, mot bien connu par ailleurs, et dont la lecture est sùre.

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 207-240.

Un C à angles droits **E** se trouve dans des inscriptions de Saint-Martin-de-Castillon (n° 17), de Nîmes (n° 20).

Un petit o est employé à côté du grand O dans l'inscription d'Autun (n° 39), les inscriptions d'Orgon, de Collorguës (n° 29), d'Alise (n° 31), Vieux-Poitiers (n° 51), Néris-les-Bains (n° 18). Un O dont le bas est fermé dune ligne horizontale continue se trouve sur l'inscription de Genouilly (n° 15) et sur l'inscription de Néris-les-Bains (n° 48). Les inscriptions en caractères grecs (Vaison, n° 7, Uzès, n° 26, Alise, n° 34, 35), ont  $\omega^{220}$ . On trouve un O avec un point au milieu dans les inscriptions de Cavaillon, (n° 15) et de Saint-Remy (n° 3).

La boucle du P n'est pas fermée sur quelques monnaies des Arvernes.

Le C s'échange avec le Q devant *u* dans l'inscription de Coligny (n° 53) : QVTIOS et CVTIOS.

Le T a sa barre horizontale inclinée à droite <sup>221</sup>, l'Y a la barre verticale prolongée dans l'inscription de Cavaillon (n° 14).

L a la forme d'un  $\lambda$  minuscule dans l'inscription de Banassac (n° 44) <sup>222</sup>

L'A est sans barre sur quelques monnaies et dans le calendrier de Coligny; il a parfois la barre parallèle à la branche de gauche (*Caledu*, *Vandelos*, *Caliageis*) sur des monnaies; il a parfois la barre médiane verticale (*Diasulos*) sur des monnaies.

Sur certaines monnaies du nord de la Gaule, l'R prend la forme d'un rond placé au sommet d'un angle aigu.

Pour séparer les mots, on trouve des points dans les inscriptions de Couchey (n° 37), d'Auxey (n° 38), d'Autun (n° 39), de Néris-les-Bains (n° 18), de Genouilly (n° 45).

<sup>&</sup>lt;sup>220</sup> Dans l'inscription 34 l' $\omega$  a une forme cursive. L' $\omega$  au lieu de  $\Omega$  a paru en Sicile vers la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et, en Grèce, il ne prévaut qu'à l'époque des Antonins. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 208.

<sup>&</sup>lt;sup>221</sup> Forme rare d'après Cognat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 22. <sup>222</sup> Forme provenant de l'écriture vulgaire. Cognat, *ibid.*, p. 18.

Ces points sont très angulaires dans l'inscription d'Alise (n° 33) et l'inscription de Paris (n° 50).

Dans les inscriptions d'Alise (n° 33) et de Couchey (n° 37), certains points sont remplacés par des signes en forme de feuilles <sup>223</sup>. On trouve : dans l'inscription d'Uzès (n° 26).

Les lettres liées sont assez fréquentes :

MA dans Matucenus sur des monnaies.

NT dans *Contoutos* sur des monnaies ; *Frontu*, inscription de Vieux-Poitiers (n° 51).

OT dans *Dannotali*, inscription d'Alise (n° 33). C'est une ligature rare.

VE dans Verga et Veli sur des monnaies.

VA dans Brivatiom, inscription de Vieux-Poitiers (n° 51).

IN dans sosin, inscription d'Alise (n° 37), ratin, inscription de Vieux-Poitiers (n° 51).

Peut-être EK dans Εκολιος (Ekolios), inscription de Collias (n° 32).

LL dans *Leucullosu*, inscription de Néris-les-Bains (n° 48); la forme de cette ligature, où les deux lignes verticales reposent sur une base continue, est rare. Peut-être la trouve-t-on aussi dans l'inscription de Vieux-Poitiers (n° 51).

L'étude de l'alphabet permet, sinon de dater avec précision les inscriptions (car nous ignorons l'ordre de succession des modes d'écriture selon les diverses régions de la Gaule), du moins de les classer en plusieurs groupes. C'est, je crois, tout ce que l'on peut faire pour le moment.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Ces signes se rencontrent depuis Auguste jusqu'à une époque assez récente. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4<sup>e</sup> éd., p. 28.

# INSCRIPTIONS EN CARACTERES GRECS

On peut les classer d'après les formes du  $\sigma^{224}$  et de l' $\epsilon$ .

C С Σ St-Côme (n° 27). St-Remy (nos 4, 5). St-Martin-de-Castillon (n° 17). Nîmes (n° 9) Alleins (n° 6). Nîmes (n° 20). Substantion (n° 18). Cavaillon (nos 11, 13, 14, 15). Orgon (n° 1). Grosel (n° 2). Vaison (n° 7). St-Saturnin (n° 8). Gargas (nº 10). Nîmes (n° 21). Nîmes (n° 30). Uzès (n° 26). Collias (n° 32). Alise (nos 34, 35).

Les monnaies ont  $\Sigma$  et C.

La forme des E, avec une barre verticale dépassant en haut et en bas, est caractéristique de l'inscription de Nîmes (n° 19). Dans les autres inscriptions, les  $\varepsilon$  se répartissent en deux groupes : l'  $\varepsilon$  lunaire et l' $\varepsilon$  à angles droits, ce dernier avec la barre du milieu égale aux deux autres. Les deux sortes d'  $\varepsilon$  sont employés dans l'inscription trilingue de Genouilly (n° 45).

59

<sup>&</sup>lt;sup>224</sup> Le sigma lunaire apparaît en Italie dès la fin du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et ne prévaut définitivement en Grèce qu'à l'époque des Antonins. Le sigma carré ne paraît guère avant le I<sup>e</sup> siècle. S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, pp. 207-208.

Ε  $\epsilon$ Grosel (n° 2). St-Remy (n° 5). Saignon (n° 16). Cavaillon (nos 11, 14). Nîmes (n° 20). Orgon (n° 1). Nîmes (n° 28). Collias (n° 32). St-Martin (n° 17). Vaison (n° 7). Uzès (n° 26). St-Saturnin (n° 8). Alleins (n° 6). Gargas (nº 10). St-Côme (n° 27) Redessan (n° 31). Nîmes (nos 21, 23). Isle-sur-Sorgue (n° 9). Alise (n° 35).

Les monnaies ont E et €

# INSCRIPTIONS EN CARACTERES LATINS

La classification est plus complexe et se fait d'après des caractéristiques diverses :

```
1^{\circ} Ornement en forme de feuille {}^{\mbox{$\mbox{$^\circ$}}} :
```

Alise (n° 33).

Couchey (n° 37).

2° Signes 5 et > entre les mots ; ces signes sont rares en épigraphie.

Vieil-Évreux (n° 49).

3° Lettres liées:

Alise (n° 33).

Néris-les-Bains (n° 48).

Vieux-Poitiers (n° 51).

4° Forme grecque archaïque de E (entièrement fermé) :

Vieux-Poitiers (n° 51).

Saint-Remy (n° 5).

L'inscription qui offre le plus de particularités est, comme on le voit, celle de Vieux-Poitiers. Elle présente, de même que l'inscription d'Alise, des lettres superposées l'une à l'autre, sans doute faute de place.

# CARACTERES COMMUNS AUX INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES

1° Formes de l'A. Aucune de ces formes n'est propre à la Gaule.

<b>A</b> En alphabet grec :	Λ En alphabet latin :	${\bf A}^{225}$ En alphabet grec :
Grosel (n° 2). Vaison n(° 7). (n° 17).	Coligny (n° 53)	St-Remy (n <sup>os</sup> 4, 5). St-Martin-de-Castillon
St-Saturnin (n° 8).		Collorgues (n° 29).
Gargas (nº 10).		Orgon (n° 1).
Collias (n° 32).		Nîmes (n° 19, 22).
Nîmes (n° 23).		St-Côme (n° 27).
Montmirat (n° 24).		Alise (n° 34).
Alise (nos 35, 36).		Cavaillon (nos 11, 13).
Alleins (n° 6),		,
L'Isle-sur-Sorgue (n°	9),	
Cavaillon (nos 12-14),		
Nîmes (n° 20, 23),		
Alise (nos 35, 36).		

<sup>225 6 ... 6 ... 6 / ... 1</sup> 

<sup>225</sup> Cette forme est fréquente dans l'alphabet latin à l'époque républicaine et reparaît dans l'écriture des monuments au II<sup>e</sup> siècle (Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 12). En Grèce, l'A avec la barre brisée date du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère et est le plus usité entre l'avènement d'Auguste et la mort de Claude ; l'A avec la barre droite reparaît avec la fin du I<sup>er</sup> siècle après notre ère pour dominer de nouveau à l'époque de Trajan. S. Reinach, *Traité d'épigraphie* grecque, p. 205.

Toutes les inscriptions en caractères latins, sauf celle de Coligny, ont A.

Les monnaies offrent toutes les formes d'A.

2° Petit o.

En alphabet grec :

Orgon (n° 1). Collorgues (n° 29).

Nîmes (n° 20, 25). Alise (n° 34).

En alphabet latin:

Autun (n° 39). Néris-les-Bains (n° 48).

Vieux-Poitiers (n° 51).

# LES VARIANTES DES MANUSCRITS ET DES INSCRIPTIONS

La transmission des mots et des noms gaulois ne s'est pas toujours correctement faite. Les variantes sont nombreuses; entre ces variantes, les savants ont été enclins à choisir celles qui s'expliquaient le plus facilement par les langues celtiques insulaires, ce qui n'est pas, en soi, une garantie d'authenticité. Ainsi, par exemple, les manuscrits de César, qui nous fournissent les noms gaulois les plus importants et les moins contestables, sont loin de s'accorder toujours. On trouve pour Nitiobroges la variante Nitiobriges, dont le second terme -briges est aussi celtique que -broges; pour Toutomatus, la variante Votomapatus, qui présente un terme connu dans les noms : celtiques : mapat-; pour Andebrogius ou Andocombogius, la variante Andocumborius contenant cumboro-, qui s'explique aussi facilement par les langues celtiques que brogi- ou que bogi-. On pourrait hésiter entre Veliocasses, Velliocasses, Velocasses (cf. Vellavii, vellauno-) et Beliocasses., Bellocasses (cf. Bellovaci); entre Sebusiani et Segusiavi, entre Esubii, Sesuvii et Essui; entre Geidumni, Geidunni, Geudunni; entre Drappes et Draptes. Ambibari et Ambari, Brannovices et Blannovices, Lugotorix et Cingetorix, chez César, Vertamocori et Vertacomacori, chez Pline. Les leçons données par des auteurs postérieurs à Cé-

sar ne suffisent pas toujours à assurer la rectification. Il y a eu des doubles noms pour les mêmes villes <sup>226</sup>; il y a eu des changements de noms; la géographie administrative des Romains a dû défigurer autant de noms celtiques que notre géographie administrative estropie de noms populaires français. Le nom de Melun fournit un exemple intéressant de ce genre de variante <sup>227</sup>. Le premier terme de ce nom offre les leçons *meclo-*, *metlo-*, *metio-*; le second terme est *- sedum* ou *-dunum*. Comme on ne peut songer à faire sortir l'un de l'autre *- sedum* ou *-dunum*, il est certain que la ville a changé de nom, et qu'elle ne portait plus, au temps des manuscrits qui nous sont parvenus, le même nom qu'au temps de César. D'autre part, *metlo-*était devenu *meclo-* soit dans la prononciation populaire, soit dans la nomenclature romaine.

On peut tirer de ces variantes quelques éléments de dialectologie gauloise, à condition de n'utiliser dans cette recherche que des formes dont l'origine commune n'est pas douteuse. Il faut se garder de prendre pour des variantes d'un même thème ou d'un même suffixe, deux thèmes ou deux suffixes originairement différents. Le sens dans lequel s'est fait le changement phonétique n'est pas toujours aisé à déterminer. Il est possible aussi que parfois on ait affaire à une fantaisie de scribe, inspirée ou non par une étymologie populaire, plutôt qu'à une transmission de prononciation vulgaire : *Selvanecti* a pu devenir *Silvanecti* sous l'influence du latin *silva*; *Bodiocasses* serait devenu *Badiocasses* par analogie avec le latin *badius* <sup>228</sup>. Dans les légendes monétaires, l'absence d'une lettre peut être due à une

\_

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> Par exemple Nevers, appelé chez César *Noviodunum*, et dans l'Itinéraire d'Antonin *Nevirnum*. Il est possible que *Nevirnum* soit une forme hypocoristique de \**Neviodunum*.

<sup>&</sup>lt;sup>227</sup> J. Vendryès, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIII (1905), p. 225-230. M. C. Jullian me signale *Mediomatrici*, *Mettis*, Metz. On peut citer encore : *Portus Itius*, *Gesoriacum*, *Bononia*, noms successifs du port de Boulogne.

<sup>&</sup>lt;sup>228</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XIII (1905-1906), p. 71-72. Cf. Revue celtique, XXVI (1905), p. 282-283, où le nom du dieu Silvanus, var. Selvanus, est expliqué par le mot irlandais *selbán* « troupeau ».

abréviation usuelle, non à un fait de phonétique, et les fautes de gravure ne sont pas rares.

Un élément de première importance pour l'étymologie est la quantité des voyelles. Elle nous est assurée, lorsqu'il s'agit de l'o et de l'e, par les transcriptions grecques, nombreuses pour les noms de lieux, rares pour les noms de personnes. Mais ces transcriptions ne peuvent pas inspirer une confiance absolue, car elles sont variables : νέμητον (nemêton), dans une inscription gauloise, -νέμετον (-nemeton) et (Νε)μετακόν (Ne-metakon) chez Ptolémée, δρυ-ναίμετον (-drunaimeton) chez Strabon; Βηληνος (Bêlênos) dans une inscription, Bέλενος (Belenos) chez Hérodien; 'Αλησία (Alêsia) chez Strabon et Diodore, 'Αλαισία (Alaisia) chez Polyen, 'Αλεσία (Alesia) chez Dion; Κάλετοι (Kaletoi) chez Strabon, Καλλῆται (Kallêtai) chez Ptolémée; Σήνωνες (Sênônes) chez Polybe, Σένωνες (Senônes) chez Denys d'Halicarnasse; 'Αρελάται (Arelataï) chez Strabon, 'Αρήλατον (Arêlaton) chez Sozomène ; Κεύτρωνες (Keutrônes) chez Strabon, Κεύτρονες (Keutrones) chez Ptolémée; Σουεσσίωνες (Souessiônes) chez Strabon, Ούέσσονες (Ouessones) chez Ptolémée. On a, de même, Mopivoi (Morinoi) chez Strabon, Mopivoi (Morinoi) chez Ptolémée.

Devons-nous accorder plus de créance à la quantité des voyelles chez les poètes latins? Leurs notations sont en général constantes : *Morinî*, *Pictâvî*, *Pictonês*, *Suessônes*, et celles que nous pouvons vérifier par la comparaison des langues celtiques apparaissent exactes.

L'u gaulois est transcrit par u <sup>229</sup>: δρυίδαι, δρυναίμετον (druidai, drunaimeton) chez Strabon; et par δρουίδαι: (drouidai) chez Diodore, κοῦρμι (kourmi) chez Athénée, δοῦνον (dounon), λοῦγος (lougos) chez le Pseudo-Plutarque, πεμπέδουλα (pempedoula) chez Dioscoride, sans que nous puissions déterminer si cette dernière graphie ne répond pas dans quelques cas à la diphtongue gauloise ou.

Le v (u consonne) gaulois est d'ordinaire transcrit par ou : 'Α-ρούερνοί (Arouernoi), Arverni; 'Ελουήτ(τ) $_{i}$ (τ) $_{i}$ (ε $_{i}$ ( $_{i}$ ),  $_{i}$ ( $_{i}$ 

\_

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> C'est une transcription littérale et non phonétique.

mais aussi par  $\mathbf{u}$ : Αύαρικόν ( $Avarikon^{230}$ ), Avaricum; et par  $\mathbf{\beta}$ : Νέρβιοι ( $Nerouioi^{231}$ ), Nervii; qu est transcrit κο (ko) ου κου (kou): Σηκοανοί ( $Sêkoanoi^{232}$ ) et Σηκουανοί ( $Sêkouanoi^{233}$ ).

Voici les principales variantes phonétiques des textes et des inscriptions.

# VARIANTES DANS LE VOCALISME

# A-E

Namasat sur une monnaie de Nîmes, Ναμαυσατις (Namausatis) dans l'inscription gauloise de Vaison sont dérivés du nom de ville dont la forme ordinaire dans les textes, les inscriptions lapidaires et les monnaies est Nemausus. On a de même Tarvanna dans l'Itinéraire d'Antonin et Tervanna dans la Table de Peutinger. La même variante se trouve dans quelques préfixes : Ἑρκὑνια (Herkunia) chez le Pseudo-Aristote, et 'Αρκὑνια (Arkunia) chez Aristote ; Veragri chez César, Varagri chez Pline ; Vosegus chez César, Vosagus dans la Table de Peutinger et chez Fortunat.— et dans quelques suffixes : Aventicum chez Tacite et Αὐαντικόν (Auantikon) chez Ptolémée ; Argantomagus et Argentomagus. dans l'Itinéraire d'Antonin ; Vienna chez César, Vianna dans des inscriptions.

# A-I

Magalus chez Tite Live, Μάγιλος (Magilos) chez Polybe.

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> Dion Cassius, XL, 34, 1. Ptolémée, II, 7, 10. Cf. 0, Οὑιριδοῦιξ (*Ouiridouiks*), Viridovix, Dion Cassius, XXXIX, 45, 1.

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Plutarque, César, 20. Appien, Gall., I, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> Strabon, IV, 1, 11.

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Plutarque, César, 20. Marius, 24.

# A-O

Mogontiacum chez Tacite et dans les inscriptions, Magontiacum dans l'Itinéraire d'Antonin; Adnamatus sur les bords du Rhin, cf. Adnomatus en Pannonie; Agedomopatis (inscription lapidaire), Agedomapatis (monnaie); Ratomagus, Rotomagus dans l'Itinéraire d'Antonin.

# E-O

Neviodunum en Pannonie, Noviodunum dans les Gaules ; divertomu, divortomu dans le calendrier de Coligny ; Ande-, Ando- dans les manuscrits dé César.

# E-I 234

Bηλησαμι (Bêlêsami) dans l'inscription gauloise de Vaison, Belisamae dans une inscription du Conserans; Belenos à Aquilée, Βηληνος (Bêlênos) à Narbonne, Belinos à Aquilée dans des inscriptions, Bέλενος (Belenos) chez Hérodien; Atesmerius à Meaux, Atismerius en Carinthie; Andecavi chez Tacite, Andicavi chez Pline. L'Itinéraire d'Antonin offre Virodunum et Verodunum : on a Lexovii chez César et Lixovio sur les monnaies; Roveca et Pooikα (Roouika) sur des monnaies des Meldes; more « mer » dans le Glossaire de Vienne, Morien composition; Alesia chez César, Alisia, Alixie dans des inscriptions gauloises 235; divertomu, divirtomu; semivis, simivis dans le calendrier de Coligny. On peut encore citer, sans doute, Centus et Cintus, noms de potiers; Cento et Cinto dans des inscriptions; Centusmia à Lyon, Cintusmia à Home; Centaretus nom de Galate chez Pline, Cintaretus chez Solin; Escengo- et Escingo-; peut-être aussi Centigenus à Bourges, Cintugenus nom de potier; Pentius à Bâle, Pintius à Zahlbach.

<sup>235</sup> De même, une tessère de plomb trouvée à Alise porte *Alisiens (C. I. L.*, XIII, 10029, 216 a) et un manuscrit de César offre *Alisiae*.

 $<sup>^{234}</sup>$ Le changement de i en e prouverait que i est ouvert.

#### E-I-U-EU

Aulerci, Aulurci, Auleurci dans les manuscrits de César, Aulircus sur des monnaies, Αύλιρκοί (Aulirkoi) chez Ptolémée.

#### EI-E-I

Deiviciacos sur les monnaies, Deviciacus et Diviciacus dans les manuscrits de César; Dubnoreix, Dubnorex sur les monnaies, Dubnorix chez César. Cf. Covirus, Dubnocoveros dans des inscriptions.

#### E-IE

Agedincum chez César, 'Αγήδικον (Agêdikon) chez Ptolémée, Agied.. dans une inscription; Redones chez César, Riedones chez Pline et sur une inscription, 'Ριήδονες (Riêdones) chez Ptolémée.

# U-O 236

Petrucorii sur des monnaies, Petrocorii chez César et sur des monnaies; Virdumarus dans les Actes Capitolins et Virdomarus chez Florus et chez Properce; Senocondius et Senucondius dans la même inscription de Nîmes; Litugena sur une inscription de Narbonne, Litogena sur une inscription de Vienne; cf. Verolamium chez Tacite et Verolamio dans l'Itinéraire d'Antonin; Ratumagus dans la Table de Peutinger, Ratomagus dans l'Itinéraire d'Antonin; Curiosolita et Coriosolita dans les manuscrits de César; Uxellus dans des inscriptions, Oxsello sur des monnaies; trinosam, trinuxsamo dans le calendrier de Coligny.

U-I

Aduatuci et Aduatici dans les manuscrits de César. Cf. Comatumarus et Comatimara dans des inscriptions de Pannonie.

 $<sup>^{236}</sup>$  Le changement de u en o prouverait que l'a est ouvert.

#### O-I

Eporedorix chez César, Eporedirix dans une inscription de Bourbon-Lancy; Orgetorix chez César, Orcetirix sur des monnaies de Gaule. Cf. Devognata et Devignata dans des inscriptions du Norique.

# AU-OU-O-U

Lausonius dans l'Itinéraire d'Antonin, Losonne dans la Table de Peutinger, Lousonnensis sur une inscription; Alauna, Alona en Gaule, Alouna en Autriche; Drausus et Drusus-chez Suétone.

# EU-OU-O-U 237

Teutates chez Lucain, Toutatis<sup>238</sup> en Styrie et en Angleterre, Totati et Tutatis en Angleterre; cf. Bodicca en Angleterre et Boudicca chez Tacite; Nodons, Nodens, Nudens en Angleterre; Olloudios à Antibes, Olludios en Angleterre; loud, lod dans le calendrier de Coligny.

#### AE-E

Hesus, Aestus, Hasus dans les manuscrits de Lucain, Aesu sur une monnaie de Grande-Bretagne <sup>239</sup>; Aisu-, Aesu-, Esu- dans des inscriptions de Grande-Bretagne et de Gaule. Aedrini, edrini dans le calendrier de Coligny; Aedui, Edui dans les manuscrits de César.

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> E. Zupitza, *Zeitschrift für celtische Philologie*, III (1901) p. 591-594. La réduction de ces diphtongues en voyelles longues semble caractéristique du vieux-celtique de Grande-Bretagne.

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> Cf. **τοουτιος** (tooutious) (inscr. n° 7) et Toutiorix à Wiesbiden.

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> On a comparé cette variante au masculin *aisos*, génitif de *aisu* « offrande? », en osque *aisusis* « sacrificiis ? »

# CHUTE DES VOYELLES

Il semble que les voyelles finales du premier terme des composés aient eu tendance à disparaître :

- u : Mogitumarus à Arles, Mogitmarus en Hongrie; Lugudunum et Lugdunum chez Sénèque <sup>240</sup>; cf. visumarus « trèfle » et Vismarus, nom de Gaulois chez Tite Live; cf. en Grande-Bretagne Verulamium chez Tacite, Verlamio sur les monnaies;
- -e: Aremoricus chez Pline, Armoricus chez César; Atepilos et Atpilos sur des monnaies; Atesmerius à Meaux, Adsmerius à Poitiers.
  - -o: Virodunum et Virdono dans l'Itinéraire d'Antonin.

On trouve même une chute de voyelle à l'intérieur du premier terme dans *Virdomarus* chez Florus, *Viridomarus* chez Festus <sup>241</sup>, et dans le suffixe -*samo- : Belisama*, *Belismius ; uxisama*, *Osismi* <sup>242</sup>.

La plus importante différence vocalique qui semble caractériser deux dialectes gaulois, mais qui est indéterminable, parce que nous ne connaissons pas l'étymologie du mot qui la présente, est celle qu'offrent ειωρου (είδτου) et ieuru. On trouve ειωρου (είδτου) en Narbonnaise, dans une inscription de Vaison, et ieuru en Celtique, dans des inscriptions de Vieux-Poitiers (Vienne); Sazeirat (Creuse); Lezoux (Puy-de-Dôme); Genouilly (Cher); Nevers; Auxey, Couchey, Alise (Côte-d'Or); Autun.

Une autre intéressante différence dialectale est peut-être fournie par la comparaison de *Cantlos*, nom de mois, avec le mot *cantalon*, gall. *cathl*, cf. irl. *cétal*; on a de même gaul. *Magalos*, v. bret. *Maglos*;

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> La forme syncopée était contemporaine de Dion Cassius : τό Λουγούδουνον, νῦν δὲ Λούγδουνον καλούμενον (to Lougoudounon, nun de Lougdounon xaloumenon — XLVI, 50, 4), parlant en 211-222 d'événements de 43 avant notre ère.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> Cf. *Viridovix* chez César et *Virdovix* dans un Lexique tironien. *Vridolanos*, sur une monnaie, semble une faute pour *Virdolanos* ou *Viridolanos*.

<sup>&</sup>lt;sup>242</sup> Plusieurs de ces chutes de voyelles peuvent avoir été produites par un accent d'intensité. Voir ci-après, p. 103-104.

gallo-rom. *gabalus*, gall. *gafl*, irl, *gabul*<sup>243</sup>. Tandis que l'irlandais introduit une voyelle dans les groupes *tl*, *gl*, *bl*, le gallois conserve ces groupes ; parmi les dialectes gaulois, les uns étaient, semble-t-il, sur ce point apparentés au gaélique, les autres au brittonique.

#### VARIANTES DANS LE CONSONANTISME

# V-B 244

Arduenna, Arduinna chez César, Ardhinna dans une inscription rhénane; Vesontio chez César, Besantio chez Ammien Marcellin; Vivisci et Vibisci dans des inscriptions; Veliocassis et Belliocassis; Lexovii et Lexobii; Mandubii et Manduvii dans les manuscrits de César; Bituitus chez Tite Live, Vituitus chez Florus.

# V-M 245

Borvo et Bormo dans les inscriptions; cf. Koūpui (kourmi), cervesia.

# B-M 246

Exobnus et Exomnus dans les inscriptions ; Dubnorex et Dumnorex sur des monnaies ; bascauda et mascauda, chez Juvénal.

<sup>&</sup>lt;sup>243</sup> R. Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 542.

 $<sup>^{244}</sup>$  Il est vraisemblable que le changement de b intervocalique en v comme dans Cebenna, Cevenna, a amené la graphie inexactement archaïque, de b pour v comme dans Ardbinna pour Arduinna.

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> L. Duveau, Revue celtique, XXII (1901), p. 79-83. H. d'Arbois de Jubainville, ibid., p. 237, 243; Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XI (1900), p. 324-327.

<sup>&</sup>lt;sup>246</sup> C'est sans doute, comme en latin, *bn* qui s'est changé en *mn*: lat. *scab-ellum*, *scamnum*. L'irlandais *domain*, gallois *dwfn* (profond), semble de même remonter à *dubn*-, cf. lit. *dûgnas* pour \**dubnas*.

#### V-B-M

Covnertus, Cobnertus, Comnertus dans les inscriptions; Cevenna chez César, Kèµµεvov (Kemmenon) chez Strabon, Cebenna chez Méla.

# B-P

Carbantorate chez Pline, Carpentorate dans la Notice des Gaules ; Eporedorix et Eboredorix dans les manuscrits de Gésar.

# D-DD-P-PP-Θ-ΘΘ-TH-DS-SS-S<sup>247</sup>

Addedomaros, Addedomaros, Assedomarus; Caraddouna, Carassounus; Teddicnius, Tessignius; Meddulus, Messulus; Meddilus, Medsillus, Meθoillus, Medilus; Meθillus; Veliokaθi, Veliocasses; Dirona, Đirona, Sirona; Redsomarus, Ressimarus sur des inscriptions.

# S-SS-X

Alesia chez César, Alixie dans une inscription gauloise; Excingus dans des inscriptions latines, Εσκιγγος (Eskingos) dans une inscription gauloise; Bussus, Buxsus dans des inscriptions.

# GS-X-XS

Mogsius, Moxius, Moxsius dans des inscriptions.

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> Ces diverses notations doivent représenter soit des variantes dialectales d'un son originairement un, soit des essais de transcriptions d'un seul et même son. Ce son serait d'après M. J. Loth (*Revue celtique*, XXXII (1911), p. 416) une sorte d'affriquée, ts. Comparez *Epotsorovidi* à *Eposognatos* et à *Epotius*;  $Ura\theta arius$  à Urassia et à Uradsarius.

# G-C 248

Cenabum et Genabum dans les manuscrits de César; Conconneto-dumnus chez César, Congonnetodubnus dans une inscription de Saintes; Andicavi et Andigavi chez Pline; vergobretus chez César, vercobreto sur des monnaies des Lexovii; Bitudaga et Bitudaca, Nemetogena et Nemetocena, Cintugena et Cintucena à Bordeaux; Matugenus sur une inscription, Matucenus sur une monnaie; Troucillus à Nîmes, Trougillus sur les bords du Rhin; Dagomarus, Dacomarus, nom de potier; Orgetirix et Orcetirix sur des monnaies des Éduens; Batumagus dans la Table de Peutinger, Batumacos sur des monnaies des Véliocasses; Veriugus à Tongres, Veriucus à Valence.

## G-H 249

Vertragus chez Martial, οὑερτραγος (ouertragos) chez Arrien, vertraha chez Grattius.

# CT-XT

Lucterios dans une inscription, Luxterios sur une monnaie, Pictilos sur une monnaie des Arvernes, Pixtilos sur une monnaie des Eburoviques; Atectori(x) sur une monnaie, Atextorix dans une inscription gauloise; Divicta, Divixta dans des inscriptions; Rectugenus, Rextugenos dans des inscriptions. La transformation du c en fricative gutturale  $c^{250}$ , que semble indiquer cette variante, est plus avancée encore dans la notation Reitugenus où le c est devenu c.

<sup>250</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XX (1899), p. 116.

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> Il ne semble pas que dans la plupart de ces mots le c soit ancien, si les étymologies sont exactes. Il s'agit donc soit d'un assourdissement de c en g, soit d'une habitude d'écriture analogue à celle de l'irlandais où le g non spirant est noté gg ou c, tandis que g représente un g spirant.

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> Cet *h* intervocalique semble être un affaiblissement de *g*. Dans *treide* « pied » l'i est peut-être un reste de *g* palatal, cf. irl. *traig* « pied », gén. *traiged*.

### TR-RR

Petrucori, Perrucori sur des monnaies.

### DISSIMILATION DES CONSONNES

On observe la dissimilation de r en l dans καρτάλαμος (kartalamos) forme vulgaire de καρταμέρα (kartamera) chez Lydus; cette dissimilation est compliquée d'une interversion :  $\lambda\alpha\mu=\rho\alpha\mu$  (lam=ram) pour  $\mu\alpha\rho$  (mar). Rigodulum est peut-être pour Rigodurum (cf. Briodurum, Brieulles); et Durostolum est une variante de  $Durostorum^{251}$ .

### DOUBLEMENT DES CONSONNES

Les consonnes apparaissent souvent doublées dans les manuscrits et les inscriptions :

c-cc: Litaviccus, Litavicus chez César; Coccillus, Cocillus, Cocca, Coca, nom de potiers; Moccus et Mocus, Docius et Doccius dans des inscriptions; Drucca sur une monnaie, Druca sur une inscription.

*l-ll: Meledunum*, *Melledunum* dans les manuscrits de César; *Sucellos*, *Sucelos* dans des inscriptions.

*m-mm : Samarobriva* chez César, *Sammarobriva* dans la Table de Peutinger ; *Samo* et *Sammo* dans des inscriptions.

<sup>&</sup>lt;sup>251</sup> J. Vendryès, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIII (1905-1906), p. 389. Il ne faut pas confondre avec la dissimilation la superposition syllabique dont on a peut-être quelques exemples en vieux-celtique: *Leu-camulus* pour *Leuco-camulus*, *Di-vixtos* pour *Divo-vixtos*, Grammont, *La dissimilation consonantique*, 1895, p. 159.

*n-nn*: Nemetocenna et Nemetocena chez Hirtius, Danomarus et Dannomarus, Congonnetiacus et Congonetiacus dans les inscriptions latines; prinni, prini dans le calendrier de Coligny.

*p-pp*: *Epius* et *Eppius* dans des inscriptions.

t-tt: Cattus et Catus, Matto et Mato dans des inscriptions.

s-ss<sup>252</sup>: Bussu-, Busu- sur des monnaies et des inscriptions lapidaires.

Le doublement des consonnes dans les formes hypocoristiques des noms propres est fréquent dans les langues indoeuropéennes <sup>253</sup>.

### CHUTE DES CONSONNES

On constate la chute de quelques consonnes intervocaliques <sup>254</sup>:

g: Admagetobria, Admagetobriga dans les manuscrits de César; Mounus dans une inscription de Grande-Bretagne, Mogounus dans des inscriptions de Gaule; Rio est peut-être une variante de Rigo-; cf. vertragus chez Martial, vertraha chez Grattius.

v : Samarobria, Samarobriva, dans les « manuscrits » de César ; Ioincatus et Iovincatus, Ioincissus et lovincillus dans des inscriptions. Cf. peut-être Deiotarus pour \*Deivotarus.

A la fin des mots, -s est tombé <sup>255</sup> dans des légendes monétaires : *Toutobocio*, *Camulo*, *Lucotio* ; peut-être aussi dans des inscriptions la-

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> ss est devenu rs dans un grand nombre de noms de lieux de la Gaule : Massilia Marseille, Cadussa Chaourse, Alossia Alorse, Ussia l'Ource, Massiliacus Marcillé et sans doute aussi Sarcé (\*Sassiacus), Nemours (\*Nemossos), Limours (\*Lemossos), Liours (\*Ledossos). Cf. Καρσίγνατος (Karsighnatos), nom d'un Galate chez Polybe (XXIV, 8) et Cassignetus (C. I. L., XIII, 10010, 473). Vendryès, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XIII (1905-1906), p. 390-392; XIX (1916), p. 60.

<sup>&</sup>lt;sup>253</sup> Brugmann, Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, II, 2e éd., Strasbourg, 1906, p. 44.

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> C'est le fait de phonétique française bien connu : *louer (locare)*, *rue (rugam)*, *août (agustum)*, *paon (pavonem)*, *ouaille (oviculam)*, *oncle (avunculum)*.

pidaires: Ouipillo), Aneuno, Oclicno, Luguri<sup>256</sup>, Aneunicno; mais, dans les légendes monétaires, le plus souvent, on ne peut distinguer s'il s'agit d'un nom simple, ou d'un premier terme en -0 abréviation d'un nom composé.

Pour la chute du s initial, on ne peut citer que des leçons fautives : ἀλιουγγία (alioungia) pour σαλιούγκα (saliounka) (Dioscoride) « Valériane », Σάλια (Lycophron) Alpes, ἐγούσιαι (egousiai — Arrien) « segusii ».

Les changements phonétiques que nous font connaître ces variantes sont comparables à ceux que l'on trouve dans les autres langues celtiques. Ils nous révéleraient chez les Celtes la persistance ou le retour des mêmes habitudes de prononciation. Quelques-uns peuvent être dus à la phonétique latine et même à la phonétique romane, car peu des formes relevées remontent à un temps où la prononciation des Romains n'avait pas encore d'influence sur celle des Gaulois, et l'analogie de certaines formations latines a amené l'altération de formes gauloises qui n'en différaient que par quelque détail  $^{257}$ . On serait tenté d'expliquer ainsi le changement de o, u en iqui est en latin la terminaison ordinaire du premier terme des composés  $^{258}$ . A l'initiale des composés on a aussi *i* pour o, u,  $e^{259}$ : Noviodunum Nyon, Novioritum Niort; Uxellodunum Issolu, Yssoudun, Lugudunum Lyon; Lemausum Limours, Lemovices Limoges, Lemoialum Limeil, Eburodunum Yverdon, Eburiacum Ivry, Lexovii Lisieux. Avant de devenir i, u semble avoir passé par e: Exoudun (Uxellodunum),

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> De même dans les inscriptions gallo-romaines : Cintugnatu à côté de Cintugnatus, Agedilu à côté de Agedillus.

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, VI (1908), p. 558. Luguri serait pour Lugurix.

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> Il est bien probable que le nom latin *Trajectum* (var. *Trectus*, *Trega. Triecto*, *Trectis*), *qui* s'applique à Utrecht et Maestricht, nous dissimule un nom gaulois analogue (cf. Bède, *Histoire ecclésiastique*, V. 11).

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> Magnificus, armiger, tibicen, fructifer, honorificas, lactifer, etc. Henry, Précis de grammaire comparée et du latin, 5° éd., p. 186-189.

 $<sup>^{259}</sup>$  L'*i* correspondant à e gaulois pourrait être une ancienne variante dialectale de e.

Exmes (Uxiama). A côté de ces changements en i et en e, on trouve aussi, à l'initiale en roman, le changement en a: Laon (Lugudunum), Averdon (Eburodunum), Appoigny (Epponiacum)  $^{260}$ .

La chute de g et de v intervocalique est un phénomène de phonétique romane. Le Glossaire de Vienne écrivait *brio*, « pont » pour *brivo*.

La plupart des modifications vocaliques ou consonantiques que supposent les variantes des manuscrits et des inscriptions gauloises, et qui se produisirent, soit successivement à l'intérieur du même dialecte, soit simultanément dans plusieurs dialectes différents, se trouvent en vieil-irlandais à diverses époques. L'irlandais a confondu l'ê et l'î indo-européen, l'o et l'u, l'e et l'i indo-européen; les diphtongues indo-européennes eu, ou se réduisent à  $\hat{o}$ ; ct est devenu cht.

Le changement de *b* et de *m* en *v*, qui n'est pas noté dans l'écriture en vieil-irlandais, ainsi que le changement du groupe *bn* en *mn*, sont sans doute de date postérieure en irlandais. Le Glossaire de Vienne a *avallo* pour *aballo*.

En irlandais  $^{261}$  comme sans doute en gaulois, le changement apparent de g en c, de b en p semble d'origine graphique plutôt que d'origine phonétique.

# HISTOIRE DU CELTIQUE DE GAULE <sup>262</sup>

L'influence romaine ne pénétra guère en Gaule qu'après la défaite de Bituitos et la ruine de l'empire arverne (121). Peu de temps après, les Romains fondaient *Narbo Martius* (Narbonne), en 118 avant notre ère. Cicéron écrivait en 69 que la Gaule était pleine de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> Haberl, Zeitschrift für celtische Philologie, VIII (1910), p. 1-86.

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> Voir Vendryès, *Grammaire du vieil-irlandais*, 1908, p. 25.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> Voir Brunot, *Histoire de la langue française*, I, 1905, p. 31-37. Meillet, *Revue de linguistique*, 1914, p. 99-100. A. Darmesteter, *Revue celtique*, XXII (1901), p. 261-281.

négociants romains et de citoyens romains ; aucun Gaulois ne faisait d'affaires sans eux ; il ne circulait pas en Gaule une seule pièce d'argent qui ne fût portée sur leurs livres 263. Quelque exagéré que semble ce tableau, il est en partie confirmé par des événements rapportés par César. Des citoyens romains, qui s'étaient établis à Genabum pour y faire du commerce, sont tués par les Carnutes et leurs biens sont pillés 264; à Noviodunum des Éduens tuent des marchands et des voyageurs, se partagent leurs marchandises et leurs chevaux, pillent les biens des citoyens romains et en emmènent en esclavage <sup>265</sup>. Dès les premiers temps de la domination romaine, l'agriculture se développa, des communications nombreuses s'ouvrirent d'une frontière à l'autre et la navigation s'étendit 266 jusque sur l'Océan. L'accession des Gaulois aux magistratures romaines contribua fortement à leur assimilation. Dès l'époque d'Auguste et de Tibère, des inscriptions latines furent gravées dans presque toutes les cités ; la langue en est aussi correcte, la gravure aussi pure, l'apparence presque aussi régulière que celles des inscriptions romaines et italiques du même temps. C'est sous le règne de Tibère que les nautae Parisiaci élevèrent à Paris un monument à Jupiter très bon et très grand 267. On a trouvé en Gaule plus de dix mille inscriptions latines, dont plus de six mille en Narbonnaise, sans compter les marques de fabrique qui sont innombrables. Les inscriptions gauloises jusqu'ici découvertes ne sont au nombre que d'une soixantaine. Le latin submergea donc le gaulois, qui déclina de jour en jour et finit par disparaître presque complètement.

Nous ne pouvons déterminer que par conjecture et d'après des textes obscurs à quelle époque le celtique de Gaule disparut. Peutêtre y avait-il encore au temps de Pomponius Méla des écoles clandestines de druides <sup>268</sup>; mais, dès 21, des jeunes gens appartenant

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Cicéron, Pro Fonteio, 2, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>264</sup> César, VII, 3.

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> César, VII, 42; 55.

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> Panégyrique de César par Marc Antoine chez Dion Cassius, XLIV, 42, 3-4.

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> Jullian, *Gallia*, p. 42. <sup>268</sup> Pomponius Méla, III, 2, 19.

aux plus nobles familles gauloises étaient réunis dans l'école romaine d'Autun pour y faire leurs études <sup>269</sup>. Au temps de Strabon, la plupart des Cavares de Gaule avaient appris le latin <sup>270</sup>. Le celtique était alors encore compris en Gaule, puisque Suétone (69-141) pouvait donner l'explication de surnoms gaulois <sup>271</sup>. A Lyon, saint Irénée, au II<sup>e</sup> siècle, apprenait une langue barbare, qui vraisemblablement était le celtique <sup>272</sup>. Ulpien (170-228) déclare, dans le *Digeste*, que les fidéicommis peuvent être rédigés en langue gauloise <sup>273</sup>. Un autre texte important est celui où saint Jérôme (331-420), qui avait séjourné à Trèves en Gaule et à Ancyre en Galatie, écrit que les. Galates d'Asie Mineure parlaient à peu près la même langue que les Trévires <sup>274</sup>. L'historien Lampride (IVe siècle) raconte qu'une druidesse avait prédit en gaulois à Alexandre Sévère sa fin prochaine <sup>275</sup>. Sulpice Sévère (363-125) met en scène dans un de ses dialogues un Gaulois qui s'excuse de son langage et auquel son interlocuteur répond : « Parle-nous celtique ou, si tu préfères, gaulois <sup>276</sup>. » Enfin, il semble résulter d'une phrase de Sidoine Apollinaire (430-489) que la noblesse arverne venait seulement d'apprendre le latin et de se débarrasser de la gangue de la langue celtique 277. La substitution du latin au celtique fut donc lente ; il est probable qu'elle était achevée au VIe siècle. Au IIIe siècle, date des inscriptions sur pesons de fuseaux, le gaulois était encore parlé parmi le peuple. A la date, très antérieure sans doute, des inscriptions gauloises votives et funérai-

\_

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> Tacite, Annales, III, 43.

<sup>&</sup>lt;sup>270</sup> Strabon, IV, 1, 12. Les Gaulois se livraient à l'étude de la rhétorique et de la philosophie (Strabon, IV, 1, 5).

<sup>&</sup>lt;sup>271</sup> Suétone, Vitellius, 18.

<sup>&</sup>lt;sup>272</sup> Contra haereses, I, préf.

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> *Digeste*, XXXI, 1, 11.

<sup>&</sup>lt;sup>274</sup> Commentaire de l'épître aux Galates, II, chez Migne, Patrologie latine, XXVI, c. 382. L'autorité de ce texte a été contestée souvent ; de bons esprits croient que saint Jérôme a copié, sans en vérifier l'exactitude à son époque, un renseignement plus ancien.

<sup>&</sup>lt;sup>275</sup> Sévère, 60, 6.

<sup>&</sup>lt;sup>276</sup> Dialogues, I, 27, 4. Cf. Babut, Revue historique, CIV (1910), p. 287-292.

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> Sidoine, *Epist.*, III, 3. Brunot, *Histoire de la langue française*, I, p. 21, note.

res et du calendrier de Coligny, le gaulois était, dans certaines parties de la Gaule, presque mis sur le même pied que le latin.

Avant de disparaître, il avait probablement formé, par combinaison avec le latin, des parlers mixtes dont nous retrouvons quelques traces dans des inscriptions d'origine vulgaire. Telles sont certaines des inscriptions sur pesons de fuseau, comme *nata vimpi curmi da*, *qui* contient, à côté de deux mots latins *nata* et da, le mot gaulois *curmi*; comme *geneta vis cara*; comme *taurina vimpi*; *marcosior Materna*; *veadia tua tenet*<sup>278</sup>. Tel est aussi, dans une inscription de Til-Châtel, *monimenton* pour *monumentum*, et, dans unp inscription de Chagnon, la forme verbale *potesti* pour *potest*, qui pourrait contenir une ancienne désinence celtique *-ti*, si ce n'est pas, simplement, une forme imitée du grec <sup>279</sup>.

Un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle, relatif à la Vie de saint Symphorien d'Autun, qui date peut-être du III<sup>e</sup> siècle, contient une phrase mélangée de latin et de celtique : *t*, *nate*, *Sinforiane*, *memento beloto divo*, dont on explique les trois derniers mots par *hoc est memorare dei tui* <sup>280</sup>.

Ce sont ces parlers gallo-romains que les écrivains latins désignent souvent sous le, nom de gaulois, et c'est ainsi que nous pouvons être induits à prendre pour celtiques des mots bas-latins comme *tripetiae* dont nous avons parlé plus haut et comme *baro* qu'un scholiaste de Perse expliquait ainsi : *barones dicuntur servi militum qui utique stultissimi sunt*, *servi scilicet stultorum*<sup>281</sup>. Dès 46 avant no-

<sup>&</sup>lt;sup>278</sup> Héron de Villefosse, Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, 1914, p. 213-230, 489-490. J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 168-186.

M. Jullian, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXV (1897), p. 177-186, a remarqué que la langue de cette tablette est fortement hellénisée. Voir aussi Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LVII (1896), p. 51-55, 58; Revue des études anciennes, II (1900), p. 277.

<sup>&</sup>lt;sup>280</sup> W. Meyer, Fragmenta Burana, Berlin, 1901, p. 161-163, cité dans les Analecta Bollandiana, XXIV (1905), p. 399. Il est possible qu'il n'y ait là que du bas-latin: in mente habeto tuo divo. Une variante porte: mentem obeto dotivo et la Passion latine porte: in mente habe Deum vivum.

<sup>&</sup>lt;sup>281</sup> Perse, V, 138. Voir Settegast, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXV (1913), p. 186-195.

tre ère, Cicéron signalait dans le latin de Gaule des mots qui n'étaient point en usage à Rome <sup>282</sup>. Ces mots étaient d'origine indigène. Le latin dans lequel ils avaient pénétré n'était pas exclusivement, comme on l'a répété souvent, le latin populaire des légionnaires, mais, pour une part au moins aussi importante, le latin des marchands, et, au fur et à mesure que les Gaulois s'assimilaient, le latin scolaire des nobles gallo-romains, dont le peuple imitait le langage.

# LES TRACES DU CELTIQUE DANS LES LANGUES ROMANES <sup>283</sup>

Les érudits des derniers siècles se sont passionnés, comme nous l'avons vu, à essayer de déterminer l'étymologie celtique de bon nombre de mots français, et cela sans grand succès, faute de méthode. Quand la méthode comparative eut été créée, la tâche de rechercher dans les langues romanes ce qu'on a appelé les *substrata* celtiques n'en demeura guère moins pénible <sup>284</sup>.

Les formes anciennes des mots que l'on suppose d'origine celtique ne nous sont pas connues directement; nous ne pouvons les rétablir que par la comparaison des diverses langues romanes. S'il n'est guère de territoires romans qui n'aient été, à quelque moment, habités par les Celtes, les conditions de l'occupation par les Celtes

283 Voir Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, IV, (1880), p. 142 et suiv.

Ascoli Ung letterg glottologieg Turin 1881 R. Thurneysen Keltoromanisches Halle

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> Brutus, XLVI, III, 171.

Ascoli, Una lettera glottologica, Turin, 1881. R. Thurneysen, Keltoromanisches, Halle, 1884. Windisch, Keltische Sprachen dans le Grundriss der romanischen Philologie de Gröber, I, 1888. p. 283-312; 2° éd. 1904, p. 371-404. Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, Dictionnaire général de la langue française, 1895-1900, p. 11-18. Meyer-Lübke, Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft, Heidelberg, 1901, p. 35-41. Brunot, Histoire de la langue française, I, p. 31-37, 53-56.

<sup>&</sup>lt;sup>284</sup> Les romanistes semblent avoir eu souvent à coeur, par réaction contre les excès des celtomanes, de réduire au minimum l'influence du celtique sur les langues romanes.

de la péninsule ibérique nous sont mal connues; les Celtes ne se sont pas solidement établis en Italie ailleurs qu'en Cisalpine, et ils ne semblent guère avoir pénétré en Gaule au sud de la Garonne. La présence d'un mot supposé celtique dans la péninsule ibérique, dans le centre et le sud de l'Italie, dans l'Aquitaine, en rend donc suspecte l'origine celtique et donne, au contraire, à l'origine latine plus de vraisemblance. Du côté des langues celtiques, les difficultés ne sont guère moindres. Si les langues gaéliques de l'Irlande et de l'Ecosse n'ont point directement subi l'influence latine, elles ont pourtant emprunté au latin un certain nombre de mots savants venus par la littérature, et quelques mots populaires venus par l'intermédiaire des Bretons du Pays de Galles <sup>285</sup>. Quant aux langues brittoniques, elles sont assez profondément pénétrées d'éléments latins <sup>286</sup>. Ajoutons que les langues gaéliques et le gallois ont, à une époque récente, emprunté à l'anglais des mots franco-normands, et que le breton d'Armorique s'est, depuis longtemps, pénétré d'éléments français. Ce sont précisément ces mots d'emprunt qui ont servi aux celtomanes pour démontrer l'origine celtique du français. On aura donc la plus grande somme de probabilité en faveur de l'origine celtique, quand un mot roman, usité dans un pays jadis habité longtemps par les Celtes, est conservé à la fois en gaélique et en brittonique.

Les noms communs des langues romanes, auxquels on a quelques raisons d'assigner une origine celtique, se rattachent à peu près aux mêmes ordres d'idées et d'objets que les mots celtiques transmis par les auteurs de l'Antiquité; ce sont des noms de végétaux <sup>287</sup>; des noms de parties du corps <sup>288</sup> ou s'y rapportant, et des adjectifs de qualités physiques <sup>289</sup>; des termes d'alimentation ou de

<sup>&</sup>lt;sup>285</sup> Sur ces emprunts, voir J. Vendryès, *De hibernicis vocabulis quae a latina lingua originem duxerunt*, 1902.

<sup>&</sup>lt;sup>286</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, 1892.

<sup>&</sup>lt;sup>287</sup> Bille, if, bouleau, bétoine, chêne.

<sup>&</sup>lt;sup>288</sup> Jarret, dartre, grenon, bec.

<sup>&</sup>lt;sup>289</sup> Dru, petit.

vêtement <sup>290</sup>; des noms d'outils et d'ustensiles <sup>291</sup>, de voies et moyens de communication <sup>292</sup>; des termes relatifs à la culture et aux terrains <sup>293</sup>; quelques verbes <sup>294</sup>.

Le système de dénomination des personnes ayant été complètement renouvelé en Gaule après la conquête romaine et l'introduction du christianisme <sup>295</sup>, il est impossible de trouver dans les noms français de personnes des traces de gaulois; mais les noms de lieux, au contraire, ont, pour une bonne part, subsisté jusqu'à nos jours ; même quand on n'en a pas conservé de forme ancienne, on peut, en se guidant sur les identifications sûres, établir par analogie l'origine gauloise de noms modernes. Caranto-magus est devenu Cranton; il est donc vraisemblable que Vernon remonte à \*Vernomagus et que Chassenon remonte à \*Cassanomagus. De ce que Virodunum a donné Verdun, il résulte que Arthun peut être un ancien \*Artodunum. De ce que Isarnodurum a donné Izernore, on peut conclure que Vollore vient de \*Volodurum. Puisque Mareuil est la forme française du gaulois Maroialum, Verneuil doit avoir pour origine un \*Vernoialum, et Nanteuil un \*Nantoialum<sup>296</sup>. Les formes de transition entre le gaulois et le français, conservées par les monnaies mérovingiennes <sup>297</sup>, sont utiles pour assurer l'étymologie. Ruan est un ancien Rotomagus, puisqu'il porte sur les monnaies mérovingiennes le même nom (Rotomo) 298 que Rouen, pour lequel l'ancien nom

<sup>2</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>290</sup> Mègue, cervoise ; drille, coule, saie, bouge.

<sup>&</sup>lt;sup>291</sup> Claie, pairol, ruche, soc, charrue, vouge.

<sup>&</sup>lt;sup>292</sup> Barque, char, jante, chemin, lieue.

<sup>&</sup>lt;sup>293</sup> Bran, grève, lande, raie, roche, breuil, marne; arpent.

<sup>&</sup>lt;sup>294</sup> Briser, broder, mucier, gober, changer.

<sup>&</sup>lt;sup>295</sup> On trouve encore quelques noms gaulois de personnes dans les plus anciennes vies de saints. Ces noms sont relevés dans le *Altceltischer Sprachschatz* de Alfred Holder.

<sup>&</sup>lt;sup>296</sup> Sur l'ancienneté de cette terminaison -oialum, voir G. Paris, Romania, 1890, p.468-179. A. Thomas, Essais de philologie française, 1897, p. 216-217.

<sup>&</sup>lt;sup>297</sup> Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale, Prou, Les monnaies mérovingiennes, 1892.

<sup>&</sup>lt;sup>298</sup> Forme intermédiaire : Rotomao. La réduction de mago à mo est constatée à l'époque mérovingienne ; les monnaies présentent souvent les deux formes :

Rotomagus est attesté. Noviomo est, sur les monnaies mérovingiennes, le nom de Noyon (Oise) et de Noyen (Sarthe) : la forme plus ancienne, Noviomagus, qui n'est conservée que pour Noyon, peut être, sans aucune incertitude, restituée pour Noyen. Il en est de même pour Odomo, qui représenterait \*Odomagus. D'après Brivodurum, mérovingien Briodero, Briare, on restitue à Briodro, Brières, la forme ancienne Brivodurum. Panvant est au XIII<sup>e</sup> siècle le nom de Pavant (Aisne) ; la forme de ce nom au IX<sup>e</sup> siècle, Pinnevindo, permet d'établir la forme gauloise Pennovindos <sup>299</sup>.

On peut même, lorsqu'on n'a pas conservé de forme ancienne, rétablir par la seule aide de la phonétique, l'étymologie gauloise d'un nom moderne 300. Les noms français en -euvre peuvent remonter à des noms gaulois en -obria : Vendeuvre à Vindobria, Moyeuvre à Mogetobria ou à Modiobria, Deneuvre à Danobria 301. Les noms en -ort, -ord peuvent remonter à des noms gaulois en -oritum : Niort à Novioritum, Chambord à Camboritum.

Il faut prendre garde que le même nom gaulois aboutit à divers noms français selon les dialectes. *Noviomagus* donne Nijon (Haute-Marne), Noyon (Oise), Novion (Ardennes); *Noviodunum* donne Nouan (Loir-et-Cher), Nion (Suisse); *Icciodurum* donne Yzeures (Indre-et-Loire) et par suite, Yzeure (Allier), Izeure (Côte-d'Or), mais aussi Issoire (Puy-de-Dôme). Il faut tenir compte aussi des déformations accidentelles, si fréquentes dans les noms de lieux, qui passent par toutes les bouches et sont souvent difficiles à retenir. Ainsi, on ne peut douter que l'ancien *Iculisna* ne soit identique à *Angoulême*; or aucune loi phonétique générale ne peut expliquer cette

Noviomago-Noviomo, Ricomago-Riomo; cf. Rotomo (monnaie), Rodomago (Grégoire de Tours); Mosonio (monnaie), Mosomagensi (Vie de saint Rémy); Icciomo (monnaie), Icidmago pour Iciomago (Table de Peutinger); Cisomo, (monnaie), Cisomagensi (Grégoire de Tours); et Mantalomagensem, Mantolomaus (Grégoire de Tours).

<sup>&</sup>lt;sup>299</sup> A. Longnon, Revue celtique, XXV (1904.), p. 17

<sup>&</sup>lt;sup>300</sup> De nombreuses et sûres applications de cette méthode ont été faites par M. A. Thomas, *Revue celtique*, XX (1899), p. 1-6, 438-444.

<sup>&</sup>lt;sup>301</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> éd., II, 1894, p. 264.

modification. De plus, des terminaisons, à l'origine très différentes, ont abouti en bas-latin ou en français à des résultats identiques : le latin mérovingien -doro, -dero remonte soit à doro « porte », soit à - durum « forteresse » ; Brion peut représenter Brione ou \*Briodunum ; Mougon remonte à Meduconno, et Bourgon à Burgodunum ; Vouzon à Vosonno, et Mouzon à Mosomagus ; Châlons à Calalaunos, et Chalon à Cabillonum.

Enfin, il ne faut pas se fier aveuglément aux textes du bas Moyen Age, qui offrent parfois des latinisations par étymologie populaire des noms français, au lieu des noms gallo-romains primitifs, par exemple : *Bonneuil*, ancien *Bonoialum*, qu'un scribe facétieux ou crédule a métamorphosé en *Bonus Oculus* « Bon-Œil » ; Cornuz, ancien *Cornutus*, devenu *Corpora Nuda* « Corps-Nuds <sup>302</sup> ».

La méthode, d'ailleurs, n'est pas sans présenter d'autres chances d'erreurs. Qui ne connaîtrait pas les formes anciennes et se guiderait sur les formes modernes donnerait, par exemple, la même origine onomastique à Vienne du Dauphiné (Vienna) et à Vienne d'Autriche (Vindobona). Au contraire, deux cas du même mot donnent en français des formes assez divergentes : Anjou (Andecavum), Poitou (Pictavum) ; Angers, v. fr. Angieus (Andecavis), Poitiers (Pictavis).

L'accord des langues romanes parlées dans les pays celtiques avec les langues celtiques des Iles Britanniques, s'il accroît dans une mesure appréciable le vocabulaire gaulois, ne nous renseigne guère sur la grammaire; car les traces d'influence celtique sur la morphologie du bas-latin sont indistinctes. On attribue pourtant à la persistance des habitudes de langage propres aux Celtes certains faits de phonétique, de morphologie et de syntaxe françaises; par exemple, le changement de  $\alpha$ 0 initial en  $\alpha$ 1,  $\alpha$ 30 ; le changement de  $\alpha$ 2 initial en  $\alpha$ 30 ; la

<sup>&</sup>lt;sup>302</sup> C'est, actuellement encore, l'orthographe du nom d'une commune d'Ille-et-Vilaine. Voir Bossard, *Annales de Bretagne*, XXX (1915), p. 469-472.

Gaul. *rectu-*, *rextu-*, gall. *reith*, *bret*. reiz ; lat. *lactem*, fr. lait, gall. *laeth*, *bret*. *laez*. Le changement de *ct* en *ht* se trouve aussi en osque et en ombrien.

<sup>&</sup>lt;sup>304</sup> Gall. gwr, bret. gour, cf. lat. vir; lat. vinum, bret. gall. gwin; lat. vadum, fr. gué.

chute des consonnes intervocaliques  $g^{305}$ ,  $t^{306}$ , que l'on observe en gaélique et en brittonique; la tendance à la nasalisation, qui se manifeste aussi en gaélique ; le changement de ê latin en oi, comparable au changement de cet ê en ui en vieux-brittonique 307; le changement de  $\hat{u}$  latin (prononcé ou) en u français, que l'on constate en France, dans la Haute Italie et en Rhétie, ce son ü étant caractéristique des langues brittoniques 308; la numération par vingt, qui est commune au brittonique, au gaélique et au français 309; la distinction du nominatif et de l'accusatif pluriel des thèmes en -o et la confusion du nominatif et de l'accusatif pluriel des thèmes en -â 310; la formation de verbes réciproques au moyen de particules 311; l'emploi populaire, en français, des formes modernes de la préposition ad « à » pour marquer la possession 312, la mise en évidence du sujet au moyen de l'impersonnel « c'est » et d'une proposition relative 313. Il est possible aussi que des irrégularités phonétiques, comme le changement de a en o dans articulum > orteil, de o en ie dans locum > lieu, le changement de d en v dans gladium > glaive, le changement de t en c dans tremere > criendre, craindre soient dues à l'influence de mots celtiques amenés par des associations d'idées et

\_

 $<sup>^{305}</sup>$  V. celt. tigerno-, v. gall. tiern ; gaul. -slogi, gall. lu ; b. lat. Agustum, fr. août, gall. awst.

<sup>306</sup> Irl. lathe, laa.

<sup>&</sup>lt;sup>307</sup> Gaul. *cleta*, v. gall. cluit ; lat. *plebs*, corn. *plui*, v. bret. *ploi*. Mais on a remarqué que les habitudes de prononciation changent d'une génération à l'autre.

<sup>&</sup>lt;sup>308</sup> Gröber, Grundriss der romanischen Philologie, I, 1888, p. 506.

<sup>&</sup>lt;sup>309</sup> Moy. bret. triuguent, pevaruguent, gall. trimuceint; v. fr. treis vinz, six vinz, fr. quatre-vingts, Quinze-vingts; irl. tri fichit, côic fichit.

Thèmes en -o-: n. pl. eich, acc. pl. eochu; lat. equi, equos; v. fr. cheval, chevals; thèmes en -a: n. pl. acc. pl. tuatha; lat. rosæ, rosas; v. fr. roses.

<sup>&</sup>lt;sup>311</sup> Particule *imm*- en gaélique, *ym*- en gallois, *em*- en breton *s'entre*- en français, formation très développée dans les dialectes français de l'ouest. Thurneysen, *Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik*, VII (1892), p. 523.

<sup>&</sup>lt;sup>312</sup> Irl. mac dó « un fils à lui », corp do Christ « le corps au (du) christ ». Cf. Bourciez, De praepositione ad casuali in latinitate aevi merovingici, 1886.

<sup>&</sup>lt;sup>313</sup> Irl. *is duib predchim* « c'est à vous que je prêche », gall. *karw a weleis* « c'est un cerf que j'ai vu », irl. *is mé* « c'est moi ».

de formes : irl. *ordaig* « orteil », bret. *lec'h* « lieu », irl. *claideb* « épée », irl. *crith* « tremblement » <sup>314</sup>.

On a avancé que l'o de la terminaison -ons de la première personne du pluriel est dû à une influence celtique <sup>315</sup>, la voyelle thématique étant -o à cette personne en gaélique et en brittonique, tandis qu'elle est i,  $\hat{a}$ ,  $\hat{e}$ ,  $\hat{i}$  en latin.

D'autres faits encore peuvent être rapportés à l'influence celtique. L'usage français des « liaisons », c'est-à-dire de la persistance des consonnes finales de certains proclitiques étroitement unis à la voyelle initiale du mot suivant *les-enfants*, *vos-amis*, est connu en breton et en irlandais  $^{316}$ . Le celtique et le français emploient des particules démonstratives après les noms  $^{317}$ . En celtique et en français, le pronom personnel complément direct s'intercale entre le sujet et le verbe  $^{318}$ . En gaélique et en vieux-français, le nominatif pluriel des noms en  $\hat{a}$  est en s  $^{319}$ . En celtique et en français, on construit l'infinitif avec les prépositions  $^{320}$  et l'infinitif actif peut s'employer

<sup>&</sup>lt;sup>314</sup> Ascoli, *Archivio glottologico italiano*, X, p. 270, 272. Suchier, *Altfranzösische Grammatik*, Halle, 1893, p. 57. En général, les romanistes ont cherché à ces faits des explications fondées uniquement sur la phonétique romane. Bourciez, *Précis historique de phonétique française*, 4<sup>e</sup> ëd., 1914.

<sup>&</sup>lt;sup>315</sup> Settegast, Zeitschrift für romanische Philologie, XIX (1895), p. 266-270. F. Geo. Mohl, Les origines romanes, Prague, 1900. Cf. Vendryès, Revue critique d'histoire et de littérature, LII (1901), p. 149-151.

<sup>&</sup>lt;sup>316</sup> En breton, *hoc'h obero* « vos œuvres », *ho tourn* « votre main » ; irl. *ah-ainm* (son nom à elle), *a dorn* « son poing ».

<sup>&</sup>lt;sup>317</sup> Irl. an fer-sin, fr. cet homme-là. Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, IV (1880), p. 151, compare le piémontais mi i l'ö vdü-lo, s'è perdü-se à l'irlandais ro-m sóir-sa « il m'a sauvé ».

<sup>&</sup>lt;sup>318</sup> Gall. *mi ath garaf* « je t'aime ».

<sup>&</sup>lt;sup>319</sup> Irl. tuatha = \*tuathas, pl. de tuath = \*tuatha; fr. choses, pl. de chose, v. fr. cosa.

<sup>&</sup>lt;sup>320</sup> Irl. *iar facbail a ech* « après avoir perdu ses chevaux » gall, *gwedy llad y gwr hynny* « après avoir tué cet homme ».

au sens passif<sup>321</sup>. On peut remarquer aussi l'emploi explétif de la négation dans des propositions temporelles<sup>322</sup>.

On ne doit pas dissimuler la fragilité de quelques-unes de ces comparaisons; dans plusieurs cas, il s'agit sans doute de coïncidence et non d'influence, car les rencontres apparentes, entre des langues qui n'ont jamais été en rapports, ne sont pas rares <sup>323</sup>. Mais il est au moins aussi difficile de les réfuter que de les établir, et il est possible, pourtant, que le développement rapide en français de certaines formes latines soit dû à la coïncidence de ces formes avec le gaulois.

# COMPARAISON DU GAULOIS ET DU VIEUX-CELTIQUE INSULAIRE

L'ancienne langue celtique des Iles Britanniques ne nous est révélée directement que par quelques noms communs et par de nombreux noms propres de lieux, de peuples et de personnes qui offrent une évidente parenté avec les noms gaulois correspondants <sup>324</sup>.Les uns nous ont été transmis par les Anciens : *Cingetorix*,

<sup>&</sup>lt;sup>321</sup> Irl. *ni áil insin do epirt* « ce n'est pas agréable à dire » *cech maith is áil lib do dénum duib ó dóinib* « tout bien que vous désirez vous être fait par les hommes (à vous faire par les hommes »).

<sup>&</sup>lt;sup>322</sup> Moy. bret. *quen na* « jusqu'à ce que », m. gall. *hyd ni*. Cf. Ernault, Revue celtique, XIII (1892), p. 358.

<sup>&</sup>lt;sup>323</sup> On trouve en France des noms de lieux en -*bria*. On en pourrait étourdiment conclure que les Thraces, dans la langue de qui Bria signifiait « ville », ont eu des établissements en France.

<sup>&</sup>lt;sup>324</sup> La parenté de langue des Gaulois et des Bretons a été signalée par Tacite. César dit que les parties maritimes de la Grande-Bretagne avaient été peuplées par les Belges du continent (V, 12, 2; 13, 1).Il y a en Grande-Bretagne des Belgae, des Atrebatii, des Catuellauni, des Parisi tribus issues sans doute de leurs homonymes de Gaule; des Uxellodunum, Noviomagus, Camboritum, Condate, Vernemetum, Segedunum, Cambodunum, homonymes de villes gauloises. Rhys, Early Britain. Celtic Britain, Londres, 1882; 3° éd. 1904. H. d'Arbois de Jubainville, Les

Carvilius, Taximagulus, Segovax, Lucotorix, Mandubracius, noms d'hommes; Cantium, nom de lieu; Ancalites, Bibroci, Segontiaci, Cassi, Cenimagni (var. -manni), Trinovantes, noms de peuples chez César; — Boudicca, Caratacus, noms de personnes; Camulodunum, Verulamium, noms de villes; Brigantes, nom de peuple; Sabrina, Trisantona, noms de rivières, chez Tacite; — 'Αργεντόκοξος (Argentokoksos), Kuvoβἐλλινος (Kunobellinos — gall. Cynfelyn), noms de personnes chez Dion Cassius; — 'Ατρεβάτιοι (Atrebatioi), nom de peuple, Νοιόμαγος (Noiomagos), Πετουαρία (Petouaria), Μαρίδουνον (Maridounon), Οὑιροκόνιον (Ouirokonion), Ἐβόρακον (Eboracon), Κατουρακτόνιον (Katouraktonion), Δαρούερνον (Darouernon), 'Pιγόδουνον (Rigodounon), Οὔξελλα (Ouksella), Ἰσκα (Iska), Μεδιολάνον (Mediolanion), noms de villes; Μορικάμβη (Morikambê), Δηούα (Dêoua), Νοούιος (Noouios), noms de rivières chez Ptolémée; — Durnovaria, Durobrivae, Ariconium, Sorviodunum, Margidunum, Lactodorum, Cambodunum, Camboritum, Durocornovium, Derventio, Dubris, Gobannium, Vindogladia, Vindomora, Luguvallium, Pennocrucium, noms de villes dans l'Itinéraire d'Antonin; Amboqlanna, Segedunum, Branodunum, Cilurnum, Condercum, Gabrosentum, Vindolana, Anderidos, noms de villes dans la Notitia Dignitatum. D'autres noms proviennent des légendes monétaires : Dubnovellaunos, Addedomaros, Andocomius, Boduos, Cunobelinus, Cattos, Commios, Tascio, Dumnoveros, noms d'hommes; Vocorio, nom de peuple (?); Verlamio, nom de ville. D'autres, enfin, sont inscrits sur des pierres ou des poteries : Boduogenus, Cintugenus, Ritogenus, Matucus, Isarninus, Coccus, Cunobarrus, Dagomarus, Tancorix, Vepomulus, noms d'hommes. Parmi les noms communs, il faut citer tossia « manteau », covinnus « char de guerre ».

Du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, les sépultures chrétiennes de GrandeBretagne nous ont conservé un grand nombre de noms bretons latini-

druides et les dieux celtiques à forme d'animaux, 1906, p. 27-50. Windisch, Das keltische Britannien bis zu Kaiser Arthur, Leipzig, 1912. Parmi les noms de personnes communs à la Grande-Bretagne et à la Gaule, on peut citer : Cingetorix, Caratacus, Bilicatus, Caletus, Carantus, Carantinus, Cintugenus, Cintusmus, Divicatus, Meddillus, Vindus.

sés <sup>325</sup>, par exemple *Cunovalos* (gall. Cynwal), *Cunomorus* (gall. *Cynfor*), *Cunotamos* (gall. *Cyndaf*), et les, inscriptions en caractères oghamiques <sup>326</sup> d'Irlande, d'Écosse, de Galles et de Cornouaille, nous ont transmis des noms gaéliques avec leurs anciennes terminaisons celtiques. Ce sont les plus intéressants pour nous. On y trouve :

1º des nominatifs en -a: inigena (irl. ingen);

2° des génitifs singuliers en -i : maqi (irl. maic), mucoi, Cunamagli (v. bret. Conmael) ;

des génitifs en -os: Cunagussos (irl. Congusso), Ivacattos;

des génitifs en -as : Lugudeccas, Decceddas, Segamonas, Inissionas, Broinienas, Dovvinias, et, après la chute de s, en -a : Decceda, Dovinia ; sans désinence : Olacon, Vitalin ;

3° un génitif pluriel en -a après chute de n : tria maqa « des trois fils »

L'insuffisance de ces renseignements directs sur le vieux-celtique insulaire est largement rachetée par l'abondance d'informations que nous fournissent le gaélique et le brittonique.

Les mots et les noms insulaires provenant de l'Antiquité, ne sont ni plus nombreux ni plus clairs que les noms et les mots gaulois. La reconstitution, par les linguistes, de la langue commune antérieure à la séparation du brittonique et du gaélique et, par suite, contemporaine du gaulois ancien a permis d'étendre singulièrement le champ des rapprochements et de déterminer, en quelque mesure, certains faits de grammaire et le sens de nombreux noms gaulois. Mais il ne faut pas oublier que la langue commune ainsi reconstituée n'est la langue commune que d'une partie des Celtes, et que le celtique continental, faute de documents, n'est guère entré dans cette reconstitution. Se faire une idée complète de l'ensemble du vieux-celtique par cette méthode est donc une entreprise chimérique. Les seuls faits dont nous puissions être sûrs seront ceux que nous pour-

-

<sup>&</sup>lt;sup>325</sup> Hübner, *Inscriptiones Britanniae christianae*, Berlin, 1876.

Macalister, Studies in Irish epigraphy, Londres, 1897-1907. Rhys, Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, XXVI, (1892), p. 263-351. Nicholson, Keltic researches, Londres, 1904. Rhys, Lectures on Welsh philology, 2e éd., Londres, 1879, p. 212-284.

rons retrouver dans les restes du gaulois. Ces restes ne sont, malheureusement, pour la plupart, que des noms propres, dont l'origine et l'étymologie, quelque vraisemblable ou séduisante qu'elles soient, restent toujours, et quand même, hypothétiques. Pour les faits qui nous sont attestés à la fois par le gaulois et le vieux-celtique reconstitué, nous constatons parfois des divergences entre les deux langues, par exemple dans la déclinaison et la conjugaison.

Quoi qu'il en soit, la méthode comparative permet d'écrire un vocabulaire et une grammaire du vieux-celtique, qui, indirectement, peuvent nous renseigner sur le vocabulaire et la grammaire du gaulois.

Le vocabulaire ainsi constitué 327 est sans doute assez différent du vocabulaire gaulois, car l'explication des inscriptions gauloises par le vieux-celtique présente de graves difficultés. Il est d'ailleurs vraisemblable que l'invasion des Celtes n'était pas la première que le sol fertile de la Gaule eût subie et que des populations diverses avaient fourni quelques mots à la langue de leurs vainqueurs <sup>328</sup>. Les Celtes du centre de l'Europe, qui, à l'origine, alimentaient d'éléments sans cesse renouvelés les tribus déjà établies dans notre pays, Celtes en contact avec des populations de langues diverses : Scythes, Thraces, Illyriens, Germains, n'étaient pas sans emprunter parfois des termes à leurs voisins ou à leurs sujets, et introduisaient dans le gaulois de Gaule des mots nouveaux, dont les uns, adoptés par la mode, pénétraient dans la langue commune, dont d'autres restaient confinés dans quelques parlers locaux ou cessaient au bout de quelques années d'être en usage. Mais, si les inscriptions gauloises s'interprètent difficilement par le vieux-celtique, les noms propres gaulois y trouvent, avec une plus grande facilité, l'explication de leur sens. Il sem-

<sup>&</sup>lt;sup>327</sup> Stokes et Bezzenberger, Wortschatz der keltischen Spracheinheit, urkeltischer Sprachschatz, Goettingue, 1894.

<sup>&</sup>lt;sup>328</sup> C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, 1908, p. 367, pense que le gaulois contenait un fonds important d'emprunts au ligure. Mais nous ne savons rien ou presque rien du ligure (*ibid.*, I, p. 123). Cf. G. Dottin, *Les anciens peuples de l'Europe*, 1917, p. 185.

ble donc que les noms propres gaulois soient plus pénétrés d'éléments celtiques que le reste du vocabulaire, ce qui n'est pas, d'ailleurs, pour surprendre, les noms propres, maintenus par les traditions familiales et nationales, étant toujours plus archaïques que les noms communs et ne se renouvelant pas aussi rapidement que ceux-ci.

S'il est incontestable que la plupart des noms propres gaulois peuvent s'expliquer par des noms communs, l'explication du sens de ces noms n'est pas hors de doute ; singulièrement hasardée pour les dérivés, elle semble plus facile à établir pour les noms composés de deux termes. Pour atteindre à la vraisemblance, nous ne pouvons nous guider que sur les exemples, plus faciles à interpréter, que nous fournissent les autres langues celtiques et les langues indo-européennes, en particulier les langues germaniques.

Entre les diverses hypothèses que suggère la phonétique, nous choisirons celles pour lesquelles la sémantique nous fournit des indications concordantes <sup>329</sup>; mais nous ne pouvons mesurer l'évolution du sens des mots dont nous ne connaissons la signification qu'en gaélique et en brittonique <sup>330</sup>. D'autre part, comme ces noms n'ont pas tardé à acquérir, quelque significatifs qu'ils aient été à l'origine, une valeur purement abstraite, on ne saurait prendre toujours pour preuve de la vraisemblance d'une explication le sens raisonnable et logique qu'elle attribuerait au nom propre, et les jonctions d'idées les plus incohérentes peuvent être conformes à la réalité, surtout dans les noms de personnes, où l'on admettait de singulières combinaisons pour rappeler dans une même dénomination plusieurs noms d'ancêtres. Dans les noms de lieux d'origine

\_

<sup>&</sup>lt;sup>329</sup> Sur les rôles respectifs de la phonétique et de la sémantique, voir un suggestif article de M. Ant. Thomas, Revue des Deux Mondes, 1<sup>er</sup> décembre 1900. Nouveaux essais de philologie française, 1904, p. 21-34.

<sup>&</sup>lt;sup>330</sup> Ainsi, en irlandais *mag* signifie « plaine, champ, champ de bataille » ; en gallois *ma* signifie « endroit, espace, place » ; quel était le sens précis du gaulois - *magus* qui est identique *à mag* et *à ma* ? M. Jullian estime que c'est « champ de foire », « marché » et que *magus* équivaut au latin *forum*. Cf. *Julio-magus* et *Forum Julii* (*Histoire de la Gaule*, II, p. 238, n. 8).

topographique, la réalité actuelle permet de vérifier l'étymologie, quand la dénomination est suffisamment descriptive et précise <sup>331</sup>. Il est possible aussi que certains noms latins de lieux de la Gaule soient des traductions des noms gaulois primitifs.

# NOMS DE LIEUX $^{332}$

Pour les noms de lieux, voici les idées que nous trouvons le plus fréquemment exprimées.

La seconde partie des noms composés exprime d'une manière générale la nature du terrain :

plaine, champ: irl. mag, gall. et bret. ma, gaul. -magus.

montagne : gaul. δοῦνον (dounon) « endroit élevé », -dunum ; irl. bri, gall. bret. bre « mont », gaul. -briga<sup>333</sup>.

rocher: irl. benn « corne », gall. bann « pic », gaul. -bennum.

vallée - gall. nant « vallée », gaul. -nantus.

passages : gaul. brio « pont », gaul. -briva ; v. gall. rit « gué », gaul. -ritum.

bois : bret. coet, gaul. -cetum.

constructions: irl. nemed « lieu sacré », gaul. -nemetum; irl. raith « enclos fortifié », gaul -rate; gaul. doro, -dorus « porte » irl. dún, gall. din « forteresse », gaul. -dunum.

La première partie des noms composés et les noms dérivés caractérisent le lieu d'une manière plus précise:

nouveauté ou ancienneté : v. bret. *novid* « nouveau », gaul. *Novio-dunum* « Ville-Neuve », *Novio-magus* « Champ-Neuf » <sup>334</sup> ; irl. *sen* 

<sup>&</sup>lt;sup>331</sup> Cette méthode géographique a été employée avec succès par M. Jullian. Quand les résultats en coïncident avec ceux que donne la méthode linguistique, on est bien près de la certitude.

<sup>&</sup>lt;sup>332</sup> H. Gröhler, Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, I, Heidelberg, 1913, p. 71-229. J. Soyer, Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des travaux historiques, 1912, p. 56-74.

<sup>&</sup>lt;sup>333</sup> Ces noms sont rares en Gaule ; très fréquents, avec des premiers termes souvent non celtiques, en Espagne.

« vieux », Senmag n. pr., gaul. Senomagus « Vieux-Champ », « Vieux-Marché ».

forme et dimension : gall. uchel « élevé », gaul. Uxello-dunum « Haute-Ville » ; irl. camm, gall. camm « courbe », gaul. Cambo-ritum « Le Gué-de-la-Courbe » ; irl. már « grand », gaul. Maro-ialum « La Grande-Clairière » ; v. gall. litan « large », gaul. Litano-briga « Le Fort large ».

couleur: irl. Find-mag, gall. Gwyn-fa, gaul. Vindo-magus « Le Champ-Blanc ».

situation : irl. *mide* « milieu », gaul. *Medio-lanum* « la Plaine-du-Milieu » ; gall. bret. *penn* « tête, bout », gaul. *Penno-lucos* « La Tête du lac ».

nombre : gall. Tri-neint, gaul. Tri-nanto « Les Trois-Vallées ».

végétaux : irl. Fernmag, gaul. Verno-magus « Le Champ-aux-Aulnes » ; irl. daur, gall. derw, bret. derv « chêne », gaul. Dervus « Le Chêne » ; irl. ibar « if », gaul. Eburo-briga « Le Fort-de-l'If » ; irl. bláth « fleur », gaul. Blato-magus » Le Champ-des-Fleurs » ; irl.aball « pomme », v. gall. aball, gaul. Aballo « Le Pommier » ; irl. cularán, bret. keler, gaul. Cularo « Le Concombre » ; Cassino-magus « Le Champ-des-Chênes ».

animaux : irl. gabor, v. bret. gabr, gaul. Gabro-magus « Le Champ-de-la-Chèvre » ; irl. math « ours », Matu-caium « Le Bois-de-l'Ours » ; irl. bran « corbeau », gaul. Brano-dunum « La Ville-au-Corbeau » ; bret. broc'h « blaireau », gaul. Broco-magus « Le Champ-du-Blaireau » ; irl. tarb, « taureau », gaul. Tarve-ssedum « Le Château-du-Taureau » ;

<sup>&</sup>lt;sup>334</sup> Ces noms dont le premier terme est *Novio*- comptent parmi les plus répandus dans les pays celtiques. On trouve des *Novio-dunum* sur divers points de la Gaule, à Pommiers près Crouy (Aisne), à Nouan-le-Fuselier (Loir-et-Cher), à Nevers, Jublains (Mayenne), Nyon (Suisse) ; en dehors de Gaule à Placentia en Cisalpine, à Isaccea en Roumanie. On trouve des *Novio-magus* chez les *Bituriges Vivisci*, à Les Tourettes (Calvados), Pompières (Aisne), Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), Nijon (Haute-Marne), Noyon (Oise), Noyen (Sarthe), Novion (Ardennes), Neumagen en Prusse Rhénane, Spire en Bavière Rhénane, Nimègue en Hollande ; en dehors de Gaule à Neumagen en Bade, à Hollywood Hill près Bromley (Kent) en Grande-Bretagne.

irl. *marc* « cheval », gaul. *Marco-durum* « Le Fort-du-Cheval », *Marco-magus* « Le Champ-du-Cheval ».

terrain gaul. *brio* « pont », *Brivo-durum* « Le Fort-du-Pont » gaul. *nanto* « vallée », *Nanto-ialum* « La Clairière-de-la-Vallée ».

eau : gaul. *condate*, *Condato-magus* « Le Champ-du-Confluent » ; v. gall. *rit* « gué », gaul. *Ritu-magus* « Le Champ-du-Gué » ; gall. *genau* « mâchoire, bouche », gaul. *Genava* « La Bouche ».

commerce ou industrie : irl. *argat* « argent », gaul. *Arganto-magus* « Le Champ- de-l'Argent » ; irl. *carbat* « Char », gaul. *Carbanto-rate* « La Fabrique (?) de Chars » ; irl. bret. *carr* « char », gaul. *Carro-dunum* « La Ville-aux-Chars » ; irl. *iarn* « fer », gaul. *Isarno-dorum* « La Porte-de-fer » ; irl. *coire* « chaudron », gaul. *Corio-ssedum* « Le Château-du-Chaudron » <sup>335</sup>.

Dans un certain nombre de ces composés ou dérivés, le premier terme ou le thème, au lieu d'être significatif, peut avoir déjà une valeur abstraite et être lui-même un nom propre, nom de propriétaire ou nom de dieu, nom de cours d'eau voisin.

Les noms de propriétaires peuvent être nombreux dans les composés en -magus, qui désignent sans doute les champs <sup>336</sup>. Il est possible que, à l'imitation de Rigo-magus « champ du roi », Bardo-magus signifie tantôt « champ du barde », tantôt « champ de Bardos » Novio-magus « nouveau champ » ou « champ de Novios » Nerio-magus est sans doute « champ de Nerios » ; Durno-magus « champ de Durnos » ; Caranto-magus « champ de Carantos ». Mais on rencontre sans doute aussi des noms de personnes dans les autres composés : Novio-dunum « ville neuve » ou « ville de Novios », Cambo-dunum « ville courbe » ou « ville de Cambos », Nemeto-durum « fort de Nemetos » ou « fort du lieu sacré ».

<sup>336</sup> Voir César, VII, 77, 15 : quos fama nobiles potentesque bello cognoverunt, horum in *agris* civitatibusque considere.

<sup>&</sup>lt;sup>335</sup> Comme plus haut *Tarve-ssedum* fait penser au taureau sacré, *Corio-ssedum* suggère l'idée du chaudron sacré (cf. le chaudron de Gundestrup et le chaudron des Cimbres, chez Strabon, VII, 2, 1).

Les formations, dont le premier terme est un nom d'homme, sont, en tout cas, expressément attestées au temps de l'empire : Caesaro-dunum, Augusto-dunum, Julio-magus, Augusto-magus.

Les noms des dieux, considérés comme protecteurs du lieu auquel ils donnent leur nom, sont assez rares : *Divo-durum* est peut-être la « forteresse des dieux », *Mogontiacum* (*la* ville de la déesse Mogontia », *Aventicum* « la ville de la déesse Aventia » ; *Lugu-dunum* serait la ville d'un dieu gaulois correspondant au héros irlandais Lug <sup>337</sup>.

Plusieurs noms de lieux sont dérivés de noms de rivières : Avaricum de Avara « Yèvre » ; Autricum de Autura « Eure » ; Samaro-briva « le pont de la Somme » ; Caro-briva « le pont du Cher ». Moso-magus « le champ de la Meuse ».

D'autres sont identiques à des noms de personnes : *Cata-lus* en Auvergne, *Celtus* en Champagne, *Artigeni* en Provence, *Vassillus* en Auvergne <sup>338</sup>. Ou identiques à des noms de divinités : *Belisama* Blesmes, *Nemausus* Nîmes, *Bibracte* le Mont-Beuvray, sans qu'on puisse distinguer s'il s'agit de divinités éponymes ou de villes divinisées.

### NOMS DE RIVIERES

Les noms de rivières <sup>339</sup> s'expliquent rarement par le celtique. On les croit pour la plupart antérieurs à l'arrivée des Celtes en Gaule. Toutefois on donne l'étymologie des suivants :

<sup>338</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France, 1890, p. 500-504.

<sup>&</sup>lt;sup>337</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère, 1904, p. 39-45.

<sup>&</sup>lt;sup>339</sup> Sur les noms de rivières de la Gaule, il n'y a comme travail d'ensemble que le livre de R. de Félice, *Essai sur l'onomastique des rivières de France*, 1906, dont la méthode n'est pas sûre et qui contient du point de vue celtique beaucoup d'inexactitudes. Comme études de détail, il faut citer Pictet, *Revue celtique*, I (1871), p. 299-305. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, 1894, p. 117-194.

Noms généraux :

Renos, irl. rian « mer », le Rhin.

Lutra, gaul. lautro « bain », la Lauter. Cf. Dubra, irl. dobor, gall. dwfr, bret. dour « eau », la Tauber.

Noms de qualités :

Cantia, gaul. canto-, gall. -cant, can « brillant », la Cance.

Glanis, Glana, irl. gall. bret. glan « pur », la Glane.

Dubis, irl. dub, gall. bret. du « noir », le Doubs.

Carantonus, irl. cara, gén. carat « ami », la Charente.

Tava, gall. taw « tranquille », la Thève.

Berbera, irl. berbaim « je bous » (cf. irl. Berba) la Bèbre.

Rinctius, gall. ringe « bruit strident », la Rance.

*Ledus*, gallo-rom. *ledo* « bouillonnement » <sup>340</sup>, le Lay.

Noms de végétal, d'animal ou d'accident de terrain :

\*Bebris, Bebronna, corn. befer « castor », la Bièvre, la Brévenne.

Glanna, gall. bret. glann, « rive », la Glanne.

Aliso, gallo-rom. alisa « alise », l'Alzon.

Verno-dubrum, irl. fern « aulne », dobor « eau »; le Verdouble.

Vidula, irl. fid, v. corn. guiden « arbre », la Vesle.

Ritona, v. gall. rit « gué », le Rieu.

Bρίγουλος (*Brighoulos*), cf. celtibérien -brigula (diminutif de briga-« fort », ancien nom de la Saône).

Noms divins:

Divona, cf. irl. dia « déesse », v. gall. duiu- (pour \*deivo-), la Divonne.

Isara, irl. iar « sacré », gr. iερός (hieros), l'Isère.

Matra, Matrona, gaul. ματρ- (matr-), irl. máthir « mère », la Moder, la Marne.

Dusius 341, gaul. dusius, sorte de démon, la Dhuys.

<sup>340</sup> Vendryès, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIII (1905-1906), p. 388.

Noms de comparaison:

Vidubia, gaul. vidubium, sorte de serpe, la Vouge.

### NOMS DE PEUPLES

Les noms de peuples et de tribus doivent être abordés avec quelque circonspection; ils sont très anciens, et par suite très obscurs, dans toutes les langues, et nous manquons d'analogies pour les expliquer. Déjà Polybe, voulant traduire le nom de Gésates  $\Gamma\alpha i\sigma\alpha\tau oi$  (Gaisatoi) et ignorant le mot gaulois  $\gamma\alpha i\sigma\sigma ov$  (gaison), gaesum « javelot » interprétait faussement leur nom par une allusion au mot grec  $\gamma\alpha\zeta\alpha$  (gadza) « grosse somme d'argent ».

# Seconds termes des composés :

Irl. bruig, gall. bret. bro « pays », gaul. -broges; gall. -wallawn, v. bret. -wallon (cf. gwell « meilleur »), gaul. -vellauni; irl. cass « bouclé », « vif », gaul. -cassi-; irl. cuiri « troupes », gaul. -corii; irl. slóg, sluag « armée », gaul. -slugi; irl. fich « combat », gaul. -vici, -vices; irl. rig « rois », gaul. -riges.

# Premiers termes des composés et noms dérivés :

Particularités physiques et morales :

Irl. aed « feu », Aed n. pr., gaul. Aedui « les, Ardents » bret. calet « dur », gaul. Caletes « les Durs »; irl. caur « héros », gall. cawr « géant », gaul. Cavares « les Géants ».

Animaux, totems, enseignes armoriées:

Irl. gall. bret. bran « corbeau », gaul. Bran(n)o-vices « les Guerriers du Corbeau ».

<sup>&</sup>lt;sup>341</sup> U. Chevalier, *Cartulaire de Saint-Barnard de Romans*, 1896, p. 73-74. H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, VI, 1899, p. 183.

### Nombre:

Gall. pedry- « quatre », gaul. Petru-corii « les Quatre Troupes » ; irl. bret. gall. tri « trois », gaul. Tri-vlatti <sup>342</sup> « les Trois Pays » ; Tri-corii « les Trois Troupes » ; bret. ugent « vingt », gaul. Vo contii - « les Vingt (tribus) » ; cf. bret. tregont « trente », gaul. Triconti « les trente (jours) ».

# Habitation et voisinage:

Gall. nant « vallée », gaul. Nantuates « les gens de la Vallée » ; irl. muir « mer », gaul. Morini « les gens de la Mer » ; irl. all « autre », gaul. Allo-broges « les gens de l'autre Pays » ; Rauraci « les gens de la Ruhr » (Raura), Ambiani (gaul. ambe « rivière ») « les gens de la Rivière », Treveri « les gens de la Trave » (Treva), Sequani « les gens de la Seine » (Sequana) 343.

## Productions et commerce :

Irl. mid, gall. medd, m. bret. mez « hydromel », gaul. Meduli « Les gens à l'Hydromel »; gaul. reda « char », Redones « les gens aux Chars ».

### Guerre:

Irl. nith « combat », gaul. Nitio-broges « les gens du Pays du Combat » ; irl. gái, gaul. γαῖσον (gaïson), gaesum « javelot », Gaesatae « les guerriers aux Javelots » ; irl. gal « bravoure », gaul. Galatae « les Braves ».

### Noms de divinités :

Gaul. Dexiva déesse, Dexivates « les gens de Dexiva », Tricoria déesse, Tricorii « les gens de Tricoria ».

<sup>&</sup>lt;sup>342</sup> Si l'on explique ce mot par l'irlandais *ul* « barbe », on est forcé de donner à *tri* ou à *petru* un sens simplement intensif. J. Loth, *Revue des études anciennes*, XVIII (1916), p. 280-286.

<sup>&</sup>lt;sup>343</sup> Ces étymologies supposent que les Rauraci, les Treveri, les Sequani ont habité jadis sur les rives des cours d'eau dont ils auraient tiré leurs noms.

#### NOMS DE PERSONNES

Les noms d'hommes et de femmes <sup>344</sup> semblent appartenir aux ordres d'idées suivants :

# Seconds termes des composés.

# Qualités:

Irl. már, gall. mawr « grand », gaul. -maros; gall. cywir « juste », gaul. -coveros, -coviros; irl. domain, gall. dwfn « profond », gaul. -dubnus, -dumnus; irl. nert, gall. nerth « force », gaul. -nertus; irl. gnáth « habitué à », gaul. -gnatus.

### Société:

p. 104-107.

Irl. ri, gén. rig « roi », gaul. -rix; irl. tuath « peuple », bret. tud « gens », gaul. -touta; irl. foss, gall. gwas « serviteur », gaul. -vassus; irl. fer « homme », bret. gour, gaul. -viros; irl. ben « femme », gaul. -bena; irl. cacht « esclave », gall. caeth, gaul. -captus.

# Noms de peuples :

Gaul. Boii « Boïens », Boio-rix « roi des Boïens » 345.

<sup>344</sup> Nous avons conservé dans les épopées et les annales irlandaises, ainsi que dans les cartulaires bretons, un grand nombre de noms de personnes. Certaines idées représentées souvent dans ces, noms n'ont pas encore été retrouvées sûrement dans les noms gaulois. Tels sont : le nom du chien, irl. cú, bret. ki, et les mots suivants : bret. bron « colline », v. bret. cuno- « élevé. », v. bret. gleu « vaillant », v. bret. hael- « généreux », v. bret. iud- « combat », iun- « lumière », maen- « pierre », bret. tan « feu », v. bret. uualt, irl. folt « chevelure », v. bret. uuethen « combat », -uuocon « glorieux ». Sur la comparaison de ces noms propres, voir Dottin, Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique, 2e éd., 1915,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>345 Boiorix, regulus eorum (Boiorum). Tite Live, XXXIV, 46, 4.

### Filiation:

Irl. gein, gall. geni « naître », gaul. -genos 346 gaul. nate « fils », gaul. -gnatus « né de ».

Premiers termes des composés et noms dérivés.

# Particularités physiques et morales :

Irl. ruad, gall. rudd « rouge », gaul. Roudius; bret. erc'h « neige », gaul. Argio-talus « Front-de-neige »; br. penn « tête », gaul. Πεννο-ουινδος (Penno-ouindos) « Tête-blanche »; v. gall. crych « crépu », gaul. Crixus; irl. dorn, gall. dwrn « poing », gaul. Durnacus « l'Homme au grand poing » -, gall. ebrwydd « rapide », gaul. Eporedo-rix « le Roi des Ecuyers »; irl. sen « vieux », gaul. Seno-gnatus « le Fils du Vieillard »; v. bret. Coth-, bret. coz « vieux », gaul. Cottos; gaul. Galba « très gros »; irl. maith « bon », gaul. Mati-donnus « le Bon Brun »; irl. dag- « bon », gaul. Dago-vassus « le Bon Serviteur », « le Bon Valet »; irl. milis « doux », gall. melys, gaul. Melissus.

# Animaux, totems, enseignes armoriées:

Irl. bodb « corneille », Bodb n. pr., gaul. Bodua, Boduognatus « le Fils de la Corneille » ; gall. arth « ours », gaul. Artos ; irl. math « ours », gaul. Matu-genus « le Fils de l'Ours » ; irl. tarb, bret. tarv « taureau », gaul. Tarvillus ; irl. gabor, v. bret. -gabr « chèvre », gaul. Gabrilla ; gall. bret. iar « poule », gaul. Iarilla ; bret. -ep, irl. ech « cheval », gaul. Epillos ; gall. carw, bret. carv, caro « cerf », gaul. Carvos ; irl. dam « bœuf », gaul. Damus.

### Société:

Irl. mac, gall. map « fils », gaul. Mapilla ; irl. car, gén. carat « ami », gaul. Caratillus.

<sup>&</sup>lt;sup>346</sup> D'après H. d'Arbois de Jubainville, ce mot indiquerait une filiation divine. Revue celtique, X (1889), p. 166-177. Cours de littérature celtique, VI (1899), p. 172-179.

### Guerre:

Irl. buaid. « victoire », gall. budd « profit », gaul. Boudius ; irl. cing, gén. cinged « guerrier », gaul. Cingeto-rix « le Roi des Guerrier » ; v. bret. orgiat « tueur », gaul. Orgeto-rix « le Roi des Tueurs » ; irl. fecht « combat », gaul. Con-victo-litavis.

# Métiers:

Irl. goba, gén. gobann « forgeron », gaul. Gobannitio « le petit forgeron ».

Noms de divinités ou de forces divinisées :

Gaul. Esus, Esu-nertus « Force d'Esus ». Esu-genus « Fils d'Esus »; irl. Lug., gaul. Lugu-selva « Possédé de Lugus » <sup>347</sup>; gaul. Mars Camulus, irl. Cumaill, gaul. Camulo-genus « Fils de Camulus », Camulo-gnata; gaul. Moenus « Mein », Moeni-captus « Esclave du Mein » <sup>348</sup>; irl. recht « droit », gaul. Rectu-genus, Rextu-genos « Fils du Droit »; irl. muir « mer », gaul. Mori-tex; irl. domun « monde », gaul. Dumno-rix « Roi du monde »; irl. bith « monde », gall. byd, gaul. Bitu-rix « Roi du monde ». Cf. Albiorix.

### NOMS DE DIVINITES

Les noms de dieux ou de déesses sont plus difficiles à expliquer ; comme en grec et en latin, ils peuvent être empruntés à d'autres langues.

Noms rappelant l'idée d'un animal totem :

-

<sup>&</sup>lt;sup>347</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, IX (1888), p. 267-268; X (1889), p. 238.

<sup>&</sup>lt;sup>348</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, IX (1888), p. 267-268. Cf. en irlandais *Mael Isu* « serviteur de Jésus ». Les manuscrits de Tite Live qui nous ont conservé ce nom portent *Moeniacoepto*, *Moeniacoepta*.

Gall. arth « ours », gaul. And-arta<sup>349</sup>, Artio; irl. ech, gall. bret. eb-« cheval », gaul. Epona; irl. molt, gall. molt « mouton », gaul. Moltinus.

Noms géographiques :

v. gall. rit « gué », gaul. Ritona.

Phénomènes naturels:

Gall. taran « tonnerre », gaul. Taranis, Taranucnos.

Noms relatifs à l'état social :

Irl. tuath « peuple », gaul. Teutates.

Qualités:

Gall. uchel « haut », gaul. Uxellus.

Parmi les noms de déesses-mères, quelques-uns ont un sens dans les langues celtiques :

Matres Nemetiales, dérivé de -nemetum, irl. nemed « lieu sacré » ; Urobroca composé de uro- « urus » et -broca pour gaul. broga « pays » ?

Quant aux épitliètes celtiques qui, à l'époque romaine. accompagnent dans les inscriptions les noms des dieux romains, elles ne semblent pas différer des noms des personnes. Certaines se rapportent à des noms d'animaux : Mercurius Moccus (bret. moc'h « cochon »), Mercurius Artaius (gall. arth « ours »). La plupart ont un sens local : — Arvernus, Condatis, Paninus, Dumiatis. Beaucoup sont des épithètes laudatives : Mars Albiorix « roi du monde », Caturix « roi -du combat », Mercurius Arvernorix « roi des Arvernes », Apollo Atepomarus « grand cavalier », Virotutis « guérisseur d'hommes », Maponus « jeune homme ».

102

2

<sup>&</sup>lt;sup>349</sup> M. Jullian nie fait observer que les Romains semblent avoir assimilé la déesse Andarta à la Victoire et que Dion Cassius (I, XII, 7) citant le nom de la déesse bretonne 'Ανδάτη (*Andatê*) ajoute que les Bretons nomment ainsi la Victoire. Mais ces interprétations ne sont pas des traductions des noms gaulois.

## GRAMMAIRE COMPAREE DU GAULOIS

Les faits communs au gaulois et au vieux-celtique, qui nous permettent de fixer les traits principaux de la grammaire gauloise, sont les suivants.

### **PHONETIQUE**

# Voyelles.

Les voyelles gauloises sont :  $a(\alpha)$ ,  $e(\epsilon, \eta)$ , i, (i), o,  $(0, \omega)$ ,  $u(0U)^{350}$ . Elles peuvent être brèves ou longues  $^{351}$ .

Les voyelles brèves indo-européennes sont bien conservées :

i. e. a, celt. a: gaul. allo-, irl. gall. all- « autre », cf. gr. ἄλλος (allos  $^{352}$ ).

i. e. o, celt. o : gaul. doro, gall. bret. dor- « porte », cf. irl. dorus 353.

i. e. u, celt. u: gaul. dubro-, gall. dwfr- « eau », bret. dour, irl.  $dobur^{354}$ .

i. e. e, celt. e: gaul. seno-, irl. sen « vieux », gall. bret. hen. cf. lat.  $senex^{355}$ .

<sup>351</sup> La quantité ne peut être déterminée directement que par les transcriptions grecques et les variantes, et indirectement que par la comparaison avec les autres langues celtiques.

<sup>352</sup> o celtique répond à a indo-européen dans gaul. more « mer », irl. muir, gall. bret. mor, cf. lat. mare; o irlandais répond à a gaulois et brittonique dans gaul. Taranis, Ταρανόου (Taranoou), irl. torann « tonnerre », gall. bret. taran.

353 Le gaulois comme le brittonique semble avoir changé l'o en a dans -vassus, irl. foss « serviteur », gall. gwas « jeune homme », bret. gwaz « homme ». Il semble aussi que vo devienne parfois ve en gaulois : ver-, irl. for- « sur » ; -ve- irl. fo « sous ».

 $^{354}$  Le gaulois semble changer u en o dans Epo-so-gnatus, irl. su « bien ».

<sup>355</sup> Le gaulois semble changer e en i devant une nasale suivie d'une occlusive : cintu-, bret. kent, gall. cynt; et e en a devant r: garanus, gr. γέρανος (geranos).

 $<sup>^{350}</sup>$  La transcription grecque par **OU** prouve que l'*u* gaulois n'avait pas à cette époque le son de *u* français (**U** grec).

i. e. *i*, celt. *i*: gaul. *bitu*-, irl. *bith* « monde », gall. *byd* : -gaul. *vidu*-, irl. *fid* « arbre » <sup>356</sup>.

Les voyelles longues sont moins bien conservées. Les Celtes, qui, encore au temps de Consentius (V<sup>e</sup> siècle), donnaient à l'*i* un son intermédiaire entre *i* et  $e^{357}$  et qui ont confondu en roman l'*i* et l' $\hat{e}$  latins, avaient changé l'ancien  $\hat{e}$  en  $\hat{i}$ , en sorte que, chez eux,  $\hat{i}$  représente à la fois l'ancien  $\hat{e}$  et l'ancien  $\hat{i}$ . De même,  $\hat{a}$  représente à la fois  $\hat{a}$  et  $\hat{o}$ .

- i. e. â, celt. â: gaul. matrebo, irl. máithrib, cf. lat. mâtribus; gaul. gnatus « fils », cf. lat. gnâtus <sup>358</sup>.
- i. e.  $\hat{o}$ , celt.  $\hat{a}$ : gaul. gnato-, irl. gnáth « habitué », gall. gnawd, cf. lat. gnôtus; mais, à la fin des mots,  $\hat{o}$  devient  $\hat{u}$ : gaul. Frontu, lat. Frontô.
- i. e.  $\hat{u}$ , celt.  $\hat{u}$ : gaul. -dunum, irl. dún « forteresse », gall. din, cf. a. s. tûn.
- i. e. ê, celt. î: gaul. -rix, irl. rí « roi », cf. lat. rêx; gaul. viro-, irl. fír « vrai », v. bret. guir, cf. lat. vêrus 359.
- i. e. î, celt. î: gaul. *Livius*, irl. *li* « couleur », gall. *lliw*. Les exemples sûrs en gaulois de *n*, *m*, *l*, *r* voyelles sont rares. On peut toutefois citer: gaul. *Ambi*-, irl. *imb*-, gall. *am* « autour », cf. gr. ἄμφι (*amphi*); gaul. *Ande*-, irl. *ind* v. gall. *and* (augmentatif); gaul. *Litano*-, irl. *lethan*, gall. *llydan* « large », cf. gr. πλάτανος (*platanos*).

<sup>&</sup>lt;sup>356</sup> *i* final est devenu *e* en gaulois dans gaul. *are*- « devant », irl. *air*-, gall. bret. *ar*-, cf. gr. περι (*peri*); gaul. *ate*- « re- », irl. *aith*-, gall. bret. *ad*-, cf. gr. ετι (*eti*); gaul. *ande*- (augmentatif), irl. *ind*-, v. gall. *and*-, et, d'après le Glossaire de Vienne: gaul. *more* « mer », irl. *muir*, gall. bret. *mor*; gaul. *prenne* « grand arbre », cf. *prinni* dans le calendrier de Coligny.

<sup>&</sup>lt;sup>357</sup> Grammatici latini, éd. Keil, V, p. 394. La confusion de *e* et de *i* initial dans le latin populaire de la Gaule a été constatée dans des noms de lieux ; on la trouve aussi en français dans *temonem* timon, *eboreum* ivoire.

 $<sup>^{358}</sup>$   $\acute{o}$  irlandais répond à *a* gaulois et brittonique dans gaul. -*maros*, irl. *mór* « grand », gall. *mawr*, bret. *meur*.

<sup>&</sup>lt;sup>359</sup> On a souvent eu gaulois la variante *e*, *ei : -vesu-*, *visu-* ; *vero-*, *viro-* ; *-reix*, *-rex*, *-rix*. H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 272-275.

# Diphtongues.

Les diphtongues, en général conservées en gaulois, ont une tendance à se réduire à des voyelles longues en gaélique et en brittonique. Ce sont : au ( $\alpha U$ ), ou (OOU), eu (EU), ae ( $\alpha I$ ), oe, oi (OI), et peut-être ei (EI).

- i. e. au, celt. au : gaul. vellauno-, v. bret. -wallon.
- i. e. ou, celt. ou gaul. roudo-, irl. ruad « rouge », gall. rudd; gaul. uxello, irl. uasal, br. uc'hel, gall. uchel; gaul. τοουτιους (tooutious), cf. osq. touta.
- i. e. eu, celt. eu : gaul. teuto-, irl. tuath « peuple », gall. bret. tud, cf. ombr. tuta, got. thiuda; mais eu tend à se changer en ou, et ou en  $\hat{o}$ ,  $\hat{u}^{360}$ .
- i. e. ai, celt. ai : gaul. Aedui, irl. aed « feu », cf. gr. αἴθω (aithô); gaul. gaesum, irl. gáe « javelot ».
- i. e. oi, celt. oi : gaul. Oino, irl. óin « un, unique », bret. gall. un ; peut-être aussi Moenus, irl. móin « trésor », cf. lat. mûnus.
- i. e. ei, celt. ê: gaul. devo, var. deivo-, irl. dia « dieu », br. doue; gaul. rêda « voiture », irl. riad<sup>361</sup>.

Les alternances vocaliques, si importantes dans la morphologie des langues indo-européennes, nous sont mal connues en gaulois. Nous avons cité des exemples de l'alternance *e-o*; on peut y ajouter : *ieuru*, *-iourus*; *cerv-esia*, κόρμα (*korma*); cf. *Belgius* (Justin), Βολγιος (*Bolgios* — Pausanias). Comme exemple de l'alternance *e-o* dans la voyelle thématique, on petit citer *Ollecnus*, *Ollocnu*(s), dans les inscriptions; *Sego-dunum*, *Sege-duno*.

Des diphtongues gauloises peuvent provenir de la chute d'une consonne intervocalique ou de la contraction de voyelles originairement distinctes : *launo*- peut être une contraction de *laveno*-, gall. *lawen* « joyeux ».

<sup>361</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II, 1894, p. 270-273.

<sup>&</sup>lt;sup>360</sup> Gaul. teuto-, touto-, tot-, tut-; gaul. Leucetius, Loucetius. Cf. W. Foy, Zeitschrift für celtische Philologie, III (1901), p. 264-273. J. Strachan, ibid., p. 283-284.

### Consonnes.

Les consonnes gauloises sont les occlusives  $p(\pi)$ ,  $t(\tau)$ ,  $c(\kappa)$ ,  $b(\beta)$   $d(\delta)$ ,  $g(\gamma)$ ; les spirantes  $s(\sigma)$ ,  $d(\theta)$ ,  $s(\chi)$ , peut-être  $s(\tau)$ ; les nasales m( $t(\tau)$ ),  $s(\tau)$ ; les semi-voyelles  $s(\tau)$ ; les double  $s(\xi)$ ; peut-être  $s(\tau)$ .

Le trait le plus original du consonantisme celtique est la disparition du p indo-européen  $^{363}$ : gaul. ritu-, v. gall. rit « gué », cf. lat. portus; gaul. are-, irl. air, gall. ar, cf. gr.  $\pi\acute{\alpha}p\alpha$  (para); gaul. vo-, v. gall. guo-, irl. fo « sous », cf. gr.  $\mathring{u}\pi o$  (upo); gaul. ver-, gall. gor, irl. for-, cf. gr.  $\mathring{u}\pi\epsilon\rho$  (huper).

Le groupe *pt*, conservé en gaulois, est devenu *cht* en gaélique, puis le *ch* s'est vocalisé en brittonique : gaul. *capto*-, irl. *cachi* « serviteur », gall. *caeth*, bret. *caez*.

Le groupe *ct* était devenu *cht* (xt), déjà en gaulois : gaul. *Lucterius*, *Luxtiirios*, irl. *lucht* « charge », gall. *llwyth* ; gaul. *rectu-*, *rextu-*, *reitu-*, irl. *recht* « loi », bret. *reiz*.

Le k vélaire est devenu p, et le g vélaire est dans certaines conditions devenu b en gaulois, en gaélique et en brittonique : gaul. penno, gall. bret. penn « tête », irl. cenn ; gaul. pempe-, bret. pemp « cinq », irl. cóic, cf. lat. quinque ; gaul. petor, v. gall. petguar « quatre », irl. cethir, cf. lat. quatuor ; gaul. -epo-, gall. eb-ol « poulain », irl, ech « cheval », cf. lat. equos<sup>364</sup> ; gaul. -bena, irl. ben « femme », cf. gr. γυνη (gynê) ; gaul. bovi-, irl. bó; « vache », v. bret. bou-.

<sup>&</sup>lt;sup>362</sup> Il est difficile de déterminer la valeur de *h* en gaulois. On le trouve à l'initiale dans *Haedui*, var. *Aedui*; *Helvetii*, var. *Elvetii*; *Hercynia*, cf. Arkunia; et entre deux voyelles dans plusieurs noms qui semblent de provenance germanique ou ibérique. Il semble avoir été parfois introduit sous l'influence d'étymologies populaires, par exemple du latin *haedus* « bouc » pour *Haedui*, du latin *helvus* « jaune » pour *Helvetii*. En tout cas, *h* est d'origine récente dans les autres langues celtiques, où il est, d'ordinaire, la transformation d'un ancien *s*, et les étymologies de *Aedui*, *Elvetii*, *Ercynia* par le gaélique ou le brittonique ne comportent point d'*h*.

<sup>&</sup>lt;sup>363</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II, p. 275-278.

<sup>&</sup>lt;sup>364</sup> Quelques noms propres de Gaule offrent un q: le nom de peuple Sequani, le nom de rivière Sequana, les noms du calendrier de Coligny Equos, inquimon.

Les autres consonnes indo-européennes sont bien conservées en gaulois. Quelques-unes subissent des modifications dans une ou plusieurs langues celtiques. Dans toutes les langues celtiques, les anciennes aspirées *bh*, *dh*, *gh*, sont devenues des occlusives sonores *b*, *d*, *g*.

b: gaul. gabro-, irl. gabor, v. bret. -gabr, bret. gavr, gaor « chèvre »; gaul. Bibracte, corn. befer « castor », cf. lat. fiber; gaul. cumba « combe », gall. cum, irl. cum,

t: gaul. tri-, irl. trí, gall. bret. tri « trois », cf. lat. tres, gaul. litano-, irl. lethan, v. gall. litan « large », cf. gr. πλάτανος (platanos); gaul. Taranis, gall. taran « tonnerre ».

d: gaul. medio-, irl. mide « milieu », skr. madhya; gaul. devo-, irl. día « dieu », cf. lat. divus.

s: gaul. seno-, irl. sen, v. bret. hen « vieux »; gaul. su-, irl. su-, v. bret. hu- « bien »; gaul. visu-, irl. fiu, gall. gwiw « digne »; gaul. isarno-, irl. iarn « fer » 365.

c: gaul catu-, irl. cath « combat », v. gall. cat, cf. v. h. a. hadu-

g: gaul. -agro-, irl. ar, gall. aer « massacre »; gaul. -garanus, gall. garan « grue », cf. gr. γέρανος (geranos), gaul. -brogi-, irl. bruig,

Dans ces mots le q peut être simplement une graphie pour  $\epsilon$ ; cf. Qutio et Cutio dans le calendrier de Coligny. Mais il peut aussi représenter un traitement particulier ou dialectal du k vélaire. Comme il s'agit de mots dont on ignore le sens et, par suite, l'étymologie, il est -superflu de chercher là des indices pour déterminer les différentes couches de nations qui ont successivement peuplé la Gaule. Voir J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1909, p. 19-21.

<sup>365</sup> La chute de *s* intervocalique en irlandais complique les rapprochements entre l'irlandais et le gaulois ; par exemple, on ne sait si on doit rétablir l'irlandais *fiach* sous la forme *vesaco*- ou la forme *vepaco*- et le rapprocher des noms gaulois en *Vepo*-. D'autre part, il est possible que *sr* initial soit devenu *fr* en gaulois comme en brittonique ; à Φροῦδις (*Froudis*) nom de la Bresle chez Ptolémée, Glück a comparé le gallois *ffirud*, bret. *froud* « torrent », irl. *sruth* « fleuve ».

gall. bro « pays »; gaul. -tragus, irl. traig « pied », cf. gr. τρέχω (trecho); gaul. Giamo-, v. gall. gaem « hiver », cf. lat. hiems. 366

x: gaul. taxi-, irl. tais « doux »; gaul. ex-, irl. ess-, gall. eh- « hors de ».

*m*: gaul. -nemeto-, irl. nemed « lieu sacré » ; gaul. mori- « mer », irl. muir, gall. bret. mor, cf. lat. mare <sup>367</sup>.

n: gaul. cintu-, irl.  $c\acute{e}t$ -, bret. kent, gall. cynt « premier »; gaul. novio-, irl.  $n\acute{u}e$ , gall. newydd « nouveau », cf. lat. novus.  $^{368}$ 

r: gaul. roudo-, irl. ruad, m. gall. rud « rouge », lat. rufus.

l: gaul. Loucetius, irl. lóche « éclair », cf. lat. l\_c\_re

v: gaul. devo-, irl. dia « dieu »; gaul. novio-, irl. núe, gall. newydd « nouveau »; gaul. Tarvos, irl. tarb « taureau », gall. tarw, bret. tarv; gaul. vergo-, v. gall. guerg « efficace », cf. all. werk; gaul. vasso-gall. bret. gwas « serviteur »; gaul. verno-, irl. fern, gall. bret. gwern « aulnes » 369.

i: gaul. iovinc-, gall. ieuanc « jeune », bret. iaouanc. v. irl. óac, cf. lat. juvencus; gaul. iorcos, gall. iwrch, bret. iourc'h « chevreuil ».

Les consonnes simples ne semblent pas sujettes en gaulois à de nombreuses modifications, analogues à celles qu'ont subies les consonnes en gaélique et en brittonique, tant à l'intérieur des mots qu'à l'initiale après certains proclitiques. Les quelques modifications phonétiques que l'on admet dans l'histoire du gaulois <sup>370</sup> sont fondées sur des étymologies incertaines et non sur des comparaisons ti-

<sup>367</sup> On aurait le changement de rm en rv dans le gaulois cervesia comparé à  $\kappa o \tilde{\nu} \rho \mu (kourm)$ .

 $<sup>^{366}</sup>$  nn semble remonter à gn dans gaul. belg. covinnus « char de guerre », cf. gall. cy-wein pour \*co-vegno-, irl. fén pour \*vegno-.

<sup>&</sup>lt;sup>368</sup> Il semble que *nd* et *nn* soient des variantes phonétiques d'un même groupe primitif; *Mandu-essedum* (cf. *Tarv-essedum*) s'explique facilement par *mannus* « petit cheval ».

<sup>&</sup>lt;sup>369</sup> La chute du *v* intervocalique serait attestée dans le gaulois *druida*, si ce mot est pour *dru-vida*. Il semble que *ve*, *vi* initial ait une tendance à se réduire à *u*: *Unelli* (César), *Venelli* (Pline); *Verbigenus*, *Urbigenus*; *Vibisci*, *Ubisci*; cf. *Uriconium*, *Viroconium*; *Viriatos*, *Uriaticum*; *Vicati*, *Ucati*; *Virdorix*, *Urdorix*.

<sup>&</sup>lt;sup>370</sup> Voir H. Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, I, p. 532-533.

rées du gaulois même. Si suiorebe est, comme l'a ingénieusement conjecturé Rhys, le datif pluriel du mot correspondant à l'irlandais siur, au gallois chwaer, breton c'hoar, il faut supposer que le s intervocalique est, au temps de l'empire romain, tombé en gaulois. Si essedum est un composé de en « dans » et de sed- « s'asseoir », il faut supposer en gaulois la réduction de ns à ss. Si carrus est pour carsus, il faut supposer, de même, la réduction de rs à rr. Enfin il y aurait quelques traces d'affaiblissement des occlusives intervocaliques, tout à fait comparables à celles qu'offrent les occlusives gaéliques et brittoniques, dans Cevenna à côté de Cebenna, vertraha à côté de vertragus. On remarquerait aussi en gaulois comme en gaélique des notations des occlusives douces par les fortes correspondantes : arcantoà côté de arganto-, verco- à côté de vergo-, Carpento- à côté de Kαρβαντο- (Karbanto), formes qui, si elles ne sont pas simplement orthographiques, témoigneraient en tout cas de la résistance de c, p après r à tout adoucissement qui les changerait en sonores, et de leur tendance à devenir des spirantes sourdes. Mais l'interprétation de ces faits est toujours sujette à caution, car nous n'avons aucun renseignement sur l'histoire des dialectes gaulois.

Le fait de phonétique historique le mieux établi en gaulois est le changement de ct en  $\chi t$ , qui se produit aussi en irlandais. Il est possible aussi que là où x a la valeur d'une double, il se soit prononcé non cs, mais  $\chi s$  avec une spirante gutturale.

Les consonnes finales sont mieux conservées en gaulois qu'en gaélique et en brittonique : x dans -rix, irl. ri « roi » ; s dans - $\mu\alpha\rhoo\varsigma$  (maros), irl.  $m\acute{a}r$ , bret. meur ; n dans  $v\epsilon\mu\eta\tau ov$  ( $nem\^{e}ton$ ), irl. nemed « sanctuaire ». Il semble y avoir quelques exemples de la chute de s final.

Les consonnes doubles sont  $\alpha$ , gg, tt, dd, pp, hh, ss, ll, mm, nn, rr. Dans certains cas, ll provient de l+i: gaul. allo- « autre », irl. aile, gall. ail, cf. lat. alius.

Les groupes de consonnes que l'on trouve en gaulois 371 sont :

<sup>&</sup>lt;sup>371</sup> C'est sans doute la fréquence en gaulois des groupes de consonnes qui faisait dire à Diodore (V, 31, 1) que les Celtes avaient la voix grave et tout à fait

# 1° à l'initiale :

```
er: Crixus -, gr: Grannus; tr: tri-; dr: druida; pr: prenne; br: bracca. cl: κλοπίας (klopias); gl: glisso-; tl (?): Tlota; dl: manque; pl: platio-; bl: Blato-, cn: Cnabetius; gn: gnata. vr: vritu-; vl: vlatos. sm: Smertu; sn: manque; sl (?): -slugi; sv: Suadu-. sc (?): σκούβουλουμ (skoubouloum); st (?): Stadunum; sp (?): Sparnacus.
```

# 2° à l'intérieur des mots :

- cr: Sacrovir; gr: ogronu; tr: Petru-; dr: Cadrum; pr: Comprinnus; br: Gabro-.
- cl: Oclicno; gl: Maglomatonius; tl: Cantlos; dl: canecosedlon; pl: manque; bl: Iblio-.
- cn: Licnos, celicnon; gn: Critognatus; tn: Etnosus; dm: Adnamatus; pn: manque; bn: Dubno-.
- cm: manque; gm: manque; tm: manque; dm: manque; pm: manque; bm: manque.
- rc: μάρκα (marka); rg: vergo-; rt: Nerto-; rd: bardus; rp; rb: Carpento-, Καρβαντο- (Karbanto).
- lc: Volcae; lg: bulga; lt: Celtillus; ld: Meldi; lp: Alpes; lb: Albiorix.
- nc : arinca ; ng : Cingeto- ; nt : καντενα (kantena) ; ntl : cantlos ; nd : Ande-.
  - mp : πεμπε (pempe) ; mb : ambe.
- *ms*: manque; *ns*: Consuadullia; *ls*: belsa; *rs*: Ουερσικνος (Ouersiknos).

rude; et à Florus que *Vercingétorix* était un nom bien fait pour produire la terreur (I, 45, 21).

nm: Conmolnicus; mn: Dumnacus; nr: manque; mr: manque; nv: Convictolitavis.

rm: κοῦρμι (kourmi); rn: κάρνον (karnon); rl: Marlosama; rv: tarvos.

*lm*: *balma*; *ln*: *Gobannilno* <sup>372</sup>; *lr*: manque; *lv*: *Helvo*-.

vr: Atevrita; vl(?): Atevla.

sm : Cintusmus ; sn : Epasnactus ; sl : Coslum ; sr : manque ; sv : Nantosvelta.

sc: Buscilla; sg: Tasgetius; st: Segustero; sp: Atespatus.

ct: ambactus; gd: Lugdunum, pogdedorton.

xt: Rextu-, Anextlo; xc: Exxcingus; xv: Exvertini.

pt: Neptacus 373, Moenicaptus.

db: gobedbi, Adbucillus; dsm: Adsmerius; dg: Aδγεννοριγι (Adgenorigi).

ts: Epotsorovid.

# 3° à la fin des mots :

x : Viridovix (cs), Cingetorix (gs), Durotix, Calitix.

Ces groupes sont, pour la plupart, usités en gaélique et en brittonique.

Le gaélique a, de plus que le gaulois, à l'initiale: dl, ml, fl,  $mr^{374}$ , fr, sr; tn, sn, mn; sc.

Le brittonique a, de plus que le gaulois, à l'initiale : tl, chw, fl, fr, gwl, gwr.

Mais le gaélique a de moins que le gaulois : nc, nt<sup>375</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>372</sup> Lecture suspecte d'après Mommsen, Revue celtique, X (1889), p. 233. Zeuss a corrigé ce mot en Gobannicno, cf. Λουκοτικνος (Loukotiknos), Oppianicnos, Taranucnos, Τουτισσικνος (Toutissiknos), Ουερσικνος (Ouersiknos).

<sup>&</sup>lt;sup>373</sup> La lecture du P n'est pas sûre ; il peut se faire que ce soit un R inachevé et qu'il faille lire *Nertacus* (irl. -*nerthach*, gall. *nerthog* « puissant ») connu par une autre inscription.

<sup>&</sup>lt;sup>374</sup> En gaulois mr est devenu br comme en brittonique : v. irl. mruig « pays » gaul. broga, gall. corn. bret. bro.

On ne trouve ces groupes en gaélique que dans des mots empruntés.

# ACCENT TONIQUE 376

Dans les langues celtiques insulaires, l'accent principal est sur l'initiale, mais il y a des traces d'un accent plus ancien et plus mobile, analogue à celui de plusieurs autres langues indo-européennes. L'accent gaulois ne nous est connu qu'à l'époque romane par des noms de lieux qui ont persisté en français en gardant leur ancien accent, et cet accent n'est pas conforme aux lois de l'accentuation latine. Il pouvait porter sur l'antépénultième, même si la pénultième était longue. D'après l'effet qu'il a eu sur les voyelles atones, cet accent était un accent d'intensité.

Il porte sur la syllabe initiale dans les dérivés et composés suivants : *Nemausum* Nîmes, *Arelate* <sup>377</sup> Arles, *Condate* Candes, *Brivate* Brioude, *Mimate* <sup>378</sup> Mende, *Tricasses* Troyes.

Il porte sur la dernière syllabe du premier terme dans les composés suivants : *Eburovices* Évreux, *Viducasses* Vieux, *Durocasses* Dreux, *Bodiocasses* Bayeux, *Bituriges* Bourges, *Caturiges* Chorges, *Autessiodurum* Auxerre, (*Epo*)*manduodurum* Mandeure, *Balodurum* Balleure.

L'analogie a produit, à côté de ces formes anciennes, de nouveaux noms conformes aux lois de l'accent latin : *Nemours* (cf. Nîmes), comme *Lemausum* Limours ; Arlet (cf. Arles), Condé (cf. Candes), Brivé (cf. Brioude) Mimat (cf. Mende). D'autres noms témoignent d'un mouvement de l'accent de l'initiale : *Belisama* a donné Blismes, Blesmes et Bellême.

Il n'y a, sans doute, aucun compte à tenir de l'accent marqué sur les transcriptions grecques des mots celtiques, car la place de cet accent semble déterminé par les lois générales de l'accentuation grec-

<sup>&</sup>lt;sup>376</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, VI (1889), p. 257-258. Meyer-Lübke, *Sitzungsberichte der k. Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Classe*, CXLIII (1901), p. 1 et suiv. Haberl, *Zeitschrift für celtische Philologie*, VIII (1910), p. 95-101.

Ou mieux Arelas, Arlate. A. Thomas, Essais de philologie française, 1898, p. 123-125.

<sup>&</sup>lt;sup>378</sup> A. Thomas, *ibid.*, p. 214-216.

que ; il dépend de la quantité de la dernière syllabe et ne remonte jamais plus haut que l'antépénultième.

La conservation remarquable des voyelles gauloises dans les mots qui nous sont parvenus prouve que, antérieurement à l'accent d'intensité, il y avait un accent de hauteur, sur lequel nous n'avons aucun renseignement.

# COMPOSITION ET DERIVATION 379

La composition des noms celtiques est caractérisée, comme. dans les autres langues indo-européennes, par la combinaison de deux termes dont le premier détermine le second <sup>380</sup>. Ce premier terme est soit un nom (substantif ou adjectif), soit une particule (préposition ou adverbe).

# I. Composés nominaux <sup>381</sup>.

Du point de vue de la signification, ces composés se répartissent en deux classes principales :

<sup>&</sup>lt;sup>379</sup> Zeuss, Grammatica celtica, 2° éd., p. 761-813. Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, II, 1913, p. 1-62.

<sup>&</sup>lt;sup>380</sup> Sur le sens de ces composés, voir ci-dessus et le Glossaire. Cette question sera traitée plus à fond dans les volumes de la collection des Antiquités nationales consacrés aux noms propres de personnes et de lieux. Il semble y avoir quelques composés, peut-être plus récents, où c'est le second terme qui détermine le premier, comme il arrive dans les composés en vieux-breton, par exemple gaul. *callio-marcus*, en latin *equi ungula*, en français « pas d'âne », tandis que *epo-calium* qui a le même sens, offre l'ordre. inverse ; mais le rapport syntactique que nous imaginons dépend souvent de la traduction : *Penno-vindos* signifie aussi bien « blanc de tête » que « tête blanche » et *Penno-lucos* peut aussi bien s'interprète par « le lac du bout » que par « le bout du lac ».

<sup>&</sup>lt;sup>381</sup> Les très nombreux noms composés de lieux du vieux-breton ne sont pas pour la plupart très anciens, comme le prouve l'ordre des termes ; le déterminant suit le déterminé au lieu de le précéder.

1° les composés déterminatifs, où le second terme conserve sa valeur grammaticale propre, comme *Senomagus* « Vieux-champ » ou « Vieux-marché » :

gaul. isarno-dorus, bardo-cucullus, Lugu-dunum, epo-redia, acaunu-marga, glisso-marga, vidu-bium, trimar-cisia, Catu-rigia (irl. Coth-raige), Seno-carus (v. bret. Hen-car), Catu-vellauni (bret. Cat-uallon), Durno-magus (irl. Dorn-mag), Seno-magus (irl. Sen-mag), Vindo-magus (irl. Find-mag, gall. Gnyn-fa), Coro-bilium (irl. Corr-bile) lantu-marus (irl. étmar), Matugenus (irl. Math-gen), Rectu-genus (v. bret. Reth-ian), Verbi-genus (v. bret. Urb-gen), Κατουαλος (Katoualos) (irl. Cathal, gall. Cat-wal), Canto-senus (v. bret. Hin-cant), Toutio-rix (v. gall. Tut-ri). Mori-dunum (gall. Myrddin).

2° les composés possessifs, indiquant que telle ou telle personne ou tel ou tel objet possède la qualité indiquée par le composé, comme pempe-dula « qui a cinq feuilles » : gaul. vergo-bretos, Allo-broges, tri-nanto, petor-ritum, Petru-corii, Tri-corii, pempe-dula, Avi-cantus (bret. Eu-cant), Viro-cantus (gall. Gwr-cant, irl. Fer-chete), Ex-omnus (gall. eh-ofn, Ambi-gatus (irl. Im-chath), Πεννο-ουινδος (Pennoouindos) (irl. Cenn-finn, gall. Pen-wyn), Argio-talus (irl. tal-orgg), Vino-valeius (v. bret. Win-waloe).

# II. Composés à particules.

Voici les principales particules que l'on a reconnues en gaulois : *ad-* (irl. gall. *ad-* « à ») ; *Ad-namatus* (cf. Namatius).

ambi-, amb- (irl. imb, gall. am « autour de ») : Amb-arri, Ambi-gatus (cf. Gatus), Ambi-toutus (cf. Toutious).

an-? (irl. an-, am-, gall. an-, af-, négatif): an-m[a]t, bret. an-vad. ande- (irl. ind-, bret. an-, intensif): Ande-camulos (cf. Camulus), Ande-ritum (cf. Ritu-), Ande-roudus (cf. Roudius).

are- (irl. air-, gall. ar- « devant »): are-pennis, are-morici, are-vernus. ate-, at- (irl. aith- gall. bret. at-, itératif): Ate-gnata (cf. gnata), Atepilos (cf. Epillos).

cata- (gall. can(t), irl. ceta- « avec »): Cata-mantaloedis, cf. gall. cyd-fantawl.

co-, con-, com (irl. com-, gall. cyf- « avec »): co-vinnus, Con-ginna, irl. Con-gen, Com-prinnus (cf. prinni).

eri- (gr.  $\pi \epsilon \rho i$  -peri- intensif) : Eri-dubnos.

ex- (irl. es-, gall. bret. es-, e- « hors de ») : ex-acon, Ex-omnus, irl. es-omun, gall. eh-ofn.

ro- (irl. ro-, gall. ry-, intensif): Ro-smerta (cf. Smertullus), Ro-talus.

su- (irl. su-, v. bret. hu- « bien »): Su-carus, irl. so-char, v. bret. Hu-car.

ver- (irl. for-, gall. gwr-, bret. gour- « sur », intensif) : ver-tragus, vernemetis, v. gall. Gor-nivet (cf. nemeto-).

vo- (irl. fo-, v. gall. guo- « sous », diminutif): Vo-reto-, v.irl. fo-riuth.

Le premier ou le second terme est parfois lui-même un composé, soit de deux noms : Epomanduo-durum (cf. Epo-meduos), Urogeno-nertus (cf. Uro-genius) ; soit d'une particule et d'un nom : Ande-combogius (cf. Ad-bogius), Con-suanetes (Su-anetes), Conconeto-dumnus (var. Coneto-dumnus), Vercingeto-rix (Cingeto-rix), Vercassi-vellaunus (Cassi-vellaunus), Vercondari-dubnus (cf. Condarinus), Admageto-briga (var. Mageto-briga), Excingo-marus (cf. Cingus), Dumno-coveros (Dumno-veros), Veriugo-dumnus (cf. Rigo-veriugus).

Parmi les noms propres, un certain nombre de dérivés semblent n'être que des formes abrégées des noms composés <sup>382</sup>. Tels sont, par exemple :

1° les dérivés en -acus:

— noms de personnes: Dumnacus; (Dumnorix, Dumnotalos), Congonnetiacus (Congonnetodubnus), Nertacus (Nertomarus), Senacus (Senorix), Togiacus (Togirix);

— ou noms de lieux : Nemetacum (Nemetocenna), Sparnacus (Sparnomagus), Eburacus (Eburodunum), Condacus (Condomagus), Noviacus (Noviodunum), Turnacus (Turnodurum).

<sup>&</sup>lt;sup>382</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, IX (1896), p. 189-191. K. Meyer, Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften, LI (1912), p. 1147-1150.

Ce suffixe, qui, à l'époque gallo-romaine, a servi à former avec des gentilices romains la plupart des noms de domaines ruraux, est conservé dans les langues celtiques : irl. -ach, gall. -awc, bret. -euc, -oc, -ec. C'est lui qui a donné en français les nombreux noms de lieux en -ac, -ay, -ey, -y, -é, -ieu, par exemple Carantiacus : Cransac (Aveyron), Charencey (Côte-d'Or), Carency (Pas-de-Calais), Charency (Jura, Nièvre, Meurthe-et-Moselle), Chérancé (Mayenne, Sarthe, Manche), Charancieu (Isère) ; Carantacus : Charentay (Rhône), Carantec (Finistère).

2° des dérivés

- en -l-: Teutalus, irl. Tuathal (Teutomalius, Teutomatus), Κατουαλος -Katoualos<sup>383</sup>- (Caturix), Suadulla (Suadurix, Suadugenus), Smertullus (Smertulitanus).
- en -n-: Atepo<sup>384</sup> (Atepomarus, Ateporix), Vindo<sup>385</sup> (Pennovindos<sup>386</sup>) Matuinus (Matugenus), Condarinus (-condari-dubnus);
  - en -cc-: Esuccus (Esugenus), Lituccus (Litugenus);
  - en -rn : Nevirnum (Novio-dunum).

3° peut-être même, des noms identiques au premier terme décliné: Cintus (Cintugenus, Cintugnatus), Catus (Caturix), Nertus (Nertomarus, Nertovalus); Andes (Andecavi); ou rattaché à la déclinaison en -0: Togius (Togimarus, Togirix)

Les suffixes des noms communs gaulois nous sont à peu près inconnus. Nous connaissons les suffixes de noms propres pour la plupart à une époque où ils ont fortement subi l'influence latine, en sorte qu'il y aurait quelque imprudence à tenter de les classer rigoureusement, puisque nous ignorons leur histoire. Les voici rangés d'après les consonnes qu'ils contiennent.

<sup>385</sup> Vindonis au génitif.

<sup>&</sup>lt;sup>383</sup> A moins que Κατουαλος (Katoualos) ne soit pour Catu-valos.

<sup>&</sup>lt;sup>384</sup> Ateponis au génitif.

<sup>&</sup>lt;sup>386</sup> Ce terme ne se rencontre guère que dans les noms de lieux, d'où il sera passé dans les noms de personnes.

v: gaul. Genava, gall. genau (cf. gall. gen); gaul. Vellavi (cf. gall. gwell); gaul. Pictavi (cf. Picti, Pictones); gaul. Lexovii (cf. gall. llech); Esuvius (cf. Esu-).

i: gaul. Novio-, Nevio-, irl. núe, gall. newydd (cf. gr. νὲος, neos); gaul. Brigantio (cf. Brigantes, irl. Bregait); gaul. Cobeia (cf. Cob-); gaul. Derceia (cf. Derco-).

s: gaul. cervesia (cf. κόρμα — korma); Uxsasus (cf. Uxisama); gaul. Magusius (cf. Magu-); cf. gaul. Τριμαρκισία (trimarkisia) (cf. μά-ρκα, marka), Bergusia (cf. Bergus); gaul. Ἰούρασσος (Iourassos) (cf. Iura); gaul. Toutissa (cf. Toutia); gaul. Magissa (cf. Magi); gaul. Catussa (cf. Catu-, irl. Cathasach); Vindonissa (cf. Vindo; irl. find); Νεμωσσός (Nemossos) irl. nem; Ledossus (gaul. ledo) <sup>387</sup>; Uriassus (cf. Uria, urus); gaul. Matussius (cf. Matu-, irl. math); gaul. Vectissus (cf. Vecti-).

sc: gaul. Matisco (cf. Mati-, irl. maith); gaul. Vertiscus (cf. v. bret. - uuert). Ce suffixe se rencontre surtout en ligure 388.

sm: gaul. Cintusmus (cf. Cintu-, gall. cynt).

g: gaul. selago; carrago? (cf. carrus).

d: gaul. Donnadu (cf. Donno-), gaul. Vindedo (cf Vindo-, irl. find); gaul. Magidius (cf. Magi-); gaul. Epidius (cf. Epo-); gaul. Olloudius (cf. Ollo-).

nd: gaul. dat. Brigindoni (cf. Brigia).

b: gaul. Cenabum (cf. Ceno-); Abnoba (cf. Abona).

c: gaul. Durnacus, bret. Dornec (irl. bret. dorn), gaul. Dumnacus (gall. dufn, irl. domun); gaul. Caratacos, irl. carthach (cf. gaul. Carato-, irl. car-); gaul. -bodiaco-, irl. buadach (cf. Bodio-, irl. buaid); gaul. morici (cf. more, irl. muir); gaul. Vertico (cf. v. bret. -uuert), gaul. Belinicos (cf. Belinius, Belinos); gaul. κάρνυξ (karnyks<sup>389</sup>), cf. κάρνον (karnon); gaul. Caratucus (cf. Caratullus); gaul. Smertucus (cf. Smertullus); gaul. Viducus (cf. Vidu-, irl. fid); gaul. Litaviccus, v. gall. Letewic (cf.

<sup>&</sup>lt;sup>387</sup> Vendryès, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XIII (1905-1906), p. 390-392.

<sup>&</sup>lt;sup>388</sup> H. d'Arbois de Jubainvillle, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, 1894, p. 46-70.

<sup>&</sup>lt;sup>389</sup> Si ce mot n'est pas affublé d'une terminaison grecque.

Litavis); gaul. Beliniccus (cf. Belinos) -, gaul. Congenniccus (cf. Κογγεννο-, Kongenno-).

ct: gaul. Bibracte (cf. beber); Senectius (cf. Seno-).

xt: gaul. Divixtus (cf. Divius).

cn: gaul. celicnon, (cf. lat. columna); gaul. Taranucnos (cf. Taranis, gall. taran); cf. Tanotaliknoi (Tanotalos) en Cisalpine; Λουκοτικνος (Loukotiknos) cf. Lucotios; Nantonicn [nos] (cf. Nanton-); Ollecnus, Ollocnus (cf. Ollo-); Mainacni (cf. Maina); Toutissicnos (cf. Toutissa).

nc: gaul. tarinca; arinca; Morincum (cf. Mori-); Agedincum (cf. Agedo-); Lemincum (cf. Lemo-); Alisincum (cf. Alisia); Belsonancum (cf. Belsinum); saliunca,  $\Sigma \alpha \lambda i \acute{o} v \kappa \alpha v \circ \varsigma$  (Salionkanos) cf. Salyes. Ce suffixe est ligure dans Bodincum 390.

rc?: gaul. Cadurci; Aulerci.

t: gaul. -victo-, v. bret. guith (cf. irl. fichim), gaul. Galatae (cf. irl. gal « bravoure »); gaul. Nantuates (cf. nanto, gall. nant); gaul. Nαμαυσατις (Namausatis) cf. Nemausus; gaul. Gaesatae (cf. gaesum); gaul. Belatu- (cf. irl. at-bela); gaul. Teutates (cf. irl. tuath); gaul. Atrebates (cf. irl. atreba); gaul. brivatiom (cf. brio, -briva); gaul. Nemeto-, νεμητον (nemêton), irl. nemed, v. gall. Nemet, Nimet (cf. irl. nem); gaul. Loucetius, irl. lóche, gén. lóchet (cf. Leuco); gaul. Tasgetius (cf. Tasgo-, irl. Tadg); gaul. baditis (cf. irl. bádi-im) gaul. Gabritius (cf. Gabrus); gaul. Smerto- (cf. Smerius); gaul. Bituitus (cf. Bitus); gaul. Gobannitio (cf. v. bret. -gouan).

tico-: gaul. Epaticcus, bret. Ebetic (cf. Epo-, Epato-, irl. Eochaid); gaul. Ριγαντικος (Rigantikos) cf. v. bret. roiant-; gaul. rigo-.

tino-: gaul. rumpotinus (cf. rumpus).

tr: gaul. taratrum, irl. tarathar (cf. lat. tere-bra); gaul. lautro, irl. lóthor (cf. lat. lavo); gaul. Smertrius (cf. Smerius).

tl: gaul. Visutlus (cf. Visu-).

nt: gaul. Καρβαντο- (Karbanto-), irl. carbat (cf. lat. corbis); gaul. Carantus, irl. cara, gén. carat (cf. irl. bret. gall. car-); gaul. Arganto-, Argento-, irl. argat, arget, v. bret. argant (cf. Argio-); gaul. Alisontia (cf. Alisia); gaul. Mogontia (cf. Mogounus, Mogeti-), bel-

<sup>&</sup>lt;sup>390</sup> Sur ces noms, voir E. Philipon, Romania, XXXV (1906), p. 1-18.

linuntia, βιλινουντία (bilinountia, cf. Belenus); gaul. Novientum (cf. Novientum).

r: gaul. -cadro-, v. bret. cadr (cf. gr.  $\kappa\alpha\delta$ -, kad-); gaul. Labarus, gall. llafar (cf. gall. llef); gaul. Lucterius (cf. irl. lucht); gaul. Vimpuro (cf. Vimpus, gall. gwymp).

rn: gaul. Isarno-, irl. iarn (cf. got. aiz, lat. aes), v. br. Hoiarn-; gaul. Tigernus, v. gall. tigern (cf. irl. v. gall. tig) gaul. Logirnus (cf. Logius).

1: gaul. cantalon, cantlos (cf. lat. cantus, irl. bret. can-); gaul. Teutalus, irl. Tuathal (cf. irl. tuath, bret. tut); gaul. -magulus, v. bret. Maglus (cf. irl. mug); gaul. Magalos, v. bret. -maglus (cf. gr. μέγας, μεγάλου (megas, megalou); gaul. viriolae (cf. viriae); gallo-rom. brogilus (cf. -brogi); gaul. Uxello-, Uxellus, gall. uchel (cf. gall. uch); gaul. Mosella (cf. Mosa): gaul. Giamillos (cf. Giamius, v.gall. gaem); gaul. Toutillus (cf. Touto-); gaul. Salicilla (cf. Salica); gaul. Boudillus (cf. Boudius, irl. buaid); gaul. Epillos (cf. Epi-); gaul. Iovincillus (cf. corn. iouenc); gaul. Caratillus. (cf. Carato-); gaul. Cavarillus (cf. Cavari); gaul. betulla (cf. gall. bedw); gaul. Bussullus (cf. gaul. Bussu-); gaul. Cintullus (cf. gaul. Cintu-, gall. cynt).

n<sup>391</sup>: gaul. Alisanu (cf. Alisia); gaul. Morini (cf. more, irl. muir); gaul. Cavarinus (cf. Cavari); gaul. Moltinus (cf. irl. molt); Catelinus (cf. bret. calet); gaul. Brigiani (cf. Brigius); gaul. Carnuteni (cf. Carnutes); Epenos (cf. Epo-); Eburones (cf. Eburo-); gaul. Redones (cf. reda) gaul. Giamoni (cf. Giamos): gaul. Senones (cf. Seno-) gaul. Bratronos (cf. irl. bráthir; Matrona (cf. irl. máthir) gaul. Epona (cf. Epo-, gall. bret. eb-) gaul. Maponus, gall. mabon (cf. bret. map); gaul. Ateponius (cf. Atepo-); gaul. Matuconius (cf. Matucia); gaul. Vellauno-, v. gall. guallaun (cf. gall. bret. gwell): gaul. Arebrignus (cf. Arebrigium); gaul. Catunius (cf. Catu-, irl. cath); Camulinius (cf. Camulinus, Camulus); Magunia (cf. Magu), cf. irl. Mugain; gaul. Arduenna, Arduinna (cf. irl. árd); gaul. Cernunnos (cf. kápvov, karnon, bret. carn) gaul. Tarvanna (cf. tarvos); gaul. Bebronna (cf. beber); gaul. Vindonnus (cf. Vindo-, irl. find).

<sup>&</sup>lt;sup>391</sup> Sur ce suffixe, voir Marstrander, *Zeitschrift für celtische PhiIologie*, VII (1910), p. 378.

m: gaul. Uxama, gall. uchaf (cf. gall. uch); gaul. Belisama<sup>392</sup>, Βηλ-ησαμι (Bêlêsami, cf. Belinos); gaul. Rigisamus (cf. gaul. -riges); Vertamo-(cf. Vertacus); gaul. Vindama, m. bret, gwennaff (cf. Vindo-, irl. find); gaul. Segomo (cf. Sego-).

La plupart de ces suffixes sont, comme on le voit, Communs au gaulois et au latin, en sorte qu'on ne peut distinguer les anciens dérivés celtiques des dérivés créés sur l'analogie des dérivés latins, même dans les inscriptions gauloises, car celles-ci ne contiennent pas que des mots d'origine gauloise. Ce que ces suffixes présentent de plus remarquable, c'est leur grande variété; il n'est guère de thème de nom propre qui ne puisse se combiner avec un grand nombre de suffixes.

Ainsi, du thème *Catu*- employé en composition dans Κατούγνατος (*Katougnatos*), *Catu-riges*, *Catu-rix*, *Catu-sualis*, *Catu-volcus*, *Catu-sIugi*, *Cat-vellaunus*, *Catu-seg*-, on forme les dérivés suivants:

Catuos

Catussa

Catusacus

Catuso, Catusso

Catucius

Catucinus

Catullus

Catullacus

Catullinus

Catullianus

Κατουαλος (Katouallos)

Catunus

Catuinus

Caturus

<sup>&</sup>lt;sup>392</sup> Le suffixe *-samo-*. semble avoir formé, en celtique, le superlatif. R. Thurneysen, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XXXIII (1895), p. 651. Cf. Revue celtique, XVI (1895), p. 121.

Caturo

## Caturnus

# **DECLINAISON**

Les anciennes désinences, dans la déclinaison gaélique, ne se révèlent guère que par l'influence qu'elles ont eue, par l'intermédiaire de la consonne, sur le vocalisme de la précédente. Ainsi le mot *ech* « cheval », qui répond au latin *eqvos*, se décline ainsi en irlandais :

	singulier			pluriel	
nominatif	ech	eqvos	eich	eqvi	
accusatif	ech n-	eqvom	eochu	eqvos	
génitif	eich	eqvi	ech n-	(eqvorum) 393	
datif	eoch	eqvo	echaib	(eqvos) 394	

L'influence vocalique permet de distinguer trois séries de désinences anciennes; celles qui contenaient a ou o, celles qui contenaient e ou i, celles qui contenaient e. On peut donc rétablir, sans graves erreurs, les désinences primitives de la déclinaison gaélique, et les comparer aux désinences de la déclinaison gauloise.

Le gaulois semble avoir eu les mêmes thèmes nominaux que le gaélique thèmes vocaliques en -o-, -a-, -i-, -u-; thèmes consonantiques en -n-, -t-, -d-, -nt-, -c-, -g-, -r-, -s-. Ces thèmes sont souvent peu visibles dans les noms communs gaulois; ils sont peu variés dans les noms propres dérivés, qui ont été assimilés aux gentilices en -ius et aux surnoms en -us, -o; ils sont bien conservés dans les premiers termes de noms propres sauf les thèmes en -a-, et les thèmes consonantiques qui ont pris, comme dans les autres langues indo-

<sup>394</sup> Le latin emploie comme datif l'ancien instrumental. Le gaélique a conservé l'ancien datif en *-bi*.

<sup>&</sup>lt;sup>393</sup> Le gaélique a conservé l'ancienne désinence -*om* ; le latin a emprunté la désinence en \*-*som*, -*rum* de la déclinaison en -*a*.

européennes, la voyelle thématique -o- 395. Dans le celtique des Iles Britanniques, par suite de la chute des voyelles thématiques, c'est seulement la déclinaison qui permet de déterminer à quel thème on a affaire.

Thèmes en -o- et en -io: gaul. Artos, gall. arth « ours »; gaul. tarvos, irl. tarb, bret. tarv « taureau »; gaul. Caratios, irl. carthe « aimé ».

Cette déclinaison comprenait sans doute des neutres : gaul. *cantalon*, irl. *cétal* « chant ».

Thèmes en -a- et en -ia: gaul. Vinda, irl. find, gall. gwenn « blanche »; gaul. TOOUTC (-toouta), irl. tuath « peuple »; gaul. Alisia.

Il y avait en gaulois des masculins en *a* : *druida*, μάρκα (*marka*) ; on en a de nombreux exemples dans les noms propres : *Belga*, *Volca* ; il y avait peut-être aussi des masculins en -*ia* : *eporedia*, *Avaucia* <sup>396</sup>.

Thèmes en -i-: gaul. Mori-, irl. muir « mer »; gaul. Mati-, irl. maith « bon »; gaul. bodi-, irl. buaid « victoire », gaul. vati-, irl. faith « devin »; gaul. Togi-, irl. toig « aimable ».

Thèmes en -u-: gaul. Litu-, irl. líth « fête »; gaul. Visu-, irl. fíu « digne », gall. gwiw; gaul. magu-, irl. mug « esclave »; gaul. Bitu-, irl. bith « monde »; gaul. gutu-, irl. guth « voix »; gaul. Rectu-, irl. recht « droit ». Certains thèmes gaulois en -u ont des variantes en -o, dues sans doute à l'influence latine: Adiatu-, Adiato-; Virdu-, Virdo-; Rectu-, Recto-.

<sup>&</sup>lt;sup>395</sup> Cf. Verno- (verna), Brivo- (briva), Touto- (-touta). Il est difficile de distinguer les premiers termes originairement consonantiques des premiers termes qui ont perdu leur voyelle finale. Atesmertus doit sans doute être divisé en Ate-smertus. Cob-nertus a sans doute pour premier terme la particule com-, et non un nom ou un adjectif syncopé. Il est peu probable qu'on ait un premier terme en -a dans Epa-manduodurum (Itinéraire d'Antonin), variante de Epomanduo (Table de Peutinger).

<sup>&</sup>lt;sup>396</sup> Le gaulois ne marquait donc pas la distinction du genre par les déclinaisons.

Thèmes en -n-: l'n n'apparaît pas au nominatif, qui est en -u dans les masculins et féminins <sup>397</sup>, en -i dans les neutres: *Criciru*, gén. *Cricironis*; *Seboddu* -, gaul. KoũpµI (kourmi), irl. cuirm, pl. cuirmenn « bière ».

Thèmes en -t- et en d-: gaul. Cinget-, irl. cing, gén. cinged « guerrier » ; gaul. Atrebates ; gaul. druides, irl. druid « druides ».

Thèmes en -c-: gaul. -vic-, -divic-; gaul. esoc-, irl. eo, gén. iach « saumon ».

Thèmes en -g-: gaul. -rig-, irl. rí., pl. rig « roi »; gaul. brog-, bret. bro « pays ».

Thèmes en -r-; gaul. ματρ- (matr-), irl. máthir « mère ».

Thèmes en -s- gaul. -μαγος (-magos), irl. mag « champ » ; gaul. -δουνος (dounos 398), -dunum, irl. dún « forteresse ».

Les genres et les thèmes ne se correspondent pas toujours en irlandais et en gaulois ; ainsi mag et dún sont neutres en irlandais ; en gallo-romain -dunum est neutre et -magus masculin, sans que nous puissions déterminer si la cause de cette divergence remonte au gaulois. Pour bon nombre de mots gaulois, les écrivains anciens hésitent entre plusieurs déclinaisons, la déclinaison en -a- et la déclinaison consonantique : druidae, druides ; Nantuates, Nαντουᾶται (Nantouatai) ; — la déclinaison en -o- et la déclinaison consonantique : Caletes et Caleti, Atrebates et 'Ατρεβάτιοι (Atrebatioi) - la déclinaison consonantique :

<sup>398</sup> On trouve Λούσδουνος (*Lousdounos*) chez le Pseudo-Plutarque. Strabon écrit τό Λούγδουνον (*to Lougdounon*) avec l'article neutre, conservant ainsi le souvenir du genre grammatical, tandis que le Pseudo-Plutarque conserve l'ancienne désinence des thèmes en -s: ὄρος Λούσδουνος καλούμενον (*oros* 

Lousdounos kaloumenon).

 $<sup>^{397}</sup>$  Sous l'influence de la déclinaison latine, u est souvent changé en o : Criciro.

naison en -a- et la déclinaison en -o- : Celtae, Κελτοί (Keltoi) ; et Γαίσαται, Γαίσατοι (Gaisatai, Gaisatoi) ; -briva, brio.

Les thèmes varient, d'une langue celtique à l'autre et même à l'intérieur de la même langue : gaul. Taranu-, Tarani-, bret. \*taranu, irl. \*toranno- ; gaul. μάρκα (marka), Marco-, irl. \*marco-, bret. \*marc'ho- ; gaul. bulga, irl. \*bolgo ; gaul. κόρμα (korma), irl. \*curmen- ; gaul. druida-, druid-, irl. \*druid- ; gaul. δουλα (doula), -dulo-, irl. \*dulio- ; gaul. nanto, Nantu-, gall. \*nantu- ; gaul. broga, -brog-, irl. \*mrogi-, \*brogi- ; gaul. esoc-, irl. \*esoc-, gall. \*esaco- ; gaul. Caranto-, irl. carat- ; gaul. Leucetio- irl. \*lóchent-

Nous ne connaissons pas exactement le, nombre des cas de la déclinaison gauloise; elle semble avoir comporté un cas, avec la postposition  $\delta\epsilon$  (de); la préposition in était construite avec un cas (locatif ou ablatif) qui ne se confondait pas, comme en grec, avec le datif. La déclinaison pronominale nous est inconnue. Il n'y a point d'article. Nous avons sans doute deux exemples d'adjectifs-pronoms démonstratifs.

Voici le tableau comparé des terminaisons gaéliques (telles qu'elles étaient avant la chute de certaines voyelles de la syllabe finale) et des terminaisons gauloises d'après les inscriptions gauloises et les textes des Anciens <sup>399</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>399</sup> Les exemples donnés en note sont choisis parmi les moins contestables. Nous les donnons sous la forme même sous laquelle ils nous sont parvenus.

Thèmes en -o- (-io-) 400

	Singulier		Plus	riel
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois
nominatif	-OS	-05	-i	(-oi), -i
vocatif	-е		-us	
accusatif	-on	-011 <sup>401</sup>	-us	
n. v. a. neutre	-on	-0N	-a	
génitif	- <b>i</b>	-i	-on	
datif	-u	- <i>U</i> -	-obi	

Le paradigme des thèmes en -io- présente les mêmes désinences précédées de i : -ios, -ie, -ion, -ii, -iu ; -ii, -ius, -ion, -iohi.

<sup>400</sup> Les exemples de cette déclinaison sont nombreux dans les inscriptions gauloises : au nominatif : Andecamulos Toutissicnos, Licnos Contextos, Iccavos Oppianicnos, Κασσιταλος Ουερσικνος (Kassitalos Ouersiknos), Σεγομαρος (Segomaros), Ουιλλονεος (Ouilloneos) etc. ; au génitif Segomari ; au datif Alisanu, Anvalonnacu ; à l'accusatif masculin ou neutre : canecosedlon, cantalon, celicnon, νεμητον (nemêton) ; au nominatif pluriel : Senani, cf. Tanotaliknoi.

Le nominatif est d'ordinaire latinisé en -us dans les inscriptions gallo-romaines : Agedovirus, Setubogius, Atepomarus (gén. Atepomari). La forme primitive -os est attestée par les légendes monétaires et quelques inscriptions en caractères latins. Les inscriptions en caractères grecs ont toujours -oç (-os). C'est sans doute le retour fréquent dans la langue gauloise de cette terminaison qui avait fait croire aux Gaulois, à Delphes, qu'ils avaient en face d'eux des Grecs et non leurs compatriotes (Pausanias, X, 23, 8). Le datif en -u se trouve dans les inscriptions gallo-romaines : Brixantu.

<sup>401</sup> La désinence de l'accusatif singulier d'après les inscriptions gauloises proprement dites est *n* et non *m*. On ne trouve *m* final que dans *brivatiom* (qui est peut-être écrit en abrégé) et καντεμ (*kantem*) qui semble une faute de graveur pour καντενα (*kantena*).

# Thèmes en -a- et en -ia- 402

	Singulier	Pluriel
	gaélique gaulois	gaélique gaulois
nominatif	-a, -ia -a, -ia	-(i)as
vocatif	-a, -ia -a	-(i)as
accusatif	-ien -an (?)	-(i)as -ias
génitif	-ias, ies	-(i)on
datif	-iai (?), -i	-(i)abi -abo
locatif	-ia, -ie	

# Thèmes en -i- 403

	Singul	lier	Plu	riel
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois
nominatif	-is	-is	-is	
vocatif	- <b>i</b>	-i	- <b>i</b> S	
accusatif	-in	-in	-is	
génitif	-OS		-ion	-iom?
datif	-ei		-e	-ibi

<sup>&</sup>lt;sup>402</sup> Inscriptions gauloises : au nominatif : *Buscilla* ; à l'accusatif : ματικαν (*matikan*) ; au datif : Εσκεγγαι Βλανδοουικουνιαι (*Eskengai Blandoouikouniai*) ; au locatif : *Alisiia*, *Alixie* ; au datif pluriel : ναμασικαβο (*namausikabo*) ; Βηλησαμι (*Bêlêsami*) est peut-être un datif de cette déclinaison (cf. *Belisama*). *Gnatha* (n° 59) est sans doute un vocatif.

Textes anciens : à l'accusatif singulier : μάρκαν (markan) (Pausanias, X, 19) au nominatif ; reda, briva ; à l'accusatif pluriel : eporedias.

Inscriptions gallo-romaines : au nominatif : Senobena ; au datif : Virotoutae ; cf. au génitif : legionis secundes Italices.

Sur cette déclinaison, voir A. Meillet, Mélanges H. d'Arbois de Jubainville, 1906, p. 229-236.

Inscriptions gauloises : au nominatif : Ναμαυσατις (Namausatis), Lixoviatis ; à l'accusatif : ratin, sosin, Ucuetin ; au datif : Ucuete, mais aussi Bηλησαμι (Bêlêsami) si ce mot appartient à la déclinaison en i; au génitif pluriel (?) : brivatiom? Vimpi est sans doute un vocatif.

Thèmes en -u 404

	Singulier		Pluriel	
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois
nominatif	-us	- <i>US</i>	-oves	-oves?
vocatif	-u		-oves	
accusatif	-un		-us	
génitif	-ous		-ion	
datif	-û	-0 <i>u</i>	-obi	

Le gaélique et le brittonique n'offrent aucune formation semblable à *bratude*, qui serait un ancien instrumental ou un ancien ablatif; ni à Ταρανόου (*Taranoou*) qui semble un ancien locatif.

Thèmes en -n-405

	Singul	lier	Plu	riel
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois
nominatif	-ô	-u	-nes	-nes
vocatif	-ô		-nes	
accusatif	-nen		-nas	-nas
génitif	-nos		-non	-non
datif	-ni	-ni	-nobi	

<sup>&</sup>lt;sup>404</sup> Inscriptions gauloises : au nominatif : **TOOUTIOU**ς (*tooutious*), *trigaranus*, *Esus* ; au datif (?) : **T**αρανόου (*Taranoou*). Le nominatif est écrit en alphabet grec -ouς (-ous) ; il se confond avec -us = -os dans les inscriptions en alphabet latin. De là quelques confusions dans les inscriptions gallo-romaines : *Belinicous* à côté de *Belinicos*, *Belinicus*.

Inscriptions gallo-romaines : au nominatif pluriel : *Lugoves* (cf. *Lugu*-). J. Loth, Revue archéologique, XXIV (1914), p. 205-230.

<sup>&</sup>lt;sup>405</sup> Inscriptions gauloises : au nominatif singulier: *Frontu*, *Caledu*, *Criciru*; au datif: *Brigindoni*, si le nominatif de ce mot est \**Brigindu*.

Textes anciens: à l'accusatif pluriel: Pictonas, Santonas.

Inscriptions gallo-romaines: au nominatif : Saciru à côté de Saciro, Criciru et Criciro ; au datif : Segomoni à l'accusatif pluriel : Lingonas.

Thèmes en -t-  $(-d-)^{406}$ 

	Singulier		Plu	riel
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois
nominatif	<b>-</b> S	-d	-tes	-tes
vocatif	-S		-tes	
accusatif	-ten		-tâs	-tas
génitif	-tos		-ton	-ton
datif	-ti		-tobi	

Le paradigme des thèmes en -d- présente les mêmes désinences précédées de d: (-s), -den, -dos, di; -des, -d\_s, -don, -dobi (gaul. dbi?).

Thèmes en -g-,  $(-c-)^{407}$ 

	Singul	lier	Plu	riel
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois
nominatif	-X	-X-	-ges	-ges
vocatif	-X-		-ges	
accusatif	-gen		-gàs	-gas
génitif	-gos	-gos	-gos	-gon
datif	-gi	-gi	-gobi	

Le paradigme des thèmes en -c- présente les mêmes désinences précédées de -c- (-x), -cen, -cos, -ci; -ces., -ces, -con, -cobi.

<sup>&</sup>lt;sup>406</sup> Inscriptions gauloises : au nominatif : *epad* ; au datif pluriel : *gobedbi*. Le d de *mid* (inscr. n° 53) et celui de *Nercod* monnaie, si ces mots ne sont pas écrits en abrégé, d est sans doute pour d.

Textes anciens au nominatif singulier : *Drappes*, *Atrebas* ; au nominatif pluriel : *Namnetes*, *Atrebates* ; ail génitif pluriel : *Namnetum*, *Atrebatum* ; à l'accusatif pluriel : *Atrebatas*.

<sup>&</sup>lt;sup>407</sup> Inscriptions gauloises : au nominatif : **Εσκιγγορειξ** (*Eskingoreiks*). Textes anciens : au nominatif singulier : *Vercingetorix*, *Viridovix*.

Thèmes en -r- 408

	Singulier			Pluriel	
	gaélique	gaulois	gaé	lique	gaulois
nominatif	- <b>r</b>		-re	es	
vocatif	- <b>r</b>		-re	es	
accusatif	-ren		-12	as	
génitif	-ros		-ri	ion	
datif	-ri		-10	ebi, -re	ebo, -rebe

Thèmes en -s- 409

	Singulier		Plu	riel		
	gaélique	gaulois	gaélique	gaulois		
nominatif	<b>-</b> S		-sa			
vocatif	-S		-sa	-sa		
accusatif	-s		-sa			
génitif	-sos		-son			
datif	-S		-sbi			

Le gaélique a conservé des traces du duel, déjà en pleine décadence, car il ne peut pas s'employer sans le nom de nombre  $d\acute{a}$ , fém.  $d\acute{a}$ . On a cru trouver des exemples de duel en gaulois <sup>410</sup> sur une légende de monnaie de bronze des Lixovii, qui porte CISIAMBOS CATTOS VERCOBRETO. La désinence du duel que la grammaire comparée permet de restituer serait ou et non o; si l'on suppose que ou s'est réduit comme en latin à  $\acute{o}$ , cet  $\acute{o}$  serait devenu u. Il est plus

<sup>&</sup>lt;sup>408</sup> Inscriptions gauloises : au datif pluriel : ματρεβο (matrebo), suiorebe

<sup>&</sup>lt;sup>409</sup> On n'a pas en gaulois d'exemple sûr de thème en -s-; **δουνος** (*dounos*) et  $\mu\alpha\gamma$ ος (*magos*) qui appartenaient anciennement à cette déclinaison sont, à l'époque romaine, passés dans la déclinaison en -o-: -dunum, -magus.

<sup>&</sup>lt;sup>410</sup> R. Mowat, Revue celtique, V (1881), p. 121-124

probable qu'il s'agit de la désinence du singulier -os 411, dont l's final est souvent tombé dans les légendes monétaires, et que *vercobreto* est mis pour *vercobretos*.

Il est possible, que, là où on ne peut mettre de désinences gauloises attestées en face des désinences restituées du vieux-celtique, les formes gauloises fussent plus voisines du latin que du gaélique <sup>412</sup>. Le gaulois avait, comme le latin, des thèmes masculins en -â-; l'irlandais n'en a pas ; le gaulois comme le latin avait mieux conservé la déclinaison des féminins en -â-, que l'irlandais confond en partie avec la déclinaison en -î- ou en -ia-.

La parenté étroite du gaulois et du latin expliquerait pourquoi on a songé à rattacher à un dialecte italique les inscriptions gauloises de la Narbonnaise. Elle expliquerait encore pourquoi les mots celtiques sont si rares dans le bas-latin de la Gaule. Si, en effet, le vocabulaire gaulois était proche du vocabulaire latin, il a dû se fondre plus rapidement dans celui-ci que s'il en avait été très différent. D'autre part, les difficultés que présentent du point de vue phonétique quelques étymologies françaises peuvent tenir à ce que le prototype est non un mot latin, mais un mot gaulois apparenté à ce mot latin.

# CONJUGAISON

Les misérables restes de conjugaison que l'on trouve dans les textes gaulois ne permettent pas de dresser un tableau comparé de la conjugaison du vieux-celtique et de la conjugaison gauloise. On ne peut guère identifier que quelques désinences.

1<sup>re</sup> personne du singulier : v. celt. -*o*-. On attendrait en gaulois une désinence -*u*. Ce serait le cas de *ieuru*, ειωρου (*eiôrou*), si cette

<sup>&</sup>lt;sup>411</sup> Ch. Robert, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1885, p. 283. Ernault, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, VI (1889), p. 158-161. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 88.

<sup>&</sup>lt;sup>412</sup> Telle semble. être l'idée de E. Windisch dans son article *Keltische Sprachen* du *Grundriss der romanischen Philologie* de G. Gröber, I.

forme était un verbe, et si elle pouvait s'expliquer par une première personne, cf. irl. caru « j'aime ».

2º p. sg. Nous n'avons d'exemple que de l'impératif, v. celt. -i, gaul. -i: gabi, irl. gaib « prends »; moni, cf. gall. myn-et, bret. mon-t « aller ». Quant à vernus, obsta, cecos (?), dimitte, ils attendent encore une explication.

3° p. sg. : v. celt. -it, gaul. -it : legasit, cariedit ; cf. irl. prés. légaid « il lit », prét. légais ; v. gall. prinit. Mais avot est peut-être un nom (cf. avotis), et ieuru, Καρνίτου (Karnitou), vritu (uritu) sont difficiles à expliquer par une désinence de troisième personne <sup>413</sup>.

1<sup>re</sup> personne du pluriel : v. celt. -mos, gaul. -mo : voraiimo (cf. lat. ovarimus?), priavimo, dertiimo ; cf. irl. -caram, bret. caromp « nous aimons ».

3° p. pl.: v. celt. -ont, gaul. -ont: heiont, cartaont, demtitiont; cf. irl. berat « ils portent », bret. caront « ils aiment ».

3° p. pl. relative: v. celt. -ont-io (?), gaul. -ontiio 414; dugiiontiio, cf. v. irl. mórate « qui magnifient ».

De la forme verbale *legasit*, on peut conclure à l'existence en gaulois du prétérit en -s, caractéristique en vieil-irlandais des verbes dérivés en -a et en -i, et qui est le seul prétérit vivant en brittonique : 3° p. pl. irl. *carsit* « ils ont aimé », *leicsit* « ils ont laissé » ; gall. *carassant*, bret. *carsont* « ils ont aimé ».

<sup>1</sup>414 R. Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, VI (1907), p. 558. Poisson, Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, XXX (1908), p. 259.

<sup>&</sup>lt;sup>413</sup> H. d'Arbois de Jubainville rattache *uritu* à la même racine que *ieuru* et l'explique ainsi que καρνίτου (*karnitou*) par une première personne du singulier du prétérit en-*t* (Éléments de la grammaire celtique, p. 122-124). Pedersen semble admettre pour καρνίτου (*karnitou*) l'explication par une troisième personne du singulier déponent (*Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, I, p. 245 ; II, p. 406).

M. Loth a proposé de reconnaître, dans le *marcosior* d'une inscription sur peson de fuseau, une première personne du présent du subjorictif déponent, comparable au passif gallois en *-yor* : *rychior* « il est enterré », *llemityor* « il sera piétiné » <sup>415</sup>.

Quant à *eurises*, que l'on a parfois considéré comme une forme verbale apparentée à *ieuru* <sup>416</sup>, ce mot appartient à une inscription latine qui ne semble contenir, en fait de gaulois, que des noms propres.

Rien jusqu'ici ne nous autorise à croire que le gaulois ait eu en commun avec le gaélique et le brittonique quelques-uns des traits les plus originaux qui caractérisent les langues celtiques au regard des autres langues indo-européennes, mais qui n'ont encore été constatés que dans les dialectes insulaires. Ce sont :

l° Les mutations consonantiques, c'est-à-dire la modification des consonnes initiales après les mots qui se lient étroitement au mot suivant (l'article, les adjectifs possessifs, certaines prépositions, conjonctions et particules verbales). Ainsi le mot irlandais  $b\acute{o}$  « vache » selon le mot qui le précède gardera la forme  $b\acute{o}$  ou deviendra soit  $bh\acute{o}$  (prononcé  $v\acute{o}$ ), soit  $mb\acute{o}$  (prononcé  $m\acute{o}$ ). Les deux seuls ordres de mutations communs aux deux familles de langues celtiques sont la mutation de b, d, g en v (w),  $\delta$ ,  $\gamma$ , c'est-à-dire des occlusives sonores en fricatives sonores ; et la mutation de b, d, g en m, n, n, n, c'est-à-dire des occlusives sonores en nasales.

<sup>416</sup> Ce serait une troisième personne du pluriel du prétérit comparable au latin dixere = \*dixese. Dans l'inscription de Rom, on a peut-être encore comme formes verbales : demtissie, compriato, caticato.

<sup>&</sup>lt;sup>415</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 175). G. Dottin, Les désinences verbales en -r en sanskrit, en italique et en celtique, 1896, p. 186.

- 2° L'« infection » vocalique, c'est-à-dire la modification des voyelles par les consonnes qui les suivent <sup>417</sup> : irl. *marc* « Cheval », pl. *mairc*, gall. *march*, pl. *meirch*.
- 3° la triple formation des pronoms personnels. Ces pronoms ont trois formes : la forme absolue, quand ils sont sujets, attributs ou compléments directs ; la forme infixe 418, quand ils sont compléments directs ou indirects d'un verbe ; la forme suffixe, après les prépositions. Ainsi, on dira en moyen gallois MI *a wnaf* « je ferai », *neu*-M-*goruc* « il m'a fait », *yn-o*-F « en moi ».
- 4° le futur en -b, le passif et le déponent en  $-r^{419}$ , qui caractérisent à la fois le celtique et le latin.
- 5° la double conjugaison du présent gaélique, selon que le verbe est simple ou composé : ainsi, on dit en irlandais *berim* « je porte », mais *do-biur* « j'apporte ».
- 6° l'expression du pluriel par le collectif et la transformation de ce collectif en singulatif au moyen d'un suffixe, si fréquente en brittonique : gall. *gwydd*, bret. *gwez* « des arbres » ; gall. *gwydden*, bret. *gwezen* « un arbre » <sup>420</sup>.

Le gaulois n'a, en général, pas fait subir aux consonnes intervocaliques, ni aux consonnes doubles ou précédées de certaines consonnes <sup>421</sup>, les changements que l'on observe en celtique. On peut toutefois considérer la notation de *t* par *th* dans *gnatha* (peutêtre aussi dans *Athubodua* pour \**Catubodua* ? *Cathirig(ius)* pour *Caturi*-

<sup>420</sup> Peut-être, toutefois, doit-on considérer comme un collectif, comparable aux collectifs brittoniques (d'où l'on forme des singulatifs), *avallo*, traduit par le pluriel latin *poma* dans le Glossaire de Vienne.

<sup>&</sup>lt;sup>417</sup> Le point d'articulation de la consonne dépend, à son tour, de la voyelle suivante et persiste après la chute de cette voyelle. Ainsi, le c de *mairc* est palatal ou antérieur, parce qu'il était jadis suivi d'un t.

<sup>&</sup>lt;sup>418</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, X (1898), p. 283-289.

<sup>&</sup>lt;sup>419</sup> Voir néanmoins ci-dessus : *marcosior*.

<sup>&</sup>lt;sup>421</sup> Irl. lóche, gén. lóchet, gall. llug, gaul. Leucetius; irl. cethir, m. gall. pedwar, gaul. petor-; irl. brecc, gall. brych, gaul. Bricco-; irl. crot, gallo-rom. \*crotta, gall. crwth; irl. marc, gall. march, bret. marc'h, gaul. μάρκα (marka), irl. nert, gall. nerth, bret. nerz, gaul. Nerto-.

gius?), comme un commencement d'affaiblissement de la consonne sourde intervocalique, et noter quelques changements de b, m en v, de g en b, de p en b, de c en g.

Le gaulois s'oppose, même. aux langues celtiques insulaires, pour l'un des faits les plus caractéristiques de ces langues. Tandis que la construction de la phrase gaélique et brittonique comporte l'ordre suivant : verbe, sujet, complément, les mots de toutes les phrases gauloises qui sont parvenues jusqu'à nous sont rangés à peu près dans le même ordre qu'en latin, mais aucune ne présente le verbe en tête de la phrase <sup>422</sup>.

1° sujet, (verbe), complément indirect, complément direct: Iccavos Oppianicnos ieuru Brigindoni cantalon; Licnos Contextos ieuru Anvalonnacu canecosedlon; Σεγομαρος Ουιλλονεος τοουτιους Ναμαυσατις ειωρου Βηλησαμι σοσιν νεμητον (Segomaros Ouilloneos tooutious namausatis eiôrou Bêlêsami sosin nemêton);

2° sujet, verbe, complément circonstanciel, complément direct, complément indirect : Κασσιταλος Ουερσικνος δεδε βρατουδε καντενα λαμι εινουι (Kassitalos Ouersiknos dede bratoude kantena lami einoui);

3° sujet, verbe, compléments indirect et circonstanciel : Καρταρος Ιλλανουιακος δεδε ματρεβο ναμασικαβο βρατουδε (*Kartaros Illanouiakos dede matrebo namausikabo bratoude*);

4° sujet, verbe, compléments indirect et circonstanciel, complément direct : Ουηβρουμαρος δεδε Ταρανόου βρατουδε καντεμ (Ouêbroumaros dede Taranoou bratoude kantem);

5° complément direct, sujet, (verbe) : Ratin brivation Frontu Tarbelsonios ieuru;

6° sujet, complément direct, verbe, compléments circonstanciel et indirect : Buscilla sosio legasit in Alixie Magalu;

7° complément indirect, (verbe), sujets : Elvontiu ieuru Aneuno Oclicno, Luguri Aneunicno.

<sup>&</sup>lt;sup>422</sup> Voir J. Vendryès, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, XVII (1911-1912), p. 338-339.

A part l'ordre des mots, la syntaxe gauloise, faute d'exemples comprenant des conjonctions et des phrases subordonnées, nous est à peu près inconnue. L'inscription d'Alise semble offrir un exemple de phrase relative <sup>423</sup> analogue à la forme gaélique correspondante <sup>424</sup>.

Comme nous l'avons vu, il semble y avoir entre le gaulois et les autres langues celtiques d'importantes différences. Mais ces différences sont sans doute provisoires et la découverte de nouvelles inscriptions peut en réduire le nombre. Elles portent sur les trois parties de la grammaire : phonétique, morphologie et syntaxe. S'il n'est pas probable que les langues celtiques insulaires aient beaucoup innové en morphologie et en syntaxe, il faut tout de même admettre l'influence possible qu'ont pu avoir sur elles les langues des Iles Britanniques parlées antérieurement à l'arrivée des Celtes ; et il est admissible que certains faits de phonétique, comme les mutations consonantiques (qui ne sont pas propres au gaélique et au brittonique, mais qui se trouvent, par exemple, dans un dialecte roman de Sardaigne) soient postérieurs à la séparation des langues celtiques insulaires d'avec le celtique continental. Notre connaissance du gaulois est trop imparfaite pour que nous puissions arriver, sur ce point, à des résultats probants.

<sup>423</sup> Voir inscription n° 33.

<sup>&</sup>lt;sup>424</sup> L'inscription de Rom, autant qu'on en peut entrevoir le mouvement général, semble offrir, me fait observer M. Jullian, une syntaxe et une construction proches de la syntaxe latine.

# RAPPORTS DU GAULOIS AVEC LES AUTRES LANGUES INDO-EUROPEENNES 425

L'établissement des Gaulois dans la plus grande partie de l'Europe les mit en rapports avec des peuples auxquels ils ont pu emprunter ou fournir des mots. Nous ignorons presque complètement, faute de connaître les langues des peuples qui occupaient l'Europe antérieurement à l'arrivée des Indo-Européens, les rapports linguistiques des Celtes avec les peuples qui ne parlaient pas des langues indo-européennes <sup>426</sup>. Mais, pour les peuples indo-européens, la détermination de ces rapports est réalisable, bien qu'elle présente de graves difficultés. Il est, en effet, le plus souvent impossible de distinguer les mots anciennement empruntés <sup>427</sup> par une langue à une autre langue, des mots qui étaient primitivement communs à ces deux langues. C'est la parenté de grammaire, plutôt que la parenté de vocabulaire qui démontre la communauté d'origine.

La liste, récemment dressée, des mots du slave commun dont on trouve les équivalents en celtique ne permet pas de conclure à des emprunts faits par les Slaves aux Celtes <sup>428</sup>. L'explication des noms

<sup>428</sup> Schakhmatov, *Archiv für slavische Philologie*, XXXIII (1911), p. 51-99.

<sup>&</sup>lt;sup>425</sup> Ces rapports ont été exposés, pour la première fois, par Ebel, Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, II (1865), p. 137-194; puis par Fick, Vergleichendes Wörterbuch der indogermanischen Sprachen, 1° éd. 1868, 2° éd. 1871, 3° éd. 1874; nouvelle édition comprenant un Urkeltischer Sprachschatz, Gættingue, 1894, par Stokes et Bezzenberger.

<sup>&</sup>lt;sup>426</sup> On a cru relever quelques traces d'emprunts faits au celtique par l'ibère: basque artza « ours », aquitain Harsus, irlandais art; basq. andre « femme », aquit. Andere, irl. ainder « jeune femme », gall. anner « génisse »; basq. izokin « saumon », gaul. esox; basq. tegi « maison », irl. teg; basq. iratz « fougère », irl. raith. Schuchardt, Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, CLVII, 2, Vienne, 1907.

<sup>&</sup>lt;sup>427</sup> Quand il s'agit de mots empruntés à une époque plus récente, les mots empruntés se distinguent par leur phonétique et leur isolement dans la langue.

de peuples, de villes et des rivières slaves par le celtique serait plus probante, si l'on pouvait jamais être sûr d'une étymologie. On a depuis longtemps comparé le nom des Wendes de la Baltique (Venedi ou Veneti) avec celui des Vénètes (Veneti) d'Armorique; mais ce qui doit inspirer quelque défiance, c'est l'identité du nom de ces mêmes Vénètes avec celui des Vénètes de l'Adriatique, qui sont, semble-t-il, des Illyriens, non des Celtes. Le rapport du nom des Estes de la Baltique (Aestii) avec celui des Aedui de Gaule est peu étroit; il reste toutefois que Tacite a écrit que la langue des Aestii était assez proche de celle des Bretons insulaires. Les Nemetes installés dans le bassin de Memel semblent porter un nom celtique. L'explication du nom de Riga par le celtique Rigo-, la comparaison du nom de la Lituanie avec Letavia, nom celtique de l'Armorique, sont très douteuses. Les noms de cours d'eau prêtent encore moins que les autres noms propres à des démonstrations convaincantes.

Les rapports du gaulois avec le germanique sont plus apparents. Quelques noms de peuplades données comme germaniques s'expliquent facilement par les langues celtiques : les Nemetes ou Nemetae, cf. nemeton « endroit consacré »; les Tri-boci, cf. le nom carnute Touto-bocio et les noms qui contiennent le nombre trois, comme tri-garanus, Tri-casses, Tri-novantes; les Marco-manni, cf. calliomarcus, Ceno-manni. Le nom des Caleti de Gaule semble identique au mot germanique \*halitha « héros ». Le nom des Volques, Volca, en germanique Walah, a servi chez les Germains à désigner les Celtes, puis les Romains, puis les nations latines. Le nom des Celtes, Κελτοί (Keltoi), semble apparenté au mot germanique \*hiltja « combat », fréquent dans les noms propres. Un bon nombre de noms de personnes sont identiques dans les deux langues : Maroboduos et Mara-bathus, Catu-maros et Hadu-mar, Catu-rix et Hadu-rich, Cuno-maros et Hun-mar, Cluto-rix et Hlud-rich, Rigo-maros et Ric-mar, Sego-maros et Sigu-mar.

Il est possible que le gotique *fairguni* « montagne » ait été emprunté au nom qui désignait chez les Celtes l'ensemble des montagnes de l'Europe centrale : *Arcunia*.

De plus, le vocabulaire des deux langues coïncide pour beaucoup de termes de civilisation : gaul. -rix, got. reiks « roi » ; gaul. rigio-, got. reiki « royaume »; gaul. ambactos « serviteur », v. h. a. ambaht; veni-, irl. fin- « famille », v. h. a. wini « époux »; magu-, irl. mug, got. magus « garçon »; gestlo-, irl. giall, v. h. a. gísal « otage »; verto-, v. br. uuert, a. wert « prix d'achat »; catu-, irl. cath, « combat », v. h. a. hadu-; baga-, irl. bág « bataille », v. h. a. baga « dispute » ; vico-, irl. fich « combat », v. h. a. wig « combat »; corio-, irl. cuire « troupe », got. harjis; gaison « javelot », a. gêr; marca « cheval », v. h. a. marah; bodi-, irl. buaid « victoire », a. beute « butin »; -dunum « forteresse » a. s. tûn « enceinte »; briga, got. baurgs « ville »; trebo-, got. thaurp « village »; -ritum, v. gall. rit « gué », a. furt; vidu-, irl. fid « arbre », v. h. a. witu; paraveredus « palefroi », a. pferd; reda, v. h. a. reita « char »; isarno-, irl. iarn, got. eisarn « fer » 429. Il semble certain que quelques-uns de ces mots aient été empruntés par les Germains aux Celtes, par exemple rix, ambactos, isarno-430.

La parenté du celtique avec l'italique est si étroite que les linguistes n'ont pas hésité à supposer qu'une unité linguistique italoceltique avait suivi la période de l'unité indo-européenne et précédé la séparation en langues italiques et en langues celtiques <sup>431</sup>. Quel-

<sup>&</sup>lt;sup>429</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (1885), p. 316-325; *Les premiers habitants de l'Europe*, II (1894), p. 330-369. Voir la bibliographie de cette question chez Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen*, I, p. 21-22.

<sup>&</sup>lt;sup>430</sup> A. Meillet, Caractères généraux des langues germaniques, 1917, p. 208-210.

<sup>&</sup>lt;sup>431</sup> Meillet, Les dialectes indo-européens, 1908, p. 31-39. M. C. Jullian, Revue des études anciennes, XVIII (1916), p. 263-276) identifie la période italo-celtique à l'époque ligure et les Italo-celtes aux Ligures qui auraient occupé l'ouest de l'Europe. M. A. Walde (Ueber ätteste sprachliche Beziehungen zwischen Kelten und Italikern, Innsbruck, 1917), s'appuyant sur des concordances qu'on observe entre le gaélique et le latin, d'une part, entre l'osco-ombrien et le brittonique, de l'autre, a essayé de démontrer qu'entre la période d'unité italo-celtique et la séparation des parlers italo-celtiques il y a eu un groupement dialectal de ces parlers en latinogaélique et en osco-ombrien-brittonique.

ques-uns des faits caractéristiques de l'unité italo-celtique sont visibles en gaulois :

1° le génitif en -i des thèmes en -o- : gaul. Segomari, génitif de Segomaros ; lat. equi, génitif de equos ;

2º la formation du superlatif : gaul. *Uxisama*, lat. *maximus*, osq. *nessimas* « proches » f. pl., irl. *nessain*, bret. *nesan* ;

3° la présence de la même consonne dans les deux syllabes du nombre 5 : gaul. pempe-, lat. quinque, irl. cóic, bret. pemp, tandis que les autres langues ont deux consonnes différentes : gr. πέντε (pentê), skr. páñca, lit. penkì. Cette caractéristique est partagée par l'italoceltique avec le germanique : got. fimf.

Mais un certain nombre d'autres faits, aussi caractéristiques, n'apparaissent que dans les langues gaélique et brittonique, comme le passif et le déponent en -r; les subjonctifs en  $-\hat{a}$ - et en -s-; le suffixe  $-ti\hat{o}$ , -tin- $^{432}$ .

D'autre part, les vocabulaires coïncident pour des mots très importants, surtout lorsque l'on compare le vieux-celtique aux dialectes osques et ombriens qui ont gardé parfois mieux que le latin les anciens mots du fonds italique commun :

1° des prépositions : lat. com-, irl. com-, gaul. Com- ; lat. de, irl. di, gaul. -δε (-de) ;

2° des noms: lat. terra, irl. tir -; lat. veru, ombr. beru-, irl. bir, bret. ber; lat. crispus, gall. crych, gaul. Crixos; irl. nert « force », gaul. nerto-, cf. osq. ner « homme »; irl. ad « loi », ombrien ars (pour ad) « rite » 433.

On a rapproché le nom de la déesse des *Petrucorii*, *Vesunna*, de la déesse italique *Vésuna*; *Loucetius*, surnom de Mars dans les pays celtiques, de *Lucetius* nom de Jupiter en Italie.

Il se peut même que la parenté des deux vocabulaires nous induise à attribuer une origine latine à des mots qui existaient à la fois

<sup>&</sup>lt;sup>432</sup> Le futur en -*b* que l'on trouve en latin et en gaélique semble avoir été créé indépendamment dans chacune de ces langues. Vendryès, *Mélanges Havet*, 1909, p. 557-569.

<sup>&</sup>lt;sup>433</sup> J. Vendryès, *Revue celtique*, XXXV (1914), p. 212-214.

en latin et en gaulois <sup>434</sup>. Il ne faut pas oublier, d'autre part, que le latin avait emprunté des mots au celtique, par exemple *alauda*, *vertragus*, *veredus*, *caballus*, *petorritum*, *essedum*, *combennones*, *gabalus*, les uns, dès le IV<sup>e</sup> siècle, au gaulois de la Cisalpine, les autres au gaulois transalpin, après la conquête <sup>435</sup>.

On a relevé dans les langues indo-européennes du nord et de l'ouest : slave, baltique, germanique, italique et celtique, un assez grand nombre de mots qui manquent dans les autres langues indo-européennes : indo-iranien, arménien, grec. L'ensemble de ces coïncidences ne saurait être fortuit. Il y aurait donc entre les langues du nord et de l'ouest une certaine communauté de vocabulaire, qui proviendrait d'un développement de civilisation commun. Voici celles de ces coïncidences dont le gaulois fournit des exemples :

# Termes d'agriculture :

- « pomme », v. sl. abluko, lit. óbulas, v. h. a. apful, gaul. avallo.
- « porc » lat. porcus, gaul. orco-, irl. orc, v. h. a. farah, lit. parszas, v. sl. prase.
  - « orme » lat. ulmus, gaul. limo-, irl. lem, v. isl. álmr, sl. jilima.
  - « if » gaul. ivo-, irl. eo, v. h. a. îwa, lit. ëvà, v. sl. jiva.
  - « roue » lat. rota, gaul. roto-, irl. roth, v. h. a. rad, lit. rãtas.

# Mots relatifs à la société:

« peuple » osq. touto, gaul. touto-, teuto-, irl. tuath, got. thiuda, lit. tauta.

« dominer » v. sl. *vlada*, lit. *valdau*, got. *waldan*, gaul. *vlati*-, irl. *flaith*, lat. *valeo*.

<sup>&</sup>lt;sup>434</sup> Tels seraient *gnatus* « fils », *gnata* « fille », qui semblent bien être communs au latin et au celtique. Peut-être aussi *vatis* « devin ».

<sup>&</sup>lt;sup>435</sup> G. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, 1899, p. 71-86. Bourciez, Éléments de linguistique romane, 1910, p. 60. Draeger, Historische Syntax der lateinischen Sprache, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, (1878), p. XXI-XXII.

# Mots divers:

« mer » lat. mare, gaul. mori-, irl. muir, got. mari-, lit. mãrès, v. sl. morje.

« vrai », lat. verus, gaul. viro-, irl. fír, v. h. a. wâr, v. sl. vera « foi » 436.

Les rapports du gaulois avec les autres langues indo-européennes nous le montrent donc plus proche apparenté aux langues des peuples qui furent les voisins des Gaulois dans l'Europe centrale et occidentale, et la linguistique confirme, sur ce point, les données de l'histoire.

D'autre part, il y a entre le vocabulaire indo-iranien et le vocabulaire italo-celtique des correspondances frappantes dont l'ensemble constitue une catégorie spéciale <sup>437</sup>; ce sont surtout des mots techniques de caractère liturgique, qui attestent que l'Inde et l'Iran, d'une part, l'Italie et la Gaule, de l'autre, ont conservé en commun certaines traditions religieuses <sup>438</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>436</sup> A. Meillet, Les dialectes indo-européens, 1908, p. 17-23.

<sup>&</sup>lt;sup>437</sup> J. Vendryès, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XX (1918), p. 265-285.

<sup>&</sup>lt;sup>438</sup> Cf. G. Dottin, Les anciens peuples de l'Europe, 1916, p. 63.

# HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE GAULOISE

## LES GLOSSAIRES

Si l'on met à part le Glossaire gaulois de Vienne 439, le premier recueil des mots gaulois conservés par les Anciens fut composé par l'historien Camden (1586); il contient une cinquantaine de mots que l'auteur essaie d'expliquer par le gallois ; un bon nombre de ces rapprochements sont exacts 440. Après Camden, il faut citer Isaac Pontanus dont le glossaire parut en 1606. L'ouvrage de Cluvier sur la Germanie ancienne offre un chapitre consacré à l'étude d'une trentaine de mots gaulois 441. Bochart, dans un chapitre de sa Géographie sacrée, relève environ quatre-vingts mots gaulois, parmi lesquels quelques termes de noms de lieux 442. Boxhorn a donné dans son livre sur les origines une étude sur le gaulois où il donne l'étymologie galloise et hébraïque d'environ 80 mots 443. A. D. Altaserra consacre au gaulois quinze chapitres où il énumère, sans étymologies ni comparaison, plus d'une centaine de mots gaulois tirés des Anciens 444. Le Mithridates de Adelung donne 280 mots gaulois 445, malheureusement défigurés souvent par de mauvaises leçons, et cités inexactement. Déjà, dans le premier volume des Celtica

<sup>440</sup> Britannia, trad. Gibson, Londres, 1695, p. XVIII-XXIII (1<sup>e</sup> édition, 1586).

<sup>&</sup>lt;sup>439</sup> Publié ci-après.

<sup>&</sup>lt;sup>441</sup> Germaniae antiquae libri tres (2<sup>e</sup> éd. Leyde, 1631), p. 49-60 (1<sup>e</sup> éd. 1606). Le livre de Vossius, *De vitiis sermonis et glossematis latino-barbaris libri quatuor*, Amsterdam, 1645, ne contient qu'une douzaine de mots gaulois.

<sup>&</sup>lt;sup>442</sup> Geographiae sacrae pars prior, Caen (1646), p. 734-758.

<sup>&</sup>lt;sup>443</sup> Originum gallicarum liber, p. 10-45. Voir ci-dessus, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>444</sup> Rerum Aquitanicarum priores libri quinque, ch. VI-XXI, éd. Marotta, Naples, 1777, p. 62-82.

<sup>445</sup> Mithridales oder allgemeine Sprachforschung, éd. Vater, Berlin, 1809, II, p. 40-77.

de Diefenbach (1839), il y a 347 mots gaulois <sup>446</sup>; revu par l'auteur en 1861, ce glossaire comptait 356 mots, en y comprenant les mots germaniques et ibères <sup>447</sup>. Les principaux mots et noms gaulois figurent déjà dans la première édition de la *Grammatica celtica* <sup>448</sup>. Mais l'étude la plus approfondie qu'on eût tentée des noms gaulois est l'œuvre de Glück, qui, en 1857, à propos des noms celtiques que l'on rencontre chez César <sup>449</sup>, passa en revue presque toute l'onomastique gauloise et en donna des étymologies dont la plupart sont encore admises.

Le Glossaire de Roget de Belloguet 450, dont la première édition parut en 1858, marque un grand progrès sur ses devanciers. Aucun de ceux-ci n'avait distingué les mots transmis par les Romains des mots dus aux Grecs, ni les dates auxquelles ces mots étaient signalés. Roget de Belloguet en donne un classement historique. Une première catégorie groupe les mots que les Anciens nous ont transmis avec leur signification, ceux qui sont expressément cités comme gaulois, ceux qui semblent indiqués comme tels, ceux qui n'étant pas signalés comme gaulois peuvent néanmoins être tenus pour tels. La deuxième catégorie comprend les mots dont les Anciens ne nous ont pas transmis la signification, les noms communs fournis par les écrivains, les inscriptions et les médailles; les éléments caractéristiques des noms d'hommes, de peuples et de lieux ; les noms propres dont quelques circonstances nous indiquent la signification. C'est une œuvre critique de grande valeur, et il n'a manqué à l'auteur, homme d'une intelligence pénétrante et d'une science profonde, qu'une connaissance plus intime des méthodes linguistiques pour que toutes les parties de son livre fussent également de

\_

<sup>446</sup> Celtica, I, Stuttgart, 1839.

<sup>&</sup>lt;sup>447</sup> Origines Europaeae, Francfort, 1861, p. 217-442.

<sup>&</sup>lt;sup>448</sup> L'index des noms et mots gaulois contenus dans la *Grammatica celtica* a été dressé par Tourneur, *Archiv für celtische Lexikographie*, III (1907), p. 109-137.

<sup>&</sup>lt;sup>449</sup> Die bei Caius Julius Caesar vorkommenden keltischen Namen, Munich, 1857.

<sup>&</sup>lt;sup>450</sup> Ethnogénie gauloise, I, 2° éd. (1872). Une mise au point de ce glossaire a paru chez G. Dottin, Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique, 2° éd., 1915, p. 62-121.

premier ordre <sup>451</sup>. Tel qu'il est, il peut encore rendre des services par son ingénieuse disposition. Le nombre des mots recueillis est de 430.

La publication du *Corpus inscriptionum latinarum* <sup>452</sup> accrut singulièrement le nombre des noms propres gaulois ou supposés tels, et, dès 1875, H. d'Arbois de Jubainville avait commencé un dictionnaire gaulois dont il ne publia qu'un spécimen <sup>453</sup>. Car, en mars 1891, paraissait la première livraison du dictionnaire vieux-celtique de A. Holder <sup>454</sup>. La publication de ce répertoire, qui contient plus de trente mille mots, est l'événement le plus considérable qui se soit produit dans l'histoire des études celtiques depuis l'apparition de la *Grammatica celtica*.

#### LES INSCRIPTIONS ET LES MANUSCRITS

Les inscriptions gauloises n'ont été trouvées que peu à peu <sup>455</sup>. Voici l'énumération chronologique de celles dont on connaît la date de découverte :

<sup>&</sup>lt;sup>451</sup> Actuellement encore, il n'est point de livre où l'on trouve une discussion plus approfondie des anciennes théories sur les rapports du celtique et du germanique, et des témoignages des Anciens sur l'usage de la langue gauloise.

<sup>&</sup>lt;sup>452</sup> Berlin, depuis 1863. Les volumes consacrés à la Gaule ont paru en 1888 (XII, Narbonnaise), 1899 (XIII, Aquitaine et Lugdunaise), 1904 (XIII, Belgique), 1905 (XIII, Germanie supérieure), 1907 (XIII, Germanie inférieure), 1916 (XIII, supplément).

<sup>&</sup>lt;sup>453</sup> Les noms gaulois chez César et Hirtius De bello gallico. Première série. Les composés dont rix est le dernier terme, 1891. H. d'Arbois de Jubainville avait expliqué de nombreux noms gaulois dans ses Études grammaticales sur les langues celtiques, 1881, dont M. Ernault a publié un excellent index en appendice à son Glossaire moyen-breton, 1896, p. 749-770.

<sup>&</sup>lt;sup>454</sup> Alt-celtischer Sprachschatz. Les tomes I et II ont paru par livraisons à Leipzig de 1891 à 1904; le tome III, qui contient les lettres U-Z et le supplément, est en cours de publication.

<sup>&</sup>lt;sup>455</sup> Le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, publié par la Commission de topographie des Gaules de 1866 à 1878, n'en contient que 10, dont l'inscription, en caractères étrusques, de Novare. M. Héron de Villefosse (*Bulletin monumental*,

Inscription de Nevers, copiée dès 1492 (n° 40).

Inscription de Saint-Remy, XVIe siècle no 3).

Inscription des Garrigues, à Mines, XVIIIe siècle (n° 21).

Inscriptions des autels de Notre-Dame de Paris, 1710 (n° 50).

Inscription d'Auxey, XVIII<sup>e</sup> siècle (n° 38).

Inscription de la Fontaine de Nîmes, 1739 (n° 28).

Inscription du temple de Diane, à Nîmes, 1742 (n° 19).

Inscription de Vieux-Poitiers, 1783 (n° 51).

Inscription du lac d'Antre, 1802 (n° 54).

Inscription de Vieil-Évreux, 1836 (n° 49).

Inscription de Néris-les-Bains, 1836 (n° 48).

Inscriptions de Saint-Remy, 1836 (nos 4, 5).

Inscription d'Alise-Sainte-Reine, 1839 (n° 33).

Inscription de Vaison, 1840 (nº 7).

Inscription de Substantion, 1810 (n° 18).

Inscription d'Autun, 1844 (n° 39).

Inscription de Saint-Révérien, 1845 (n° 59).

Inscription de Séraucourt, 1818 (n° 47).

Inscription de Couchey (dite de Dijon), 1853 (n° 37).

Inscription de Notre-Dame-du-Grosel, 1855 (n° 2).

Inscription de Sazeirat (dite de Guéret), 1864 (n° 41).

Inscription de Saignon, 1867? (n° 16).

Inscription d'Uzès, 1869 (n° 26).

Inscription de Collorgues, 1869 ? (n° 29).

Inscription de Saint-Saturnin-d'Apt, 1870 (n° 8).

Inscription de la rue de la Lampèze, à Nîmes, 1876 (n° 20).

Inscription de Gargas, 1880 (nº 10).

Inscription de Collias, 1880 ? (n° 32).

Inscription de Saint-Martin-de-Castillon, 1882 (n° 17).

Inscription de Boutæ, 1882 (n° 43 bis).

Inscription d'Alleins, 1882? (n° 6).

<sup>1879,</sup> p. 41-44) en comptait 17. En 1887 un inventaire des inscriptions gauloises en caractères grecs, dressé par le même savant, se composait de 21 numéros (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1887, p. 203-207).

Inscription de l'Isle-sur-Sorgue, 1884 (n° 9).
Inscription d'Orgon, 1886 (n° 1).
Inscription de Saint-Côme, 1886 (n° 27).
Inscription de Rom, 1887 (n° 52).
Inscription du Mercure de Lezoux, 1891 (n° 42).
Inscriptions de Genouilly, 1894 (n° 45, 46).
Inscription de Coligny, 1897 (n° 53).
Inscription de Lapipe-Sené, à Alise, 1906 (n° 35).
Inscription de Saint-Baudile, à Nîmes, 1906 (n° 23).
Inscription de Saint-Césaire, à Nîmes, 1907 (n° 25).
Inscription de Montmirat, 1907 (n° 24).
Inscriptions de Cavaillon, 1909 (n° 11, 12, 13, 14, 15).
Inscription d'Alise sur lames de plomb, 1909 (n° 36).

Le Glossaire de Vienne, qui contient une vingtaine de mots gaulois, a été découvert en 1836 dans un manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle.

Les formules de Marcellus de Bordeaux avaient attiré l'attention des celtistes dès 1849 <sup>456</sup>. En 1853, Zeuss déclarait qu'il n'y trouvait aucun mot celtique <sup>457</sup>. Il revint, paraît-il, sur cette première opinion

<sup>15/</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>456</sup> Grimm avait cru y reconnaître de l'irlandais (*Ueber Marcellus Burdigalensis*, Berlin, 1849; *Ueber die Marcellischen formeln*, Berlin, 1855. Grimm et Pictet, *Abhandlungen der königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1847, 28 juin; 1855, p. 51-68. Grimm, *Kleinere Schriften*, II, 1865, p. 114-151, 152-172. Voir Roget de Belloguet, *Glossaire gaulois*, 2° éd., 416-421.

<sup>&</sup>lt;sup>457</sup> « Quae apud Marcellum Burdegalensem, Virgilium grammaticum, in glossa malbergica leguntur peregrina, inaudita vel incognita, si quis quaesiverit in hoc opere, non inveniet; in his omnibus enim equidem nec inveni vocem celticam nec invenio. » Préface de la *Grammatica celtica*, 2° éd., p. XXII-XXIII. Quant aux gloses malbergiques, Leo les expliquait par les langues celtiques dès 1842 (*Die Malbergische Glosse, ein Rest altkeltischer Sprache und Rechtauffaszung*, Halle, 1842-45). Edélestand du Méril réfutait Leo (*Mémoires sur la langue des gloses malbergiques*, 1843). Mais la théorie de Leo était reprise par Mone (*Celtische Forschungen*, Fribourg-en-Brisgau, 1857).

et reconnut la celticité de ces formules dans une lettre adressée à Jacob Grimm et communiquée à l'Académie de Berlin 458.

La première étude comparative des inscriptions gauloises est sans doute celle que publia, en 1851, E. Germer-Durand 459. En 1858, Roget de Belloguet donna dans son Ethnogénie gauloise 460 six inscriptions qu'il essayait d'interpréter avec prudence et réserve; c'est la première édition critique que l'on ait faite des inscriptions alors connues. L'essai d'interprétation de sept inscriptions que proposa Ad. Pictet en 1859 est encore assez contestable 461. On peut faire le même reproche au livre de H. Monin, qui offre, classées par cités gauloises, des légendes monétaires, des inscriptions latines et une demi-douzaine d'inscriptions gauloises 462. En 1861, H. Künssberg publiait huit inscriptions gauloises 463. En 1867, Pictet donna une nouvelle édition de son Essai sur les inscriptions gauloises 464; il y étudiait douze inscriptions. Les premiers travaux vraiment scientifiques sur les inscriptions gauloises furent publiés dans les Beiträge de Ad. Kuhn et Schleicher. Le plus complet est celui de J. Becker, où l'on trouve une édition, avec une abondante bibliographie, des douze inscriptions gauloises alors connues 465. Mais, dès 1861, Wh. Stokes y publiait une étude sur neuf inscriptions gauloises 466; en 1863, il y étudiait l'inscription de Todi 467; ces études, remaniées et publiées à plusieurs reprises en 1869, en 1885, en 1886 s'étendaient, en 1886, à

<sup>&</sup>lt;sup>458</sup> Pictet, Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise, p. 59, n. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>459</sup> Mémoires de l'Académie du Gard (1850-1851), p. 75.

<sup>&</sup>lt;sup>460</sup> Ethnogénie gauloise, I, p. 197-204.

<sup>&</sup>lt;sup>461</sup> Essai sur quelques inscriptions de langue gauloise, Genève, 1859. Lettre de M. Ad. Pictet à M. de Longuemar, 1859.

<sup>&</sup>lt;sup>462</sup> Monuments des anciens idiomes gaulois, 1861.

<sup>&</sup>lt;sup>463</sup> Wanderung in das germanische Alterthum, Berlin, 1861.

<sup>&</sup>lt;sup>464</sup> Nouvel essai sur les inscriptions gauloises, lettres adressées à M. le général Creuly par Adolphe Pictet, Revue archéologique, XV (1867), p. 276-289, 313-329, 385-402; XVI (1867), p. 1-20, 123-140.

<sup>&</sup>lt;sup>465</sup> Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, III (1863), p. 162-215, 326-359, 405-443; IV (1865), p. 129-170.

<sup>&</sup>lt;sup>466</sup> Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, II (1861), p. 100-112.

<sup>&</sup>lt;sup>467</sup> *Ibid.*, III (1863), p. 65-74.

vingt-huit inscriptions (dont cinq inscriptions de Cisalpine) <sup>468</sup>. Les explications de Wh. Stokes sont méthodiques et ingénieuses, mais il n'a pas vérifié ses lectures sur les originaux et il se donne parfois la peine d'expliquer des formes incorrectes. Plus hardi encore dans ses conjectures est J. Rhys; mais il est l'auteur d'une édition, soigneusement revue sur les monuments, de toutes les inscriptions des Gaules connues jusqu'ici <sup>469</sup>.

Dès la publication des inscriptions gauloises, les savants essayèrent d'en extraire tout ce qu'elles pouvaient contenir de renseignements grammaticaux.

#### LES ETUDES GRAMMATICALES

Les premiers éléments de grammaire gauloise datent de la *Grammatica celtica*. Dès la première édition de son livre (1853), Zeuss avait comparé au gaélique et au brittonique la phonétique, les restes de la déclinaison, la dérivation et la composition des mots et des noms gaulois. Lors de la seconde édition (1871), Ebel put utiliser les travaux de Glück, Pictet, Siegfried et Becker. Les restes de la déclinaison et les épaves de la conjugaison, qu'avaient livrés les inscriptions, ne tiennent pourtant qu'une petite place dans l'œuvre monumentale de Zeuss; mais la composition et surtout la dérivation des noms propres gaulois y sont étudiées de façon à peu près complète. Un bon résumé -grammatical fut donné en 1890 par M. J. Loth <sup>470</sup>, d'après les travaux de Wh. Stokes <sup>471</sup>. Celui-ci avait, à plusieurs reprises et au fur et à mesure que les découvertes augmentaient le

<sup>&</sup>lt;sup>468</sup> Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 122-141. C'est à cette édition que nous renvoyons ci-après.

<sup>&</sup>lt;sup>469</sup> The Celtic inscriptions of France and Italy, Londres, 1906; Notes on the Coligny calendar, Londres, 1910; The Celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections, 1911 (Proceedings of the British Academy, II, IV, V). Un résumé du premier de ces recueils a été donné par E. Ernault dans la Revue celtique, XXVIII (1907), p. 262-275, 431.

<sup>&</sup>lt;sup>470</sup> Chrestornathie bretonne, Paris, 1890, p. 3-32.

<sup>&</sup>lt;sup>471</sup> Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 152-166.

nombre des textes, extrait des inscriptions tout ce qu'elles pouvaient contenir de renseignements sur la grammaire. Enfin, en 1903, H. d'Arbois de Jubainville essayait de reconstituer, à l'aide du vieil-irlandais, la déclinaison et la conjugaison du vieux-celtique <sup>472</sup>.

En même temps, le gaulois avait une place de plus en plus grande dans les ouvrages de grammaire comparée. Tandis qu'il était à peine cité dans la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de Bopp <sup>473</sup>, il prenait, grâce à M. R. Thurneysen une importance nouvelle dans la grammaire comparée de Brugmann <sup>474</sup>. Il est souvent rapproché de l'irlandais dans la grammaire du vieil-irlandais de M. R. Thurneysen <sup>475</sup>. Il figure dans maints passages de la grammaire comparée des langues celtiques de M. H. Pedersen <sup>476</sup>.

Les textes connus jusqu'ici, et dont le sens n'est pas encore entièrement éclairci, ne permettent pas d'écrire une grammaire de la morphologie gauloise. Mais les noms propres recueillis fournissent, même si l'on se borne à ceux dont l'étymologie est sûre, les éléments suffisants d'une phonétique et d'une étude de la dérivation et de la composition. Ces éléments ont été mis en œuvre dans cette première partie.

<sup>&</sup>lt;sup>472</sup> Éléments de la grammaire celtique, déclinaison, conjugaison, 1903.

<sup>&</sup>lt;sup>473</sup> Trad. Bréal, I, 1875, p. XLVII, 266; II, p. 203. Schleicher, dans son *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, Weimar, 1861, commençait à admettre le celtique dans la grammaire comparée, et Curtius, grâce à la collaboration de E. Windisch, l'admettait dans ses *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 4<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1873.

<sup>&</sup>lt;sup>474</sup> Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, Strasbourg, 1<sup>re</sup> éd. 1886-1892 ; 2<sup>e</sup> ëd. 1897-1911.

<sup>&</sup>lt;sup>475</sup> Handbuch des Alt-Irischen. I. Grammatik, Heidelberg, 1909.

<sup>&</sup>lt;sup>476</sup> Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, Gættingue, 1908-1913.

# DEUXIEME PARTIE LES TEXTES

# LES TEXTES 477

Les inscriptions gauloises qui figurent dans ce livre reproduisent grossièrement, au moins pour la séparation des mots et la disposition des lignes, l'aspect de l'original. Elles sont précédées d'une courte notice dans un ordre uniforme : nature de l'inscription et matière de l'objet sur lequel elle est gravée ; lieu et date de la découverte ; endroit où elle est actuellement conservée. Chaque inscription est accompagnée d'une bibliographie sommaire, indiquant les principales transcriptions et fac-similés, ainsi que les travaux les plus importants qui lui ont été consacrés <sup>478</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>477</sup> Ces textes, dont nous avons donné l'énumération ci-dessus, ne nous font rien connaître de la littérature gauloise proprement dite. Cette littérature était orale. Elle était l'œuvre des druides, des bardes et des prophètes. Elle comprenait: des poèmes didactiques que les druides faisaient apprendre par cœur à leurs disciples et qui traitaient des mouvements des astres, de la grandeur de l'univers, de la nature, de l'action et du pouvoir des dieux immortels (César, VI, 14; cf. Méla III, 2, 19; Lucain, I, 452-453); de l'immortalité de l'âme, de la migration des âmes et du mépris de la mort (ibid.); — des chants épiques et lyriques consacrés à célébrer les faits des grands hommes (Ammien, XV, 9, 8; Athénée, IV, 37; Appien, Celtica, 12; Horace, Epodes, IX, 17-18); — des poésies satyriques (Diodore, V, 31, 2; Silius Italicus, IV, 278-280; V, 649-655); des chants de guerre, monodies (Tite Live, VII, 10, 15) ou chœurs (Tite Live, XXI, 28; X, 26, 11; XXIII, 24, 11); — des prophéties (Tacite, Histoires, IV, 54); — des chants magiques (Méla, III, 48). Cf. C. Jullian, Revue archéologique, XL, (1902), p. 304-327. Ou peut s'en faire une idée par la littérature des Irlandais du haut Moyen-Age dont la plus grande partie est antérieure au christianisme et n'a pas subi l'influence grecque ou romaine. Voir H. d'Arbois de Jubainville. Cours de littérature celtique, V, 1892, et Táin bó Cúalnge, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale, 1907-1912.

<sup>&</sup>lt;sup>478</sup> Chaque note comprend deux paragraphes. Dans le premier sont mentionnés les mémoires qui traitent de la lecture de l'inscription et qui limitent leurs rapprochements aux inscriptions gauloises ou gallo-romaines. Dans le second,

Les inscriptions sont classées d'après leur provenance géographique, et non d'après l'alphabet dans lequel elles sont écrites. Il est facile de distinguer les inscriptions gauloises des inscriptions grecques ou des inscriptions latines de Gaule, quand elles sont de quelque étendue et surtout quand elles contiennent des verbes. Mais quand elles se composent uniquement de noms propres, l'attribution de telle ou telle inscription à la langue gauloise est provisoire et discutable. Dans certains cas, il serait impossible, par exemple, de distinguer une inscription gauloise due à un Gaulois qui emploie l'alphabet grec, d'une inscription grecque due à un habitant de la Gaule complètement hellénisé.

La lecture d'un certain nombre d'inscriptions est difficile et ne pourra être assurée que par de nouvelles découvertes. La séparation des mots, quand elle n'est pas indiquée dans l'inscription, est souvent douteuse.

1. Inscription d'Orgon (Bouches-du-Rhône) ; gravée sur un petit cippe de pierre mollasse ; trouvée en 1886 ; conservée au musée Calvet à Avignon <sup>479</sup>.

# OYHBP<sup>O</sup>YM**>**POC Δ**ε**Δ**ε** Τ**Α**Ρ**Α**NOOY ΒΡ**Α**ΤΟΥΔ**ε** Κ**Α**ΝΤ**ε**Μ

Ουηβρουμαρος δεδε Ταρανόου βρατουδε καντεμ (Ouêbroumaros dede Taranoou Bratoude kantem).

La gravure est peu soignée. L'M doit être une ligature pour NA (Voir nos 2, 20, 28).

je renvoie aux travaux qui traitent plus spécialement de la comparaison linguistique avec le gaélique et le brittonique et qui proposent des traductions.

<sup>&</sup>lt;sup>479</sup> Mowat, Revue archéologique, IX (1887), p. 122. Allmer, Revue épigraphique du midi de la France, II (1887), p. 259. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 820. Rhys, Inscriptions, p. 17.

Sur δεδε (dede) et βρατουδε (bratoude) :on trouve ces mots dans les inscriptions nos 19, 20, 23 (?), 28, 32 et βρατουδε (bratoude) seul dans les inscriptions nos 2, 3, 24 (?), 27, 29 (?). On a καντενα (kantena) dans les inscriptions nos 2, 20, 27, 28, 32.

2. Inscription de Notre-Dame-du-Grosel près Malaucène (Vaucluse); gravée sur un cippe servant depuis 1810 de support à une croix; trouvée en 1855; conservée à l'entrée de l'église <sup>480</sup>.

ΛΟΥC ΛΛΙΑΚΟC PACEΛΟΥ PATOYΔE KANTENA

... λους ... λλιακος ... ρασελου ... ρατουδε ... καντενα. (...lous... lliakos... raselou ...ratoude ...kantena).

Rochetin restitue [ $\Gamma$ ] $\rho\alpha\sigma\epsilon\lambda ou$  ([G]raselou), qui serait le nom de la célèbre source du Grosel ou Groseau.

2 *bis.* Inscription de Beaumont près Vaison (Vaucluse) gravée sur un cippe en pierre ; trouvée vers 1817 ; conservée à Malaucène chez M. Chastel <sup>481</sup>.

# SVBRON SVMELI

<sup>&</sup>lt;sup>480</sup> A. Deloye, Bibliothèque de l'École des Chartes, IV (1847-1848), p. 329. Fr. Saurel, Revue archéologique, IV, (1884), p. 237-239; Aeria, recherches sur son emplacement, 1885; Rochetin, Revue archéologique, V (1885), p. 111-112; Bulletin épigraphique, V (1885), p. 198-205. Héron de Villefosse, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1884, p. 188. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 824. Ernault, Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers, 1885, p. 86-91; Revue celtique, VII (1886), p. 103-110. Stokes, n° 12. Rhys, Inscriptions, p. 28.

<sup>&</sup>lt;sup>481</sup> A. Deloye, Bibliothèque de l'École des Chartes, IV (1847-1848), p. 326. Corpus inscriptionum latinarum, XII, 1351. Stokes, n° 24. Rhys, Inscriptions, p. 24.

# VORETO VIRIVS-F

Cette inscription est vraisemblablement latine. A la première ligne, Deloye avait lu IVBRON que Stokes, explique par le latin *jubar*, que Belloguet compare à 1'irlandais *ibar* « if », et que Pictet rapproche de l'irlandais *iubbrach* « vase en bois ».

3. Inscription de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) ; gravée sur une pierre ; trouvée au XVI<sup>e</sup> siècle ; disparue <sup>482</sup>.

## ΟΝ ΘΟΥΟΠΟΔΙΟΥΙ-ΒΡΑΤΟΥ

ον Οουοποδιουι βρατου ? (..... on oouopodioui bratou...)

Le Φ peut être lu O plutôt que Θ.

4. Inscription de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône) ; gravée sur une stèle ; trouvée en 1836 ; conservée au musée, (hôtel de ville) de Saint-Remy 483

OYRITTA KOCHAO YCKONI OC

...Ουριττακος Ηλουσκονιος (Ourittakos ÉÉlouskonios)

<sup>482</sup> Manuscrit de Romyeu (1574), f° 95, *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, p. 127. Rhys, *Inscriptions*, p. 33.

<sup>&</sup>lt;sup>483</sup> Lenormant, Rheinisches Museum, XXI (1866), p. 223. Aurès, Congrès archéologique (Arles), XLIII (1876), p. 523. Héron de Villefosse, Bulletin monumental, 1879, p. 38. Allmer, Revue épigraphique, I, (1878), p. 2. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 127. Stokes, n° 11. Rhys, Inscriptions, p. 32.

5. Inscription de Saint-Rémy ; gravée sur une stèle ; trouvée en 1836 ; conservée au musée de Saint-Remy <sup>484</sup>.

> BIMMOC ∧ITOYM AP€OC

# Biv(vα)μος Λιτουμαρεος (Bin[na]mos Litoumareos)

Entre I et M se trouve une ligature r que l'on a lue MV, NV, M, NNA, NN.

6. Inscription d'Alleins, (Bouches-du-Rhône); gravée sur un cippe carré; trouvée en 1882 (?); conservée à l'intérieur de l'église 485.

KOÃÃENN OΛΙΤΑΝΟ C KAPÈIΛΙΤΑ NIOC

# Κογγεννολιτανος Καρθιλιτανιος

(Kongennolitanos Karthilitanios)

6 bis. Inscription de Ventabren (Bouches-du-Rhône) ; gravée sur une tombe ; trouvée en 1902 ; conservée au musée d'archéologie de Marseille 486

I --- Dhiiih

<sup>&</sup>lt;sup>484</sup> Lenormant, Rheinisches Museum, XXI (1866), p. 223. Aurès, Congrès archéologique, XLIII (1876), p. 523. Héron de Villefosse, Bulletin monumental, 1879, p. 39. Allmer, Revue épigraphique, I, (1878), p. 1, cf. p. 48. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 127. Stokes, n° 10. Rhys, Inscriptions, p. 32.

<sup>&</sup>lt;sup>485</sup> Elle est encastrée dans le mur de la chapelle des fonts baptismaux, m'écrit M. Aussel, secrétaire de la Mairie. G. Lafaye, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, II (1882), p. 127. *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 5793. Rhys, *Additions*, p. 29.

# OY€NITOOYTA KOYA∆PONIA

# Ουενιτοουτα Κουαδρονια

(Ouenitoouta Kouadronia)

H. d'Arbois de Jubainville regarde KOYAΔPONIA comme la forme ligure correspondante au gaulois *Petronia*; l'inscription serait celto-ligure, comme le pays d'où elle provient <sup>487</sup>

# 7. Inscription de Vaison (Vaucluse);

gravée légèrement, en lettres apparentées aux lettres cursives, sur une table de pierre blanche trouvée eu 1810 ; conservée ait musée Calvet, à Avignon 488

CEÃOMAPOC OYIAAONE3OC TOOYTIOYC NAMAYCATIC EIùPOYBHAH CAMI COCIN NEMHTON

# Σεγομαρος Ουιλλονεος τοουτιους ναμαυσατις ειωρου Βηλησαμι σοσιν νεμητον.

(Segomaros Ouilloneos tooutious namausatis eiôrou Bêlêsami sosin nemêton).

<sup>&</sup>lt;sup>486</sup> H. de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1903, p. 59-61. H. d'Arbois de Jubainville, *ibid.*, p. 108-111 (fac-similé). Chaillan, *Revue épigraphique du midi de la France*, V (1903), p. 1. <sup>487</sup> Strabon, IV, 6, 3. Pseudo-Aristote, *Des singularités merveilleuses*, 85.

<sup>&</sup>lt;sup>488</sup> De 1a Saussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, 1842, p. 163. Deloye, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, IV (1847-1848), p. 312. E. Germer-Durand, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1850-1851, p. 82. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, n° 2. *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, p. 162; cf. XIII, 8: Minervae Belisamae. Stokes n° 6. Rhys, *Inscriptions*, p. 13, traduit: « Segomaros, fils de Villonos, citoyen de Nîmes, a fait cet endroit sacré pour Belesama ».

TOOUTIOUS (tooutious) se trouve aussi dans l'inscription de Briona (n° 17 bis); νεμητον (nemêton) sous la forme Νεμετο- (Nemeto-), Nemeto-, -νέμετον (-nemeton), -nemetum, est fréquent comme premier ou second terme de noms de lieux; σοσιν (sosin) se trouve aussi dans l'inscription d'Alise (n° 33).

8. Inscription de Saint-Saturnin-d'Apt (Vaucluse); gravée sur un petit autel calcaire terminé en pyramide; trouvée en 1870; conservée au musée Calvet <sup>489</sup>.

OYANIKIO.. ON€P€CT. AIOYNIAI

Ουαλικιο Ονερεστ... Αιουνιαι (Oualikio Onerest... Aiouniai)

9. Inscription de l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) ; gravée sur une colonne ; trouvée en 1884 ; conservée au musée Calvet <sup>490</sup>.

# AÄÄNNPIÄI OYEPETE MAPE YI

Αδγεννοριγι Ουερετε... Μαρε.. υι (Adgennorigi Ouerete...Mare..ui)

La gravure est mauvaise. L'I final de la première ligne n'est pas sûr ; il y a une lacune après OYEPETE et à l'intérieur de MAPE YI.

<sup>&</sup>lt;sup>489</sup> Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1879, p. 128. *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, p. 137. Stokes, p. 126 n. Rhys, *Inscriptions*, p. 19.

Antiquaires de France, 1884, p. 242. Corpus inscriptionum, latinarum, XII, p. 822. Rhys, Inscriptions, p. 21; Additions, p. 3.

10. Inscription de Gargas (Vaucluse) ; gravée sur un bloc de pierre ; trouvée en 1880 ; conservée au musée Calvet <sup>491</sup>.

## €CK€AIBΛANΔOOYIKOYNIAI

# Εσκεγγαι Βλανδοουικουνιαι

(Eskenghai Blandoouikouniai)

11. Inscription de Cavaillon (Vaucluse); gravée sur une stèle; trouvée en 1909; conservée à Cavaillon <sup>492</sup>.

€ΛΟΥΙССА ΜΑÃΟΥΡ€Ι ÃÉΑΪΥΑ

# Ελουισσα Μαγουρειγιαουα ου Μαγουρειγι αουα.

(Elouissa Magourei giaoua ou Magoureigi aoua)

Le signe qui commence la troisième ligne peut être lu  $\Gamma$  ou T.

12. Inscription de Cavaillon;

gravée sur un fragment de colonne ; trouvée en 1909 ; conservée à Cavaillon 493.

BAAAYÄO YIMAKKAPIO YI

# Βαλαυδουι Μακκαριουι.

(Balaoudoui Makkarioui)

<sup>&</sup>lt;sup>491</sup> Fl. Vallentin et Garcin, Revue épigraphique du midi de la France, I (1880), p. 176. Florian Villentin et Mowat, Comptes rendus de l'Académie des, inscriptions et belles-lettres, VIII (1880), p. 260. Stokes, Revue celtique, V (1881), p. 121. Rhys, Inscriptions, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>492</sup> F. Mazauric, *Revue du Midi*, 15 janvier 1910, où l'on trouve les inscriptions 11-15. Rhys, *Additions*, p. 2 (fac-similé 1).

<sup>&</sup>lt;sup>493</sup> Rhys, *Additions*, p. 5 (fac-similé 2).

# 13. Inscription de Cavaillon;

gravée sur une stèle trouvée en 1909 ; conservée à Cavaillon 494.

KABIPOCOYI NΔIAKOC

# Καβιρος Ουινδιακος

(Kabiros Ouindiakos)

# 14. Inscription de Cavaillon;

gravée sur une stèle ; trouvée en 1909 ; conservée à Cavaillon 495.

MITI€CI·MIT IC·MAÃOY TI·ONNA KOYI

# Μιτιεσι Μιτις Μαγουτι Οννα κουι

(Mitiesi Mitis Maghousi Onna koui)

La partie supérieure de la première ligne et le commencement des lignes sont endommagés.

# 15. Inscription de Cavaillon;

gravée sur une stèle ; trouvée en 1909 ; conservée à Cavaillon 496.

MICCO YKOS GIAOY KNOG

<sup>&</sup>lt;sup>494</sup> Rhys, *Additions*, p. 6 (fac-similé 3).

<sup>&</sup>lt;sup>495</sup> Rhys, *Additions*, p. 8 (fac-similé 4). J. Loth (*Revue des études anciennes*, XX (1918), p. 38-42) traduit : « Mitis (fils de) Mitiesos, Onna (fille de) Magutios, ici », et compare KOUI (*koui*) à l'oghamique *koi*, qui a pour équivalent *hic jacet* dans les inscriptions bilingues.

<sup>&</sup>lt;sup>496</sup> Rhys, *Additions*, p. 11 (fac-similé 5).

# Μισσουκος Σιλουκνος

(Missoukos Silouknos)

15 *bis.* Inscription de Cavaillon (Vaucluse) ; gravée sur un roc ; trouvée vers 1903 ; conservée sur la colline Saint-Jacques entre Cavaillon et la Durance <sup>497</sup>.

# OYEAPOY ÖHKIKOC

# Ουελρου Φηκικος

(Ouelrou Phêkikos)

D'après Rhys, le premier Y n'est pas sûr ; peut-être  $\Lambda$  était-il jadis un  $\Delta$  ;  $\Phi$  est seulement probable ; OC n'est guère lisible.

16. Inscription de Saignon. (Vaucluse) ; gravée sur un cippe carré ; trouvée dans les jardins du presbytère vers 1867 et encastrée dans le mur de l'église <sup>498</sup>.

# ÄBO IOO OYEIMATIKAN AIOTEIKAPNITOY

...δβο ...ιοο .. ουει ματικαν Αιοτει (ου Ανοτει) καρνιτου. (dbo ioo ouei matikan Aiotei [ου Anotei] karnitou)

Inscription d'une lecture difficile. Allmer lit : AIOYEI.

17. Inscription de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse) ; gravée sur un fragment de colonne ; trouvée en 1882 ; conservée au musée Calvet d'Avignon <sup>499</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>497</sup> Labaude, *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1903, p. 164. Rhys, *Inscriptions*, p. 23; *Additions*, p. 13-15.

<sup>&</sup>lt;sup>498</sup> Garcin, Revue épigraphique du midi de la France, I (1883), p. 367. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 822. Rhys, Inscriptions, p. 30.

# EOYI KAIPNITOYE NAKI<sup>®</sup>E IAAE

...σουι κλιρνιτους ...νακνος ...ιαδε (... soui klirnitous ... naknos ... iade)

La lecture est douteuse. A la première ligne, A. Deloye lit :  $\P$  au lieu de P ; à la seconde : NAPNO $\Gamma$  ; et à la troisième  $A\Delta E$ . On est tenté de lire, à la première ligne,  $K\Omega PVITOUS$  (*karnitous*).

17 bis. Inscription bilingue de Todi – Inscription de Briona, dite de Novare.

A ces inscriptions, qui sont les seules en Gaule qui contiennent ou semblent contenir le mot καρνίτου (karnitou), on peut comparer :

1° la célèbre inscription bilingue de Todi, qui présente aussi ce mot.

SIS

Face A. Face B. EI-VRNVM

RATER·EIUS DRVTEI·F·FRATER
MINIMVS·LOCAV E EIVS

OISIS DRVTI·F

STATVITQVI MINIMVS·LOCAV
eknati trutikni IT·ET·STATVIT
nitu·lokan·ko ateknati trut

utiknos ikni·karnitu artuass koisis·t rutiknos

<sup>&</sup>lt;sup>499</sup> Garcin et Allmer, Revue épigraphique du midi de la France, I (1882), p. 333-384. Deloye, Bulletin épigraphique, VI (1886), p. 70. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 822. Rhys, Inscriptions, p. 22; Additions, p. 16.

2° l'inscription de Briona, près de Novare, qui offre carnitus et toutio.

inakuitesasocoikeni
tanotaliknoi
kuitos
lekatos
anokopokios
setupokios
esanekoti
anareuisseos
tanotalos
carnitus 500

18. Inscription de Substantion près Montpellier (Hérault) ; gravée sur le tailloir d'un chapiteau ; trouvée en 1840 ; conservée au musée de la Société archéologique de Montpellier <sup>501</sup>.

Face A. Face B. INOYCIA

Sur la face A la première lettre lisible est Ι, Γ, T ou P.

19. Inscription du temple de Diane, à Nîmes ; gravée en beaux caractères sur un chapiteau de marbre blanc ; trouvée en 1742 ; conservée au musée de Nîmes <sup>502</sup>.

Dictionnaire archéologique de la Gaule, II, 1876, n° 10. Corpus inscriptionum latinarum, I, 1408; V, p. 719, XI, 4687.

Stokes, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 113-118. Rhys, The Celtic inscriptions of France and Italy, 1906, p. 59-75 (facsimilé). The Celtic inscriptions of Cisalpine Gaul, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>501</sup> Recueil des inscriptions antiques de la province de Languedoc publié par A. Lebègue et Fr. Germer-Durand, Toulouse, 1892, n° 107. Rhys, Additions, p. 28.

 <sup>502</sup> Séguier, ms. 13802, I, 10, à la bibliothèque de Nîmes. Colson, Mémoires de l'Académie du Gard, 1850-1851, p. 75. Boudard, Revue archéologique, XV (1858), p. 44. Dictionnaire archéologique de la Gaule, n° 1. Desjardins, Géographie historique et

# ΚΑΡΤΑΡΟΣΙΛΛΑΝΟΥΙΑΚΟΔΕΔΕ ΜΑΤΡΕΒΟΝΑΜΑΥΣΙΚΑΒΟΒΡΑΤΟΥΔΕ

Καταρος Ιλλανουιακος δεδε ματρεβο ναμασικαβο βρατουδε (Kataros Illanouiakos dede Matrebo Namausikabo Bratoude).

Sur δεδε (dede) et βρατουδε (bratoude), voir ci-dessus inscription 1. A la première ligne POΣI est à peine lisible.

20. Inscription de la rue de la Lampèze, à Nîmes; gravée grossièrement sur un bloc rectangulaire de pierre dure; trouvée en 1876; conservée au musée de Nîmes <sup>503</sup>.

KACCITAΛΟC OYEPECIKN°CΔ EΔEBPAT°YΔ E KANTENA·ΛΑ MI:EINOYI

Κασσιταλος Ουερσικνος δεδε βρατουδε καντενα λαμι εινουι (Kassitalos Ouersiknos dede bratoude kantena lami einoui).

Les points que Rhys a cru voir ne sont pas sûrs ; il est possible qu'il faille lire en un seul mot : λαμιεινουι (*Lamieïnoui*). La lecture de la dernière ligne est, d'ailleurs, douteuse.

administrative de la Gaule romaine, II, p. 214, n. 3. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 383. Inscriptions de Languedoc, n° 104.

Siegfried, Beiträge für vergleichende Sprachforschung, I (1858), p. 451. Stokes, n° 7. Rhys, Inscriptions, p. 34.

Aurès et Bertrand, Bulletin de la Société des Antiquaires de France (1876), p. 95. H. d'Arbois de Jubainville, Revue des sociétés savantes, VI, 4 (1877), p. 266. Ernault, Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers, 1885, p. 88. Rochetin, Bulletin épigraphique, V (1885), p. 191. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 383. Inscriptions de Languedoc, n° 103. Stokes, n° 8. Rhys, Inscriptions, p. 35.

21. Inscription des Garrigues à Nîmes, gravée sur une stèle ; trouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle ; conservée au musée de Nîmes <sup>504</sup>.

ECKIFFO P€IEKO N∆IAA€ OC

# Εσκιγγορειξ ΚΚονδιλλεος

(Eskingoreiks Kondilleos)

22. Inscription d'origine inconnue, gravée sur une tablette de grès rouge ; trouvée en 1879 à la Bibliothèque ; conservée au Musée de Nîmes <sup>505</sup>.

MBATI TOOY TIN

...μβατι ...τοου ...τιν (...mbati ...toou ...tin)

M. Fr. Germer-Durand suppose que TOOY est le commencement, de TOOYTIOYC.

Manuscrits n° 13.801, 13.802 et 16.930 de Séguier (1703-1784), les deux premiers à la bibliothèque de Nîmes, le troisième à la Bibliothèque nationale. Germer-Durand, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, VIII (1880), p. 259. Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1880, p. 246. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 383. Inscriptions de Languedoc, n° 108. Stokes, Revue celtique, V (1881), p. 120. Stokes, n° 9. Rhys, Inscriptions, p. 38. Cette inscription, perdue depuis le temps de Séguier, a été retrouvée en 1898 par M. Bourguet, Revue épigraphique du midi de la France, IV (1900), p. 227. <sup>505</sup> Germer-Durand, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1879, p. 293. Aurès, Revue épigraphique du midi de la France, I (1880), p. 170. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 383. Inscriptions de Languedoc, n° 109. Stokes, p. 126 n. Rhys, Inscriptions, p. 37.

23. Inscription de Saint-Baudile à Mines ; gravée sur un bloc de pierre tombale ; trouvée en 1906 ; conservée au musée de Nîmes <sup>506</sup>.

Face A. Face B.  $A\Delta\Gamma^E$   $A\Delta\Gamma^E$ NOYI  $OOY\Delta$ 

Aδγενοου δ (Adgenoui Adgenoou d)

La lecture est douteuse. M. Mazauric lit :  $A\Delta \Gamma EN$  (A. 1), et NOOY $\Delta$  (B. 2). Rhys lit :  $A\delta\gamma\epsilon\nu$ oul  $\delta\epsilon\delta\epsilon$   $\beta\rho$  (Adgenoui dede br — face A), ce qui est peu vraisemblable, le monument semblant être une pierre tombale.

24. Inscription de Montmirat (Gard) ; sur un fragment d'autel gallo-romain ; trouvée en 1907, conservée au musée de Nimes <sup>507</sup>.

# BPATOYT (bratout)

25. Inscription de Saint-Césaire à Nîmes ; gravée sur une pierre ; trouvée en 1907 ; conservée au musée de Nîmes <sup>508</sup>.

PIT°Y (...ritou)

<sup>&</sup>lt;sup>506</sup> Mazauric, *Musées archéologiques de Nîmes*, Recherches et acquisitions, Nîmes, 1908, p. 16. M. Mazaurie a bien voulu me renseigner par lettre sur cette inscription, qu'il croît gravée sur une pierre tombale. Rhys, *Additions*, p. 17-18.

<sup>&</sup>lt;sup>507</sup> Mazauric, *ibid.*, p. 71-73. Rhys, *Additions*, p. 19.

<sup>&</sup>lt;sup>508</sup> Mazaurie, *ibid.*, p. 73. Rhys, *Additions*, p. 19.

26. Inscription d'Uzès (Gard) ; gravée sur un chapiteau ; trouvée en 1869 ; conservée au musée de Nîmes <sup>509</sup>

CENIKIOC : ABPω

Σενικιος Αβρο (Senikios Abrô)

27. Inscription de Saint-Côme près Nîmes ; gravée en beaux caractères sur un fragment d'abaque en marbre blanc ; trouvée en 1886 ; conservée au musée de Nîmes <sup>510</sup>.

# ΑΔΡΕΣΣΙΚΝΟS ΥΙΒΡΑΤΟΥΔΕΚΑ

...αδρεσσικνος .....υι βρατουδε κα (...adressiknos .....ui bratoude ka)

28. Inscription de la Fontaine de Nîmes gravée sur une pierre ; trouvée en 1739 ; disparue <sup>511</sup>.

YIIOY b EOYLO OYAB ΔΕΔΕ. OY E ANTEN

\_

<sup>&</sup>lt;sup>509</sup> Aurès, *Procès-verbaux de l'Académie du Gard*, 1868-1869, p. 42. *Inscriptions de Languedoc*, n° 105. Rhys, *Additions*, p. 20.

Bondurand et Héron de Villefosse, Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1887, p. 201-202. Guillemaud, Revue archéologique, VIII (1886), p. 360-363. Bertrand, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, IX (1887), p. 110. Allmer, Revue épigraphique du midi de la France, II (1887), p. 258. A. de Barthélemy, Revue celtique, VIII (1887), p. 397. Corpus inscriptionum latinarum, XII, p. 833. Inscriptions de Languedoc, n° 1786. Rhys, Inscriptions, p. 39.

<sup>&</sup>lt;sup>511</sup> Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XIV (1743), p. 107. Corpus inscriptionum graecarum, III, 6788 e. Inscriptions de Languedoc, n° 2065. Rhys, Inscriptions, p. 42.

...ου $\alpha\beta$  ...δεδε ...ου ε  $\alpha$ ντεν (...ουab...dede...ου...e anten)

La première ligne, très mal lue, ne comprend aucun mot reconnaissable.

29. Inscription de Collorgues (Gard) ; gravée sur un fragment de vase ; trouvée vers 1869 ; conservée au musée de Nîmes <sup>512</sup>.

# MATIAB KONN°YBP

Ματιαβ..... kovvou βρ (Matiab.... Konnou br)

L'inscription est à peine lisible. Allmer lit : AAΠAO ΚΟΛΛΟυΡΓ.

30. Inscription de la vigne Guirand, à Nîmes ; gravée sur une pierre ; signalée en 1652 513.

KATO VA/VOC

Κατουαλος (*Katoualos*)

<sup>512</sup> Allmer, Revue épigraphique, II (1885), p. 82. Corpus inscriptionum latinarum, XII, 5885. Rhys, Inscriptions, p. 38; Additions, p. 20.

<sup>&</sup>lt;sup>513</sup> Manuscrit de Guiran (1652), conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne, II, p. 391. *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, p. 383. Rhys, *Inscriptions*, p. 41.

31. Inscription de Redessan (Gard) ; gravée sur une stèle ; découverte en 1891 ; conservée au musée de Nîmes <sup>514</sup>.

## **KPEITE**

Κρειτε (*Kreïte*)

32. Inscription de Notre-Dame-de-Laval, près Collias (Gard) ; gravée assez grossièrement sur une pierre oblongue ; trouvée vers 1880 ; conservée au musée de Nîmes <sup>515</sup>.

∃( ΛΙΟ CPIOY MAN OCAN ΔΟΟΥΝ NABOΔ €Δ€ΒΡΑΤΟ ΥΔΕΚΑΝ TEN

Εκ(ο)λιος Ριουμανος Ανδοουνναβο δεδε βρατουδε καντεν  $(Ek(o)lios\ Rioumanos\ Andoounabo\ dede\ bratoude\ kanten).$ 

La lecture de la première ligne est difficile ; après une ligature, que l'on lit EK, vient un signe composé d'une sorte de N à longue diagonale, coupée à angle droit par une barre ; puis vient un I ou un N ; enfin un O. A la fin de la troisième ligne après N, M. Maruéjol

<sup>514</sup> Maruéjo1, Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1891, p. 280-282. Revue archéologique, XX (1892), p. 44-53. Rhys. Inscriptions, p. 39.

<sup>&</sup>lt;sup>515</sup> Fr. Germer-Durand, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1884, p. 267; Bulletin épigraphique, IV (1884), p. 253. Rochetin, ibid., V (1885), p. 190. Corpus inscriptionum latinarum, XII, 5887. Inscriptions de Languedoc, n° 1509. Stokes n° 13. Rhys, Inscriptions, p. 39; Additions, p. 23.

trouve un E. Au commencement de la quatrième ligne, Rhys trouve un I.

32 bis. Inscription de Montagnac (Hérault); gravée sur un fût de colonne ; trouvée en 1898 ; conservée au musée de Béziers 516.

# ΑΛΛΕΤΙΝΌΣ ΚΑΡΝΟΝΟΥ ΑΛ ΣΟ ΕΑΣ

# Αλλετινος καρνονου Αλ[ι]σο[ν]εας (Alletinos Karnonou Al[i]so[n]eas)

33. Inscription d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), gravée sur un cartouche avec moulures et queues d'aronde ; trouvée en 1839 ; conservée au musée d'Alise 517.

516 Noguier et Héron de Villefosse, Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1899, p. 274-275. L. Noguier, Revue épigraphique du midi de la France, IV

<sup>(1900),</sup> p. 83.

<sup>517</sup> Auber, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1855, p. 333. Protat, Deuxième étude sur les inscriptions des enceintes sacrées gallo-romaines, Dijon, 1861. Creuly, Revue archéologique, V (1862), p. 118-119. Mowat, Revue archéologique, XIII (1889), p. 368-369. Dictionnaire archéologique de la Gaule, nº 7. Desjardins, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, II, p. 467. Lejay, Inscriptions antiques de la Côte-d'Or, 1889, p. 18. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 2880. Cf. une inscription latine d'Alise qui porte : Deo Ucueti et Bergusiae (L. Berthoud, Pro Alesia, III, 1908, p. 386).

Pictet, Revue archéologique (1867), p. 322. Ebel, Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, V (1868), p. 79. Stokes, n° 18. Rhys, Inscriptions, p. 4; Additions (fac-similé 7), p. 39. Pour la présence possible d'une feuille entre une préposition et son régime, Rhys compare une inscription latine de Bourges (C. I. L., XIII, 1190). M. G. Poisson (Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, XXX (1908), p. 259) et M. R. Thurneysen (Zeitschrift für celtische Philologie, VI (1908), p. 558) reconnaissent dans gobedbi un datif pluriel et dans dugiiontiio un verbe. Le sens serait : « Martialis, fils de Dannotalos, a fait pour Ucuetis cet édifice (?) et pour les prêtres (?) qui servent (?) Ucuetis dans Alise ».

# MARTIALISVDANN ♣ Ĉi I EVRVVVCVETEVSOSI CELICNON Ø ETIC GOBEDBIVDVGi ONT'IO VCVETINV ♥ IN ALISIIA Ø

Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon elic gobedbi dugiiontiio Ucuetin in Alisiia.

Il y a, entre *in* et *Alisiia*, une lacune que Rhys propose de remplir par  $^{\wp}$ ; in *Alisiia* se trouve sous la forme *in Alixie* dans l'inscription de Séraucourt (n° 47).

34. Inscription de La Fanderolle à Alise; gravée sur une pierre; trouvée en 1907; conservée au musée d'Alise <sup>518</sup>.

ITOCAYOY **U**T

Ιτος αυουωτ (*Itos auouôt*)

Rhys croit reconnaître dans AYOY $\mathfrak{U}$ T le AVVOT des inscriptions en alphabet latin <sup>519</sup>. Il manque peut-être une lettre initiale au commencement de l'inscription. L' $\omega$  ( $\mathfrak{U}$ )offre une forme singulière, en usage après l'ère chrétienne.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>518</sup> Rhys, *Additions* (fac-similé 8), p. 37.

<sup>&</sup>lt;sup>519</sup> Si cette identification est exacte, il faut remarquer la notation de VV par YOY. Mais le même mot est dans l'inscription 35 avec la terminaison κνος (*knos*).

35. Inscription de Lapipe-Sené à Alise; sur quatre fragments de pierre ; trouvée en 1906 ; conservée au musée d'Alise 520.

> ΥΟΥ ω ΚΝΟ CAM TA∧O C€C ∧AMA ГАРМА BIPAKOTωΥΤΙ **ANNC** ΚΟΒΡΙΤΟΥΛωΥ B:AT NO

Rhys suppose dans cette inscription les noms :

 $\Sigma \alpha \mu(0) \tau \alpha \lambda o(\varsigma)$  (Sam[o]t a lo[s]), (A) UOU  $\omega \tau(i) \kappa v o \varsigma$   $\Sigma \varepsilon \sigma(i\alpha)$ ([A]uouôt[i]knos Ses[ia]) (Κ)λαμα(κι) Γαρμα ([K]lama[ki] Garma), Βιρακοτωυ (Birakotôou), Κοβριτουλωυ (Kobritoulôou).

On pourrait couper, autrement, Βιρακοτωυτι(ς) (Birakotôouti[s]) en Βιρακο (Birako) et τωυτι(ς) (tôuti[s]); cf. τοουτιους (tooutious n° 7).

36. Inscription d'Alise; en écriture cursive, gravée sur deux lames de plomb ; trouvée en 1909 ; conservée au musée d'Alise 521.

> Lame 1. Lame 2. **KAPOMAPO** ΟΥΓΡΑ

Καρομαρο (Karomaro) Ουιργα (Ouirga)

Le Γ peut être un B incomplet.

<sup>520</sup> Espérandieu, *Pro Alesia*, I, p. 43-45 (fac-similé, pl. XI). Rhys, *Inscriptions*, p. 100; *Additions* (fac-similé 9), p. 40. <sup>521</sup> Rhys, *Additions* (fac-similé 10, 11), p. 51.

37. Inscription de Couchey (Côte-d'Or) ; gravée au pointillé sur le manche d'une patère en bronze ; trouvée en 1853 ; conservée au musée de Dijon <sup>522</sup>.

# DOIROS·SEGOMARI IEVRY·ALISANV ダ

Doiros Segomari ieuru Alisanu.

38. Inscription d'Auxey (Côte-d'Or) ; gravée en beaux caractères sur une pierre méplate ; trouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette inscription fut à Volnay jusqu'en 1855 ; conservée au musée de Beaune <sup>523</sup>.

ICCAVOS·OP PIANICNOS·IEV RV·BRIGINDONI CANTALON

Iccavos Oppianicnos ieuru Brigindoni cantalon.

<sup>&</sup>lt;sup>522</sup> Auber, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1855, p. 327-330. Creuly, Revue archéologique, V (1862), p. 112-113. Mowat, Revue archéologique, XIII (1889), p. 367. Dictionnaire archéologique de la Gaule, n° 6. E. Desjardins, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, I, p. 125. Lejay, Inscriptions antiques de la Côte-d'Or, p. 64. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 5468, cf. 2843: Deo Alisa-

no. Stokes, n° 17. Rhys, *Inscriptions*, p. 10.

Faction de L. Renier). Creuly, Revue archéologique, V (1862), p. 27-28. Dictionnaire archéologique de la Gaule, n° 4. Lejay, Inscriptions antiques de la Côte-d'Or, p. 40, Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 2638. Stokes, n° 15. Rhys, Inscriptions, p. 11.

# 39. Inscription d'Autun;

gravée sur une pierre méplate ; trouvée en 1814 ; conservée au musée d'Autun 524.

LICNOS·CON TEXTOS·IEVRV ANVALONNACV· CANECOSEDLON

Licnos Contextos ieuru Anvalonnacu canecosedlon.

# 40. Inscription de Nevers;

gravée sur une table de pierre ; copiée dès 1492 ; existant encore en 1734, perdue depuis <sup>525</sup>.

ANDE CAMV LOSTOVTI SSICNOS IEVRV

Andecamulos Toutissicnos ieuru.

<sup>5</sup> 

<sup>524</sup> Ed. Thomas, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, éd. Devoucoux et Fontenay, Autun, 1846, p. LXVIII. H. de Fontenay, *Autun et ses monuments*, Autun, 1889, p. 70. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, n° 5. *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, 2733. Cf. *Deo Anvallo*; *Deo Anvalo*. J. Bulliot, *Mémoires de la Société éduenne*, XXVIII (1900), p. 5, 8. Stokes, n° 16. Rhys, *Inscriptions*, p. 11.

On a comparé à canecosedlon le tribunalia dua d'une inscription de Saint-Acheul (C. I. L., XIII, 3487).

<sup>525</sup> On en trouve une copie dans un manuscrit de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, appartenant à M. Girerd. Cotignon, *Catalogue historial des evesques de Nevers*, Paris, 1616, p. 7-8. Bourignon de Saintes, *Dissertation sur le Vieux-Poitiers*, Poitiers, 1786, p. 28. Lorin de Sainte-Marie, *Recherches historiques sur Nevers*, 1811, p. 8. Auber, *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1855, p. 321. *Corpus inscriptionum latinarum*, XIII, 2821. *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, II, n° 9. Stokes, n° 20. Rhys, *Inscriptions*, p. 57.

41. Inscription de Sazeirat près Marsac (Creuse) ; gravée sur un bloc de granit ; découverte en 1864 ; conservée au musée de Guéret <sup>526</sup>.

# SACER PEROCO IEVRV DVORI CO·V·S·L·M

Sacer Peroco ieuru Dvorico v(olum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Les lettres sont grossières.

42. Inscription de Lezoux (Puy-de-Dôme) ; gravée grossièrement sur le dos et les épaules de la statue de Mercure ; trouvée en 1891 ; conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye <sup>527</sup>.

# APRONIOS IEVRV·SOSI ESOMARO

Apronios ieuru sosi(n) Esomaro (?)

Il y a peut-être une trace de N après SOSI. La troisième ligne est très douteuse ; elle commençait peut-être par un e ou un g.

<sup>&</sup>lt;sup>526</sup> Fillioux, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1865, p. 177. Bonnafoux, Revue des Sociétés savantes, IV, 3 (1866), p. 17. Arbellot, Bulletin de la Société archéologique du Limousin, XVI (1866), p. 44. Espérandieu. Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge, 1888, p. 110. Fl. Vallentin, Bulletin épigraphique, I (1881), p. 38. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1452. Stokes, n° 19. Rhys, Inscriptions, p. 43.

Plicque, Lug, le dieu de l'or des Gaulois, Vichy, 1892, p. 18. Cf. Déchelette, Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, I, 1904, p. 145. Héron de Villefosse, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1891, p. 393. Rhys, Inscriptions, p. 56; Additions, p. 61, où il donne la lecture de M. C. Jullian.

# 43. Inscription de Lezoux;

gravée sur un fragment de vase de terre ; trouvée en 1880 ; conservée au musée de Saint-Germain <sup>528</sup>.

43 *bis*. Inscription de Boutæ, Les Fins d'Annecy (Haute-Savoie) ; gravée sur un fragment de vase de terre à vernis rouge ; trouvée en 1882 ; conservée au musée d'Annecy <sup>529</sup>.

Ces deux fragments n'appartiennent pas au même vase, mais ils contiennent l'un et l'autre deux fragments de la même inscription en caractères cursifs.

Cette inscription est vraisemblablement latine. A la seconde ligne, le premier N peut être interprété comme une ligature représentant AN ou AV. Au commencement de la ligne 3, il y a un signe que Hirschfeld interprète par I ou X, et Rhys, par I ou E. Le C initial de la ligne 5 diffère de ceux des lignes 1 et 6.

<sup>529</sup> Plicque, Congrès archéologique de France (Arras), XLVII (1880), p. 225. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, p. 459, n° 10.012, 19.

Marteaux et M. Le Roux, *Bouta*, vicus gallo-romain de la cité de Vienne, Annecy, 1913, p. 91. Rhys, *Additions*, p. 63 (fac-similé 18).

<sup>&</sup>lt;sup>528</sup> Plicque, Congrès archéologique, XLVII, 1880, p. 225.

44. Inscription de Banassac (Lozère) ; gravée en caractères cursifs sur un petit pot ; trouvée en 1872 (?) ; conservée au musée de Saint-Germain <sup>530</sup>.

# NIIDDAMON DIIKGV KINOT

Neddamon delgu linot.

45. Inscription trilingue de Genouilly (Cher) ; gravée sur une stèle ; trouvée en 1894 ; conservée au musée de Bourges <sup>531</sup>.

OS VIRILIOS TOS ΟΥΙΡΙΛΛΙΟ AN€ΟΥΝΟC €ΠΟ€Ι

ELVONTIV
IEVRV·ANEVNO
OCLICNO·LVGVRI
ANEVNICNO

Elvontiu ieuru Aneuno Oclicno Luguri Aneunicno.

Rhys remarque que la partie inférieure des o finals de *Aneuno*, *Oclicno*, *Aneunicno* est formée d'une ligne horizontale en sorte qu'ils ressemblent à des  $\Omega$ .

<sup>&</sup>lt;sup>530</sup> Héron de Villefosse, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1872, p. 141. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, p. 480, n° 10.016, 13. Rhys, Additions, p. 68.

<sup>&</sup>lt;sup>531</sup> Ed. de Laugardière, Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1894, p. 121-137. Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, XX, p. 1. H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XV (1894), p. 236-237. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1326. Rhys, Inscriptions, p. 54, Additions (fac-similé 16), 1) p. 55. Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, VI (1908), p. 558.

46. Inscription de Genouilly;

gravée sur une stèle ; trouvée en 1894 ; conservée au musée de Bourges  $^{532}$ .

## **RVONTV**

## Ruontu.

47. Inscription de Séraucourt à Bourges;

gravée à la pointe en spirale autour du col d'un vase de terre noire en style du IV<sup>e</sup> siècle ; trouvée en 1848 ; conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye <sup>533</sup>.

# **BVSCILLASOSIOLEGASITINALIXIEMAGALV**

Buscilla sosio legasit in Alixie Magalu.

<sup>&</sup>lt;sup>532</sup> Ed. de Laugardière, 1. c., p. 133. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1325. Rhys, Additions, p. 27 (fac-similé 17).

<sup>&</sup>lt;sup>533</sup> A. de Longpérier, Revue archéologique, VI (1849), p. 554-556; fac-similé. F. Lenormant, Revue des Sociétés savantes, IV (1858), p. 565. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 10017, 70.

Stokes, n° 25. Rhys, *Inscriptions*, p. 55. Rhys traduit : « Buscilla a placé ceci en Alise pour Magalos ». '

48. Inscription de Néris-les-Bains (Allier) ; gravée sur une pierre ; trouvée en 1836 ; conservée au musée de Bourges <sup>534</sup>.

BRATRONOS
NANTONICN
EPAPATEXTO
RIGI·LEVCVL•
SVIOREBE·LOGI
TOE

Bratronos Nantonica epad Atextorigi Leucullosu iorebe (ou Leucullo suiorebe) logitoe.

L'o de LEVCVLLO porte une barre horizontale à gauche. L'E final, que Rhys regarde comme sûr, bien qu'il ait été lu K, I, F, V, aurait la barre du milieu plus longue que les deux autres. L'O de NAN-TONICN et de SVIOREBE a, d'après Rhys, une forme semblable à celle d'un  $\Omega$ .

Antiquaires de France, 1887, p. 265. Desjardins, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, II, p. 476, n. 2. Bulletin épigraphique de la Gaule, I, (1881), p. 245. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1388. Stokes, Revue celtique, V (1881), p. 116-119. Stokes, n° 23. Rhys, Inscriptions, p. 52; Additions, p. 60. Cf. alae Atectorigianae, C. I. L., XIII, 1041. M. Jullian propose de traduire: « Bratronos Nantoni f. eques Atextorigis Leucullosu erexit (donavit) locum ». Rhys propose « Bratronos fils de Nantonos a fait cette sépulture pour Epadatextorix et Leu-

cace: Sororibus (cf. C. I. L., XIII, 11740).

cullos et pour ses (leurs) deux sœurs ». On pourrait aussi penser à une dédi-

<sup>534</sup> Mowat, Revue archéologique, VI (1878), p. 94-108; 188-189. Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, V (1877), p. 267. Bulletin de la Société des

49. Inscription bilingue de Vieil-Évreux (Eure); gravée sur un fragment de table en bronze; trouvée en 1836; conservée au musée d'Evreux <sup>535</sup>.

Sauf la fin, qui est latine, cette inscription, très difficile à lire, est pour le moment impossible à transcrire.

50. Inscriptions bilingues du chœur de Notre-Dame-de-Paris; gravées sur les faces de quatre autels de pierre; trouvées en 1710; conservées au musée de Cluny <sup>536</sup>.

<sup>-</sup>

<sup>535</sup> Le Prévost, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, XIV (1838), p. XV. Chevreaux, Bulletin monumental, VI (1840), p. 472. Bonnin Antiquités galloromaines des Eburoviques, 1860, pl. XVIII, 2. Dictionnaire archéologique de la Gaule, n° 8. Desjardins, Géographie historique et administrative de la Gaule romaine, p. 497, n. 1. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3204. Stokes, n° 21. Rhys, Inscriptions, p. 2; Celtae and Galli, p. 49.

Baudelot, Description des bas-reliefs anciens trouvés depuis peu dans l'église cathédrale de Paris, 1711. M. de Mautour, Observations sur des monuments d'antiquité trouvés dans l'église cathédrale de Paris, 1711. Leibnitz, Collectanea etymologica, Hanovre, 1717, I, p. 75-81. Cf. Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, III (1723), p. 242-246. Montfaucon, L'Antiquité expliquée, 2° éd., 1722, II, 2, pl. CXC, p. 423-427. Al. Lobineau, chez D. Félibien, Histoire de la Ville de Paris, I, 1725, p. CXXIX-CLII. E. Johanneau, Mémoires de l'Académie celtique, I (1807), p. 151-175. Mowat, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, III (1875), p. 350. Bulletin épigraphique (1881), p. 49. Desjardins, Géographie historique el administrative de la Gaule romaine, III, 261-268. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3026 On en trouvera des fac-similés dans la Revue archéologique, IX (1907) p. 31-37; la Revue des études anciennes, IX (1907), pl. XI-XIV, et chez Espérandieu, Recueil général des

Face A. Face B. Face C. Face D.

1. TIB∇CAESARE∇ EVRISES SENANI VSEILO
AVG∇VIOVI∇OPTVM
MAXSVMO∇S♥
NAVTAE∇PARISIAC
VBLICE∇POSIER
∇N

- 2. IOVIS TARVOS⊽TRIGARANVS∇ VOLCANVS ESVS
- 3. CERNVNNO CASTOR SMERT O
- 4. FORT VS

Les quatre autels sont ornés de figures : le premier représente sur la face B trois personnages barbus coiffés de bonnets, armés de boucliers hexagonaux et de lances; sur la face D, deux personnages coiffés de même, mais imberbes et armés de boucliers ovales et de lances; sur la face C, trois hommes sans armes vus de profil. Le second représente sur la face A un Jupiter barbu ayant à sa droite un aigle; sur la face B, un taureau revêtu d'une housse et sur lequel perchent trois grues; sur la face C, Vulcain tenant de la main gauche des tenailles; sur la face D, un bûcheron s'apprêtant à couper une branche de saule. Le troisième représente sur la face A un dieu barbu orné de deux cornes de cerf à chacune desquelles est suspendu un collier gaulois ; sur la face B et la face C, un Dioscure imberbe, cuirassé, tenant d'une main sa lance et de l'autre la bride de son cheval; sur la face D, un homme barbu tenant de la main droite une arme dont il menace un serpent. Le quatrième représente sur la face A deux divinités féminines drapées; sur la face B, une déesse

bas-reliefs de la Gaule romaine, IV, 1911. p. 211-215. Stokes, n, 26. Rhys, Inscriptions, p. 46; Additions, p. 59.

et Mars; sur la face C, une déesse et un dieu nus; sur la face D, une déesse et Mercure.

Face A, 1, 1. 5: on voit un reste du p de publice. — 3: un s final est très douteux.

Face C, 1: tout le haut des lettres est effacé; s et 1 ne sont pas sûrs; on aperçoit une trace d'un i final après une lacune que l'on a voulu combler par *n ou nn.* — 3 : on ne voit qu'un peu du côté droit de o.

Face D, 3: au lieu de *Smert(ull)o(s)*, que l'on restitue d'ordinaire, il faut sans doute lire Smertrios; cf. Marti Smertrio 537.

A l'exception de la face A du premier autel, toutes les autres faces des autels présentent ou présentaient des figures en bas-relief au-dessous des inscriptions ou de la place que celles-ci occuperaient.

51. Inscription de Vieux-Poitiers près de Cenon (Vienne); gravée sur la face nord d'un menhir; trouvée en 1783 au milieu d'un champ près la rive du Clain 538.

## RATH BRIGHTIOM FRONV TARBELSONOS **IBVRV**

Ratin brivatiom Frontu Tarbelsonios ieuru 539.

<sup>&</sup>lt;sup>537</sup> Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 4119. La lecture Smertrio est assurée par une inscription de la Moselle inférieure, récemment découverte. Voir Revue des

études anciennes, XX (1917), p. 179.

<sup>&</sup>lt;sup>538</sup> Bourignon de Saintes, *Dissertation sur le Vieux-Poitiers*. Poitiers, 1786, p. 25. Siauve, Mémoire sur les Antiquités du Poitou, 1804, p. 111-129 (fac-similé). De Chaudruc de Crazannes, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1823, p. IV. De la Massardière, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, III, 1837, p. 108; Auber, *ibid.*, VII, 1855, p. 32-2 (fac-similé). De Chaudruc de Crazannes, Revue archéologique, IV (1847), p. 44. Dictionnaire archéologique de la Gaule, n° 3. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 1171. Espérandieu, Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge, 1888, p. 109-119. Lièvre et Ernault, Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers, 1890, p. 112-126. Stokes, n° 14. Rhys, Inscriptions, p. 44.

#### Rhys lit TARBEISONIOS.

52. Inscription de Rom (Deux-Sèvres) ; gravée en lettres cursives du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> siècle sur les deux faces d'une tablette en plomb ; trouvée en 1887 ; conservée chez M. Blumereau, notaire à Rom <sup>540</sup>.

Face A. Face B.

1. APECIALLICARTI	TEVORAVIMO
2. ETIHEIONTCATICNTO	EHZAATANTOTEHEG
3. NADEMTISSIECLOTV	ZOATANTATECOM
4. LILASEDEMTITIONT	PRIATOSOSIODERTI
5. BICARTAONTDIBO	NOIPOMMIOATEHO
6. NA SOSIODEVIPIA	TISSEPOGEATEPRI
7. SOSIOPVRASOSIO	AVIMOATANTATE
8. GOVISASVEIOTIET	ONTEZATIMEZO
9. SOSIOPOVRA	ZIATEVORAVIMO
10. SVADEMTIA	APE SOSIODERTI
11. DYNTNAVOVSEIA	IMONTADEMTISSE
	VPF Λ

<sup>&</sup>lt;sup>539</sup> Stokes traduit: « Propugnaculum pontilium Fronto, Tarbeisoni filius, fecit. » Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 129. E. W. B. Nicholson (Zeitschrift für celtische Philologie, III, p. 308-309), traduit ratin brivatiom par « la digue des gens du pont ».

<sup>540</sup> C. Jullian, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LVIII (1897), p. 118-148; Revue celtique, XIX (1898), p. 168-176. Rhys, Inscriptions, p. 94. Audollent, Defixionum tabellae, 1904, p. 165-167. Cagnat, Revue archéologique, XXXIII (1898), p. 453. Une traduction très hypothétique de cette inscription a été donnée par E. W. B. Nicholson, Zeitschrift für celtische Philologie, III (1901), p. 312-321; une autre, moins hardie, a été donnée par J. Rhys, Celtae and Galli, Londres, 1905, p. 40 et 46. Une inscription sur lame de plomb découverte à Paris et publiée par Th. Vacquer (Revue archéologique, XXXVII (1879), p. 111-114; cf. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3051) contient à plusieurs reprises le mot sin et est peut-être à rapprocher de la tablette de Rom. Voir J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles- lettres, 1909, p. 19.

Particularités de lecture :

Face A, 1. 2. N et T liés. Rhys lit CATICATO en 1905.

- 4. M. Jullian lit VLA, VIA ou LILA.
- 5. Le début pourrait se lire DVG et la fin n'est pas sûre N et T sont liés.
  - 6. M. Jullian lit DEEI.
  - 8. Sauf O et A du début aucune lettre n'est sûre (Jullian).
- 9. Après POYRA M. Jullian lit HE O T sans en être absolument certain.
  - 10. M. Jullian lit à la fin de la ligne APON TI
- 11. M. Jullian lit **DVNNA** au lieu de **DVNT** par **N** et **T** liés ; il y a doute pour les trois dernières lettres de la ligne.
- Face B. Le signe transcrit ici Z est une sorte de monogramme dont l'élément principal est une lettre ressemblant à Z. Le Z qui se rencontre au commencement de la ligne 8 de la face A a été regardé par M. Jullian et par Rhys comme une forme cursive de G et il est transcrit ici par G. Quant au monogramme, il n'a pas été encore interprété définitivement.
  - 1. 1. avec A et V liés ou VORAIIMO (Jullian).
  - 2. N et T sont liés. HEG, que M. Jullian lit HEI, est douteux.
  - 3. N et T sont liés.
  - 4. Peut-être HE à la fin (Jullian).
  - 6. POGE ou POTE (Jullian).
  - 7, 8. N et T sont liés.
  - 9. A et V sont liés.
- 11. **N** et T sont liés. M. Jullian lit IMONA et DEMTISSIE. Rhys ne trouve pas la place de I devant E.
  - 12. M. Jullian lit péniblement V·IEIIA O PA A.

Séparation des mots proposée par M. Jullian (1898) et Rhys (1905) :

ape cialli carti etiheiont caticato na demtissie clotu lila se demtitiont bi cartaont dibona sosio deei pia sosio pura sosio govisa sueiotiet sosio poura he.. o.. t sua demti apo..ti dunnavouseia.

te voravimo ehza atanto, te heizo atanta, te compriato sosio derti noi pommio atehotisse potea, te priavimo atanta, te ontezatim ezo zia, te voravimo ape sosio dertiimo na demtissie uzietiao.. pa... a.

Il semble qu'il y ait quelques mots latins : te, pia, pura, poura.

# 53. Inscription de Coligny (Ain),

gravée sur une table de bronze ; trouvée en 1897 ; conservée au musée de Lyon <sup>541</sup>.

Cette inscription, brisée en 149 fragments, mesurait 1,48m x 0,80m. Elle a été reconstituée par MM. Dissard et Espérandieu. Nous donnons ci-après, classés par mois, tous les restes du calendrier de Coligny, sans essayer de rétablir le texte des lacunes <sup>542</sup>. Mais, pour permettre d'avoir une idée de l'ensemble du calendrier, dont la reconstitution générale est sûre, un tableau présente la disposition des mois sur la table de bronze. Les noms ou les fragments

belles-lettres, XXVI (1898), p. 213-223; J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscription linguistique du calendrier: Seymour de Ricci, Revue celtique, XIX (1898), p. 213-223; J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1897), p. 730 (transcription en 1898, p. 299-336), reproduits dans la Revue celtique, XIX (1898). Fac-similé en couleur par M. Espérandieu, supplément à la Revue épigraphique, 1898, n° 90, et à la Revue celtique, XXI (1900). Bibliographie critique des publications auxquelles le Calendrier a donné lieu, jusqu'en 1899, par M. Seymour de Ricci (Revue celtique, XXI, 1900, p. 10-27). Parmi ces publications, il faut citer ici celles qui ont trait à l'interprétation linguistique du calendrier: Seymour de Ricci, Revue celtique, XIX (1898), p. 213-223; J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898), p. 175-176). Nicholson, Sequanian: first steps in the investigation of a newly discovered ancient European language, Londres, 1898 (travail hardi et aventureux, où l'auteur explique les mots du calendrier surtout par le latin). R. Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II, p. 523-544.

Depuis 1899, il a paru: J. Loth, L'année celtique, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, I (1904), p. 25; Revue celtique. XXV (1904), p. 113-162. Rhys, Celtae and Galli, Londres, 1905; The Celtic inscriptions of France and Italy, Londres, 1906, p. 82-94; Notes on the Coligny Calendar, Londres, 1910; The Celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections, Londres, 1911, p. 79-100. Le texte reproduit ici est celui de Rhys, dont les lectures ont été revues par M. Lechat. Rhys a rétabli toutes les lettres qui manquent.

<sup>&</sup>lt;sup>542</sup> Les fragments dont la place n'a pas encore été trouvée sont à la suite du calendrier.

de noms qui ne nous ont pas été conservés sont entre parenthèses. La disposition typographique adoptée présente le calendrier dans le sens de la longueur, alors que l'original est dans le sens de la largeur. Chaque ligne représente ici une colonne qu'il faut lire horizontalement de droite à gauche, tandis que sur la table de bronze les colonnes sont disposées verticalement et doivent être lues de haut en bas.

Les abréviations sont nombreuses et il n'est pas toujours aisé de décider quels mots elles représentent. Après la date des jours, on trouve souvent les signes +II, II+, I+I, dont la valeur est inconnue. Les principales particularités de l'écriture sont l'absence de barre horizontale dans les A et la ressemblance de C et de G; l'I est souvent plus grand et dépasse la ligne; les barres horizontales de E, T sont inclinées de droite à gauche <sup>543</sup>.

-

<sup>&</sup>lt;sup>543</sup> Dissard, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898), p. 163-167.

# TABLEAU D'ENSEMBLE DU CALENDRIER DE COLIGNY

I, 2	I, 1		mois intercalaire	
(Atenoux) (Duman	)Atenoux Sam(on)	(Atenoux)	( )	col. 1
	I, 5	I, 4	Ĭ, 3	
Atenoux (Cutios)	Atenoux (Ogron)	Atenoux (Anagan)	(Ate)noux (Riuros)	col. 2
I, 10	I, 9	I, 8	I, 7	
(Atenoux) Elemb	Atenoux Equos	(Atenoux) Simivi	(Atenoux) Giamon	col. 3
II, 2	II, 1	I, 12	I, 11	
Atenoux Duman	Atenoux Samon	(Atenoux) Cantlos	(Atenoux) Edrini	col. 4
II, 6	II, 5	II, 4	II, 3	
(Atenoux) (Cutios)	(Atenoux) Ogron	(Atenoux) Anagan	(Atenoux) (Riur)os	col. 5
II, 10	II, 9	II, 8	II, 7	
Atenoux Elembiv	(Atenoux) (Equ)os	Atenoux simiv	Atenoux (Giam)oni	col. 6
III, 2	III, 1	II, 12	II, 11	
Atenoux Dum(an)	(Atenoux) (Samon)	(Aten)oux Cantlos	Ateno(u)x (Edrini)s	col. 7
III, 6	III, 5	III, 4	III, 3	
(Atenoux) Cut(ios)	(Ate)noux (Ogron)	(Aten)oux (An)agtio	Ateno(ux) Riuros	col. 8
III, 8		. , . , .	mois intercalaire	
Atenoux Simiv	Atenoux Giamon		Atenoux Ciallos	col. 9
III, 12	III, 11	III, 10	III, 9	
Atenoux Cantlos	Atenoux (Edrin)	Atenoux (Elemb)	(Atenoux) Equos	col. 10
	IV, 3	IV, 2	IV, 1	
Atenou(x) (Anag)ar	n (Aten)oux Riuros	(Atenoux) Duman	Atenoux (Samon)	col. 11
IV, 8	, ,	IV, 6	IV, 5	
(Atenoux) Simivis	Atenoux (Giamon)	(Atenoux) (Cutios)	Atenoux (Og)rom	col. 12
IV, 12	, ,	IV, 10	IV, 9	
(Atenoux) Cantlos	(Atenoux) (Edrin)	(Atenoux) (Elemb)	(Ate)noux Equos	col. 13
V, 4		V, 2	V, 1	
(Atenoux) (Anagan	) (Atenoux) Riuros	(Atenoux) (Duman)	(Atenoux (Samon)	col. 14
V, 8		V, 6	V, 5	
(Atenoux)(Simivis)	At(enoux) (Gia)mom	Atenoux Cutios	Atenou(x) (Ogron)	col. 15
V, 12		V, 10	V, 9	
(Atenoux) Cantlos		Atenoux (Elem)biv	(Atenoux) Equos	col. 16

Premier mois intercalaire.

D	
MID	
MΛTV	
°I MAT D	RIV
GIΛ	MB RIVR
°II MAT D	NI
SONNA	°V D DVMΛνΝΙ ΛΜΒ RIV
°III MA	°VI II+ MD RIVRI
°	°VII NSDS SΛΜ ΝΙ ΛΝΛGΛΝ
	INNIS TIT
	°VIII NSDS TO
°VII N	INN
TIN∧D	°VIIII N
NE	ED
VI	SV
°VIII	Χ
MΛ	
°VIIII MA	
EDVTIO	
MV	Χ
°X	XV
XI	MB RIXTIO
	COB CARIEDIT
	ΟΧ ΛΝΤΙΛ
	POGDEDORTONIN
	QVIMON

Titre : Après le D de MID on trouve la trace de la moitié gauche d'un X.

Premier mois de la première année.

	М	IDSAMM	ΛΤΕΝΟVΧ			
I	D	DVM/NNI IVOS	1	D	DVM∧NNI	
II	MD	IVOS	II	MD	TRINOS∧M·SINDIV	
III +II	D	EXINGIDVM IVOS	Ш	D	$\Lambda$ MB	
Ш	MD	IVOS	Ш	MD		
V	D	∧MB RIXRI	V	D	$\Lambda$ MB	
VI	MD		VI II+	M	D	
°VII	Ν	DVM∧NN INIS•R	VII	D	DVM/NNI /MB	
°VIII	MD	MO	II +II	D	DVM∧NNI	
°VIIII	D	DVM∧NNI	NDVM	MN	I·IN·R	
°X	MD					
°XI	D	ΛMB				
II	D					
Ш	D					
Ш	D					
XV	D					

V. RIXRI est sans doute une faute pour RIVRI. VIII. S n'est pas sûr.

Deuxième mois de la première année.

	VI II+
ΛMB	°VII
	°VIII
	IVRI °VIIII
	RIVRI °X II
D RIVRI	°XI
D	°XII N
INIS R	°XIII
D	XIIII NS DS IVO
IVOS	DIVERTIOMV

Atenoux XIII. Devant  $\Lambda MB$  on trouve les restes d'un N plutôt que d'un D.

Troi	isième i	mois i	de la première année.	
				NOVX
				D AMB
			MV·RIVO	
			NIS R	
	l+I	D	ΛΝΛGΛΝΤΙΟ	
VIII	II+	D	ΛΝΛGΛΝΤΙΟ	
VIIII		D	ΛΝΛGΛΝΤΙΟ	
Χ	N	ИD		
ΧI		Ν	INIS	
XII	N	ИD		
DEVO	RIVC	) RIV	R	
XIIII	N	ИD		
XV	N	MD		

XIII. Il semble y avoir à la fin RIVRI plutôt que RIVRO.

Quatrième mois de la première année.

						ENC	VX
				C		D	
II				(		D	
Ш				C			ΛMB
°IIII	M			C	)		
٥V	Ν			C	)		ΛMB
٥VI	PR	ì		C	)		INIS R
°VII	M	D	OG	(			OGRO ∧MB
°VIII	M	D	OGRON	(		MD	CVTIO
°VIIII	M	D	OGRONI	C	VIIII	D	OGRON AMB
°X		D		(	XI ++I	D	
°XI		D	ΛMB	(	XI II+	D	
°XII +II		D		(	XII		
°XIII·I+I		D		(	XIII	D	ΛMB
°XIIII·II+		D		(	XIIII	D	
		D					DI RTOMV

Atenoux XI à lire X; ++I est sans doute pour I+I.

# Cinquième mois de la première année.

ΛΤΕΝΟΥΧ

°     °V °V   °V	M D MD MD	01/	°  °   °	CVTI CVT CV
°VIII	MD	CV		
°VIIII	N	CVT		
°X	MD			
°XI	D	Λ		
°XII	MD			
°XIII	MD			
°XIIII	MD			
°XV	MD			

Sixième mois de la première année.

	М			/	\TENOVX
°I	MD	IVOS	°I	MD	OGRON
°II	MD	IVOS	°II	MD	OGRON
°III	MD	IVOS	°III	D	OGRON
°IIII	PRINI	LOVD	°IIII	Ν	IN
٥V	N	INIS⋅R	٥V	D	ΛMB
٥VI	MD ·		°VI	Ν	INIS
°VII	GI∧M I	PRI L∧G	°VII	Ν	GI∧M
°VIII	D GI/N	MONI	°VIII	Ν	GIΛ
°VIIII	N	GI∧MO INIS R	°VIIII	D	ΛMB
°X	MD		°X	MD	
°XI	D	ΛMB	°XI	D	
°XII	MD		°XII	MD	
°XIII	MD				В
°XIIII	MD				
$^{\circ}XV$	MD				∧MB

Septième mois de la première année.

	N	I S
°    °     +	D D	ΛМВ
°V I+I °VI II+ °VII	D AMB D D	SIMIVI AMB
°VIII °VIIII	MD D	SIMIVISO SIMIVIS AM
°X +II °XI	D N	INIS
°XII II+ °XIII	D D	ΛMS
°XIIII	D	

**DIVERTOMV** 

Huitième mois de la première année.

# M SIMIVI MAT

٥	GIΛMO PRIN LΛG					
°II	M D					
°III	D EQVI					
°IIII	M D					
٥V	N INIS	٥V				
۰VI	D EQVI	°VI I+I		D	EQVI	
°VII	D EQVI	°VII II+		D	EQVI	ΛMB
°VIII	EQV PRI LΛ	°VIII		D	EQVI	
°VIIII	D EQVI	°VIIII		D	ΛMB	EQVI
°X	M D	°X	М	D		
°XI	D /MB	°XI		D	$\Lambda MB$	EQVI
°XII	M D	XII	М	D		IVOS
°XIII	D EQVI	°XIII		D	ΛMB	IVOS
IIII	NS DS	°XIIII		D	IVOS	
	S EQVI	$^{\circ}XV$		D	ΛMB	<b>IVOS</b>

Neuvième mois de la première année.

## M EQVOS ΛΝΜ ΛΤΕΝΟΥΧ

°I	IVOS		°	M D	SEM VIS
°II	PRINI	LAG IVOS	°II	M D	SEMIVIS
°III	M D	SIMI IVOS	°	D	∧MB SIMV
°IIII	D	IVOS	°	D	
٥V	D	ΛMB	٥V	D	$\Lambda$ MB
٥VI	M D	SIMIVISO	°VI I+I	D	SIMISO
°VII	D	ELEMBI	°VII I+I	D	ELEM ∧MB
°VIII	D	ELEMBI	°VIII II+	D	ELEMB
°VIIII	D	ELEMBI	°VIIII	D	∧MB ELEM
°X	D		°X	D	
°XI	D	ΛMB	°XI +II	D	$\Lambda$ MB
°I	D		°XII I+I	D	
°XIII	M D	SEMIVIS	°XIII II+	D	ΛMB
°XIIII	M D	SEMIVIS	°XIIII	D	
$^{\circ}XV$	M D	SEMICANO	°XV	D	

Dixième mois de la première année.

M ELEMB \( \Lambda \)

D

S

D D EDRI ∧MB MD**EDRINI** °IIII **∧MB EDRINI** D ٥X D SIND IVOS ٥XI  $\Lambda MB$ D °XII +11 D °XIII I+I D ΛMB °XIIII II+ D **DIVERTOMV** 

Onzième mois de la première année.

M EDRINI MΛT			Χ
CANTLI			
ΛМВ			
NT			
	VIIII °X °XI °XII °XIII °XIIII	D D D M D D M D	AMB IVOS IVOS AMB IVOS

Douzième mois de la première année.

## M CANTLOS ANM

°I	D /	^EDRIN		
°II	D			
°III	D			
°	PF	RINNI LΛG		
°V	D	ΛMB		
۰VI	D			
٥VI	D	CANTLI	°VII	
	D	CANTLI	°VIII	
Ш	D	C∧NTLI	°VIIII I+I	R
	D		°X	D
°XI	D	ΛMB	°XI	D
°XII	D		°XII	D
°XIII	D		°XIII II+	D AMB IV
°XIIII	D		°XIIII I+I	D IVO DIB CANT
$^{\circ}XV$	D	TIOCOBRIXT	DIVI	ERTOMV

Premier mois de la deuxième année.

M	SAMON MA	Т			ΛTEN	O۷	/X	
°I	N DVM∧I	N IVOS	°I			D	DVM/	\N
°II	M D	IVOS	°II	II+		D	TRIN	√XSΛMO
°    +	DVM	IVO	°III			D	$\Lambda M$	ΙB
°	M D		°IIII	+11		D		
°V	D \MB		٥٧	1+1		D	$\Lambda M$	ΙB
٥VI	M D		٥VI	II+	М	D		
°VII	PRINI LO	VDIN	٥VII			D	ΛMB	
°VIII	D DVM		°VIII			Ν	INIS	R
°VIIII II+	M D		°VIII	l		Ν	INIS	R
°X	M D		°X	+II	M	D		
°XI	D \MB		٥XI	1+1		D	ΛMB	IVOS
°XII	M D		°XII	II+	M	D		IVOS
°XIII +II	M D		°XIII			D	ΛMB	IVOS
°XIIII I+I	M D		°XIII	l	M	D		IVOS
°XV II+	M D		°XV			D	ΛMB	IVOS

Deuxième mois de la deuxième année.

	M DV	ΜΛΝ ΛΝΜ	٨	TENOVX
ΙSΛΙ	MON	PRIOVDIXIVOS	°I	M D S∧MONI
П	Ν	IVOS	°II	M D S∧MONI
Ш	D	IVOS	°III  +I	D AMB
Ш	D	IVOS	°       +	D
VRINI	NI LΛG	àΙΤ	۰V	D AMB
			°VI II+	M D
	Ν	INIS R	°VII	D AMB
1+1	M D	S∧MONI	°VIII +II	D
VIIII	D		°VIIII	N INIS R
Χ	D		°X II+	D
ΧI	Ν	INIS R	°XI	D AMB
XII	D		°XII	N INIS R
XIII	D		°XIII	D AMB
XIIII	D		°XIIII	NS DS
XV	D			DIVERTOMV

I. Il faut lire sans doute: PR LOVD IX IVOS.

Troisième mois de la deuxième année.

OS MAT

NAGANT
LOVD

G BIVBOS

	G	RIVRUS				
	NIS	R			S	
				MB		
	NNI L	.OVD		PETIVX	ΛΝΛG	
			III	D	ΛMB	
M			X II+	M D	PETIV	X RIVRI
	INIS	R	XI +II	D	ΛMB	IVOS
			XII I+I	M D		IVOS
M	IVG	RIV	°XIII II+	D	ΛMB	IVOS
	IVO	)	°XIIII	M D		IVOS
			$^{\circ}XV$	D	ΛMB	IVOS

Quatrième mois de la deuxième année.

	MΛN	IΛGΛN ΛNM			ΛΤΕΝ	IOVX	
°	M D	RIVRI IV	°  °   °    °	+     +   +	D D D D	ΛMB	
			°VI °VII		N N	INIS INIS	R R
			°VIII		D	IIVIO	11
			°VIIII		Ν	INIS	R
	D		°X		D		
°XI	D		°XI	II+	D	∧MB	
°XII	D		°XII		D		
°XIII	D		°XIII		D	ΛMB	
°XIIII	D		°XIIII		D		
$^{\circ}\text{XV}$	D			DIV	ORTOM	V	

Cinquième mois de la deuxième année.

## M OGRON MAT

Sixième mois de la deuxième année.

Septième mois de la deuxième année.

		ONI		ΛΤΕΝ	XVC
				D NS D II D	DS B
			°V    °V	l D	ΛМВ
٥٧/III			°VIII	N	INI R
°VIII °VIIII			°VIII °VIIII	N D	INI R ∧MB
°X			°X +	II D	
°XI	D		°XI	Ν	INI R
°XII	D		°XII II	+ D	
°XIII	D		°XIII	D	ΛMB
Ш	D		°XIIII	D	
V	D			DIVORT	VMC

Huitième mois de la deuxième année.

	M SIMIV			ΛΤΕΝ	XVC	
		°		D	EQVI	
		°II		D	EQVI	
		°III		D	ΛMB	EQVI
		°	II+	M D		
		°V		D	ΛMB	
		٥VI	II+	D	EQVI	
		VII		D	ΛMB	
		II	+11	M D		
			1+1	D	ΛMB	
				M D		
				D	ΛMB	
0				D		
°XII					ΛMB	
°XII					ΛMB	
°XV	D EQVI				ΛMB	

Atenoux XIV. AMB est peu marqué et doit être supprimé.

Neuvième mois de la deuxième année.

```
OS
٥
            D
٥II
          PRI
°III
         MD
°IIII
           Ш
٥٧
٥VI
       I+I N
٥VII
            D
°VIII
           D
°VIIII
            D
٥X
            D
```

Dixième mois de la deuxième année.

	M ELEMBIV /	\NM		ΛΤΕΝ	OVX
°I	D	IVOS	°	M D	EDRINI
°II	D	IVOS	°II	M D	EDRINI
°III	PRINNI L∧G	IVOS	°III +	II D	∧MB EDRIN
°IIII	D	IVOS	°	D	
۰V	D	IVOS		D	ΛMB
۰VI	D	ΛMB		D	
°VII	DΛ	MB			
°VIII				D	
°VIIII	PRINNI L∧G				
°X	N IN	II R			
°XI	DΛ	MB			
°XII	D				
°XIII	D				
°XIIII	D				
$^{\circ}XV$	D				

Onzième mois de la deuxième année.

```
S MAT
                                              ΛΤΕΝΟ Χ
                                ٥I
                   IVOS
                                            D ELEMB
                   IVOS
                                °II
                                            D ELEMB
                   VOS
                                °III
                                             D ELEMBI AMB
                                °|||| +||
                                         M D
                                ٥٧
                                     1+1
                                            D \LambdaMB
                                °VI II+
                                          M D
                                ٥VII
                                            D \LambdaMB
                                °VIII D
                                °VIIII+II
                                            D \LambdaMB
                                ٥X
                                            D SIND IVOS
                                     1+1
                                °XI II+
                                            D \LambdaMB
°XII
                                     °XII
      1+1
                                                M D
°XIII I+I M
                                °XIII M DAMB
°XIIII II+ M
                                °XIIII M D
          D M
^{\circ}XV
                                   ٧
                                            Ν
```

Douzième mois de la deuxième année.

	M	I CΛNTLOS ΛΝΜ		OVX		
°	M D D D PRIN D D D D D	EDRINI NI LAGE AMB	°    °     °V °V   °V     °X °X   °X    °X	+ 	AME N D D D D D D D	 R

**IOCOBREXTIO** 

Premier mois de la troisième année.

IVO IVOS MELE IVO LOVD M

Deuxième mois de la troisième année.

MDVM				ΛT	ENOVX
°I S/	MON	PRIN LOD	°	M	
°II	Ν	IVOS	°II	M	
°III	D	IVOS	°III		
°IIII	D	IVOS	IIII		
٥V	PR	INNI LΛGE	V	D	
°VI	D		VI II+	D	
°VII	Ν	INIS R	VII	D	
°VIII I+I	M D	S∧MONI	VIII	D	
°VIIII	D		VIIII	Ν	INIS
°X	D		X	D	
°XI	Ν	INIS R	XI	Ν	$\Lambda MB$
°XII	D		XII	Ν	INIS R
°XIII	D		XIII	D	ΛMB
°XIIII	Ν		XIIII	NS	DS
$^{\circ}XV$	D			DIVOR	TOM

I. LOD est sans doute suivi de I.

Troisième mois de la troisième année.

	M RIVROS MAT		ΛΤΕΝΟ
°	D ANAG	°	M D
°II	PRINNI LOVD	°II	M D
°III	N °III		D AM VO
°	M D BRIG RIV	°	M D
°V	N INIS R	°V +II	D //M IVO
٥VI	M D	°VI I+I	M D
°VII	M D	°VII II+	D /MB
°VIII	PRINI LO	°VIII	D PETI RIVRI ΛΝΛG
°VIIII +II	M D	°VIIII	N
°X II+	M D	IVI	RIDRIVRIII+ M
			IVOS
			VOS
°X			IVOS
°XIIII			IVOS
$^{\circ}\text{XV}$			IVOS

# Quatrième mois de la troisième année.

		М	ΛGTIO ΛNM	OVX
٥I		M	RIVRI EX IVO	
°II			IVOS	
			IVOS	ΛMB
			OCIOM RIVRI	
			N INIS P	ΛMB
		PR	INNI L∧G	INIS R
		NS	DS	INIS R
		I	D	
	Ш	I	D	INIS R
		I	D	
		I	D ΛMB	•MB
			D	

Cinquième mois de la troisième année.

					N	OVX
					N	CVTIO CVTIO
				II+		CVTIO \( \Lambda MB \)
			°		M D	
			٧°		D	ΛMB
			°VI	+11	M D	
			°VII	1+1	D	ΛMB
°VIII		M D	°VIII	l+I	M D	CVTIO
°VIIII	+11	M D	°VIIII		D	ΛMB
°X	1+1	M D	°X		M D	
°XI	II+	D	ΛMB		°XI	D AMB
°XII		M D	°XII		N	INIS R
		D	XIII	l+I	D	ΛMB
			IIII	II+	M D	
			V		D	ΛMB

Sixième mois de la troisième année.

# CVT

0 ٥ ٥٧ ٥٧ ٥VI ٥٧ °VII ٥٧ +I°VIII 1+1 °VIIII II+ ۰X 0  $\mathsf{M}\,\mathsf{D}$ ٥XI 0 D °XII MD°XIII +IID °XIIII  ${}^{\circ}XV$ 

Second mois intercalaire.

## CIAIIOSB IS ATENOVX

SONNO	CINGOS				
$\Lambda$ MM $\Lambda$ N	M M XIII	٥		D	ΛΝΛGΛΝ
LΛ	T CCCLXXXV	°II	+11	M D	<b>QVTI IN OGRO</b>
Λ	NTΛRΛN M	°III		D	OGRONI QVT
	D SIMIVIS	°IIII		D	GIΛMONI
	MANNI IVCS	٥٧		D	SIMIS AMB
	MAN IVOS	٥VI	II+	D	SIMIVISONN
	RI IVO	QVT	1O		
	IVRIVRI∧N	°VII		Ν	GIΛMONI
	ΤΛΝΛG			El	LEMBI
	RO	VIII		Ν	GIΛMONI
				/	\EDRINI
	N	°VIII	l	D	GIΛMO CΛΝΤ
VIII	D			ΛΙ	MB RIVR
°VIIII	ΝO	°X	+11	M D	S∧MON
	INIS	°XI		D	DVMN ∧MB
°X	N EL	°XII	Ш	ΜD	RIVRI
°X	D EDRI	XIII		D	∧n∧g ∧mb
°XII II+	D C/NTL		XIIII	II+ D	OGRONV
°XIII +II	MD S∧MONI	ΧV		D	ΛMB QVT
°XIIII	D DVM∧NNI				
$^{\circ}\text{XV}$	DS M·NS RIVR				

Atenoux XIII. NV est peut-être l'équivalent de NN ligaturé.

Septième mois de la troisième année.

	M GIΛI	MON ∧N	ΛΤΕΝΟVΧ
°	M D	SIMIVISON GIA	°I D
°II	D		°II NSDS
°III	D		°III D <b>\</b> MB
°	D		°IIII D
٥V	D	ΛMB	°V D AMB
٥VI	D		°VI II+ D
°VII II+	M D	SIMIVI TIOCBR	D SIMI ∧MB
°VIII	M D	SIMIVIS	SIMIVI
°VIIII	M D	SIMI SIND IVOS	MIVIS ΛMB
°X	D		
°XI	D	ΛMB	R
°XII	D		
°XIII	D		
°XIIII	D		
$^{\circ}XV$	D		

Huitième mois de la troisième année.

	MSI			<b>ATENOVX</b>
0	GIΛMC	ON P	°	D EQVI
°II	M D		°II	D EQVI
°III	D	EQ	°III	D EQVI ∧MB
°IIII	M D			
٥V	Ν			
°VI	D	EQVI		
°VII	D	EQVI		
°VIII	EC	VI PRINNI LΛ		
°VIIII	D	EQVI		
°X	M D			
°XI +II		ΛMB		
°XII I+I	M D			
°XIII	D	EQVI		
°XIIII	D	EQVI		
$^{\circ}$ XV	D	EQVI		

Neuvième mois de la troisième année.

# M EQVOS ∧NM

°			IVOS
°II	PRIN	LΛG	IVOS
I	MD		IVOS
0			IVOS

Dixième mois de la troisième année.

**ATENOV** 

I II

TIOCOB

°VIIII	M D	EDRINI
°X	Ν	INIS R
°XI	D	$\Lambda$ MB
°XII	D	
°XIII	D	
°XIIII	D	
°IXV	D	

Onzième mois de la troisième année.

## **ATENOVX**

				٥I			D	ELEMB
				°II			D	ELEMB
				°III			D	ELEM ∧MB
				°IIII	Ш	М	D	
				٥٧	II+		D	ΛMB
				٥VI	II+	М	D	
				٥VII			D	C∧NTL ∧MB
			CANTL	°VIII			D	CANTL
			CANTI	°VIII	l		D C	CANTL
				°X	1+1	М	D	
°XI		D	ΛNB	٥XI	II+		D	ΛMB
°XII	1+11	M D		°XII		М	D	
°XIII	1+1	M D		°XIII			D	ΛMB
°XIIII	Ш	M D		°XIII		М	D	
$^{\circ}XV$		M D		°XV			Ν	

VIIII. CANTI est sans doute pour CANTL. XI.  $\Lambda NB$  est pour  $\Lambda MB$ .

Douzième mois de la troisième année.

		M CANTIOS	SΛN		ΛΤΕΝ	OVX
٥١	M D	ΛEDRINI IV	os	°ا	D	
°II	D	IV	OS	°II	D	
°III	D	IV	OS	°III	D	ΛMB
°IIII	PF	RINNI LΛG		°	Ν	INI
٥V	D	∧MB		٥Λ	D	
٥VI	D	°VI				
°VII	S٨	MON PRINI	LOVD			
°VIII	D	DVM∧NI				
°VIIII	M D	SAMONI				
°X	D					
°XI	D	∧MB				
°XII	D					
XIII	D					
XIIII	D					
XV	D	TIOCOBRE	XT			

Premier mois de la quatrième année.

				ΛΤΕΝΟVX
		°ا	D	DVM∧NI
		°II	D	PRINI S∧M SIND
		°III	D	ΛMB
		°	M D	
		۰V III	D	ΛMB
VI		°VI III	M D	
°VII		°VII	D	DVM ∧MB
°VIII	M D	°VIII	D	DVM
°VIIII	D DVMΛ	°VIIII	Ν	DVM INIS R
°X	M D	°X +II	M D	
°XI	D AMB	°XI I+I	D	ΛMB
°XII	M D	°XII II+	M D	
°XIII +II	M D	°XIII	D	ΛMB
°XIIII II+	M D	°XIIII	M D	
°XV II+	M D	°XV	D	∧MB

Deuxième mois de la quatrième année.

#### M DVM/N /NN

I SAMON PRINI LOVD
II D
III D
IIII D
V PRIN
V

Titre :  $\Lambda NN$  est pour  $\Lambda NM$ .

Troisième mois de la quatrième année.

OVX

IVOS IG RIVRI NIS R

ΛΝΛGTIOS ΛΝΛG ΝΛG

S R

IV·G·RIVRI ΜΛΤ ΛΤ NS

XV. Il y a des traces de M devant  $\Lambda T.$ 

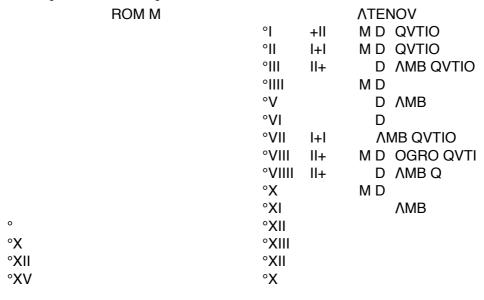
Quatrième mois de la quatrième année.

		$\Lambda$ N NN		ΛΤΕΝΟV
	M D	RIVRO	°	D
°II	D		°II	D
°III	D		°III	D AM
°IIII	M D	OCIOMV RIVRI	°IIII	D
٥V	Ν	INIS	°V	D AMB
°VI	D	ONI	°VI	N INIS R
°VII	M D	OGRONI	°VII I+I	D AMB OGRON
°VIII	M D	OGRONI	°VIII I+I	M D QVTI OGRON
°VIIII	M D	ONI	°VIIII	D OGRON AMB
°X	D		°X	NS DS
		MB	°XI	D AMB
			°XII	D
			°XIII	D AMB
			°XIIII	D
			X [	DIVIRTOMV

Titre: NN est pour NM.

Atenoux IV : Après D il y a AMB barré par le graveur.

Cinquième mois de la quatrième année.



Titre: OM est sans doute pour ONI

Sixième mois de la quatrième année.

Septième mois de la quatrième année.

S R R M B

INI R

D AMB
D
DIVERTOMV

Huitième mois de la quatrième année.

## M SIMIVIS MAT

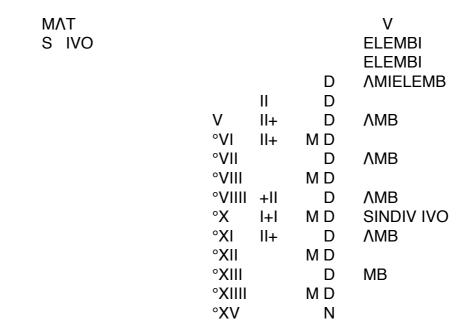
°I GIAMO PRINI LAG °II N °||| |+| D **EQVI**  $^{\circ}IIII M D$  $^{\circ}V$  N INIS R °VI D EQVI  $^{\circ}VIIMD$ **TIOCOBREXTIO** °VIII MD°VIIII MDSINDIV IVOS  $^{\circ}X$  M D °XI N MD°XII EQVI °XV D

Neuvième mois de la quatrième année.

		MEQ	VOS	٨	NOVX
°  °   °		PRINI N D	D L∧G SEMIV		SEMIV SEMIV EMIV
°V °VI VII		D M D D PRINI	ΛMB SIM		B BV
I	+  +	D D D D M D M D M D	SIMI SIMI SIMI		

Dixième mois de la quatrième année.

Onzième mois de la quatrième année.



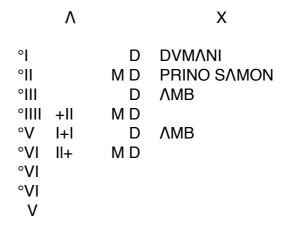
Atenoux III. ΛΜΙ est pour ΛΜΒ.

Douzième mois de la quatrième année.

## M CANTLOS ANM

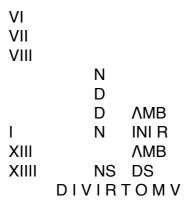
```
MD
               ΛEDRINI
٥II
          D
°III
          D
°||||
           PRINNI LAG
٥٧
    1+1
          D
               ΛMB
٥VI
          Ν
١١٧°
          D
°VIII
          D
°VIIII
          D
٥X
    +11
°XI I+I
°XII
٥X
```

Premier mois de la cinquième année.



Deuxième mois de la cinquième année.

Μ



Troisième mois de la cinquième année.

## M RIVROS MAT

I D ΛΝΛGΛΝΤΙΟ
II PRINNI LOVD
M D
TIO RIVRO

B IVRI ΛΝΛG B VRI

Quatrième mois de la cinquième année.

	0					VX	
	D	GO RIVRI	0		D		
	D	IVO	°III	+11	D	Λ	
Ш	ΜD	OCIOMV RIVRI	°IIII	1+1	D		
	N	INI R	٥٧	11+	D	Λ	
	PRIN	LΛG	۰V				
	D		٥VI		Ν	INI	R
	D		°VII		Ν	INI	R
	D		°VIII		D		
			°VIIII		Ν	INI	R
	ΛMB		°X	+11		D	
			ΧI	II+	D	Λ	
			II		D		
			Ш		D		

Atenoux V. Le graveur a inscrit V deux fois.

Cinquième mois de la cinquième année.

		MΛT	ΛΤΕΝΟV
			°I +II M D QVTIO
		LOVD	°II I+I M.D. QVTIO
			°III II+ D AMB QVTIO
			°IIII M D
		R	°V D AMB
			°VI M D
			°VII D AMB
			°VIII M D QVTIO
			°VIII D AMB
			°X M D
			°XI D AMB
П	M D		°XII N INIS
XIII	M D		°XIII I+I D ΛMB
XIIII	D		°XIIII II+ M D
XV	D		°XV D \MB

Sixième mois de la cinquième année.

	M C	CVTIOS MAT		ΛΤΕΝΟVΧ			
٥	M D		٥	M D	OGRONI		
°II	MD		°II	M D	OGRO		
°III	MD		°III	D	∧MB OGR		
°IIII	PR	IINNO LOVD		Ν	INI R		
٥V	Ν	INI R		D	$\Lambda$ MB		
٥VI	M D			Ν	INI R		
°VII	M D			D	$\Lambda$ MB		
°VIII	M D			D	OGRONI		
°VIIII	Ν	INI R		D	$\Lambda$ MB		
°X	M D			D			
°XI	D	∧MB		D	$\Lambda MB$		
°XII	Ν			D			
°XIII	M D			D	∧MB IVO		
°XIIII	M D			M D	IVO		
$^{\circ}XV$	D				∧MB IVO		

Septième mois de la cinquième année.

MOM AN			ΛT
MIVS EXO IV			
IVO	II		
	III		
	IIII	+11	
	٥V	l+I	
	٥VI	II+	
	°VII		
	°VIII		
	°VIIII		
	°X		
	XI		
	XII		

Titre : MOM est une erreur de graveur pour MONI.

Atenoux VII et VIII. M. Lechat trouve des traces de I ou de V entre les deux lignes.

Huitième mois de la cinquième année.

۸Т

°III

°||||

٥٧

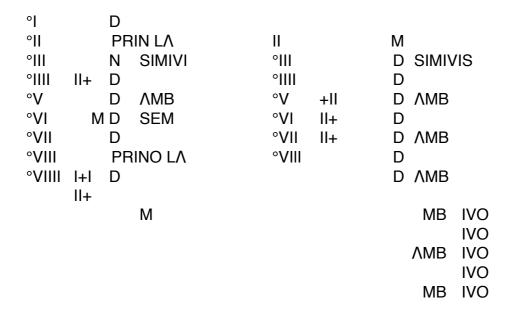
٥VI

°VII

٥٧

Neuvième mois de la cinquième année.

## M EQVOS ANM



Dixième mois de la cinquième année.

		В۱۷	√ ∧NM			ΛΤΕ	NOVX
		VO		.°I		Ν	EDRIN
		VO		°II		D	EDRI
		IV		°III		D	∧MB ED
				°IIII		D	
				۰V		D	$\Lambda$ MB
				٥VI	+11	D	
				°VII	1+1	D	ΛMB
				°VIII		D	
				°VIIII		D	ΛMB
		Ν		°X		D	
	l+	ID		°XI		D	ΛMB
XII		D		°XII	+11	D	
°XIII		D		°XIII	1+1	D	ΛMB
°XIIII		D		°XIII	+	D	
°XV		N				DIVE	RTOMV

Onzième mois de la cinquième année.

	M EDRIN	ΙΜΛΤ				ΛΤΕΝΟVX
٥l	D		٥l		D	ELEMB
°II	M		°II		Ν	
Ш			°III		D	∧MB ELEMB
			°IIII		M D	
			٥V		D	ΛMB
			٥VI	II+	M D	
			°VII		D	ΛMB
			°VIII		M D	
			°VIIII		D	ΛMB
			°X		M D	SINDIV IVO
			°XI		D	ΛMB
°XII	M D		°XII		M D	
°XII	I MD		°XIII		D	ΛMB
°XII	II MD		°XIIII		M D	
٥X٧	M D		°XV		N	

Douzième mois de la cinquième année.

# M CANTLOS ANM

```
٥I
         MD
                 EDRINI
٥II
           D
٥II
           D
°IIII PRINN·N·LAG
٥٧
     II+
                 \Lambda MB
           D
٥VI
           Ν
٥VII
           D
°VIII
           D
                                                          ΛМВ
VIIII
           D
           D
                                                    D
                                     ٥ΧΙ
                                                          \Lambda MB
                    ΛМВ
                                     °XII
                                                    D
                                     °XIII
                                                                   IVO
                                            +11
                                                    D
                                                          ΛMB
                                     ^{\circ}\text{XIIII}
                                                                   IVO
                                                    D
                                            DIVERTOMV
```

Fragments dont la place n'a pas été déterminée.

Fragment 1.

X VI VI I AMB

Fragment 2.

°VI D
°VII PRINNI LA
°VIII D
°VIIII N IMI R
°X D
XI D AMB
II D

Fragment 3.

SIMIVISO
D SIMIVISO
D SIMI
NOVX
MIV
V

Fragment 4.

VI °VII °VIII

Fragment 5.

M D T T M D T I D D D

54. Inscription du lac d'Antre, près Moirans (Jura) sur un fragment de table de bronze ; trouvée en 1802, disparue <sup>544</sup>.

M B
D X
M B XI
D XV
MV N
RO
D I

La série de jours qui se trouve à gauche du fragment correspond à la fin de la seconde quinzaine du quatrième mois du calendrier de Coligny, comme le montre le tableau suivant :

Inscription du lac d'Antre.

Inscription de Coligny.

MB	XI D AMB
D	XII D
MB	XIII D AMB
D	XIIII D
MV	DIVIRTOMV
RO	MOGRON MAT

<sup>&</sup>lt;sup>544</sup> Bruand, Annuaire de la préfecture du Jura pour l'année 1814, p. 209. Héron de Villefosse, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898), p. 264-272. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 5345.

55. Inscription de Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle); sur une bague octogonale en or; trouvée en 1885 (?) dans un champ sur le bord de la route qui conduisait de Metz à Naix; conservée au musée de Bar-le-Duc 545.

ADIA NTVN NENI EXVE RTIN INAP PISET V

## Adiantunneni Exuertini Nappisetu.

56. Inscription de Bavai (Nord) ; gravée sur une assiette en terre ; trouvée vers 1860 conservée au château de Gussignies <sup>546</sup>.

# VRITVES CluGOS

Vritu Escingos ou Vritues Cingos.

Cf. sur une inscription du musée de Boulogne et une inscription du musée de Bonn <sup>547</sup>:

## **VRITVES**

<sup>&</sup>lt;sup>545</sup> Ch. Robert, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XIII (1885), p. 33. Stokes, n° 27. Rhys, Inscriptions, p. 57. <sup>546</sup> Schuermans, Sigles figulins, Bruxelles, 1867, n° 5930. Mowat, Comptes rendus de

l'Académie des inscriptions et belles-lettres, VIII (1880), p. 251. Stokes, Revue celtique, V (1881), p. 119-120. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, 10010, 2097 b, p. 399.

Stokes, n° 22. Rhys, Inscriptions, p. 57.

<sup>&</sup>lt;sup>547</sup> Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, 10010, 2097 a c, p. 399.

## 57. Inscription du Rhin;

gravée au pointillé sur un chaudron de bronze; trouvée dans le fleuve en 1892 ; conservée au musée de Mayence 548.

## NIITTAS DVCVR€

Nettas Mucuru.

Le dernier signe est incertain ; on a lu €, F ou S.

Rhys a comparé le NE TA d'une inscription gravée sur un fragment de poterie rouge et conservée au musée de Saint-Germain 549.

58. Inscription de Caudebec-lez-Elbeuf (Seine-Inférieure); sur le revers d'une figurine en terre cuite 550; trouvée en 1886; conservée chez M. Drouet, à Caudebec.

## RIIXTVGII€oS SVLIAS AVVoT

Rextugenos Sullias avvot.

Cette inscription appartient au groupe fort nombreux des inscriptions contenant les diverses abréviations du mot avotis, et qu'il n'est pas de notre sujet d'énumérer ici 551.

Rhys, Additions; p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>548</sup> Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, 10027, 90, p. 698.

<sup>&</sup>lt;sup>549</sup> Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, 10017, 79, p. 489. Rhys, Additions, p. 71.

<sup>&</sup>lt;sup>550</sup> Héron de Villefosse, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, XV (1887), p. 178, 251-254. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 3, 10015, 85 e, p. 474. Cf. une inscription de Fégréac, Loire-Inférieure, identique, sauf la forme de l'E et du LL: REXTVGENOS SVLLIAS AVVOT (ibid., 85 b). Léon Maître, Annales de Bretagne, III (1888), p. 458-461.

<sup>&</sup>lt;sup>551</sup> On les trouve chez A. Holder, *Aliceltischer Sprachschatz*, III, c. 780 et dans le Corpus inscriptionum latinarum, XIII, III; il y a chez Rhys, Additions, trois facsimilés (13, 14, 15) de marques du potier Sacrillos.

59. Inscription de Saint-Révérien (Nièvre) ; gravée sur un disque de pierre noire à double biseau et percé de part en part ; trouvée en 1845 ; conservée au musée de Nevers 552.

# MONIGNAT FAGABI BVBBVTTON MON

Moni gnatha, gabi bu<del>dd</del>utton mon. Bulliot lit: bu<del>dd</del>utton imon.

60. Inscription de Poitiers <sup>553</sup>; gravée en caractères latins du V<sup>e</sup> siècle sur une plaque d'argent <sup>554</sup>; trouvée en 1858 dans un terrain parsemé d'ossements humains; conservée au musée de Saint-Germain en-Laye.

BISGONTAVRIONANALABISBISGONTAVRIOSV CEANALABISBISGONTAVRIOSCATALAGES VIMCANIMAVIMSPATERNAMASTA MADARSSETVTATEIVSTINAQVEM PEPERITSARRA

<sup>552</sup> Héron de Villefosse, Bulletin archéologique, 1914, p. 489, 490. Corpus inscriptionum latinarum, XIII, 2827. J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 182, traduit : « viens, ma fille, donne un petit baiser, viens ». Huit inscriptions analogues ont été trouvées à Autun ; cinq d'entre elles semblent contenir des mots gaulois.

<sup>.</sup> 

De Longuemar, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, IX (1859), p. 7. Pictet, ibid., p. 29-41; Monin, ibid., p. 539. Monin, Monuments des anciens idiomes gaulois, 1861, p. 91, 157. Becker, Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, III (1863), p. 170. Th. Siegfried et C. F. Lottner, On the Gaulish inscription of Poitiers, Dublin, 1863. Pictet, Revue archéologique, XVI (1867), p. 17-20. H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, I (1872), p. 499. Stokes, Transactions of the philological Society, 1885-1887, p. 164. Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 140. Espérandieu, Épigraphie romaine du Poitou et de la Saintonge, 1889, p. 335-340, pl. XXXV. Ricochon, La tablette de Poitiers, 1901.

<sup>&</sup>lt;sup>554</sup> Cf. chez Marcellus de Bordeaux une formule destinée à enlever les maux d'estomac : in lamina argentea scribes et dices : Arithmato aufer dolorem stomachi illi quem peperit illa.

Cette inscription mélangée de latin, de grec, et peut-être de gaulois, a fort intrigué les savants, qui en ont donné les traductions les plus diverses. En voici quelques exemples :

Traduction de Monin, d'après Pictet (1861) « Ainsi soit! Chasse par souffles le trépas. Ainsi soit! Chasse par souffles la maladie du trépas. Ainsi soit! Le trépas disparaît. Loin de moi, enchantement! Loin de moi, souffrances! Teutatès et fées, allez-vous en! » Monin n'y voyait que des mots celtiques.

Traduction de Stokes, d'après Siegfried et Pictet : « bis souffle sur Dontaurios, bis bis souffle au loin Dontaurios ! bis bis que tu condamnes les Dontaurii ! vim fortifie spaternam asta ; magi ars secuta te Justina quem peperit Sarra. » Stokes, comme on le voit, avait reconnu dans l'inscription un grand nombre de mots latins.

La méthode d'explication fut trouvée par H. d'Arbois de Jubainville qui reconnut les mots grecs ἀναλάβης (analabês) et καταλλάγης (katallagês) et traduisit : « Deux fois tu prendras de la centaurée, et deux fois tu prendras de la centaurée. Que la centaurée te donne la force, c'est-à-dire la vie, la force, c'est-à-dire (la force) paternelle. Viens-moi en aide, art magique, en suivant Justine qu'a enfantée Sarra. »

En 1901, Ricochon donnait une traduction fondée sur les mêmes principes : « Prends deux fois de la centaurée ; prends chaque fois le suc de la centaurée ; dégage chaque fois le principe actif de la centaurée ; incante ce principe actif ; extrais-en trois masses pilulaires ; avale et garde-toi ; Justine, fille de Sarra. »

La formule finale *Justina quem peperit Sarra* est identique à une formule fréquente chez Marcellus de Bordeaux : *illius quem peperit il-la*.

61. Inscription d'Eyguières (Bouches-du-Rhône); gravée en caractères grecs cursifs, assez semblables à ceux du premier siècle de notre ère, sur les deux faces d'une plaque de plomb; trouvée en 1899; conservée chez M. Perret, à Eyguières 555.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>555</sup> Jullian, Revue des études anciennes, II (1900), p. 47-55.

A B

- 1. εμσοσιπλαο (emsolsiplao) 1. σμερτιιοτο (smertiioto)
- 2. υνχαιεσορεειδιζιτ (unkhaïesoreeïdidzit) s

2. ονγλιιλ...τ.. (ongliil...t..)

- 3. χοιεσθατατ (khoiesthatat) 3. λοπσιγ...ε.σ (lopsig...e.s)
- 4. .ι. σορελα (.i.sorela) 4. νοισ....οριιξ (noïs....oriiks)
- 5. στοτ (stot)
   5. αs's'βοτιζιε (as's'botidzie)
  - 6. ολιποχχικιι..ι (olipokhkhikii..i)
  - 7. ριφοιχικιι..κ (riphoikhikii..k)
  - 8. αγτοργιιιρ (agtorghiiir)

 $\varepsilon \alpha (e a)$ 

# 62. Glossaire de Vienne,

6. σκ (*s k*)

conservé en tout ou en partie dans plusieurs manuscrits <sup>556</sup> dont les principaux sont :

- 1° un manuscrit de Vienne, du VIIIe siècle, découvert par Endlicher (V.);
  - 2° un manuscrit d'Albi, du VIII<sup>e</sup> siècle (A.);
- $3^{\circ}$ - $5^{\circ}$  trois manuscrits de Paris, du X<sup>e</sup> siècle, n<sup>os</sup> 4808, 1451, 3838 (P. 1, P. 2, P. 3) ;
  - 6° un manuscrit de Fribourg, du Xe siècle (Fr.);
- 7° un manuscrit de la bibliothèque laurentienne de Florence, du XIV<sup>e</sup> siècle (Fl).

\_

Endlicher, Catalogus codicum manuscriptorum, bibliothecae palatinae Vindobonensis, Vienne, 1836, I, p. 199, ms. 89. Wesseling, Itinerarium Antonini, p. 617. Diefenbach, Celtica, 1839, I, p. 48, 59, 65, 80; Origines Europaeae, 1861, p. 231, 235, 325, 407, 408. Stokes, Revue archéologique, XVII (1868), p. 340-344. H. d'Arbois de Jubainville, ibid., XVIII (1868), p. 300-307. Stokes, Transactions of the Philological Society, 1868-1869, p. 251-257; Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung, VI (1870), p. 227-231. Transactions of the Philological Society, 1885-1886, p. 70; Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 142, 143. Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi, IX, p. 613-614. H. Zimmer, Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XXXII (1893), p. 230-240. Cf. Revue celtique, XIII (1892), p. 296-297.

Le texte du manuscrit de la bibliothèque de Vienne est plus étendu, d'environ un tiers, que celui des autres manuscrits.

La présence du mot *bigardio* (cf. got. *bigairda* « je ceins ») indiquerait, d'après Zimmer, comme date de la rédaction du glossaire, le V<sup>e</sup> siècle, temps où les Gots dominaient sur la plus grande partie du midi de la Gaule.

- 1. DE NOMINIBUS GALLICIS.
- 2. *Lugduno* desiderato monte : *dunum* enim montem.
- 3. Aremorici antemarini, quia are ante, more mare, morici marini.
- 4. Arevernus ante obsta.
- 5. roth violentum, dan et in Gallico et in Hebraeo iudicem; ideo Hrodanus iudex violentus.
  - 6. brio ponte.
  - 7. ambe rivo, inter ambes inter rivos.
  - 8. lautro balneo.
  - 9. nanto valle, trinanto tres valles.
  - 10. anam paludem.
  - 11. caio breialo sive bigardio.
  - 12. onno flumen.
  - 13. nate fili.
  - 14. cambiare rem pro re dare.
  - 15. avallo poma.
  - 16. doro osteo.
  - 17. prenne arborem grandem.
  - 18. treide pede.

Variantes. 1. uerbis A. P. 1. P. 2. — 2. lugdonum A, luddunum P. 3, lugdunum P. 1. P. 2. Fr. Fl. — 3. araemurici P. 2. aremoci corrigé en aremorici P. 3. mure P. 2. — 4. areuerni A. P. 2, 3. Fr. Fl. aruerni P. 1. — 5. rhodanum uiolentum nam hro nimium dan iudicem hoc et gallice hoc et hebraice dicit. A. P. 1, 2, 3. Fr. Fl. rodhanum P. 2. Fl. hro P. 2, 3. rho P. 1. ro A. hiro Fl. minium P. 3. Fr. Fl. dun A. — 17. renne Endlicher. -18.— treicle Endlicher.

## 63. Formules de Marcellus de Bordeaux 557.

- 1. excicum acrisos (pour la chassie des yeux).
- 2. resonco bregan gresso (pour chasser une poussière de l'œil).
- 3. in mon dercomarcos axatison (pour l'enflure de l'œil).
- 4. rica rica soro (pour un orgelet).
- 5. kuria kuria kassaria sosrôrbi (pour un orgelet).
- 6. virgaria gasaria (pour un orgelet).
- 7. argidam margidam sturgidam (pour le mal de dents).
- 8. crisi crasi cancrasi (pour une douleur à la luette 558).
- 9. heilen prosaggeri vome si polla nabuliet onodieni iden elifon (pour une obstruction du gosier).
- 10. xi exucricone xu criglionalsus scrisu miovelor exugri conexu grilau (pour une obstruction du gosier).

<sup>&</sup>lt;sup>557</sup> Marcellus, *De medicamentis liber*, éd. G. Helmreich, Leipzig, 1889, VIII, 64, 170, 171, 190, 192, 193; XII, 24; XIV, 24; XV, 105, 106. Voir l'édition donnée par Max Niedermann dans le *Corpus medicorum latinorum*, V, Leipzig, 1916. Rhys, *Celtae and Galli*, 1905, p. 50-55.

<sup>558</sup> Sur cette formule voir une lettre de Zeuss à Glück, Zeitschrift für celtische Philologie, III (1901), p. 372-373.

# TROISIÈME PARTIE GLOSSAIRE GAULOIS

Le glossaire publié ci-après contient trois catégories de mots <sup>559</sup>:

1° les mots donnés comme gaulois par les Anciens, et les mots contenus dans les inscriptions gauloises;

2° les éléments des noms de Gaulois dont la nationalité est nettement attestée <sup>560</sup> ;

3° les mots celtiques qui expliquent les noms propres supposés gaulois de personnes ou de lieux, et les mots d'origine gauloise conservés par le gallo-roman <sup>561</sup>.

Si les deux premières catégories ont des limites très nettes, qui ne peuvent être étendues que par de nouvelles découvertes, la comparaison linguistique permet seule de déterminer la troisième. Les seuls mots de cette catégorie qui ont droit à figurer dans notre recueil sont ceux que l'analyse linguistique révèle identiques ou apparentés <sup>562</sup> à des mots des langues celtiques des Iles Britanniques. Il peut se faire qu'ainsi des mots gaulois nous échappent, mais nous risquons moins de recueillir comme gaulois des mots d'autres langues <sup>563</sup>.

<sup>560</sup> On trouvera ces mots surtout chez les historiens : César, Tite Live, Florus, Velleius Paterculus, Tacite, Polybe. J'ai ajouté, aux noms de Gaulois transalpins les noms de Cisalpins. Il est vraisemblable que 1a plupart des noms gaulois que l'on trouve chez les poètes, par exemple chez Silius Italicus, sont des noms de fantaisie mais ils semblent, en tout cas, fort bien imités des noms réels.

<sup>561</sup> Le thème ou radical est toujours suivi d'un - ; le second terme des mots composés est précédé d'un - . Les mots celtiques qui expliquent des mots ou noms gaulois constatés hors de Gaule, mais qui peuvent avoir appartenu à la langue de la Gaule, sont entre [ ].

<sup>562</sup> Les mots phonétiquement identiques ne sont séparés que par des signes de ponctuation : les mots qui semblent apparentés sont séparés par cf.

<sup>563</sup> A moins toutefois que ces mots d'autres langues indo-européennes établies en Gaule ne coïncident avec des mots gaulois.

<sup>&</sup>lt;sup>559</sup> M. Antoine Meillet a bien voulu me donner d'utiles conseils à ce sujet.

Les rapprochements établis par la citation de mots gaéliques et brittoniques <sup>564</sup> ne comprennent pas tous ceux de ces mots qui auraient pu être comparés au gaulois (car nous ne prétendons pas donner ici un dictionnaire comparé des langues celtiques <sup>565</sup>), mais — pour ne pas égarer le lecteur en des comparaisons qui ne deviennent évidentes que lorsque l'on possède une science approfondie de la phonétique comparée des langues celtiques — ils comprennent seulement ceux dont, à première vue, apparaît le rapport avec les noms gaulois <sup>566</sup>. Il est remarquable que, dans la plupart des cas, la forme que l'accord des langues celtiques des Iles Britanniques permet de reconstituer est rigoureusement identique au nom gaulois.

Les mots de la première catégorie sont donnés sous la forme que leur ont attribuée les textes. Les mots de la seconde et de la troisième catégories sont cités sous la forme de thèmes ou de radicaux <sup>567</sup>. Les mots dont la forme est en partie conjecturale sont précédés d'un astérisque. La référence indiquée à la suite du mot est celle du plus ancien texte où il figure ; elle est parfois accompagnée

\_

<sup>&</sup>lt;sup>564</sup> Les mots irlandais sont cités sous la forme du moyen irlandais ; les mots bretons et gallois, sauf indication contraire, sous la forme moderne. En gallois, le dd est une spirante dentale sonore (th doux anglais) et le th la sourde correspondante (th dur anglais) ; le th et le th sont th th sourds ; l'th se prononce th th sourds in syllabe finale, th partout ailleurs ; le th est th consonne et th voyelle.

<sup>&</sup>lt;sup>565</sup> Ce dictionnaire, que nous devons à M. J. Loth, est en préparation. Je n'ai donné qu'exceptionnellement, et quand cela était nécessaire pour déterminer la forme ancienne ou le sens du mot gaulois, des comparaisons avec d'autres langues indo-européennes, par exemple quand il y a eu chute d'un *p*.

<sup>&</sup>lt;sup>566</sup> Par exemple, je n'ai qu'exceptionnellement cité des mots corniques, car l'orthographe du cornique est très irrégulière et peut tromper sur la valeur exacte des sons. Pour la même raison, je n'ai cité qu'avec précaution le vieux-gallois et le vieux-breton.

<sup>&</sup>lt;sup>567</sup> Les dérivés de thèmes qui se trouvent dans les langues celtiques ne figurent dans ce glossaire que quand ils ont un correspondant exact dans ces langues ; car, outre que leur dérivation peut être latine plutôt que celtique, elle est caractéristique de noms propres et rien ne prouve qu'elle s'appliquerait aussi à des noms communs identiques à ces noms propres.

d'une seconde référence qui désigne le texte où l'origine gauloise du mot est affirmée, quand ce texte ne se confond pas avec le premier.

La comparaison des mots dont les Anciens ne nous ont pas donné le sens a été établie d'après les étymologies les plus vraisemblables, du point de vue sémantique, et les plus sûres, du point de vue phonétique <sup>568</sup>. Pour ces dernières, il n'a pas toujours été tenu compte de la voyelle thématique. La rigueur et la minutie étymologiques, nécessaires si l'on ne veut pas errer au hasard, ne doivent peut-être pas être poussées à l'extrême, quand il s'agit de noms propres, et d'une langue dont on ignore et l'histoire et les variations dialectales <sup>569</sup>. Avec plus de hardiesse et quelque divination, on arri-

Les dictionnaires où l'on trouvera résumées ces étymologies sont, pour les langues celtiques, outre le *Sprachschatz* de A. Holder, et les index dressés par M. Ernault, de la *Revue celtique*: Wh. Stokes et A. Bezzenberger, *Wortschatz der keltischen Einheit*, *Urkeltischer Sprachschatz*, Goettingue, 1894 (voir le compte rendu de J. Loth, *Revue celtique*, XVII, XVIII, XX); V. Henry, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900; — pour les langues romanes, Kö-ting, *Lateinisch-romanisches Wörterbuch*, 3e éd., Paderborn, 1907; W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, 1914-1916.

Toutes les étymologies, pour lesquelles je n'ai pas donné, en note, de référence spéciale sont indiquées dans ces dictionnaires ou dans la *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen* de Pedersen. L'ouvrage fondamental pour l'étude des étymologies celtiques dans les langues romanes a été: Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 4° éd., avec des additions de A. Scheler, Bonn, 1878, dont Thurneysen a revu de près toutes les étymologies dans *Keltoromanisches*, Malle, 1884.

si l'on s'en tenait à une phonétique rigoureuse, on ne devrait pas, par exemple, admettre l'explication du nom de lieu *Brocomagus* par l'irlandais *brocc*, bret. *broc'h* « blaireau », puisque ce dernier suppose une forme ancienne *brocco*et non *broco*-; ni celle de *Brannovices* par l'irlandais *bran*- « corbeau », v. bret. *bran*, puisque ce dernier suppose une forme ancienne *brano*- et non *branno*-. Nous n'avons, en général, pas tenu compte de la différence qu'il y a entre une consonne simple et une consonne double, le doublement ou la simplification des consonnes semblant dépendre le plus souvent du bon plaisir du scribe. De même, si l'on s'en tenait à la rigoureuse distinction de o et de a, de i et de e, si souvent confondus dans les langues celtiques, on devrait renoncer à un bon nombre d'étymologies séduisantes : -*bretus* (*vergo-bretus*), par l'irlandais

verait sans doute à expliquer un plus grand nombre de mots, en recherchant les éléments de noms propres fréquents en gaélique et en brittonique et que l'on n'a pas encore trouvés en gaulois. D'autre part, il n'est pas sûr que la comparaison avec les langues italiques et les langues germaniques ne nous fournisse pas, dans quelques cas, des explications plus satisfaisantes que l'étymologie par le gaélique ou le brittonique. Mais, si l'on se laissait aller trop volontiers soit à enfreindre la loi qui exige l'identité phonétique comme la condition nécessaire de tout rapprochement, soit à méconnaître le principe fondamental de la parenté historique, c'en serait fait de la méthode qui seule peut donner des résultats scientifiques, et, plutôt que d'abandonner l'étymologie aux hardiesses de l'imagination, il faudra souvent nous résoudre à ne pas savoir.

Il importe de ne pas demander à la méthode comparative plus qu'elle ne peut donner. Si la présence d'un mot dans les deux groupes de langues celtiques prouve ou qu'il est emprunté par elles à une source commune, ou qu'il remonte au temps où ces deux familles de langues n'étaient pas encore séparées, la présence d'un mot dans une seule des familles de langues ou dans une seule des langues celtiques ne suffit pas à démontrer qu'il est dans cette langue ou dans cette famille d'origine récente, et qu'il ne peut, par suite, être comparé à un mot gaulois. De même, la présence d'un mot dans telle ou telle langue romane ne peut conduire à aucune déduction précise sur la celticité de ce mot; de même aussi, on ne saurait conclure, du fait qu'un mot roman d'origine présumée celtique n'a été jusqu'ici trouvé qu'au voisinage de la Bretagne, à l'origine bretonne plutôt que gauloise de ce mot, car il est possible que ce mot, jadis usité sur une grande partie du territoire français,

breth et le gallois bryd, qui remontent à \*brita-; -dulon (-doula) par l'irlandais duille et le gallois dail, qui remontent à \*dolio-, \*dolia. On ne pourrait pas non plus rendre un compte exact de la formation du mot gaulois petor-ritum, voiture à quatre roues, car le premier terme petor- ne répond exactement ni à l'irlandais cethir = \*ketvores, ni au gallois pedwar = \*petvares, et le second terme -ritum ne s'explique rigoureusement ni par l'irlandais rith = \*retu- « course », breton red = \*reto-, ni par l'irlandais roth = \*roto- « roue », breton rod.

ait disparu, par hasard, ailleurs qu'en Bretagne et qu'il remonte à un mot gaulois <sup>570</sup>; enfin, la distinction des mots gaulois conservés en français d'avec les mots bretons empruntés anciennement par le français n'est pas toujours facile à établir.

Toutes ces difficultés seraient moindres si nous connaissions mieux le gaulois, et la méthode, au lieu de nous donner seulement une direction générale, s'appliquerait plus exactement à la solution des cas particuliers. Mais, dans l'état actuel de la science, alors que nous ignorons autant le développement historique que le développement préhistorique du gaulois, nous n'avons point de moyen de décider de la validité de telle ou telle hypothèse.

Je ne me suis pas hasardé à donner le sens en gaulois des thèmes gaulois de noms propres qu'aucun auteur ancien ne nous a traduits et je me suis contenté d'expliquer les mots des langues celtiques qui s'y rapportent <sup>571</sup>. Je n'ai pas cherché, non plus, à noter toutes les nuances de sens des mots brittoniques ou gaéliques qui peuvent être comparés à ces thèmes gaulois. La sémantique gauloise nous est inconnue. Si les sens anciens des mots du celtique insulaire peuvent- être déduits de leur comparaison, rien ne nous permet de croire que ces sens anciens fussent aussi ceux du gaulois, et rien ne peut nous renseigner sur le degré d'évolution que, dans l'un ou l'autre groupe de langues, ils avaient subi. Ainsi, par exemple, l'irlandais *find* signifie « blanc, vrai, bon » ; l'écossais *fionn* « blanc, vrai, petit, beau »; le gallois gwyn signifie « blanc, beau, béni »; le breton quenn signifie « blanc, en pure perte »; nous ne pouvons savoir si le gaulois *vindo*- signifiait « blanc » ou « beau » et il est possible que le sens de vindo- ait subi encore d'autres variations pendant le cours des siècles où l'on a parlé gaulois. De même, -dunum avaitil, en gaulois, le sens d'« enceinte fortifiée » qu'il a en irlandais, au lieu du sens d'« endroit saillant »? Quelle a été la signification pri-

<sup>&</sup>lt;sup>570</sup> Tel semble être le cas du français dialectal *nâche*.

<sup>&</sup>lt;sup>571</sup> Le sens des mots contenus dans les glossaires irlandais du Moyen-Age est loin d'être toujours sûr.

mitive de ce mot et à quelle date cette signification s'est-elle modifiée ?

Il ne faut pas cacher que des mots gaulois très importants pour l'histoire de la civilisation, mais inusités dans les noms propres, ne nous sont pas parvenus : les noms du sel, de la meule, et, d'une manière générale, les noms d'outils 572, d'ustensiles, de parures (par exemple l'ambre) dont les tombes et les restes d'habitations celtiques nous ont conservé de si nombreux spécimens; les noms de la maison et de ses parties ; les mots relatifs au culte ; la plupart des mots relatifs au droit et aux coutumes ; à l'organisation de la société. Même les noms de métaux 573 nous sont mal connus ; nous n'avons pas trouvé dans les noms propres le nom de l'or, du plomb, du cuivre, du bronze ; le nom du fer est très rare ; seul le nom de l'argent, arganto-, argento- n'est pas rare. Les noms relatifs à l'eau, si importants en toponomastique, n'ont guère été découverts. Parmi les noms de couleurs 574, nous ne rencontrons que roudo- « rouge », dubi- « noir ». Les noms de parties du corps, pourtant fréquents dans les noms propres indo-européens <sup>575</sup> et très caractéristiques des individus, n'ont guère été relevés dans les noms gaulois. Une partie seulement de ces lacunes est comblée par les noms communs gaulois que les Anciens nous ont conservés <sup>576</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>572</sup> Le nom de la faucille semble se trouver deux fois dans le nom d'homme *Serranco*, qui peut être composé de *serro*-, irl. *serr* « faucille, et *anco*-, irl. *éc*- dans *écath* « hameçon ».

<sup>&</sup>lt;sup>573</sup> En grec, χρυσο- (*Khruso-*) « or », χαλκο- (*Khalko-*) « airain » se trouvent fréquemment comme premiers termes ou seconds termes de nom propre.

<sup>&</sup>lt;sup>574</sup> En grec, outre Μελαν- (*Melan*-) « noir », on trouve ξανθο- (*Ksantho*-) « blond », Γλαυκο- (*Glauko*-) « verdâtre », Λεκο- (*Leuko*-) « blanc ».

<sup>&</sup>lt;sup>575</sup> En grec, Χεῖρο- (*Kheïri*-) « main », ῶψ, οψ- (ôps, ops-) « œil », ποδ-, πους, (pod-, pous) « pied », κνῆμος (-knêmos) « jambe ». Mais on a en gaulois talo- « front ».

<sup>&</sup>lt;sup>576</sup> Une liste de ces mots rangés par ordre d'idées se trouve chez G. Dottin, *Manuel pour servir à l'étude de l'Antiquité celtique*, 2<sup>e</sup> éd., p. 89.

## Α

\*aballinca-, « nèfle des Alpes » ; prov. abelanco, dér. fr. amélangier <sup>577</sup>. Voir aballo-.

aballon-, thème de nom de lieu; irl. aball, v. gall. aball « pomme », bret. aval « pomme ». Voir avallo.

abalo-, thème de nom propre. Voir aballon-, avallo.

abona-, abono-, thème de nom de rivière; gall. afon, bret. avon, aven, irl. abann « rivière ».

ἀβράνας (abranas), corr. ἀβράγας (abavas), acc. pl. « singes » (Hésychios); f. a. s. apa, acc. apan.

acatus (Ausone, Epist., XXII, 2, 31), sorte de barque. Cf. picatos, var. pecatos, pictas, barques des Bretons (Végèce, IV, 37).

acaunum, var. de agaunum.

acaunumarga, « marne pierreuse » (Pline, XVII, 44). Voir acaunum, marga.

accon-, var. acicon-, thème de nom gaulois.

 $a\chi ro$ -, terme de nom propre ; v. irl. acher « dur », cf. v. bret.  $ocer « aigu » <math>^{578}$ .

acina, « mesure agraire » (Frontin, De limit.; Gram., I, 30). Cf. acnuna en Espagne (C. I. L., II, 430).

acona, « nuda cautes » (Pline, XXVII, 10. Servius, ad Georg., II, 152). Cf. gr. ἀκόνη (akonê). Voir acaunum, agaunum.

acrisos, dans une formule magique (Marcellus, VIII, 64). ad-, premier terme de nom propre ; irl. ad-, gall. ad-.

<sup>&</sup>lt;sup>577</sup> A. Thomas, Mélanges d'étymologie française, 1902, p. 2. Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, XXVI (1902), p. 421.

<sup>&</sup>lt;sup>578</sup> Ernault, *Dictionnaire étymologique du breton moyen*, p. 199.Loth, *Revue celtique*, XVII (1896), p. 434.

[adarca], nom d'une plante aquatique (Pline, XX, 241), ἀδάρκης (adarkês) en Galatie (Dioscoride, V, 136), ἀδάρκιον (adarkion), ἄδάρκος (adarkos), ἀδάρκη (adarkê), (Galien, Des simples médicaments, II, p. 370) ; irl. adarc « corne ».

adianton-, thème de nom propre ; gall. addiant « désir ». Cf. Iantumarus, irl. ét-mar « zélé ».

adiato-, terme de nom propre ; gall. addiad « désir ». Voir adianton-. aedrini (Coligny, III, 12, 1 ; IV, 12, 1 ; 2<sup>e</sup> mois compl. At. 8 ; aedrin (Coligny, 1, 12, 1), variante de edrini, nom de mois ; indication de jour : m d aedrini ivos III, 12, 1).

aeduo-, thème de nom de peuple ; irl. aed « feu », gall. aidd « zèle » <sup>579</sup>.

agraunum, « saxum » (Acta Sanct., 22 sept., VI, 345) agaunus « petra » (ibid., 18 févr., III, 741).

agedo-, terme de nom propre ; irl. aiged « visage ».

-agro-, terme de nom propre ; irl. ár « carnage », gall. aer.

\*aibo-; prov. aib « qualité », irl. aib « extérieur, mine ».

αίδουο- (aidouo-), thème de nom de peuple. Voir aeduo-.

aisu, terme de nom propre. Voir esu-.

al Celtarum (Virgile chez Ausone, *Technopaegnion*, XIII, 5; Quintilien, VIII, 3, 28), nom de lettre ou chiffre? mais le texte est suspect <sup>580</sup>.

alauda, « alouette » (Suétone, César, 24); v. fr. aloue.

alausa, nom de poisson (Ausone, Moselle, 127); prov. alausa, it. esp. alosa, fr. alose.

albio-, terme de nom propre ; gall. elfydd « monde » 581.

ἄλβολον (albolon), « Galeopsis » (Dioscoride, III, 33).

\*albuca-, pierre marneuse blanche; prov. aubugo.

alce, élan de la forêt Hercynienne (César, VI, 27), cf. irl. ad-arc « corne », ou mot germanique ?

<sup>&</sup>lt;sup>579</sup> Glück, *Die bei Caius Julius Caesar vorkommenden keltischen Namen*, p. 9. C'est de cet excellent livre que viennent la plupart des étymologies gauloises.

<sup>&</sup>lt;sup>580</sup> Bücheler, Rheinisches Museum für Philologie, XXXVIII (1883), p. 509.

<sup>&</sup>lt;sup>581</sup> Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, as illustrated by Celtic heathendom, Londres, 1888, p. 42.

alco-, terme de nom propre. Voir le précédent.

ἀλιουάσκα (aliouaska), var. de σαλιούγκα (saliounka).

άλιουγγία (alioungia), var. de σαλιούγκα (saliounka).

\*alisa-, \*aliso-; v. fr. alis; « alise ». Cf. les noms gaulois Alisiia, Alisanos 582, Alisincum, Αλισονεας (Alisoneas).

alla, « aliud » (Schol. de Juvénal, VIII, 234). Voir allo-.

allo-, terme de nom propre ; irl. all-, gall. bret. all « autre ».

*allobrogae*, « dicti quia ex alio loco fuerant translati » (Scholiaste de Juvénal, VIII, 234) ; gall. *allfro* « exilé ». Voir *allo*-, -*broga*.

alodarium (Scholiaste de Berne, ad Georg., I, 140). Voir alauda. alpes, « alti montes » ? <sup>583</sup> (Servius, ad Aen., IV, 442).

*alto*-, terme de nom de lieu; irl. *alt* « hauteur », gall. *allt* « falaise »  $^{584}$ .

amb, am (Coligny), nom du ler mois complémentaire? indication de jour : d cutio amb, d amb qutio. (III, 5, At. 3; IV, 5, At. 3).

ambactus, « servus » (Ennius, chez Festus, p. 4), sorte de client (César, IV, 15, 2), δοῦλος μισθωτός, ὡς Ἦνιος (doulos misthôtos, ôs Ennios — C. Gl. Lat., II, 16, 3); gall. amaeth « laboureur », v. fr. abait, ampas; cf. ambassade 585. Voir ambi-.

ambe, « rivo », inter ambes « inter rivos » (Glossaire de Vienne). Cf. le nom de ville de Grande-Bretagne Amboglanna.

*ambi*-, thème et terme de nom propre ; terme de nom de peuple gaulois ; irl. *imb*, gall. *amm*- « autour de ».

ambieus, nom de poisson (Polemius Silvius, Latere.). Voir ambi-. ambio-, terme de nom gaulois ; irl. imbe « clôture ».

<sup>&</sup>lt;sup>582</sup> Au dieu Alisanos (C. I. L., XIII, 2843) comparez le dieu Fagus (C. I. L., XIII, 33), Mars Buxenus (C. I. L., XII, 5832) et le dieu Robur. J. Toutain, Pro Alesia, III, 1916-1917, p. 133.

<sup>&</sup>lt;sup>583</sup> Plus vraisemblable est la comparaison avec *Albion* (cf. "Ολβια — *Olbia* —, "Αλπια — *Alpia* — chez Athénée, VI, 23, d'après Poseidônios); mais le mot répondant au latin *albus* (nomen Alpium a candore nivium) n'existe pas dans les langues celtiques.

<sup>&</sup>lt;sup>584</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 131.

<sup>&</sup>lt;sup>585</sup> A. Thomas, *Nouveaux essais de philologie française*, 1904, p. 40. H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, XXVI (1903), p. 186.

amella, « Aster » (Servius, ad Georg., IV, 271-278) <sup>586</sup>. amman (Coligny, 2<sup>e</sup> mois compl., titre).

an-, terme de nom propre ; irl. an-, in-, gall. bret. an-, particule négative.

anagantio, anagant, anagan, anag, an (Coligny), nom de mois ; indication de jour : d anagantio (I, 3, 8), peti riuri anag (III, 3, At. 8).

anagtios (Coligny, IV, 3, 7), pour anagantios, indication de mois et de jour.

anam, accusatif? « paludem » (Glossaire de Vienne); cf. got. fani « boue »? 587.

anavo-, thème de nom propre ; gall. anau « harmonie ».

anax, sorte de vase (Grégoire de Tours, De virt. Iul., II, 8) ; irl. án « vase à boire ».

anco-, terme de composé ; irl. éc-ath « hameçon ».

ancoragus (Cassiodore, Var., XII, 4, 1), ancoravus (Polemius Silvius, Laterculus) saumon mâle du Rhin; pic. ancreu<sup>588</sup>.

Voir anco-, raco-.

ancus (C. Gl. Lat., II, 17, 27), « recourbé ». (Paul Diacre, p. 19). Voir anco-.

and-, ando-, thème de nom de peuple. Voir ande-?

andabata (Cicéron, Epist., VII, 10, 2), gladiateur dont le casque couvrait les yeux ; cf. skr. andhas « aveugle », irl. uinne « aveugle ».

ande-, terme de nom propre ; irl. ind, bret. an- particule intensive.

\*andera-, v. fr. andier « chenet » ; irl. ainder « jeune femme », gall. anner « génisse » <sup>589</sup>, cf. m. bret. annoer.

<sup>&</sup>lt;sup>586</sup> C'est sans doute une étymologie populaire que rapporte Servius en dérivant le nom de cette plante *a-mella* de celui d'un fleuve de Cisalpine *Mella*, à la façon de Festus qui explique le latin *aqua* par *a qua juvamur*.

<sup>&</sup>lt;sup>587</sup> Ce rapprochement, dû à Whitley Stokes, supposerait que *anam* a perdu un *p* initial.

<sup>&</sup>lt;sup>588</sup> Schuchardt, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXX (1906), p. 712-732; mais le mot peut être dérivé du latin *ancora*. A. Thomas, *Romania*, XXXV (1906), p. 169.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>589</sup> M. Olsen, Beiträge zur Eunde der indogermanischen Sprachen, XXX, p. 325-327. Meringer, Indogermanische Forschungen, XVI (1904), p. 138. Horning, Zeitschrift für romanische Philologie, XXIX (1905), p. 527. Meringer, ibid., XXX (1906), p. 416.

```
ando-, var. de ande.
  άνεψά (anepsa) « hellébore blanc » (Dioscoride, IV, 145).
  ανηροεστο- (anêroesto-), thème de nom gaulois, var. ariovisto.
Cf. Anareviseos.
  anextlo-, terme et thème de nom propre ; irl. anacul « sauver » 590.
  anm (Coligny), à la suite du nom de mois abréviation de anmat
« mauvais » ? Voir an-, mato-. Cette abréviation est jointe aux noms
de mois suivants: Dumann, Anagantios, Giamon, Equos, Elembiv, Can-
tlos.
  antaran (Coligny, 2<sup>e</sup> mois compl., titre).
  antia (Coligny, 1er mois compl., fin).
  ape (Rom, A 1, B 10); cf. ombr. ape « lorsque, après que »?
  apon..ti (Rom, A 10).
  ar-, var. de are-.
  aratro-, terme de nom propre ? irl. arathar « charrue », gall. aradr,
bret. arar.
  arcantodan, « juge (ou curateur) de l'argent? », titre d'un magistrat
monétaire sur les monnaies des Meldi, des Mediomatrici et des Lixo-
vii 591. Voir arganto-, dan.
  άρκυνια (arkunia), nom de montagne <sup>592</sup>. Voir ar-, cuno-.
  ardu-, thème de nom propre ; irl. ard « haut », gall. ardd-.
```

are-, « ante » (Glossaire de Vienne); irl. air, gall. bret. ar- « sur ».

aremorici, « antemarini », var. aremurici (Glossaire de Vienne);

gall. arfordir « pays maritime » 593. Voir are, mori-.

J. Loth, Revue celtique, XVII (1896), remarque que le gallois suppose \*andera et le breton \*andeira.

<sup>&</sup>lt;sup>590</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, XI (1917), p. 311.

<sup>&</sup>lt;sup>591</sup> Ch. Robert et E. Ernault, Mélanges de l'École de Rome, VI (1886), p. 14-24.

<sup>&</sup>lt;sup>592</sup> Ce mot aurait perdu un *p* initial, et serait apparenté au gotique *fairguni* « montagne ». Voir H. d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, XI (1890), p. 216-219.

<sup>&</sup>lt;sup>593</sup> En limousin, *armorijo* désigne le vent du nord-ouest. A. Thormas, *Nouveaux essais de philologie française*, 1904, p. 164-169.

arepennis, var. aripennis, arapennis, mesure de surface valant environ 12 ares (Columelle, *De re rust.*, V, 1, 6); irl. airchenn, mesure de longueur <sup>594</sup>, fr. arpent. Voir le suivant.

arepo (manuscrit de Paris gr. 2511,  $f^{\circ}$  60  $v^{\circ}$ ), « ἄροτρον » (arotron <sup>595</sup>).

arevernus, « ante obsta » (Glossaire de Vienne). Voir are-, -verno-.

arganto-, argento-, terme de nom propre; irl. argat, airget, bret. arc'hant « argent ».

argidam (Marcellus, XII, 24), dans une formule magique.

argio-, terme de nom propre ; cf. irl. arg « goutte », bret. erc'h, gall. eiry « neige ».

argo-, thème de nom propre ? irl. arg « champion ». Voir le précédent.

arinca, « orge de Gaule » (Pline, XVIII, 61; 81).

arto-, terme de nom propre ; irl. art « pierre ». Cf. artuass, acc. pl., dans l'inscription de Todi.

-arto-, terme de nom propre ; gall. arth « ours », irl. art, Art 596.

arverni, var. areverni (Glossaire de Vienne), nom de peuple. Voir arevernus.

[asiam], nom du seigle chez les Taurini (Pline, XVIII, 141), corrigé en sasiam; gall. haidd, bret. heiz « orge » <sup>597</sup>.

atanta (Rom, B 3, 7).

atanto (Rom, B 2).

ate-, terme de nom propre ; irl. aith-, gall. at-, bret. ad- « re- » (intensif).

atehotisse (Rom, B 5-6). Voir ate-.

atenoux (Coligny), nom de la seconde quinzaine de chaque mois ; cf. irl. athnugud « renouvellement » <sup>598</sup>. Voir ate-.

<sup>&</sup>lt;sup>594</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XII (1891), p.160-162.

<sup>&</sup>lt;sup>595</sup> Wescher, Bulletin de la Société des Antiquaires de France, XXXV (1874), p. 152. Cf. C. I. L., XII, 202\*.

<sup>&</sup>lt;sup>596</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Les druides et les dieux celtiques à forme d'animaux*, 1906, p. 157-160.

<sup>&</sup>lt;sup>597</sup> Stokes, Revue celtique, II (1873-1875), p. 407.

<sup>&</sup>lt;sup>598</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 526.

-ater, terme de composé; ateron-, thème de dérivé; irl. athir « père », bret. -atr? (en composition dans des noms propres <sup>599</sup>). Voir gutuater.

ati-, thème de nom gaulois.

atrebat-, thème de nom de peuple ; irl. atrebad « habiter, posséder ». Cf. v. bret. treb « village ». Voir ad-, -trebo-.

attegia, « hutte » (C. I. L., XIII, 6054; Juvénal, XIV, 196). Cf. Attegia, Ategiolae, noms de lieux en Gaule. Voir ad-, -tegia.

ausia-, ausio-, terme de nom propre ? irl. au « oreille ».

αυταριτο- (autarito-), thème de nom gaulois.

avallo, « poma » (Glossaire de Vienne) ; bret. avall, gall. afall, irl. aball. avento-, thème de nom propre ; v. gall. eunt « juste », bret. eeun. avi-, terme de nom propre ; v. bret. Eu-, de sens incertain 600.

avotis, avoti, avot, avvot, mot joint d'ordinaire à des noms de potiers, mais qui se trouve aussi sur un bouclier gaulois de l'arc d'Orange, « fabricant » ?

В

\*baccalari-, « bachelier »; cf. irl. bachlach « serviteur »? 601.

baccar, « asaret » (Virgile, Buc. IV, 18), βάκαρ (bakar), mot gaulois (Dioscoride, I, 9).

bacco-, thème de nom propre ; irl. bacc « crochet », gall. bach « hameçon », bret. bac'h « croc, hameçon ».

\*bacco-; fr. bac, bache, bachot. Voir le précédent.

baditis, « nénuphar » (Marcellus, XXXIII, 63); irl. bádud « plonger », gall. boddi, bret. beuzi « noyer ».

baga-, thème de nom propre ; irl. bág « combat », v. h. a. baga.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>599</sup> J. Loth, Revue celtique, XV (1894), p. 224-227; XXVIII (1907), p. 119-121.

J. Loth, Chrestomathie bretonne, 1890, p. 129.

<sup>&</sup>lt;sup>601</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 89. Mais *bachlach* pourrait être simplement dérivé de *bachal* « bâton », emprunté au latin *baculus*, cf. le breton moyen *baelec* « prêtre ». Voir toutefois Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 126.

bagandae, révoltés gaulois (Aurelius Victor, De Caes., XXXIX, 17). Voir baga-.

balano-, thème de nom gaulois ; irl. balan « combat? ».

balco-, thème de nom propre ; irl. balc « fort », gall. balch, bret. balc'h « fier », v. prov. terra bauca « terre forte ».

*balio*-, thème de nom propre » ; fr. *baille*, d'où bret. *bal*-, gall. *bal* « cheval marqué à la face d'une tache blanche » <sup>602</sup>.

balma, « grotte » (Acta Sanct., 28 febr., III, p. 716 a) v. fr. balme, baume.

band-, terme de nom de lieu ; irl. for-band « ordre », cf. v. h. a. ban.

\*banno-; gall. ban, bret. Ban-, irl. benn « pic »; prov. bana « corne »  $^{603}$ .

banvo-, thème de nom propre ; irl. banb « goret », bret. banv « truie », gall. banw « porc ».

βαρακάκαι (barakakai), var. de bracae.

bardala (C. Gl. Lat., II, p. 28, 25), « mauvis » ; dérivé de bardo-?

barditus, « chant de guerre » (Tacite, Germanie, 3) ; mot emprunté aux Gaulois par les Germains? 604.

bardo-, terme de nom de lieu. Voir βάρδος (bardos).

bardocucullus (Martial, I, 53, 5), « capuchon de barde ». Voir bardus, cucullus.

βάρδος (bardos), Poseidônios, chez Athénée, VI, 49, p. 246 c, d; irl. bard, gall. bardd « poète »; bardus « cantor qui virorum fortium laudes canit » (Paul Diacre, p. 34).

\*barga-; irl. barc « barque », fr. barge 605.

\*barica-; fr. berge, gall. bargod « bord » 606.

-bario-, terme de nom de peuple gaulois.

*barro*-, thème de nom de lieu ; irl. *barr* « sommet », bret. *bar*, cf. it. parm. ferr. *ber*, bol.  $b\ddot{a}r$  « touffe »  $^{607}$ .

<sup>602</sup> J. Loth, Archiv für celtische Lexikographie, 1 (1900), p. 396.

<sup>&</sup>lt;sup>603</sup> Meyer-Lübke, Zeitschrift für romanische Philologie, XIX (1895), p. 274.

<sup>&</sup>lt;sup>604</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, VI, 1899, p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>605</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 43.

<sup>&</sup>lt;sup>606</sup> Thurneysen, Kelloromanisches, p. 43-44.

βάρρων (barrôn). Voir varro.

bascauda, « conca aerea » (*C. Gl. Lat.*, IV, p. 23, 24), vase breton (Martial, XIV, 99) ; v. fr. *baschoe*, cf. fr. bâche « bassin » <sup>608</sup> ; irl. *basc* « rond ».

basci-, thème de nom propre ; irl. basc « collier », gall. baich « fardeau », bret. bech.

\*basi-; prov. basi « défaillir, mourir », it. basire « périr » irl. bás « mort » 609.

\*battu-; fr. battre, gall. bathu « frapper », bret. baz « bâton ».

batu-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 239); irl. bath « mort », gall. bad.

\*bava-; gall. baw « saleté », fr. boe, boue.

beber, « castor » (Priscien, V, 4), acc. bebrum (Scholiaste de Juvénal, XII, 34); corn. befer, gaél. beabhar, fr. bièvre.

bebro-, terme de nom de lieu. Voir beber. Cf. Bebriacum « locus castorum » (Tacite, Hist -, II, 24) 610.

becco-, thème de nom propre ; irl. becc « petit ».

becco, « gallinacei rostrum » (Suétone, Vitell., 18); fr. bec; cf. irl. bacc, gall. bach, bret. bac'h « croc ».

\*beco-; lim. bec « guêpe », irl. bech « abeille », cf. gall. begegyr « bourdon » 611.

 $\it bedo$ -, thème de nom propre ; gall.  $\it bedd$ , m. bret.  $\it bez$  « tombe » ; fr.  $\it bief.$   $^{612}$ 

belatu-, théme de nom propre ; irl. e-peltu pour \*es-beltu « mort » 613.

<sup>&</sup>lt;sup>607</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, IV (1880), p. 126; Thurneysen, Keltoromanisches, p. 43.

<sup>&</sup>lt;sup>608</sup> Paris, Romania, XXI (1892), p. 400-406; Mélanges linguistiques, 1909, p. 467-473

<sup>&</sup>lt;sup>609</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 83.

<sup>&</sup>lt;sup>610</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XVII (1896), p. 297; XXVII (1906), p. 341. L. Herr, Revue de philologie, XVII (1893), p. 208-212.

<sup>&</sup>lt;sup>611</sup> A. Thomas, Romania, XXXV (1906), p. 139, montre que la forme romane primitive serait *besca*, plutôt que *beca*, que suppose M. Meyer-Lübke.

<sup>612</sup> J. Vendryès, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XXI (1918), p. 43-44.

<sup>&</sup>lt;sup>613</sup> Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, p. 37-38.

βελενιον (belenion), plante (Pseudo-Aristote, Des plantes, 7, p. 821, 32); esp. beleño « jusquiame » <sup>614</sup>. Voir bilinuntia.

belinuntia, bellinuntia « Apollinaris » (Pseudo-Apulée, 4), cf. Belenus, nom d'un dieu assimilé à Apollon. Voir βιλινουντία (bilinountia).

βελιοκάνδος (beliokandos), « achillée » (Dioscoride, IV, 113). Voir bellocandium.

belion, arbre (Pseudo-Apulée, De herb., 58); éc. bile « arbre ». Voir bilio-.

bello-, terme de nom gaulois.

bellocandium, « achillée » (Pseudo-Apulée, 89). Voir bello-, cando-.

belsa, « campus » (Virgile le Grammairien, 4).

-bena-, terme de nom propre ; v. irl. ben « femme ».

benna, genus vehiculi (Paul Diacre, p. 32); gall. benn « chariot », fr. banne.

-benno-, terme de nom propre ; irl. benn « corne », gall. ban « pic », prov. bana 615. Voir banno-.

berg-, thème de nom de lieu; gall. bera « pyramide », cf. Bergusia, briga.

beria-, thème de nom de lieu; gallo-rom. beria « plaine », prov. berro, cf. fr. berrie.

berula, « cresson » (Marcellus, XXXVI, 51); irl. birur; bilar, gall. berwr, bret. beler, fr. berle.

\*besena-, « ruche » v., fr. besaine ; ce mot serait celtique à cause du suffixe 616 ?

bessu, « habitude » ? (Virgile le Grammairien, 14) ; irl. bés, bret. boas « coutume » 617.

betilolen, « bardane » (Pseudo-Apulée, 36).

615 Zeitschrift für romanische Philologie, XIX (1895), p. 273.

<sup>&</sup>lt;sup>614</sup> A. Thomas, Bulletin hispanique (1904), p. 18-28.

Meyer-Lübke, Miscellanea linguistica in onore di Graziadio Ascoli, Turin, 1901, p. 415-418.

<sup>&</sup>lt;sup>617</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, XXXVII (1913), p. 177-185, croit que bessu est simplement une altération du latin vitium.

beto, dans « nate, memento beto to divo id est memorare Dei tui » (Acta Sanct., 22 Aug., IV, p. 497 c); irl. betho « vie » ou bith « toujours » <sup>618</sup>.

\*bettia-, \*bettio-; prov. bes « bouleau »; Besse, nom de lieu. Voir betu-.

bettonica, var. de vettonica.

betu-, terme de nom propre ; gall. bedw, bret. bézo « bouleau », cf. lat. bitumen (Pline, XVI, 75).

betulla, « bouleau » (Pline, XVI, 74); v. fr. boule. Voir betu-.

bi (Rom A 5), particule? dans bi-cartaont.

bidubium, var. de vidubium.

bili-, terme de nom propre ; irl. bil « bon » ; gall. byl « bord ». Voir bilio-.

βιλινουντία (bilinountia) var. βελενουντία (belenountia), « jusquiame » (Dioscoride, IV, 69). Voir bellinuntia.

-bilio-, billio-, thème de nom propre ; irl. bile « arbre sacré », « tronc d'arbre », fr. bille. Au nom de lieu gaulois Bil(l)io-magus, on a comparé l'irlandais Mag m-Bili.

binno-, thème de nom propre; irl. binn, bind « mélodieux », v. bret. bann.

-bio-, terme de composé ; irl. -be « couper » 619.

birrica, « vestis ex lana caprarum valde delicata » (C. Gl. Lat., V, p. 347, 41; 402, 68). Cf. birro gallico (Schol. de Juvénal, VIII, 145).

bison, pl. bisontes (Martial, I, 104, 8) « bison »; cf. Bisontii, nom de Besançon chez Ammien Marcellin, XV, 11, 11.

\*bissi-; irl. biss « cheville », gall. bys, bret. biz « doigt », dér. fr. bijou.

\*bistlo-; prov. bescle « rate ».

-bitu-, terme de nom gaulois ; irl. bith, v. gall. bit « monde ».

<sup>&</sup>lt;sup>618</sup> W. Meyer, *Fragmenta Burana*, Berlin, 1901, p. 161-163. Un manuscrit porte *obeto dotivo*. On peut comparer la formule de salutation irlandaise Dia do betho « Dieu [soit] ta vie! », ou traduire « ta vie à Dieu », en prenant le premier *to* « ta » à *memento* qui représente sans doute un ou deux mots celtiques altérés, et en expliquant le second par l'irlandais *do*, en composition *to-*, *do-*.

<sup>&</sup>lt;sup>619</sup> K. Meyer, Sitzungsberichte der könig1ich preussischen Akademie der Wissenschaften, XXXVII (1912), p. 800.

biviton-, thème de nom propre; irl. bethu, gén. bethad « vie », gall. bywyd.

blati-, thème de nom propre ; irl. blath « doux ».

blato-, terme de nom propre; irl. b1áth « fleur », gall. blawd « farine », fr. blé?

bledino-, terme de nom propre; gall. bleddyn, diminutif de blaidd, bret. bleiz « loup », irl. bled, monstre marin.

blutthagio (Marcellus, IX, 132), plante de marais.

bodi-, boudi-, terme de nom propre ; irl. buaid « victoire », gall. budd « profit » 620.

\*bodina-; fr. borne, irl. buden, gall. byddin « troupe ».

-bodio-, terme de nom propre ; irl. buide « jaune ».

bodua-; -boduo-, terme de nom gaulois; irl. bodb « corneille », Bodb, fée guerrière 621.

bogio-, terme de nom propre ; irl. bág « bataille ».

boio-, terme de nom gaulois. Cf. le nom de peuple Boii.

bolusseron, « lierre noir » (Pseudo-Apulée, 99). Cf. fr. beloce, bret. bolos « prunelle ».

-bona-, second terme de nom de lieu; irl. bun « fondation ». Voir le suivant.

bonna-, thème de nom de lieu; cf. irl. bonn, gall. bon « base ».

borvon-, thème de nom propre ; irl. berbaim « je bous », gall. berw « ébullition », cf. fr. bourbe 622.

boudi-, var. de bodi-.

bovi? (inscr. 49); irl. bó; « vache », v. bret. bou-.

<sup>620</sup> J. Loth, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, VII (1892), p. 158-160. H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XXVIII (1907), p. 130-131.

<sup>621</sup> Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, 1). 43-44.

<sup>&</sup>lt;sup>622</sup> Scheler (Dictionnaire d'étymologie française, 1888) tire ce mot du grec βóρβορος (borboros). Mais la différence de sens entre berbaim et bourbe n'est pas un obstacle au rapprochement de ces deux mots ; on dit par exemple, dans le Bas-Maine, bouillon pour bourbe. Sur Borvo, Bormo, voir Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, 1888, p. 25-26.

braca (Lucilius, fr. 303), βράκαι (brakaï — Diodore, V, 30) βράκες (brakes — Hésychios), βράκκαι (brakkaï — Hésychios); gallo-rom. braga, fr. braie, bret. bragou « culotte » 623. Voir \*vraca-.

bracem acc., farine de choix (Pline, XVIII, 62), dont on fait la cervoise (glose chez Ducange); irl. braich, gall. brag « malt », bret. bragrez « germe de blé », v. fr. brais.

\*bracere; bret. breugi, fr. braire.

bracio-, var. de bratio-. Voir bracem.

\*bragula-; fr. brailler. prov. braillar; cf. irl. bráge gén. bragat « cou », v. bret. Brehant.

branco-, thème de nom gaulois.

\*branno-; gall. bran « son », fr. bran 624.

branno-, terme de nom de peuple. Voir brano-.

brano-, variante de branno- ; irl. bran « corbeau », v. bret. Bran.

-bratio-, terme de nom gaulois. Voir brato-, bratu-.

bratron-, thème de nom propre; irl. bráthir, gall. brawd, m. bret. breuzr « frère ».

bratu-, terme de nom de lieu; irl. bráth, gall. brawd « jugement », bret. breud « plaidoyer ». Voir le suivant.

βρατουδε (*bratoude* — inser. 1, 2, 3, 19, 20, 23, 24, 27, 28, 29, 32), ablatif en δε (*de*)? Voir le précédent et ci-dessus.

bregan, dans une formule magique (Marcellus, VIII, 170).

brenno-, var. de \*branno- ; bret. brenn « son ».

brenno-, thème de nom gaulois 625.

-bretus, second terme de composé; cf. irl. breth « jugement », gall. bryd « pensée ». Voir vergobretus.

breuco-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 233).

<sup>&</sup>lt;sup>623</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 140. Gröber, Archiv für lateinische Lexikographie und Grammatik, I (1884), p. 252. Thurneysen, Keltoromanisches, p. 47. H. d'Arbois de Jubainville, Les Celtes depuis les temps les plus anciens jusqu'en l'an 100 avant notre ère, 1904, p. 69-77.

<sup>&</sup>lt;sup>624</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 48.

<sup>&</sup>lt;sup>625</sup> Ce nom était rapproché jadis du gallois moderne *brenin* « roi ». Mais la forme ancienne de *brenin* est *brientin*, pour \**brigantinos*. J. Loth, *Annales de Bretagne*, I (1886), p. 84.

-brica, var. de briga; gall. brig « sommet, extrémité », bret. brig <sup>626</sup>. bricco-, thème de nom propre; cf. irl. brecc « tacheté », gall. brych.

brictio-, bricton-, thème de nom propre ; cf. irl. brecht, v. gall. brith « tacheté », bret. briz pour \*bricto-.

bricumum, « armoise » (Marcellus, XXVI, 41).

brig (Coligny, III, 3, 4) indication de jour: brig riuri.

-briga-, terme de nom de lieu ; irl. bri, gall. bret. bre « mont » 627.

-briges, var. de -broges, ou de brigo-.

brigo- (î), terme de nom propre ; irl. brig « force », gall. bri « dignité ».

brio, « ponte » (Glossaire de Vienne) ; cf. briva.

\*bris-; irl. brissim « je brise », bret. brésa, fr. briser. Voir \*brusi-.

britto-, brito-, terme de nom gaulois.

briva « pont »; Briva Isarae, Pontoise; Briva Sugnutiae. Voir brio.

brivatiom, acc. sg. ou gén. pl. ? (insc. 51), dérivé de briva, ou ethnique 628.

brivo-, terme de nom de lieu. Voir briva.

brivo-, forme dialectale de brigo- ; v. fr. brif, irl. brig « force », gall.  $bri^{629}$ .

brocco-, broco-, terme de nom propre ; irl. broc, gall. broch, bret. broc'h « blaireau ». Le français broche et ses dérivés semblent venir de la même racine dont le sens primitif aurait été « pointe » ?

*broga*, ms. *brogae*, « agrum » (Scholiaste de Juvénal, VIII, 234) ; gall. bret. *bro* « pays », v. prov. *broa* <sup>630</sup>.

-brogi-, terme de nom propre ; irl. bruig, bret. gall. bro « pays ». brogilus, « bois » (Capitulare de villis, 46) ; fr. breuil. Voir brogi-, breialo.

<sup>&</sup>lt;sup>626</sup> J. Loth, Revue celtique, XIX (1898), p. 211.

<sup>&</sup>lt;sup>627</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II, 1894, p. 263-266; Revue celtique, XXVII (1906), p. 192-196; C. Jullian, Revue des études anciennes, VIII (1906), p. 47-51; G. Dottin, Revue des études anciennes, IX (1907), p. 170-180; J. Loth, Revue celtique, XXVIII (1907), p. 337-339.

<sup>&</sup>lt;sup>628</sup> Rhys, The Celtic inscriptions of France and Italy, p. 45.

<sup>&</sup>lt;sup>629</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 50.

<sup>&</sup>lt;sup>630</sup> A. Thomas, Revue celtique, XV (1894), p. 216-219.

\*bronia-; irl. bruinne « poitrine », gall. bron, bret. bronn, fr. broigne <sup>631</sup>. Mot d'origine germanique?

\*brosdo-; irl. brot « pointe », bret. broz « jupe », fr. broder?

\*bruca-, \*bruco-; forme gallo-romaine, d'où bret. brug « bruyère », prov. bruc, fr. dér. bruyère 632. Voir \*vroica-.

\*brusi-; irl. brúim « je brise », v. fr. bruiser. Voir \*bris-.

buc(c)ato-, thème de nom propre ; gall. bugad « vociférer ».

bucco-, thème de nom propre ; irl. bocc, gall. bwch, bret. bouc'h, fr. bouc.

buddutton (inscr. 59), diminutif de buddu-, bussu-; irl. bus « bouche » <sup>633</sup>.

bulgas, « sacculos scorteos » (Lucilius, II, fr. 65; Paul Diacre, p. 35); irl. bolg, « sac », gall. boly « panse », bret. balc'h « cosse de lin », v. fr. bouge 634.

burrae, « plaisanteries » (Ausone, Drepano filio, 4-6).

bussu-, var. buddu-, terme de nom propre ; irl. bus « bouche ». Voir buddutton.

 $\mathsf{C}$ 

caballo-, thème de nom propre. Voir caballus.

caballus, « cheval » (Lucilius, Sat., III, 78); irl. capall, v. gall. bret. cavall.

cabo, cabonus, « caballus magnus » (C. Gl. Lat., V, p. 616, 47). caburo-, thème de nom gaulois.

\*caclavo-; fr. caillou; gall. cagl « crotte de mouton » <sup>635</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>631</sup> Dans les parlers du Bas-Maine, on a *bronne* « pis », *bronner* « téter » que l'on peut rapprocher de l'irlandais *brú*, gén. *bronn* « ventre », bret. *bronn* « mamelle », gall. *bron* « sein ».

<sup>&</sup>lt;sup>632</sup> A. Thomas, Essais de philologie française, p. 103; Revue cettique, XV (1894), p. 219. J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 140.

<sup>&</sup>lt;sup>633</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 182. <sup>634</sup> Thurneysen, Keltoromanisches, p. 46.

-cadro-, terme de nom propre ; v. bret. cadr « beau ». cadurcum, nom d'un matelas, tiré du nom de peuple gaulois Cadur-

caeracat-, thème de nom de peuple ; cf. irl. cáirchuide « ovin », cáera « brebis », lat. caper « bouc ».

caesa, var. de gaesa (Varron, chez Nonius, XIX, p. 555, 12). caesar, « dimitte » (Servius, ad Aen., XI, 743), var. cecos ac. caetra, var. de cetra.

caio, « breialo sive bigardio » (Glossaire de Vienne) irl. cái « maison », v. bret. cai « haie », gall. cae = \*cagio-; fr. chai, quai.

calet-, caleto-, thème de nom gaulois ; gall. bret. calet « dur » ; irl. calath.

-calit-, second terme de nom de peuple ; var. de calet-?

callio-, terme de composé; irl. caill « sentier », ou gall. caill « testicule », bret. kell, call, calc'h.

calliomarcus, « equi ungula (corr. inguina) » (Marcellus, XVI, 101) « pas d'âne, tussilage <sup>636</sup>«. Voir callio-, marco-.

calocatanos (Marcellus, XX, 68), « coquelicot ». Cf. calox (Pseudo-Apulée, 25), nom de plante.

-camba-, var. de gamba. Voir cambo-.

cambiare, « rem pro re dare » (Glossaire de Vienne) ; fr. changer ; le bret. kemma est emprunté au français <sup>637</sup>.

\*cambica-; lim. chambijo « timon d'araire », « haie de charrue » <sup>638</sup>. Voir cambo-.

\*cambita-; m. bret. cambet « jante de roue », fr. jante.

Voir cambo-.

ci.

cambo-, terme de nom propre ; irl. bret. camm « courbe », gall. cam.

<sup>&</sup>lt;sup>635</sup> A. Thomas, *Nouveaux essais de Philologie française*, p. 192-199. Cf. Meyer-Lübke, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XIX (1895), p. 96. Schuchardt, *ibid.*, XXV (1901), p. 244-253.

<sup>&</sup>lt;sup>636</sup> H. d'Arbois de Jubainville (Revue celtique, XI (1890), p. 253) compare le nom de lieu gaulois Callemarcio.

<sup>637</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 148.

<sup>&</sup>lt;sup>638</sup> A. Thomas, Bulletin de la Société des parlers de France, I, p. 133.

cambutta, « bâton pastoral » <sup>639</sup> (M. G. H., Script. merov. IV, p. 251, 39). Voir cambo-.

camisia (S<sup>t</sup> Jérôme, Ep., 64); v. fr. chainse; irl. caimse, bret. camps « aube » sont empruntés au bas latin.

\*cammino-; fr. chemin; cf. irl. céimm « marcher », gall. cam, bret. camm « pas ».

camox, « chamois » (Polemius Silvius, Laterc.) ; cf. fr. camus <sup>640</sup>. Voir cambo-.

camulo-, thème et terme de nom gaulois ; cf. irl. camus « territoire gouverné par un roi » irl. Cumal<sup>641</sup>.

canavo-, thème de nom propre ; v. gall. cenou « petit animal », gall. Canau, Ceneu.

candetum (Columelle, V, 1, 6), mesure de surface valant cent pieds (Isidore, *Origines*, XV, 15, 6) ; corrigé en *-cantedum* et rapproché du gall. *cant* « cent », irl. *cét* et de irl. *ed* « espace » <sup>642</sup>.

-cando-, terme de composé; gall. bret. cann « blanc ». Voir βελιοκάνδος (beliokandos).

candosoccus, « marcotte de vigne » (Columelle, V, 5, 16). Voir can-do-, socco-.

caneco-, terme de composé ; apparenté à l'irl. cáin « loi » ? Voir le suivant.

canecosedlon (inscr. 39), « siège de tribunal? » 643. Voir -sedlon.

cano (Coligny, I, 9, 15); second terme de semi-cano?

cantalon (inscr. 38); gall. cantal « bord d'un cercle » ou irl. cétal « chant »; ou grec κάνθαρος (kantharos), latin cantharus.

καντεμ (kantem, inscr. 1), καντενα (kantena, inscr. 2, 20), καντεν (kanten, inscr. 28, 32), κα (ka) (inscr. 27); lat. cantus « cercle d'une roue ».

<sup>&</sup>lt;sup>639</sup> A. Thomas, *Romania*, XXXV (1906), p. 118-119.

<sup>&</sup>lt;sup>640</sup> A. Thomas, Romania, XXXV (1906), p. 171.

<sup>&</sup>lt;sup>641</sup> Kuno Meyer, Revue celtique, XXXII (1911), p. 391, pense que la forme ancienne de Cumaill est Umaill.

<sup>&</sup>lt;sup>642</sup> Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, I, p. 91. H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XXIV (1903), p. 317-318.

<sup>&</sup>lt;sup>643</sup> Rhys, The Celtic inscriptions of France and Italy, p. 13.

canterius, cantherius, « bête de somme » ; gallicis cantheriis (Plaute, Aul. 494).

cantio-, thème de nom propre ; irl. caint « langage », gall. ceintach « querelle ». Voir aussi canto-.

cantli (Coligny), génitif de cantlos; indication de jour : d cantli (I, 12, 7-9).

cantlos, cantl, cant (Coligny), nom~de mois ; irl. cétal « chant », gall. cathl<sup>644</sup>.

canto-, terme de nom propre ; bret. gall. cant, irl. cét « cent ».

canto-, terme de nom propre ; v. gall. cant « brillant ». Voir le suivant.

cantus (Quintilien, I, 5, 8), « cercle de fer de la roue » ; d'où bret. gall. cant « bord d'un cercle ». Ce mot peut être en latin d'origine grecque : κανθός (kanthos-); on a pensé à l'expliquer par le celtique \*cambitos  $^{645}$ .

capanna (Isidore, Origines, XV, 12, 2); gall. caban « cabane ». Ce mot est peu vraisemblablement d'origine celtique; le suffixe -anna est rare dans les langues celtiques.

-capto-, second terme de nom propre; irl. cacht, gall. caeth « esclave », m. bret. caez « captif, malheureux ».

caracalla, manteau tombant jusqu'aux pieds (Aurelius Victor, Epit., XXI, 2), cf. prov. cara « cilice ».

caranto-, terme et thème de nom propre ; irl. cara, gén. carant « parent », bret. car, pl. kerent, gall. car, pl. ceraint « ami ».

carataco-, thème de nom propre; irl. carthach, bret. caradec « aimable ».

carbanto-, var. carpento-, thème de nom de lieu; irl. carbat, carpat « voiture » <sup>646</sup>. Voir carpentum.

cariedit (Coligny, 1er mois compl., fin) verbe?

<sup>&</sup>lt;sup>644</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898), p. 175-176.

<sup>&</sup>lt;sup>645</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 144.

<sup>&</sup>lt;sup>646</sup> Sur ces mots et les mots de la même famille, voir Vendryès, *Mélanges de linguistique offerts à M. F de Saussure*, 1908. p. 320.

-cario-, terme de nom propre. Voir caro-, ou cf. irl. caire fr. « blâme », gall. cerydd, m. bret. carez.

καρνίτου (inscr. 16); cf. karnitu (inscr. de Todi), karnitus (inscr. de Briona); verbe?; irl. carn « amas de pierre » gall. carn <sup>647</sup>.

κάρνον (karnon) « trompette gauloise » (Hésychios), gall. bret. carn « corne ».

κάρνυξ (karnuks), « trompette » des Celtes (Eustathe, ad Il., XVIII, 219). Voir καρνον (karnon). Cf. le dieu cornu Cernunnos, sur un des autels de Paris (inscr. 50).

-caro- thème de nom propre ; cf. irl. caraim « j'aime ». Voir caranto-carpentum, « char », mot latin emprunté aux Celtes (cf. Arrien, Tact., 33) ; irl. carbat ; fr. charpente, gall. carfan « poutre », bret. carvan « ensouple » <sup>648</sup>. Voir Carbanto-.

carro-, terme de nom propre. Voir carrus.

carruca, « voiture à deux roues » (Pline, XXXIII, 140), fr. charrue ; dérivé de carrus.

carrus (Varron, Sat. p. 111, 9; César, 1, 24; Tite Live, X, 28, 9); irl. bret. carr, fr. char; dérivés gallo-romains: carricare « charger », carrago « enceinte de chariots ».

καρτάλαμον (kartalamon) forme vulgaire de καρταμέρα (kartamera).

καρταμέρα (kartamera), ensemble du ceinturon (Laurentius Lydus, Des mag., II, 13).

cartaont (Rom, A 5), verbe? gall. carthu « nettoyer » bret. carza. carti (Rom, A 1). Voir le précédent.

carvo-, thème de nom propre ; gall. carv, irl. carr, m. bret. carv « cerf ».

casamo, « affectator » ou « assectator » (Quintilien, I, 5, 8), var. casnar, mot osque qui désigne le vieillard des Atellanes.

cassano-, cassino-, thème de nom propre ; v. fr. chasne, fr. chêne 649.

<sup>&</sup>lt;sup>647</sup> Stokes, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 115, 117.

<sup>&</sup>lt;sup>648</sup> H. Pedersen (Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, I, p. 118) compare lat. corbis « corbeille » ; cf. pour le sens, cissium.

<sup>&</sup>lt;sup>649</sup> A. Thomas, Essais de philologie française, p. 215. W. Meyer-Lübke, Zeitschrift für romanische Philologie, VIII (1884), p. 236.

-cassi-, terme de nom propre ; irl. cais « amour, haine » ; ou irl. cass « boucle », « rapide » ; cas « agréable ».

castico-, thème de nom gaulois.

cata-, premier terme de nom gaulois ; irl. cét-, v. gall. cant « contre, avec ».

catamantalo-, thème de nom gaulois ; cf. gall. cydfantawl « équilibre ». Voir cata-, mantalo-.

catarno-, thème de nom propre ; gall. cadarn « fort », bret. cadarn « courageux ».

cateia, « tela gallica » (Servius, ad Aen., VII, 741); peut-être d'origine germanique (cateiae lingua theotisca hastae dicuntur); le gall. calai, sorte de bâton, est emprunté au latin.

caterva, formation stratégique des Gaulois (Végèce, II, 2), mot gaulois (Isidore, Origines, IX, 3, 46).

caticato (Rom A 2).

catto-, thème de nom propre. Voir le suivant.

cattus, « . chat » ; irl. cat, gall. cath, bret. caz.

-catu-, terme de nom gaulois ; irl. cath, gall. cad « combat ».

catuslugi, nom de peuple ; irl. cathsluag « armée de combat (R. C., V, p. 198). Voir -catu-, -slugo-.

cauno-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 233).

cavannus, « chat-huant », mot gaulois (Scholiaste de Berne, ad Virg. Buc., VIII, 55); cf. gall. cuan « hibou, », v. bret. couann.

cavarillo-, thème de nom gaulois ; dér. de cavaro-.

cavarino-, thème de nom gaulois ; dér. de cavaro-.

cavaro-, thème de nom propre ; irl. caur « géant » 650.

-cavi, terme de nom de peuple ; cf. Burso-cavi, gén., en Grande-Bretagne.

cebenna-, thème de nom de montagne. Voir cemeno-.

cecos ac cesar, « dimitte » (Servius, ad Aen., XI, 743).

celicnon (inscr. 33); got. kelikn « tour », emprunté au gaulois 651.

<sup>&</sup>lt;sup>650</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, V (1884), p. 121-123.

<sup>651</sup> H. Gaidoz, Revue celtique, VI (1883-1885), p. 493-495.

celta-, celto-, thème de nom de peuple et de nom d'homme; cf. germ. hildja- « combat », ou lat. celsus.

celtillo-, thème de nom gaulois ; dér. de celto-.

celtis (C. Gl. Lat., II, 99, 14), sorte de poisson 652.

cemeno-, KEµµEVO- (kemmeno-), thème de nom de montagne; v. gall. cemn « dos ». Voir cimenice, cebenna-.

cengo-, terme de nom propre ; irl. cingim « je marche », gall. rhy-gyngu « aller l'amble ». Voir cingo-.

-cenna, second terme de nom propre ; var. de genna-? ou de cena? ceno-, premier terme de nom de peuple ; irl. cian « éloigné » = \*ceno-.

-ceno-, second terme de nom propre ; variante de geno-? centron-, thème de nom de montagne ; bret. centr « aiguillon » 653.

κερκερ (kerker — Dioscoride, II, 209), « mouron »; mot dace? cernunno- 654, thème de nom de dieu cornu ; irl. cern « victoire », cern « coin », ou cf. irl. gall. bret. corn « corne », bret. carn « sabot ».

cerso-, thème de nom propre ; irl. cerr « gaucher ».

cervesia, « bière » (Pline, XXII, 164) ; dérivé de \*cerv-, cf. κόρμα (korma) ?

cesa, var. de gesa (Varron, chez Nonius, XIX, p. 555, 12). Voir gaesum.

-ceto-, terme et thème de nom propre; bret. coet « bois », v. gall. coit 655.

[ceva], var. geva (Columelle, VI, 24, 5), espèce de vaches en Gaule Cisalpine.

cialli (Rom, A 1). Voir ciallos.

ciallos b. is (Coligny), nom du 2e mois complémentaire?

cimbri, « latrones » (Paul Diacre, p. 43). Plutarque (Marius, 11) regarde ce mot comme germanique.

<sup>&</sup>lt;sup>652</sup> Skutsch, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XXII (1896), p. 126.

<sup>653</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 149.

<sup>&</sup>lt;sup>654</sup> M. C. Jullian, Revue des études anciennes, IX (1907), p. 186, compare à ce nom de dieu le nom de rivière Cernuni ou Cernune et en rapproche les dieux fluviaux des Anciens.

<sup>655</sup> Ernault, Revue celtique, VI (1883-1885), p. 485.

cimenice (corr. cemenice, « mons dorsa celsus » (Aviénus, Ora marit., 622-625). Voir cemenon.

cinget-, thème de nom propre ; irl. cing, gén. cinged « guerrier ».

-cingeto-, terme de nom gaulois. Voir cinget-.

-cingo-, terme de nom propre ; irl. cingim « je marche », gall. rhy-gyngu « aller l'amble ». Voir cengo.

cingos (Coligny, 2º mois complémentaire, en tête). Voir sonnocingos.

cinto-, thème de nom propre ; v. bret. cint « avant », gall. cynt « premier », irl. cét- « premier ».

cintu-, terme de nom propre. Voir cinto-.

cintugnato-, thème de nom propre, « premier né ». Voir cinto-, - gnatus.

circius, vent du nord-ouest (Favorinus, chez Aulu-Gelle, II, 22, 20) prov. cers, fr. cierce.

cissium, cissum, cisium (Scholies de Gronovius, ad Cic. Pro Rosc. Am., VII, 19) « voiture à deux roues » (Nonius, p. 86) ; irl. ciss « panier » 656.

\*cladibo-, \*cladimo- ; gall. cleddyf, irl. claideb, m. bret. clezeff « épée » ; le celtique semble avoir influencé le français glaive <sup>657</sup>.

\*cl\_ta-; irl. cliath « claie », gall. clwyd, fr. claie.

clocca (St Boniface, Ep. 62), irl. clocc, gall. cloch, bret. cloc'h, fr. cloche.

-cloetio-, second terme de nom gaulois ; cf. gr. -κλειτος (-kleitos).

κλοπίας (*klopias*), var. κλωπίας (*klôpias*), nom de poisson de la Saône (Laurentius Lydus, *Des mois*, 11).

clotu (Rom, A 3).

cluto-, terme de nom de déesse ; irl. cloth « illustre ».

-cnos, second terme de nom propre ou suffixe patronyinique. Voir : ceno-, -geno-.

co-, terme de nom propre ; particule adverbiale ; irl. co-, gall. cy-, bref. ke- « avec ».

<sup>656</sup> Vendryès, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XIX (1916), p. 60-62.

<sup>&</sup>lt;sup>657</sup> Ascoli, Archivio glottologico italiano, X (1887), p. 271-272. Schuchardt, Zeitschrift -für romanische Philologie, XXV (1901), p. 345. Vendryès, Mélanges de linguistique offerts à M. F. de Saussure, 1908, p. 307-321. M. Loth remarque que cladiio- aurait donné en breton clazez.

cob (Coligny, 1er mois compl., fin).

cob-, terme de nom propre ; irl. cob « victoire », ou variante de com-.

cobro-, thème de nom propre ; irl. cobair « secours ».

cocco-, var. coco-, thème de nom propre ; cf. coccum « rubens granum », en Galatie (Pline, IX, 141) ; gall. coch « rouge », si ce mot n'est pas emprunté au grec par l'intermédiaire du.latin.

colinno-, thème de nom de lieu; irl. cuilenn, gall. celyn « houx », bret. kélen.

colisatum, sorte de voiture gauloise (Pline, XXXIV, 163). Cf. irl. cul « char ».

com-, premier terme de composé; irl. com-, gall. cyf-, bret. kem-« avec », Voir con-, co-.

combennones, « in eadem benna sedentes » (Paul Diacre, p. 32). Voir com-, benna <sup>658</sup>.

\*comboro-; v. fr. combre « barrage », irl. commor « rencontre, confluent » 1. Voir com-

comnerto-, thème de nom propre ; gall. cyfnerth « aide ».

Voir com-, nerto-.

compriato (Rom, B 3-4), verbe? Voir priavimo.

*con*-, premier terme de nom propre, particule adverbiale ; irl. *co n*-, v. gall. *con*-, gall. *cyn*-, bret. *ken* « avec ». Voir *com*-, *co*-.

concenno-, thème de nom propre. Voir con-, cenno-.

коуко (konko-), terme de nom gaulois.

Voir KOYYEVVO- (kongenno-) 659.

conconneto-, terme de nom gaulois ; irl. conconnid. Voir con-, conneto-.

-condari-, terme de nom propre ; cf. gall. cynddaredd « rage », v. bret. cunnaret-.

condate, nom de lieu; « confluent »? 660.

<sup>&</sup>lt;sup>658</sup> Meyer-Lübke, Zeitschrift für romanische Philologie, XIX (1895), p. 276. Cf. G. Paris, Romania, XXIII (1894), p. 243-245; Mélanges linguistiques, p. 483-485.

<sup>&</sup>lt;sup>659</sup> Cf. Κογκολίτανος (*Konkolitanos*), (Polybe, II, 22, 2) et Κογγεννολιτανος (*Kongennolitanos* — inscr. 6).

-condo-, terme de nom propre ; irl. cond « citoyen ».

Κογγεννο- (kongenno-), terme de nom propre. Voir con-, genno-.

congonnetiaco-, thème de nom gaulois. Voir con-, -goneto-.

conneto-, terme de nom gaulois, var. de conconneto-.

conno-, thème de nom propre ; irl. conn « raison ».

-contio- second terme de composé. Voir rocontio-, tri-contis.

convicto-, terme de nom gaulois. Voir con-, victo-.

coralliurn, var. curalium « corail ». Cf. les Coralli, peuple celto-scythe 661.

-corio-, terme de nom propre ; irl. cuire « armée ».

κόρμα (korma), boisson faite de froment fermenté et de miel (Poseidônios chez Athénée, IV, 36, p. 452 c); v. gall. cwrf, irl. coirm. Voir κοῦρμι (kourmi).

κόρνα (korna — Dioscoride, II, 208), « aigremoine ». correo-, thème de nom gaulois ; cf. irl. corr « héron ». corobilio-, thème de nom de lieu ; irl. Corrbile 662. Voir -bilio-. cosla-, coslo-, terme de nom propre ; irl. coll, gall. coll « coudrier », v. bret. coll.

coto-, cotu-, thème de nom gaulois.

cottio-, thème de nom gaulois. Voir cotto-.

cotto-, thème de nom propre ; gall. Coth, bret. coz « Vieux ».

кои (koui — inscr. 14), ogham. koi « ici », irl. cé.

-covero-. Variante de coviro-. Voir co-, vero-.

covinnus (Lucain, I, 426), char de guerre des Belges <sup>663</sup>; gall. cy-wein « voiturer ».

coviro-, thème de nom propre ; gall. cywir « juste, vrai », irl. cóir « juste ». Voir co-, -viro-.

<sup>&</sup>lt;sup>660</sup> Cette étymologie est fondée sur la topographie des lieux ainsi nommés, plutôt que sur la linguistique, le mot celtique pour « confluent » étant irl. *comar*, gall. *cymmer*, bret. *kember*.

<sup>&</sup>lt;sup>661</sup> S. Reinach, Revue celtique, XX (1899), p. 126-128.

<sup>&</sup>lt;sup>662</sup> K. Meyer, Sitzungsberichte der könilglich preussischen Akademie der Wissenschaften, XLIX (1915), p. 951.

<sup>663</sup> Th. Reinach, Revue celtique, X (1889), p. 128-131.

crappao-, thème de nom propre ; irl. crapaim « je serre », gall, craff « ferme ». '

crauca-; gall. crug « tas », irl. cruach « monceau », prov. crauc « pierreux ». Voir crouca.

cremio-, thème de nom propre ; irl. crem « ail », gall. craf.

crito-, terme de nom gaulois ; irl. crith « tremblement ».

crixo-, thème de nom gaulois ; v. gall. crich « crépu », bret. crech 664.

\*crodi-; irl. cruaid « dur », prov. croi « mauvais, rude, dur ».

[crotta, chrotta], « harpe » des Bretons (Fortunat, VII, 8, 64); irl. crot, gall. croth, crwth; v. fr. rote (du germanique hrotta).

\*crouca-; fr. dial. guy. cruc, irl. cruach « tas », gall. crug.

cruppellarii, « gladiateurs gaulois cuirassés de fer » (Tacite, Ann., III, 43); gall. crwb « bosse »?

cucullus, var. cuculla (Columelle, I, 8, 9); fr. coule, irl. cocull, bret. cougoul.

\*cud-; v. fr. cuter (\*cuditare); cf. bret. cuz « cachette », gall. cuddio « cacher ».

cularon-, thème de nom de lieu; irl. cularán « concombre », gall. cylor, bret. kéler « noix de terre ».

cumba, « fond d'un navire » (Isidore, Origines, XIX, 2, 1) ; gall. cwm « vallée », bret. comm « auge », fr. combe 665; d'où bret. comb « vallon ».

cumborio-, terme de nom gaulois. Voir comboro-, cumba-.

-cuno-, thème de nom propre ; gall. cynu « élever », ou mieux irl. cú, gén. con « chien » 666.

κοῦρμι (kourmi), curmi (inscr. de fusaïole), boisson faite d'orge fermentée (Dioscoride, II, 110) ; irl. coirm, v. gall. cwrf « bière ». Voir κόρμα (korma).

κυρτίας (kurtias), acc. pl., « boucliers celtiques » (Hésychios).

cutios, cutio (Coligny), nom de mois ; indication de jour. d culio amb (III, 5, At. 3). Voir qutio 667.

666 Rhys, Archaeologia Cambrensis, 1907, p. 87.

<sup>664</sup> L. Duvau, Mémoires de la Société de linguistique, VIII (1894), p. 258.

<sup>&</sup>lt;sup>665</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 55.

D

d (Coligny), abréviation qui se place après la date du jour ; elle est souvent précédée de M ou suivie de S ; irl. dia « jour », gall. dydd, bret. deiz?

daco-, terme de nom propre. Voir dago-.

-dago-, terme de nom propre ; irl. dag-, gall. da « bon », bret. da.

damo-, thème de nom propre ; irl. dam « bœuf » ; bret. dem « chevreuil », sans doute emprunté au français.

dan, « judicem » (Glossaire de Vienne).

-dan, terme de composé. Voir arcanto-dan.

danio-, thème de nom propre ; irl. dáne « audacieux ».

-danno-, terme de nom propre et de mot composé. Voir dano-, -dan. On trouve, dans une inscription du pays des Trévires, per dannum Giamillum (C. I. L., XIII, 4228), où dannum semble un titre correspondant, d'après M. Jullian, à curator ou à magister. Cf. platio-danni.

dano-, danu-, terme de nom propre ; irl. dán « don », gall. dann.

dano-, terme de nom propre. Voir dan.

-dari-, terme de nom gaulois ; gall. dar « tumulte ».

\*darno-; bret. darn « fragment », fr. darne, cf. irl. derna « paume de la main ».

darsus (Smaragdus, Expositio), nom de poisson; bret. dars 668, fr. dar.

davio-, thème de nom propre ; irl. dóim « je brûle », bret. devi « brûler ».

decameto- « dixième ». Voir petru-decameto.

δεδε (dede — inscr. 1, 19, 20, 28), prétérit ; cf. lat. dedit. deei ou devi (Rom, A 7).

<sup>&</sup>lt;sup>667</sup> Seymour de Ricci (Revue celtique, XIX (1898), p. 218) compare le nom d'un mois du calendrier de la ville locrienne de Chaleion: **Κοουτιος** (*Κοουτίος*); (Haussoullier, *Bulletin de correspondance hellénique*, V (1881), p. 430; Wescher et Foucart, *Inscriptions recueillies à Delphes*, 1863, p. 67).

<sup>&</sup>lt;sup>668</sup> Sans doute emprunté au vieux français. A. Thomas, Romania, XXXVI (1907), p. 91-96.

demti (Rom, A 10), verbe?

demtissie (Rom, A 3, B 11), verbe?

demtitiont (Rom, A 4), verbe à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel ? Cf. demti, demtissie.

-derco-, terme de nom propre ; irl. derc « œil » ; cf. gr. δερκομαι (derkomai).

dercomarcos, dans une formule magique (Marcellus, VIII, 171). Voir derco-, marco-

derti (Rom, B 4), verbe?

dertiimo (Rom, B 10-11), verbe à la première personne du pluriel? Cf. derti.

\*derveta-; fr. dertre, dartre, bret. dervoed « dartres ».

 $\textit{dervo-}, \text{ thème de nom propre ; gall. } \textit{derw}, \text{ bret. } \textit{derv} \ll \text{chêne } \text{»}, \text{ irl. } \textit{derb} \ll \text{cuve de bois } \text{»}^{669}.$ 

devo-, terme de nom propre ; irl. dia, gén. dé « dieu », bret. doué, gall. duw.

devo- (Coligny, I, 3, 13), terme de mot composé. Voir le suivant. devorivo (Coligny, I, 3, 13), indication de jour. Voir devo-.

dexivo-, dexvo-, thème de nom propre ; cf. irl. dess (= \*dexo-) « qui est à droite », bret. dehou (= \*dexovo-).

di-, terme de nom propre ; particule adverbiale ; irl. bret. gall. di « de ».

dia-, premier terme de nom propre.

dib- (Coligny, I, 12, At. 14.), indication de jour : d ivo dib cant ; irl. - dibe « coupure » ?

dibona (Rom, A 5-6). Voir divona.

dino-, terme de nom propre ; irl. din « protection ».

-diu ou -div (Coligny), terme de composé? Voir sindiu,

divertornu, divirtomu, divortomu (Coligny), à la fin de la seconde quinzaine de chaque mois ; cf. lat. vertere?

divic-, thème et terme de nom gaulois.

divo-, terme de nom propre ; irl. -diu, gall. dyw « jour ».

divo, dans betoto divo (Acta Sanct., 22 Aug. IV, p. 497 C).

<sup>669</sup> Marstrander, Zeitschrift für celtische Philologie, VII (1910), p. 405-406.

divo-, terme de nom propre. Voir devo-.

divona, « fons addite divis » (Ausone, Urb. nobil., 162). Voir divo-, onno-.

\*dluto-; irl. dlúth « épais », fr. dru.

d m (Coligny), abréviation qui suit la date du jour. Voir m d.

-donno-, terme de nom gaulois ; cf. irl. donn, gall. dwn « brun » ; ou irl. donn « noble, roi » ; cf. le taureau Donn d'Irlande, qui fut cause de l'expédition du Táin bó Cualnge <sup>670</sup>.

doro, « osteo » (Glossaire de Vienne) ; bret. dor « porte » <sup>671</sup>. Voir isar-no-dori.

-doro, second terme de nom de lieu ; var. de -durum ou le précédent

drappet-, thème de nom gaulois ; cf. drappo-, thème de nom propre ; fr. drap?

drasidae, variante du nom des druides chez Ammien Marcellin (XV, 9, 4).

drausus, drusus, « patiens aut rigidus aut contumax » (Ms. Par. lat. 7612; C. Gl. Lat., V, p. 614, 23); nom gaulois (Suétone, Tibère, 3).

\*drillo-; v. fr. drille « lambeau d'étoffe », gall. dryll « morceau », bret. draill.'

dru-, terme de composé ; particule intensive ; irl. dru- <sup>672</sup>. Voir δρυ-ναίμετον (dru-naimeton).

druco-, thème de nom propre ; bret. drouc « mauvais ».

druidae (Cicéron, De div., I, 41, 40), δρυίδαι (druidai, Pseudo-Aristote chez Diogène Laerce, I, préf. 1), δρουίδαι (drouidai — Diodore, V, 31, 2), druides (César, VI, 14, 1); irl. drui, pl. druid, « druide,

<sup>671</sup> Philipon, Revue celtique, XXX (1909), p. 73-77. Vendryès, Revue celtique, XXXIII (1912), p. 463.

<sup>&</sup>lt;sup>670</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XII (1891), p. 162; Cours de littérature celtique, VI, 1899, p. 28-29.

<sup>&</sup>lt;sup>672</sup> Thurneysen, Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XXXII (1893), p. 563-564.

sorcier »; expliqué chez Pline (XVI, 249) par *dru*-, gr. δρῦς (*drus*, « chêne » <sup>673</sup>.

δρυναίμετον [drunaimeton] (Strabon, XII, 5, 1) « lieu consacré », chez les Galates. Voir dru-, νεμητον, -νέμετον (nemêton, -nemeton).

drungos, acc. pl. « globos » (Végèce, Ill, 16) ; irl. drong « troupe », v. bret. drogn.

[δροῦγγος, droungos] (Épiphane, Adv. haer., II, 1, 14) « nez », en Galatie. Voir trugno-.

druta-, druto-, thème de nom propre; irl. drúth « fou », cf. v. gall. drut « hardi », gall drud « fou », fr. druge.

dryaridae, variante du nom des druides chez Ammien Marcellin (XV, 9, 8).

ds (*Coligny*), abréviations qui sont placées après la date, « demijour » <sup>674</sup> ? Voir ns.

du-, terme de nom propre ; préfixe péjoratif : irl. du-.

dubi-, thème de nom propre ; cf. irl. dub (= \*dubo-), gall. bret. du « noir ».

dubio-, thème de nom propre ; irl. duibe, gall. duedd « noirceur ».

-dubno-, terme de nom gaulois ; var. de dumno-.

dubra-, -dubro-, thème et terme de nom propre ; irl. dobor, gall, dwfr, bret. dour « eau ».

ducario-, thème de nom gaulois (Tite Live, XXII, 6, 3; Silius Italicus, V, 645). Voir du-, cario-.

**δουκωνε** (doukone — Dioscoride, IV, 172), ducone (Pseudo-Apulée, 92) « hièble », var. ebucone <sup>675</sup>. Voir odocos.

dugiiontiio (inscr. 33), verbe à la 3° p. pl. relative 676?

<sup>&</sup>lt;sup>673</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, V (1884), p. 123-126. Thurneysen, Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XXXII (1893), p. 564, note. Cf. Revue celtique, XIII (1892), p. 414. Le gallois dryw « roitelet » peut représenter un nominatif \*druis. J. Loth, Revue celtique, XX (1899), p. 342-343.

<sup>&</sup>lt;sup>674</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 528.

<sup>&</sup>lt;sup>675</sup> A. Thomas, Nouveaux essais de philologie française, p. 309. Cuny, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XVI (1911), p. : 327.

<sup>&</sup>lt;sup>676</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, VI (1908), p. 558.

δουλα (-doula), second terme de mot composé; cf. irl. duille « feuille », bret. del « feuilles », gall. dail. Voir πεμπὲδουλα (pempedoula).

dumanni, dumani, duman, dumn, dum (Coligny), nom de mois ; indication de jour : dumanni ivos (I, 1, 1), dumann inis (I, 1, 7), dumanni amb (I, 1, At. 7).

dumia-, thème de nom propre ; irl. duma « rempart » <sup>677</sup>. dumnaco-, thème de nom gaulois dérivé de dumno-.

-dumno-, terme de nom gaulois var. de dubno- ; irl. domun « monde », domain « profond », gall. dwfn « profond », bret. doun.

dunnavouseia ou duntnavouseia (Rom, A 11).

-duno-, terme de nom propre. Voir le suivant.

dunum, « montem » (Glossaire de Vienne), δοῦνον τόπον ἐξεχοντα (dounon topon eksekhonta) — Clitophon chez le Pseudo-Plutarque, Des fleuves, VI, 4); irl. dún « enceinte fortifiée », gall. din <sup>678</sup>; fr. dune.

-dunum, second terme de nom de lieu. Voir dunum.

duratio-, thème de nom gaulois.

durnaco-, thème de nom gaulois ; irl. dornach « boxeur » <sup>679</sup>. Voir durno-

durno-, terme de nom propre ; irl. dorn, gall. dwrn « poing », bret. dourn « main », v. fr. dor, mesure de longueur constituée par le poing fermé, prov. dorn.

duro-, -durum, terme de nom de lieu; irl. dúr « dur », bret. dir « acier », gall. dir « force » 680. dusii, « démons incubes » (saint Augustin, De civ. Dei, XV, 23): irl. duis « noble », corn. Dus, Diz « diable » 681.

dvorico (inscr. 41): cf. lat. porticum? Voir doro. Pictet (Revue archéologique, XV (1867), p. 397) compare le sanskrit dvaraka- « porte », dvarika- « portier ».

<sup>&</sup>lt;sup>677</sup> Vendryès, Revue celtique, XXXIII (1912), p. 463-466.

<sup>&</sup>lt;sup>678</sup> Vendryès, Revue celtique, XXXIII (1912), p. 465. H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, II, p. 257-263.

<sup>&</sup>lt;sup>679</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, II (1873-1875), p. 107-110.

<sup>&</sup>lt;sup>680</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Les premiers habitants de l'Europe, p. 266-270.

<sup>&</sup>lt;sup>681</sup> J. Loth, Revue celtique, XXXVI (1913), p. 63-64.

E

ebulcalium « ungula caballina », (C. Gl. Lat., III, 582, 35) ; formé de ebul-, gall. ebawl, v. bret. ebol, bret. ebeul « poulain », et de calium, voir callio-682.

eburo-, terme de nom propre-, irl. ibar « if », bret. evor « bourdaine », gall. efwr « berce ».

edrini, edrin, edri (Coligny), nom de mois; indication de jour: m d edrini (III, 10, 9), d amb edrini (I, 10, 11, 9) n edrini (V, 10, At. 1). Voir aedrini.

εδουο- (edouo-), thème de nom de peuple, var. de αἰδουο- (aidouo). \*-edum, terme de mot composé; irl. ed « étendue »; cf. gr. πεδον (pedon) « surface du sol ». Voir candetum.

-edutio (Coligny, ler mois compl. 8).

ehza (Rom, B 2).

Eιωρου (eiôrou — inscr. 7), forme verbale ? Voir ieuru.

elembiv, elembi, elemb, elem, (Coligny), nom de mois ; indication du jour : d elembi (I, 9, 7-9) d elem amb (I, 9, At. 7), d amb elem (I, 9, At. 9) 683.

elvo-, terme de nom propre ; gall elw « gain ». emarcus, var. de marcus.

ἐμπονη (emponê) « héroïne ? » (Plutarque, Erot., 25); Eponina, var. Epponina, Tacite, Hist., IV, 67).

enigeno-, thème de nom propre ; cf. irl. ingen « fille », ogham. inigena.

epad, « cavalier » (inscr. 48); nom propre sur des légendes monétaires, cf. irl. eachaidh, Eochaid, lat. eques, equitis. Dérivé de epo-.

epasnacto-, var. epasneto-, thème de nom gaulois.

epaticco-, thème de nom propre ; cf. irl. Eochaid, v. bret. Ebetic. Voir epo-

,

<sup>&</sup>lt;sup>682</sup> J. Loth, Revue celtique, XXXVII (1919), p. 24-25).

<sup>&</sup>lt;sup>683</sup> Thurneysen (*Zeitschrift für celtische Philologie*, II (1899), p. 536) compare le mot grec ἔλαφος (*elaphos*) « cerf » et le nom de mois attique ἐλαφηβολιών (*Elaphê-boliôn*).

-epo-, terme de nom propre ; irl. ech, bret. -ep « cheval ».

epocalium, « ungula caballina » (C. Gl. Lat., III, 589, 63). Voir epo-, callio-; cf. callio-marcus <sup>684</sup>.

eporedias, acc. pl., « bonos equorum domitores » (Pline, 123); gall. ebrwydd « rapide ». Voir epo-, redo-.

eporedo-, terme de nom gaulois. Voir epo-, redo-.

equi, equos, equ (Coligny), nom de mois ; indication de jour : equi prinni la (III, 8, 8), d amb equi (II, 8, At. 3) 685. Voir -epo-.

er-, terme de nom propre ; irl. gall. er-, préfixe intensif ; cf. lat. per. eri-, terme de nom propre ; particule intensive, cf. gr.  $\pi\epsilon\rho$ I (peri). es-, variante de ex-.

esca-, var. isca-, thème de nom de rivière; irl. esc, v. bret. uisc « eau ».

esox, « saumon » (Pline, IX, 44); m. bret. ehoc, gall. eog, bret. irl.  $eo^{686}$  « saumon ».

essedum, char de guerre des Belges (Servius, ad Georg., III, 204). Voir es-, sedo-.

esu-, terme de nom propre ; cf. gr.  $\epsilon u$ - (eu-) « bien », ou nom de dieu gaulois.

etic (inscr. 33), « et »? cf. lat. atque.

etiheiont (Rom, A 2), préposition (ou particule) et verbe à la troisième personne du pluriel?

etnoso-, thème de nom de dieu; cf. v. gall. etn « oiseau », m. bret. ezn, irl. én.

eubages, mauvaise lecture de euhages (Ammien Marcellin, XV, 9), sorte de prêtres; mauvaise lecture de ουάτεις (ouateïs), ou grec ευαγεῖς (euageïs) « très purs » ?

eugubim (Pseudo-Apulée, 28), nom de plante. Voir ουσουβεμ (ou-soubem).

<sup>685</sup> Thurneysen (l. c.) compare le nom de mois béotien-thessalien 'Iπποδομος (Hippodromos), à Erétrie 'Iππιων (Hippiôn), à Rhegium 'Iππιος (Hippios); mais le nom du cheval en gaulois est epô- et il faudrait admettre une variante equo-.

<sup>&</sup>lt;sup>684</sup> J. Loth, Revue celtique, XXXVII (1919), p. 24-25.

<sup>&</sup>lt;sup>686</sup> J. Loth, Revue celtique, XV (1894), p. 99.

eurises (inscr. 50), nom. pl. « fabri », « orfèvres »? 687 ou forme verbale? Cf. ieuru.

ex-, terme de nom propre ; irl. ess-, gall. bret. es « ex- ». exacum, « centaurée » (Pline, XXV, 68) ; m. bret. eaug « roui » <sup>688</sup> ? exingidum (Coligny, I, 1, 3), indication de jour: d exingidum ivos. exo (Coligny, III, 4, 1; V, 7, 1) indication de jour: riuri exo ivo. exobno-, thème de nom propre ; ni. gall. ehovyn, irl. esomuin « sans crainte ». Voir obno-.

ezo (Rom, B 8).

G

gabalus, « gibet » (Varron, Sat. Men., p. 165, 24); irl. gabul, gall. gafl, bret. gavl « fourche ».

\*gabella-; fr. javelle. Voir gabalus.

gabi (inscription 59); impératif? irl. gaib « prends » 689.

gabro-, thème de nom propre ; irt. gabor, v. gall. gabr, bret. gavr « chèvre ». Cf. Gabro-sentum « chemin des chèvres », en Grande-Bretagne.

gaesati, Γαίσαται (Gaïsatai), nom de peuple ou de bande ; dérivé de gaesa.

gaesum, employé surtout au pluriel, gaesa « javelots » (Cesar, III, 4, 1), mot gaulois d'après Servius (Ad Aen., VIII, 660) ; irl. gái, gáe « javelot », gall. gwaew.

γαῖσα (gaïsa), var. de gaesa.

Γαίσαται (*Gaisatai*), « mercenaires », d'après Polybe (II, 22) peutêtre égaré par une étymologie populaire ; cf. Γαιζότορις (*Gaidzotoris*), corr. Γαιζάτορις (*Gaidzatoriks*), Γεζάτορις (*Gedzatoriks*), nom de Galate.

<sup>&</sup>lt;sup>687</sup> Stokes, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 138. Rhys, The Celtic inscriptions of France and Italy, 1906, p. 47. Vercoutre, Revue archéologique, IX (1907), p. 31-37.

<sup>&</sup>lt;sup>688</sup> E. Ernault, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, VII (1892), p. 197.

<sup>&</sup>lt;sup>689</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 182.

\*gala-; irl. gal « bravoure », dér. fr. gaillard, prov. galhart.

γαλατο- (galato-), galata-, thème de nom gaulois. Cf. le nom de peuple Γαλάται (Galatai). Voir gala-.

galba, « praepinguis » (Suétone, Galba, 3), nom gaulois ; cf. got. kalbô « veau ».

\*gallo-; v. fr. gal, galet; irl. gall « pierre, rocher » 690.

gallo-, thème de nom de peuple ; irl. gall « étranger », gall. gal « ennemi ».

gamba (Végèce, Mulomed., II, 28, 38) « jambe ». Voir cambo-.

-garanus, second terme de composé; bret. gall. garan « grue ». Voir trigaranus.

gargeno-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, V, 137), irl. garg « féroce ».

\*garmen-; irl. gairm, bret. gall. garm « cri », v. fr. guerm-enter.

\*garri-; irl. gairri « mollets », bret. garr « jambe », gall. garr « jarret », fr. jarret, prov. garra.

garta-, thème de nom propre ; irl. gart « tête », gall. garth « promontoire ».

\*gatali-; bret. gadal « débauché », fr jaal, \*gadali-, prov. gazal, mot d'origine germanique?

gei-, terme de nom de peuple ; gall. gei « écume »?

γελασονεν (gelasonen — Dioscoride, II, 122) « cotonnière ».

gemelo-, thème de nom propre ; irl. gemel « lien ».

genava-, thème de nom de lieu; gall. genau « bouche ».

geneta (inscr. de fusaïole); gall. geneth, de \*genetta « fille » 691.

-genno-, terme de nom propre ; var. de geno-?

-geno-, terme de nom gaulois ; gall. -gen, v. bret. -gen ; cf. gall. geni., irl. gein « maître ».

geusiae (Marcellus, XI, 17), partie du gosier; v. fr. geuse, gall. gewai<sup>692</sup> « glouton ».

geva, var. de ceva.

<sup>&</sup>lt;sup>690</sup> Thurneysen, *keltoromanisches*, p. 100.

<sup>&</sup>lt;sup>691</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 171. <sup>692</sup> Meyer-Lübke, Zeitschrift für romanische Philologie, XV (1891), p. 242;

cf. Schuchardt, *ibid.*, XXI (1897), p. 199.

giamoni, giamon, giamo, giam, gia (Coligny), nom de mois; indication de jour : giam pri lag, (I, 6, 7) md simivison gia (III, 7, 1); v. gall. gaem, gall. gaeaf, bret. goanv « hiver » <sup>693</sup>.

giamo-, terme de nom propre. Voir giamoni.

gigarus, « serpentaire » (Marcellus, X, 58); it. gicaro « pied de veau ».

gilarus (Marcellus, XI, 5) « serpolet ». Voir laurio.

glanna-, thème de nom propre ; bret. gall. glann « rive ».

glano-, thème de nom propre ; irl. gall. bret. glan « pur ».

glastum, « pastel » (Pline, XXII, 2); irl. glas « vert, gris », bret. glas « vert, bleu », gall. *glas* « bleu, gris, vert », ital. de Brescia *glasú* <sup>694</sup>.

\*glen-; fr. glaner, irl. glenaim, gall. glynu « s'attacher »?

[glesum], « ambre », chez les Aestii, dont la langue se rapprochait de celle des Bretons ; irl. glés « éclat », gall. glwys « pur ».

glisso-, terme de composé ; cf. fr. glaise. Voir glissomarga.

glissomarga (Pline, XVII, 46), « marne blanche ».

gnata, fém. de gnatus.

gnatha (inscr. 59); pour gnata<sup>695</sup>.

-gnato-, terme de nom gaulois ; irl. gnáth « habitué », gall. gnawd « habituel ». Voir aussi gnatus <sup>696</sup>.

gnatus, « fils » (C. Gl. Lat., V, p. 635, 3). Cf. nate.

go (Coligny, V, 4, 2) indication de jour : d go riv.

gobannition-, terme de nom gaulois ; cf. irl. goba, gén. gobann « forgeron », gall. gofaint « forgerons ».

gobedhi (inscr. 33), dat. plur. ?; cf. gall. gob, gof, bret. gof « forgeron » <sup>697</sup>.

<sup>693</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898), p. 175-176.

694 Schuchardt, Archiv für slavische Philologie, XIII (1890), p. 159.

<sup>695</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 182.

<sup>&</sup>lt;sup>696</sup> Maury (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, XIX, 1849, p. 23), compare Cintugnata à Cintugena, Camulognata à Camulogena.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>697 Poisson, Bulletin de la Société de géographie de Rochefort; XXX (1908), p. 259; Revue celtique, XXXIII (1912), p. 101-103. Thurneysen, Zeitschrift für celtische Phi-

\*gobo-; irl. gob « bec », fr. gober, gobet 698.

-goneto-, var. -gonneto-, terme de nom propre ; cf. irl. gonim « je tue »?

gorgo-, terme de nom propre ; irl. gorg « cruel ».

\*gorto-; irl. -gort « enclos », cf. gall. v. bret. garth « haie », v. fr. gource, lim. gorso (de \*gortia) 699.

gortonicus, ms. gorthonicus, gurdonicus (Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 27, 2) « rustique » ? Voir gorto- 700.

govisa (Rom, A 8); cf. gavim, sur un peson de fuseau?

granno-, thème de nom propre : v. gall. grann « cil, sourcil », bret. grann, cf. irl. grenn « barbe ».

\*grauco-; v. fr. groie, prov. grauca. Voir grava.

\*grava-, gravo-; gall. bret. gro « sable », fr. grève.

\*gravena-; prov. gravena « gravier ». Voir grava.

\*grenna-; irl. grenn « barbe », prov. gren « moustache », v. fr. grenon. Voir granno-.

gulbia, « bec » (Végèce, Mulomed., I, 26, 2; Isidore, Orig. XIX, 19, 15); cf. irl. gulba « bec », gall. gylfin « bec », bret. golvan « passereau »; fr. gouge.

gunna (Anthol. lat., 209, 4) « pelisse » ; v. fr. gonne d'où gall. gwn « robe », par l'intermédiaire de l'anglais.

gurdonicus, var. gorthonicus (Sulpice Sévère, Dial., I, 27, 2); dér. de gurdus?

[gurdus], « stolidus », mot d'origine espagnole, (d'après Quintilien, I, 5, 57) ; fr. gourd, gall. gwrdd « fort ».

gutu-, terme de composé ; irl. guth « voix » ; cf. irl. guide « prière ». Voir gutuater.

lologie, VI (1908), p. 558. Gobedbi serait un verbe d'après Stokes, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886), p. 157.

<sup>&</sup>lt;sup>698</sup> Thurneysen, Keltoromanisches, p. 60.

<sup>&</sup>lt;sup>699</sup> A. Thomas, *Nouveaux essais de philologie française*, p. 53.

<sup>&</sup>lt;sup>700</sup> Babut, Revue historique, CIV (1910), p. 287-298. Bradley, The English historical review, XIX (1904), p. 281-282. Thurneysen. Zeitschriff für celtische Philologie, II (1899), p. 83.

gutuater, sorte de prêtre (Guerre de Gaule, VIII, 38; inscr.). Voir gutu-, -ater $^{701}$ .

Н

haeduo-, var. de aeduo-.

halus, « consoude » (Pline, XXVI, 42), mot gaulois (Marcellus, XXXI, 29).

hegzo (Rom, B 2-3).

hoclamsanus (Marcellus, XX, 115), nom de plante; cf. gall. hocys, irl. ucas « mauve »?

hrodanus. Voir rodanus, rhodano-.

 $[\tilde{\mathbf{U}}\varsigma, us]$ , « chêne à kermès », en Galatie (Pausanias, X, 36, 1)  $^{702}$ .

# I VOYELLE.

iccio-, thème et terme de nom gaulois.

ilio-, thème de nom propre ; gall. ilio « fermenter ».

imbeto-, thème de nom propre; irl. imbed « multitude », v. gall. *immet* <sup>703</sup>.

in (inscr. 33, 47), prép. « dans ».

in: inquimon, in quimon (Coligny, ler mois compl., fin); inogro, in ogro (2<sup>e</sup> mois compl. At. 2).

indutio-, terme de nom gaulois ; *Indutiomarus*, irl. *Indetmar*.

innis, inn, inis, ini, in (Coligny), indication de jour: dumann inis (I, 1, 7). *n inis r* (II, III, 2, At. 8, 12).

isarno-, thème de nom propre; irl. iarn « fer », v. bret. hoiarn, gall. haiarn.

<sup>702</sup> Perrot, Mémoires d'archéologie, 1875, p. 256-263. Revue celtique, I (1870-1872), p. 179-192.

Thurneysen, *Revue celtique*, XI (1890), p. 206,

<sup>&</sup>lt;sup>701</sup> J. Loth, *Revue celtique*, XXVIII (1907), p. 119-121.

isarnodori, ms. Ysarnodori, gén. (Acta Sanct., I Jan. I, p. 50) « ferrei ostii ». Voir isarno-, -doro.

\**ivo*-; irl. *eo* « if », gall. yw; bret. *ivin*, sans doute emprunté au français  $if^{704}$ .

ivos, ivo (Coligny), indication de jour : d amb ivos (II, 3, At. 13, 15) prini lag ivos (I, 9, 2) ; irl. eo « bon » <sup>705</sup>.

# I CONSONNE.

-ialo-, terme de nom de lieu ; gall. ial « espace découvert » 706.

-ianton-, terme de nom propre. Voir adianton- et cf. Iantu-, terme de nom propre de l'Europe centrale ; irl. ét « zèle, émulation ».

iaro-, thème de nom propre ; gall. bret. iar « poule », irl. eirin.

ieuru (inscr. 33, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 45, 51), datif singulier ou forme verbale, pour \*epi-vero? composé de \*vero, irl. feraim « je donne » 707.

inter « inter » (Glossaire de Vienne), si ce n'est pas le mot latin.

ἴορκος (iorkos), « chèvre sauvage » (Oppien, Cyn., II, 296); gall. iwrch, bret. iourc'h « chevreuil ».

iorebe (inscr. 48) verbe ou datif pluriel. Cf. ieuru, suiorebe. -iouro-, terme de nom propre. Cf. ieuru.

<sup>&</sup>lt;sup>704</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 65. On rattache de même le fr. *ive*, prov. *iva* « bugle » à un nom de plante gaulois \**iva*.

<sup>&</sup>lt;sup>705</sup> Stokes, Archiv für celtische Lexikographie, I (1900), p. 297. Rhys (Notes on the Coligny Calendar, p. 50-52) suppose que la forme ancienne de ce mot est evos et le compare au skr. véd. ávas « plaisir ». Thurneysen (Zeitschrift für romanische Philologie, II (1899), p. 530) croit que ivos désigne des jours d'assemblées.

<sup>&</sup>lt;sup>706</sup> Thurneysen, Zeitschrift für romanische Philologie, XV (1891), p. 268. A. Longnon, Revue celtique, XIII (1892), p. 361-367.

Th. d'Arbois de Jubainville, Éléments de la grammaire celtique, 1903, p. 122. La première étude sur ce mot est celle de Auber, Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1855, p. 321-337); cf. Becker, Rheinisches Museum, XIII (1858), p. 290-296; XIV (1859), p. 154-158; iúrad du Livre d'Armagh, 189 b. 1, que l'on avait comparé à ieuru, ειωρου (eiôrou), R. Thurneysen, Revue celtique, VI, 1883, p. 96) est une mauvaise lecture de diúrad (Stokes and Strachan, Thesaurus palaeohibernicus, I, 1901, p. 498, l. 36).

iovincillo-, iovincilla-, thème de nom propre ; cf. fr. jouvencel, jouvencelle. Voir le suivant.

iovinco-, thème de nom propre ; cf. gall. ieuanc, bret. iaouanc, irl. óac « jeune ».

iug (Coligny, II, 3, 13), iu.g. (IV, 3, 13); indication de jour : miugriu., iu.g. riuri.

-iugo-, terme de nom propre ; gall. iau, bret. ieo « joug ».

iouπικελλους (ioupikellous — Dioscoride, I, 103), « genévrier ».

*iura*, *iuri*-, thème de nom de montagne ; léman. *jour* « forêt de sapins », m. gall. *ior* « chef », peut-être anciennement « sommet » <sup>708</sup>.

ioupβαρουμ (iourbaroum — Dioscoride, IV, 16), « hellébore noir ».

L

labaro-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 232) ; gall. llafar « sonore », « éloquent », bret. lavar « parole », irl. labar « éloquent ».

laena (Cicéron, Brut., XIV, 56), sorte de manteau gaulois (Isidore, Orig. XIX, 23, 1); mot toscan ou grec d'après Festus (p. 117, 10). Voir λαῖνα (laïna).

λάγινον (laginon) var. λάγονον (lagonon — Dioscoride, IV, 145), laginen (Pline, XXIV, 139) « hellébore blanc »; irl. laigen « lance », gall. llain « lame ».

lagit (Coligny, II, 2, 5), lage (III, 2, 5), lag (III, 4, 6) la (I, 8, 8), indication de jour : prinni lagit ; cf. irl. laigiu « moindre », gall. llai? Voir loudin.

\*laidi-; irl. láid « chanson », prov. lais, fr. -lais, lai<sup>709</sup>.

λαῖνα (laïna), vêtement de dessus fabriqué en Gaule (Strabon, IV, 4, 3). Voir laena.

\*landa-, irl. land « enclos », gall. llan « parvis », bret. lann « monastère, endroit plan », fr. lande.

-lanio -, terme de nom propre. Voir lano-.

<sup>&</sup>lt;sup>708</sup> F. de Saussure et J. Loth, Revue celtique, XXVIII (1907), p. 339-341.

<sup>&</sup>lt;sup>709</sup> G. Paris, Romania, XIV (1885), p. 606.

-lan(n)o-, terme de nom propre ; « plaine » ? lat. planus ; ou lann « endroit consacré » <sup>710</sup> ?

λάριξ (*lariks*), *larix*, « chêne », dans la Gaule subalpine (Dioscoride, I, 92) et cisalpine (Vitruve, II, 9, 14); irl. *dair*, gén. *darach* « chêne » <sup>711</sup>.

laro-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 234) ; irl. lár, gall. llawr « sol », bret. leur « aire ».

lat (Coligny, 2<sup>e</sup> mois compl., en tête); irl. laithe « jour ».

-late, terme de nom de lieu ; gall. llaid « boue », fr. dé-layer.

-lati-, terme de nom propre ; irl. laith « héros ».

-lato-, terme de nom gaulois. Voir lati-.

laurio (Pline Valérien, I, 33), « serpolet ». Voir gilarus.

lauro-, thème de nom propre ; irl. lour « suffisant » 712.

lautro, « balneo » (Glossaire de Vienne); -lautro-, terme de nom de lieu; irl. loathar « bassin », lóthur « canal », m. bret. louagr « auge ».

laveno-, -launo-, thème et terme de nom propre ; gall. llawen, bret. laouen « joyeux ».

ledo, pl. ledones, « reflux » (Bède, De temp. rat., 29); « majores aestus » (C. Gl. Lat., V, p. 571, 37); « inflatio maris » (Gloss. cod. Bruxelles 10859, 16 v. 2).

legasit (inscr. 17), verbe, 3e p. sg. prét.; cf. lat. legavit.

\*lego-; gall. lle « lieu »; le français lieu aurait été influencé par le celtique <sup>713</sup>. Mais le breton lec'h représente \* legso-.

[λεγούσματα (legousmata)], var. λειούσματα (leïousmata), sorte de cuirasse chez les Galates (Hésychios).

lemo-, var. limo-, terme de nom de lieu et de peuple ; irl. lem, gall. llwyf « orme ».

274

<sup>&</sup>lt;sup>710</sup> Fick, Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XII, p. 161. J. Loth, Revue celtique, XXX (1909), p. 123.

 $<sup>^{711}</sup>$  Si ce mot n'était pas attesté comme d'origine celtique, il serait raisonnable, à cause du changement de d en l — cf. gr. δάκρυ (dakru), lat. lacrima — de le regarder comme latin.

<sup>&</sup>lt;sup>712</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XVI (1895), p. 128-134.

<sup>&</sup>lt;sup>713</sup> Suchier, *A1tfranzösische Grammatik*, p. 57.

lemo-, terme de nom propre ; gall. llef « voix », m. bret. leff « gémissement ».

leto-, thème de nom propre ; irl. liath « gris », gall. llwyd, bret. loued « moisi ».

leuca (saint Jérôme, in Ioel, III, 18); fr. lieue, bret. leo.

leucetio-, thème de nom propre ; irl. lóche, gén. lóchet « éclair », gall. lluched « éclairs », m. bret. luhet <sup>714</sup>.

leuga, leuva, var. de leuca.

*lexovio*-, thème de nom de peuple gaulois ; gall. *llechwedd* « pente », *llech* « abri ».

licno-, thème de nom propre ; irl. leco « mâchoire » 715.

\*liga-; irl. lige « lit », fr. lie<sup>716</sup>.

ligauno-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 206). Cf. Ligauni, nom de peuple gaulois.

\* ligita- ; lomb. lita ; cf. bret. lec'hid « limon », gall. llaith « humidité »  $^{717}$ .

lila (Rom, A 4).

limeum, « ellébore » (Pline, XXVII, 101). Voir limo-.

limo-, terme de nom propre. Voir lemo-.

lindo-, terme de nom propre ; irl. lind « eau », « étang », gall. llyn, bret. lenn.

lingon-, thème de nom de peuple; cf. irl. lingim « je saute », bret. lamm, gall. llam « saut ».

linna, sorte de manteau (Isidore, Orig., XIX, 23, 3); irl. lenn « couverture », gall. llen, bret. lenn.

lisco-, thème de nom gaulois ; irl. lesc « paresseux, lent ».

lisso-, thème de nom de lieu; irl. less, v. bret. lis, gall, llys « cour, palais ».

<sup>&</sup>lt;sup>714</sup> Peut-être faut-il aussi à cette racine rattacher *lucoti*- que l'on peut comparer au got. *liuhath* « lumière », qui est un ancien \* *leukoto*-.

<sup>&</sup>lt;sup>715</sup> Strachan, Transactions of the philological Society, 1891-1894, p. 229.

<sup>&</sup>lt;sup>716</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 66 ; *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIII, p. 196. Mais l'irlandais *lige* « lit », « être couché », semble plutôt apparenté au gallois *lle* « lieu ».

<sup>&</sup>lt;sup>717</sup> Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, p. 363.

litana, « (Silva) vasta » (Tite Live, XXIII, 24, 7); v. gall. litan, irl. lethan, bret. ledan « large ».

-litano-, terme de nom propre. Voir litana.

-litavi-, terme de nom gaulois ; cf. v. gall. Litau, irl. Letha, nom de la Gaule chez les Celtes insulaires ; le skr. prithivi, un des noms de la terre, semble identique au nom de dieu gaulois *Litavis* <sup>718</sup>.

litavicco-, litavico-, thème de nom gaulois, dérivé de Litavia, nom de la Gaule chez les Celtes insulaires ; v. gall. *letewix* « armoricain ».

litu-, terme de nom propre ; irl. lith « fête », bret. lid.

livo-, terme de nom propre; irl. li « gloire », lii « couleur », v. gall. liu « grâce », gall. lliw, bret. liou « couleur »,

[lokan], acc. sg. (inscr. de Todi); gall. bret. go-lo « couverture », irl. fo-lach.

logitoe (inscr. 48).

longo-, terme de nom propre ; irl. long « long », si ce mot n'est pas emprunté au latin.

lota (schol. de Juvénal, V, 81), « lotte » (poisson).

loucetio-, thème de nom propre. Voir leucetio-.

louco-, thème de nom propre; irl. lúach- « brillant », gall. llug « lumière ».

loudin (Coligny, II, 1, 7), loud (III, 1, 7), lod (III, 2, 1); indication de jour: prinn lod, prini loudin; irl. luad- « remuer vite » 719; ou gall. lludd « obstacle » 720, m. bret. luz « embarras ».

lovo-, terme de nom propre ; gall. -leu, bret. -lou « lumière » ; ou irl. lo « eau ».

lucio-, thème de nom propre; gall. -lwg (am-lwg, cyf lwg) « remarquable ».

luco-, terme de nom propre ; irl. loch « lac ».

lucoti-, terme de nom propre ; irl. luch, gén. lochad « souris », gall. pl. *llygod*, bret. *logod*.

<sup>&</sup>lt;sup>718</sup> Thurneysen, *Indogermanische Forschungen*, IV (1894), p. 84-85.

<sup>&</sup>lt;sup>719</sup> J. Loth, *Revue celtique*, XXXII (1911), p. 208.

<sup>&</sup>lt;sup>720</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 529.

*lucterio*-, thème de nom gaulois ; irl. *lucht* « part, partie », gall. *llwyth* « fardeau, tribu ».

λουερνιο- (*louernio*-), thème de nom propre; v. bret. *louuern* « renard », irl. *loarn*, cf. v. fr. *luberne* <sup>721</sup>, gr. ἀ-λώπηξ (*a-lôpeks*).

λοῦγος (*lougos*), « corbeau » (Clitophon, chez le Pseudo-Plutarque, *Des fleuves*, VI, 4)  $^{722}$ .

*lug-*, *lugu-*, terme de nom propre ; irl. *Lug*, héros du cycle mythologique ; irl. *lug* « lynx » <sup>723</sup>.

lugduno, var. lugdonum, luddunum, lugdunum, « desiderato monte » (Glossaire de Vienne), « lucidus mons » (Heirici Vita S. Germani, IV, 2, 2)<sup>724</sup>.

*lutevo*-, thème de nom propre ; dér. de \*luta, irl. *loth* « marais ». *luxterio*-, var. de *lucterio*-.

# Μ

*m* (*Coligny*), abréviation placée à la suite du nom de mois ou de la date du jour ; pour *ma*, *mat* ?

*m* (*Coligny*), abréviation placée avant le nom de mois ; pour *mid*? *ma* (*Coligny*, 1<sup>er</sup> mois compl., 3, 8, 9), abréviation de *mat*. μάδαρις (*madaris* — Strabon, IV, 4, 3), « javelot ». Voir *matara*.

<sup>&</sup>lt;sup>721</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, XXVI (1902), p. 422. A. Thomas (Mélanges d'étymologie française, p. 102) explique luberne par le latin \*luperna. Rhys, Lectures on Welsh philology, 2° éd., p. 389.

<sup>&</sup>lt;sup>722</sup> A. Holder, *Revue celtique*, XXVI (1905), p. 129, croit que c'est une mauvaise leçon de *ululugus*. H. d'Arbois de Jubainville (*Revue celtique*, VIII (1887), p. 169-172) met aussi en doute l'étymologie de Clitophon.

<sup>&</sup>lt;sup>723</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, X (1889), p. 238-243; Cours de littérature celtique, VII, 1895, p. 305-317. Les Lugoves (pluriel de Lugus) seraient des matres, d'après J. Loth (Revue archéologique, XXIV (1914), p. 209).

<sup>&</sup>lt;sup>724</sup> M. S. Reinach pense que la source commune de ces deux étymologies est un glossaire grec qui expliquait le nom de Lyon par φωτεινόν ὄρος (phôteïnon oros) « lucidus mons » qu'un copiste changea en ποθεινόν ὄρος (potheïnon oros) « desideratus mons » (Revue des études anciennes, XVIII (1916), p. 277-279).

magalo-, thème de nom gaulois ; v. bret. mael, irl. ogham. maglus, irl. mál « prince ».

mageto-, terme de nom propre ; cf. gall. maith « ample ».

*magilo*-, variante de *magalo*- (Polybe, III, 44, 5; Tite Live, XXI, 29, 6).

-magio-, terme de nom propre ; v. irl. mag- « grand ». Voir le précédent.

maglo-, terme de nom propre ; irl. mát, v. bret. maël « prince ».

-μαγος (magos), -magus, second terme de nom de lieu; irl. mag, bret. -ma « champ », gall. ma « endroit ».

magu-, terme de nom propre ; irl. mug « serviteur », gall. maw. mamma-, thème de nom propre ; gall. mam, bret. mamm « mère ». mandu-, terme de nom gaulois. Voir mannus.

Μανιάκης (maniakês), « collier » (Polybe, II, 29, 8; 31, 5); irl. muince, v. gall. minci.

mannus, « petit cheval de trait » (Lucrèce, III, 1063), des Gaulois (Consentius, G. L., V, p. 364, 9). Voir mandu-,

*mano*-, terme de nom propre ; v. bret. -*man* « homme », *Cat-man* « homme de combat », *Mor-man*, *Mor-van* « homme de mer ».

-mantalo-, terme de nom propre ; gall. mantawl « balance » 725.

\*manti-; fr. maint, irl. meit, gall. maint « grandeur », bret. ment « taille » 726.

mapillo-, thème de nom propre ; dérivé de mapo-, irl. mac, gall. bret. map, mab « fils ».

*mapono*-, thème de nom propre ; gall. *mapon*, *mabon* « jeune homme » 727.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>725</sup> Peut-être « péage », dans *Petro-mantalum* (*Itinéraire d'Antonin*). Mais la Table de Peutinger présente la variante *Petrum viaco*, qui, d'après M. C. Jullian, signifierait peut-être « carrefour » (*Revue des études anciennes*, XIX (1917), p. 33-34.

<sup>&</sup>lt;sup>726</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 105-106.

<sup>&</sup>lt;sup>727</sup> Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, p. 21. H. d'Arbois de Jubainville (Revue celtique, XIV (1893), p. 152) a signalé ce nom de personne employé comme nom de lieu aux environs de Lyon. *Maponus* est, en Grande-Brelagne, un dieu assimilé à Apollon.

μάρκαν (markan), acc., « cheval » (Pausanias, X, 19, 11), irl. marc, gall. march, bret. marc'h.

marcasius, var. de mercasius.

-μαρκισία (-markisia), terme de composé « ensemble de cavaliers », dérivé de μάρκα (marka). Voir τριμαρκισία (trimarkisia).

*marco*-, premier terme de nom de lieu. Voir μάρκαν (*markan*). *marcosior* (inscr. de fusaïole), verbe? « que je monte à cheval » <sup>728</sup>. Voir *marco*-.

marcus, espèce de vigne médiocre (Columelle, III, 2, 55).

marga, « marne » (Pline, XVII, 42); bret. marg.

margila; v. fr. marle, fr. marne, bret. mercl; dérivé de marga.

-maro-, terme de nom gaulois ; irl. már « grand », gall. mawr, v. bret. mor, bret. meur.

-marto-, thème de nom gaulois ; irl. mart « bœuf » 729.

-marusam, acc., terme de composé ; irl. marb, gall. marw, bret. marv « mort », ou irl. maraim « je demeure », gall. merydd « lent » <sup>730</sup>. Voir morimarusam. Cf. Latumarvos en Cisalpine.

mascauda, var. de bascauda.

massa-, thème de nom propre ; irl. mass « beau ».

*mastruga*, lingua gallica vestis ex pellibus ferarum facta (Cod. Bern. 386, f° 18 a); mot germanique d'après un autre manuscrit (Cod. Paris. lat. 7643, f° 71 r° 2)<sup>731</sup>.

*mat*, *ma* (*Coligny*), à la suite du nom de mois ; indication de jour (IV, 3, 14) ; abréviation de *matu* « complet » <sup>732</sup> ? Voir *mati*-, *mato*-Cette abréviation est jointe aux noms de mois suivants : *Samon*, *Riuros*, *Ogron*, *Cutios*, *Simivisonn*, *Edrinios*.

<sup>729</sup> On a proposé pour ce mot l'étymologie latine *mortuus*, parce que, comme l'anglais *beef*, il ne s'applique qu'à l'animal abattu pour la boucherie.

<sup>&</sup>lt;sup>728</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-1ettres, 1916, p. 175.

<sup>&</sup>lt;sup>730</sup> Streitberg, *Indogermanische Forschungen*, XIV (1903), p. 493. J. Loth, *Revue celtique*, XX (1899), p. 347.

<sup>&</sup>lt;sup>731</sup> Grammatici latini, éd. Keil, suppl., p. CXV, I. 3; I. 18.

<sup>&</sup>lt;sup>732</sup> Thurneysen (*Zeitschrift für celtische Philologie*, II (1899), p. 525), lui attribue ce sens, plus voisin du latin *maturus* que du brittonique *mat* « bon ».

matara (César, I, 26, 3), materis (Sisenna chez Nonius, p. 556) sorte de javelot; gall. medru « viser », v. fr. matras.

mati-, terme de nom propre ; irl. maith « bon », Voir mato-.

ματικαν matikan (inscr. 16)

*mato*-, terme de nom gaulois ; gall. bret. *mat*, *mad* « bon ». Voir *mati*-.

matrae, matres, matronae, sorte de fées ; irl. máthir « mère », gall. modr-, m. bret. mozr-.

ματρεβο (matrebo), inscr. 19, dat. pl, cf. lat. matribus.

*matrico*-, terme de nom gaulois ; cf. gén. pl. *maithrech*, de *máthir* « mère ».

*matu, mat, ma, m (Coligny)*, après le nom du mois ou après la date du jour. Voir *mat, ma*. Cf. *anmat*.

-matu, terme de nom gaulois ; irl. math « ours », gall. madawg « renard ». Mathu est en irlandais la survivance d'un nom de divinité ; cf. germ. Mathu-<sup>733</sup>.

*m d (Coligny*), abréviations placées après la date. Voir *matu*, *mat* et *d*.

medio-, terme de nom gaulois ; irl. mide « milieu ».

*mediolanum*, « lanigero de sue nomen » (Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VII, 17, 2, 20) « sus medio lanea » (Isidore, *Origines*, XV, 1, 57) <sup>734</sup>.

*medu*-, terme de nom propre ; irl. *mid* « hydromel », gall. *medd*, bret. mez.

mele (Coligny, III, 1, 3), indication de jour : mele ivo; pour m elembiu ivos?

-melisso-, thème de nom propre ; irl. milis « doux », gall. melys.

melo-, thème de nom propre ; irl. míl « bête sauvage », gall. mil, bret. mil.

*mello*-, terme de nom propre ; irl. *mell* « colline », bret. *mell* « soule ».

<sup>&</sup>lt;sup>733</sup> Marstrander, Revue celtique, XXXVI (1916), p. 353-356. H. d'Arbois de Jubainville, Les druides et les dieux celtiques à forme d'animaux, 1906, p. 160-162.

<sup>&</sup>lt;sup>734</sup> Sur ce nom de lieu, voir A. Longnon, *Revue celtique*, VIII (1887), p. 375-378. L'explication du second terme *-lanum* par *lana* « laine » semble être une étymologie populaire.

\*melvi-; bret. milvid, fr. mauvis?

mendo-, terme de nom propre ; irl. mend « clair », « bègue »? Voir minno-

\*mena (pour \*meina); fr. mine; gall. mnyn « métal », irl. méin. mercasius, « mare » (Acta Sanct., 30 Aug. VI, p. 582 d); v. fr. marchois « marais ».

μερισειμόριον (meriseimorion), ms. μεριοιτοιμόριον (merioitoimorion) (Dioscoride, III, 108), « mélisse » ; irl. semar « trèfle » ?

\*mesga-; irl. medg « petit lait », gall. maidd, fr. mègue 735.

*mid* (*Coligny*), précède le nom du I<sup>er</sup> mois complémentaire et du mois Samon ; le plus souvent abrégé en M ; sans doute à rapprocher de l'irlandais *mid* « milieu », plutôt que de l'irlandais *mí*, gall. *mis*, bret. *miz* « mois ». Voir *midx*.

*mid-samon* (*Coligny*), « milieu de l'été » ; nom de mois ; irl. *mithemain* « juin », gall. *mehefyn*, bret. *mezeven* « juin » <sup>736</sup>. Voir *mid*, *samon*.

*midx*, variante de *mid*, d'après MM. Dissard et Lechat (*Co1igny*, I<sup>er</sup> mois compl., titre).

\*mina-, fr. mine, bret. min « museau », gall. min « lèvre » ; l'irlandais mén « bouche » remonte à \*megno-. Voir aussi mena.

*minio*-, thème de nom propre ; irl. *mín* « doux », gall. *mwyn*, bret. *moan* (pour \**meino*-), fr. dér. *mignon*.

minno-, terme et thème de nom propre ; irl. menn « chevreau », gall. myn, bret. menn.

mman (Coligny, 2<sup>e</sup> mois compl., titre), mauvaise lecture pour amman.

mo (Coligny, I, 1, 8) après la date : m d .mo.

*mocco*-, thème de nom propre ; gall. *moch*, bret. *moc'h* « pourceau », irl. *muc*.

-mogeti-, terme de nom propre ; v. irl. mog « grand ». Cf. mageto-. mogu-. Voir magu-.

<sup>&</sup>lt;sup>735</sup> Thurneysen, Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung, XXVIII (1885) p. 152; XXXIV (1895), p. 502. Keltoromanisches, p. 108.

<sup>&</sup>lt;sup>736</sup> J. Loth, *Revue critique*, XXV (1904), p. 130, 383. Ernault, *Revue celtique*, XVI (1895), p. 189.

*molto*-, thème de nom propre ; irl. *molt* « bélier », gall. *mollt* « mouton », bret. *maout*.

moni, mon (inscr. 59), 2° p. sg. impératif? cf. gall. myned, bret. monet « aller » 737.

moniccia-, thème de nom propre ; irl. muince « collier », v. gall. minci. Voir Μανιάκης (maniakês).

more « mare » (Glossaire de Vienne). Voir le suivant.

mori-, terme de nom gaulois ; irl. muir « mer », gall. bret. mor. morici, « marini » (Glossaire de Vienne).

[morimarusam], « mortuum mare », mot de la langue des Cimbres (Philémon chez Pline, IV, 94).

*morino*-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, XV, 723). Cf. *Morini*, nom de peuple gaulois. Voir *mori*-.

*moritex* « navigateur », ou nom propre ; cf. gall. *mordwyo*, m. bret. *mordeiff* « naviguer » <sup>738</sup>.

*mosa*-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, XV, 727). Cf. *Mosa*, nom de rivière et son diminutif *Mosella*.

mu (Coligny, I<sup>er</sup> mois compl., 9).

\*mucia-; v. fr. mucier, irl. múchad « cacher ».

\*multon-; fr. mouton. Voir molto-.

mure, var. de more.

# N

n (Coligny), abréviation placée après la date, comme D, M D: n ini r (V, 2, At. 12); irl. nocht « nuit », gall. nos?

na (Rom, A 3, B 11).

nagarba, « sorte de terre dure » (Pseudo-Augustin, *De mirab. S. Script.*, 24) ; irl. garb « rude ».

narnantio-, thème de nom propre; irl. nama, gén. namat « ennemi ».

le nom de dieu Apollon Moritasgus.

<sup>&</sup>lt;sup>737</sup> J. Loth, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1916, p. 182.
<sup>738</sup> H. Osthoff, *Zeitschrift für celtische Philologie*, VI, p. 430-432. M. Jullian compare

nameio-, nammeio, thème de nom gaulois.

nanto, «valle» (Glossaire de Vienne), gall. nant «vallon», fr. savoyard nant.

nanto-, -nantu-, thème et terme de nom propre. Voir nanto; cf. aussi irl. Nét, nom d'un dieu guerrier.

\*nasca-; fr. manceau *nâche* « attache pour les vaches », irl. *nasc* « bague », bret. *nasc* « lien ».

nate « fili » (Glossaire de Vienne). Voir gnatus. On a corrigé en snato « filo », irl. snáth « fil », gall. ysnoden, bret. neud<sup>739</sup>.

naupreda, « lamproie » (Polemius Silvius, *Laterc.*) ; irl. nói, gall. naw, bret. nao « neuf » ; cf. le nom populaire de la lamproie « sept-yeux », « bête à sept trous » <sup>740</sup>.

nausum, sorte de navire (Ausone, Epist., XXII, 1); irl. nau « navire ».

ne (Coligny, Ier mois compl. 7).

nemeto-, terme de nom propre ; irl. nemed « sanctuaire ».

νεμητον (nemêton — inscr. 7); cf. δρυ-ναίμετον (dru-nemeton — Strabon, XII, 5, 1). Voir nemeto-, ver-nemetis.

nemo-, thème de nom propre ; irl. nem « ciel », gall. nef, bret. nev, env.

neptaco-, thème de nom propre ; dér. de \*nepto-, irl. necht, v. bret. nith « neveu » ; cf. lat. nepos.

nertaco-, thème de nom propre ; v. gall. nerthauc « fort, robuste ». Voir le suivant.

-nerto-, terme de nom propre ; irl. nert, gall. nerth « force », bret. nerz.

nertomarus, nom propre ; irl. nertmar, g-all. nerthfawr "fort ». Voir nerto-, maro-.

nevio-, terme de nom de lieu ; gall. newydd « nouveau », bret. nevez. Voir novio-.

<sup>&</sup>lt;sup>739</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, VIII (1887), p. 183. Le mot nate (var. nati) se trouve aussi dans une phrase en gaulois conservée dans la Vie de saint Symphorien d'Autun.

<sup>&</sup>lt;sup>740</sup> V. Rose, *Anecdota graeca et graecolatina*, Berlin, 1870, II, p. 53-55. E. Rolland, *Faune populaire de la France*, 1881, III, p. 97.

nimidas, acc. pl., « sacra silvarum » (Ind. superst. et pagan.); irl. nemed « sanctuaire ». Voir νεμητο- (nemeto), δρυ-ναίμετον (drunaimeton).

nitio-, terme de nom propre ; irl. nith « combat ».

no (Coligny, 2<sup>e</sup> mois compl. 9).

noi (Rom, B 5).

novio-, terme de nom de lieu ; irl. núe « nouveau » <sup>741</sup>. Voir nevio-.

n s (Coligny), abréviation mise après la date (1<sup>er</sup> mois compl. At. 7 ;
1, 2, At. 13 etc.), « demi-nuit » <sup>742</sup>. Voir d s.

O

-obno-, terme de nom propre ; var. de omno-.

ociomu (Coligny, IV, 4, 4), ociom (III, 4, 4), indication de jour : m d ociomu riuri.

octo-, thème et terme de nom propre ; irl. ochte « angoisse », gall. oeth « violent ».

octo-, terme de nom propre ; irl. ocht, gall. wyth, bret. eiz « huit ». odocos (Marcellus, VII, 13), hièble », var. odicos, odecus (C. Gl. Lat., III, 571, 46; 615, 27) ; v. prov. olegue <sup>743</sup>. Voir δουκωνε (doukône).

ὄγμιος (ogmios), nom de l'Héraclès gaulois (Lucien, Héraclès, 11); irl. Ogma n. pr.; ogham, nom d'une ancienne écriture irlandaise <sup>744</sup>. Mais ὄγμιος (ogmios) pourrait être un mot grec dérivé de oghmos et signifiant « conducteur » <sup>745</sup>.

ogroni, ogronu, ogron, ogro, ogr (Coligny), nom de mois ; indication de jour : rn d ogroni (IV, 4, 7), d ogron amb (I, 4, At. 9), m d quti ogron (IV, 4, At. 8) ; gall. oer « froid », irl. uar<sup>746</sup>. Voir in.

<sup>&</sup>lt;sup>741</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, II, p. 256-257.

<sup>&</sup>lt;sup>742</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 528.

<sup>&</sup>lt;sup>743</sup> Thomas, Nouveaux essais de philologie française, p. 305-309. Cuny, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XVI (1911), p. 327.

<sup>&</sup>lt;sup>744</sup> Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, p. 16-20.

<sup>&</sup>lt;sup>745</sup> Cf. Mercurium. . . viarum atque itinerum docem. César, VI, 17.

<sup>&</sup>lt;sup>746</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898). p. 175-176.

```
oino-, thème de nom propre ; irl. óin « un », gall. un, bret. unan.
  oito-, thème de nom propre ; irl. oeth « serment », v. gall. ut-.
  olca, « champ fertile » (Grégoire de Tours, In glor. conf., 79);
fr. ouche.
  olio-, thème de nom propre ; irl. uile « tout ».
  ollo-, terme de nom gaulois ; irl. oll « grand », gall. bret. oll « tout ».
  omasum, « triperie » (Naevius chez Nonius, p. 151, 1), mot gaulois
(C. Gl. Lat., II, p. 138, 29).
  -omno-, terme de nom propre ; irl. oman, gall. ofn « crainte »,
bret. aoun.
  onno, « flumen » (Glossaire de Vienne).
  ontegatim (Rom, B 8).
  orbio-, thème de nom propre -, irl. orbe « héritage ».
  orco-, thème de nom propre; irl. orc « porc », cf. lat. porcus,
v. h. a. farah.
  orge, « occide » (C. Gl. Lat., V, 376, 29); irl. orgim « je tue ».
  orgeto-, thème de nom gaulois ; v. bret. orgiat, gl. caesar.
  *ortu-, irl. orddu « pouce », a sans doute influencé fr. orteil<sup>747</sup>.
  ovalidia, « camomille » (Pseudo-Apulée, 23).
  ovio-, terme de nom propre ; cf. irl. ói « brebis ».
  ox (Coligny, ler mois compl. fin).
```

Р

[padi], « sapins » (Métrodore de Scepsis, chez Pline, III, 122), en Cisalpine.

pado-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 232). Cf. Padus, nom de fleuve.

paraveredus (code de Justinien, XII, 51, 2), « cheval de trait » ; fr. palefroi. Voir veredus.

\*pario-; gall. pair « chaudron », prov. pairol.
parisio-, thème de nom de peuple; cf. gall. par- « faire ».
passernices, « pierres à aiguiser » (Pline, XXXVI, 165).

<sup>&</sup>lt;sup>747</sup> Ascoli, Archivio glottologico italiano, X (1887) p. 270-271.

πεμπε (pempe-), terme de composé; bret. pemp, v. gall. pimp, irl. cóic « cinq ». Voir πεμπέδουλα (pempedoula).

πεμπέδουλα (pempedoula), var. πομπαίδουλα (pompaïdoula), πομπεδουλα (pompedoula — Dioscoride, IV, 42) « quintefeuille »; bret. pempdelien. Voir πεμπε- (pempe-), δουλα (doula).

penno-, terme de nom propre ; gall. bret. penn « tête », irl. cenn.

πεπεράκιουμ (peperakioum — Dioscoride, I, 2), « iris des marais », semble d'origine latine ou grecque. Le Pseudo-Apulée écrit piperapium.

perca (Ausone, Moselle, 115), « perche » (poisson); gr. περκη (perke).

petiux (Coligny, II, 3, At. 10), peti (III, 3, At. 8), indication de jour : m d petiux riuri, d peti riuri anag.

petor-, terme de nom commun, gall. pedwar « quatre », osq. petora, ombr. petur. Voir petru-.

petorritum (Varron chez Aulu-Gelle, XV, 30, 7), char gaulois à quatre roues (Paul Diacre, p. 207). Voir petor-, -ritum.

πετρινος (petrinos), manière de lancer le javelot dans une conversion (Arrien, Tact., XXXVII, 4) ; gall. pedrain « croupe » <sup>748</sup>.

petru-, terme de composé ; gall. pedry- « quatre » <sup>749</sup>. Voir petrude-cameto, petor-.

petrudecameto, abl., (C. I. L., XIII, 2494), bret. pevar-zekvet « quatorzième » 750.

\*pettitto-; fr. petit; apparenté à l'irlandais cuit « part », gall. peth « chose », bret. pez « morceau », fr. pièce, de \*pettia- 751.

petuario-, terme de nom propre ; v. gall. pedwerid, bret. pévaré « quatrième ».

pictavi, pictones, nom de peuple gaulois, cf. les Picti de Grande-Bretagne; gall. pyth « rusé », bret. piz « avare », irl. cicht « graveur ».

<sup>749</sup> J. Loth, Revue des études anciennes, XVIII (1916), p. 280-286.

<sup>&</sup>lt;sup>748</sup> Watson, *The Celtic review*, IV (1907-1908), p.384.

<sup>&</sup>lt;sup>750</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1909, p. 23-25

<sup>&</sup>lt;sup>751</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 71.

pilentum, sorte de voiture gauloise (Porphyrion, ad Horat. Epist., II, 1, 192).

piperapium, var. de piperatium.

piperatium (Pseudo-Apulée, 6), « iris des marais ». Voir πεπεράκιουμ (peperakioum).

platiodanni (C. I. L., XIII, 6776), « curateurs des places (?) ». Voir dan.

[plaumorati], « charrue à deux roues » en Rhétie (Pline, XVIII, 172), corrigé en ploum Raeti. Cf. lat. plaustrum.

pog-, -dans pog-dedor-ton (Coligny). Voir le suivant.

pogdedorton, pogdedortonin (Coligny, Ier mois compl., fin).

pogea ou potea (Rom, B 6).

p.ogen Dei Moltini, sorte de prêtre (C. I. L., XIII, 2585). Cf. dans la même. inscription.: flaminis Aug., gutuatri Mart.

pommio (Rom, B 5).

πομπαίδουλα (pompaïdoula) — Dioscoride, IV, 42), var. de πεμπέδουλα (pempedoula).

pompedulon (Pseudo-Apulée, 2), « quintefeuille ». Voir πεμπέδουλα (pempedoula).

ponem, « armoise » (Dioscoride, III, 117).

ponto, pl. pontones, espèce de bateau gaulois (César, III, 29, 3), fr. ponton.

potea ou pogea (Rom, B 6).

poura ou pourahe (Rom, A 9).

pr (Coligny, I, 4, 6), abréviation de prinni.

prenne, « arborem grandem » (Glossaire de Vienne); gall. pren, bret. prenn « bois », irl. crann « arbre ».

priavimo (Rom, B 6-7), verbe? 1er p. pl.

prinni (Coligny, III, 2, 5), prini (IV, 1, At. 2; II, 1, 7), prinno (V, 6, 4), prino (V, 1, At. 2), prin (V, 4, 6), pri (I, 6, 7), pr (I, 4, 6) « bois »? indication de jour : prinni loudin, lancement des morceaux de bois à l'aide desquels on consultait le sort? The prino samon, prinni lagit

<sup>&</sup>lt;sup>752</sup> J. Loth, Revue celtique, XXXII (1911), p. 208; cf. XVI (1895), p. 313; en moyen breton *pren-denn* « malheur » s'expliquerait par « action de tirer le bois »,

equi prinni la. Cf. le nom d'homme *Comprinnus* et le nom de lieu *Compriniacus*<sup>753</sup>. Voir *prenne*.

prioudixivos (Coligny, II, 2, 1), indication de jour: santon prioudixivos. pura (Rom, A 7); lat. pura ? cf. pia (A 6) et poura (A 9).

Q

quimon (Coligny, I<sup>er</sup> mois compl., fin), mot simple, ou second terme de in-quimon.

qutio, quti, qut (Coligny), var. de cutio, nom de mois ; indication de jour : ogro quti (IV, 5, At. 8), amb qutio (V, -5, At. 3).

R

r (Coligny), indication de jour : inis r, in r.

raco-, terme de composé ; gall. rhag, « devant », bret. rac.

raeda, var. de reda.

raia « raie » (C. Gl. Lat., II, p. 168, 46).

'ραιδικᾶνον (raïdikanon — Dioclétien, éd. XIX, 53).

ramedon (inscr. 49); irl. rámut « route », bret. ranvet « sentier »?

-randa, terme de nom de lieu ; irl. bret. rann, gall. rhan « partie ».

-racte, var. de -rate.

-rate, terme de nom de lieu. Voir rati-, rato-.

ratin; acc. sg., (inscr. 51); irl. ráith « rempart de terre », d'où v. gall. rath.

ratis, « fougère » (Marcellus, XXV, 37); irl. raith « fougère », bret. raden « fougeraie », v. gall. redin.

\*ratto-; fr. rat, bret. raz.

<sup>«</sup> tirer au sort »; en comique teulel. pren « lancer le bois », « tirer au sort »; en irlandais crann-chur « lancer le bois », « tirer au sort »

<sup>&</sup>lt;sup>753</sup> A. Thomas, Revue celtique, XIV (1893), p. 304.

reburrus, « chauve » (C. Gl. Lat., II, p. 169, 22); fr. rebours, prov. rebous.

recto-, terme de nom propre ; irl. recht « loi », m. bret.reiz « juste », m. gall. reith « loi ».

rectu-, var. rextu-, terme de nom propre ; irl. recht « loi ». Voir recto-. reda (César, I, 51), voiture à quatre roues (Quintilien, I, 5, 57), d'origine gauloise (C. Gl. Lat., V, 525, 32) ; irl. -riad dans dé-riad « char à deux roues ».

-redia, terme de nom de lieu ; dérivé de reda. Voir eporedia.

-redo-, terme de nom propre ; irl. riad « course », gall. rhwydd « à l'aise ».

redon-, thème de nom de peuple ; bret. Roazon « Rennes ». Voir re-da.

reg-, regi-, thème de nom propre. Voir rig-.

regio-, -rego-, thème de nom propre. Voir rigio-, rigo-.

-reix, terme de nom propre ; var. de rex.

remo-, thème de nom de peuple gaulois ; irl. riam « avant », gall. rhwyf « roi », v. corn. ruif.

renne, mauvaise lecture de prenne.

*reno-* (*e-ei*), thème et terme de nom propre ; irl. *rian* « mer » ; cf. v. fr. *rin* « source » <sup>754</sup>.

reno (Salluste, *Hist.* III, fr. 104), « vestis de pellibus » (Varron, *De ling. lat.*, V, 35) ; irl. *róin*, gall. *rhawn* « longs poils rudes » pour \**rani*-, \**rano*-.

reto-, terme de nom propre ; irl. rethim « je cours », bret. réd, gall. rhed « course ».

-rex, variante de -rix.

rhedo, var. raedo, thedo, nom de poisson (Ausone, Moselle, 89).

rhodano-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, XV, 722). Voir (h)rodanus.

-rica-; irl. rech, gall. rhych (de \*ricso-) « sillon », fr. raie, v. fr. roie.

<sup>&</sup>lt;sup>754</sup> D'après O. Schultz-Gora (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXVIII, 1914, p. 367), *rin* viendrait tout simplement du latin *rivum*.

rictu-, thème de nom propre ; irl. richt « forme », gall. rhith « apparence ».

-rigium, second terme de nom de lieu ; irl. rige « royaume ».

rigo-, terme de nom propre ; irl. rí « roi », v. bret. Ri-.

\*rino-; v. fr. rin « source »; et. reno- pour \*reino-.

*ritu*-, -*ritum*, terme de nom de lieu; v. gall. *rit* « gué » ; irl. -*rith* dans un nom de lieu <sup>755</sup>; cf. lat. *portus* « port », v. h. a. *furt* « gué ».

-ritum, second terme de composé; cf. reto-, roto-. Voir petor-ritum. rivo (Coligny, I, 3, 13), second terme de devorivo? composé de r et ivo?

riuros, riuro, riuri, riur, riu ou rivros (Coligny), nom de mois ; indication de jour : *m d brig riu* (III, 3, 4), *d riuri* (I, 2, 11) ; irl. *réud* « gelée », gall. *rhew*? ou dérivé -de *rivo*?

-rix, terme de nom gaulois ; irl. rí « roi », v. bret. Ri-.

rixri (Coligny, I, 1, 5); faute pour rivn?

rixtio cob (Coligny, ler mois compl. fin).

ro, var. hro, rho, « nimium » (Glossaire de Vienne). Voir roth.

ro-, terme de nom propre ; irl. ro-, gall. ry-, particule intensive.

\*rocca-; bret. roc'h, fr. roche.

(h) rodanus, « judex violentus » (Glossaire de Vienne). Voir ro, dan. rodarum, « reine des près » (Pline, XXIV, 172).

roth, « violentum » (Glossaire de Vienne). Voir ro.

*roto*-, terme de nom propre ; irl. *roth* « roue », gall. *rhod*, bret. *rod* ; mais aussi v. gall. *rot*-, gall. *rhod*- « gué », cf. -*ritum* <sup>756</sup>.

\*rotta-. Voir crotta.

rottas, nom de poisson (Polemius Silvius, Laterc.). Cf. Rottio.

roudio-, thème de nom propre. Voir roudo-.

roudo-, thème et terme de nom propre ; irl. ruad, gall. rhudd « rouge ».

*rucco*-, terme de nom propre ; cf. irl. *rucce* « honte », éc. *ruicean* « pustule ».

<sup>&</sup>lt;sup>755</sup> Kuno Meyer, Revue celtique, XVI (1895), p. 89-90.

<sup>&</sup>lt;sup>756</sup> J. Loth, Revue celtique, XV (1894), p. 97-98. Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 533.

rufius, sorte de lynx (Pline, VIII, 70); irl. rob, rop « quadrupède », lat. lupus; cf. rufus, nom de poisson (Ruodlieb, XIII, 39), expliqué par le samnite hirpus « loup ».

[rumpus] (Varron, De re rust., I, 8, 1), vigne qui se relie à des arbres ; v. gall. rump « tarière » ? cf. rumpotinus « arbre soutien de vigne », en Cisalpine.

runa-, thème de nom propre ; irl. rún « mystère », gall. rhin. \*rusca-, \*rusca-; irl. rusc « écorce », gall. rhisg, fr. ruche.

S

s (*Coligny*), abréviation mise après la date : n s, d s « demi »?  $^{757}$ . sacro-, terme de nom gaulois -, gall. hagr « vilain », m. bret. hacr  $^{758}$ .

σάγος (sagos — Polybe, II, 30, 1), sagum (Lucilius, 11, fr. 303), sagus (Ennius, chez Nonius, p. 223, 36), d'origine celtique (Isidore, Orig., XIX, 24, 13), sorte de tunique; gallo-rom. saga, fr. saie, d'où bret. saé, irl. sái « tunique ».

sago-, terme de nom de peuple ; irl. saigim « je vais trouver ». salar (Ausone, Moselle, 88), « truite ».

salico-, thème de nom propre ; irl. sail, gén. sailech « saule », gall. helyg « saules », bret. halec.

saliunca, « nard » (Virgile, Buc., V, 17), σαλιούγκα (saliounka — Dioscoride, I, 7, 8), chez les peuples des Alpes; var. ἀλιουάσκα (aliouaska<sup>759</sup>). Cf. le nom des Salves celto-ligures.

samanca ou samauca (Polemius Silvius, Laterc.), nom de poisson. Voir samo-.

samo-, terme de nom propre ; irl. sám « tranquille ».

samo-, terme de nom propre ; irl. sam « été », v. gall. ham, gall. haf, m. bret. haff, m. bret. hanv.

<sup>&</sup>lt;sup>757</sup> Thurneysen suppose un mot analogue au latin *semi*- ou au brittonique gall. *hanner*, corn. bret. *hanter* « moitié », pour \**santero*-.

<sup>758</sup> Pedersen, Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen, I, 1908, p. 125.

<sup>&</sup>lt;sup>759</sup> Guillaud et Cuny, Revue des éludes anciennes, XI (1909), p. 246-252, 364-365 ; XII (1910), p. 183-185.

samolum, « séneçon » (Pline, XXIV, 104), utilisé comme remède par les druides de Gaule.

samoni, samon, sam (Coligny), nom de mois ; indication de jour : samon prini loud (III, 12, 7), m d samoni (II, 2, At. 1) ; irl. cét-samun « commencement de l'été », samain « fin de l'été, le 1<sup>er</sup> novembre ». Voir samo-.

σαπάνα (sapana — Dioscoride, II, 209) « mouron ».

sapo, « teinture pour rougir les cheveux » (Pline, XXVIII, 191); fr. savon.

σαράγανον (saraganon)« rheda » (C. Gl. Lat., III, p. 321, 65). Voir sarraca.

sario (Ausone, Moselle, 130).

sarment-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 200).

σαρουίδαι, (sarouidai), var. de δρουίδαι (drouidai — Diodore, V, 31, 2), d'où l'on a fait Saronides.

sarracum, var. sarrocum, sorte de voiture (Sisenna chez Nonius, p. 195, 26), sarraco gallico (Glose à saint Jérôme, ad Isaiam, XVIII, 66, 20).

[sasiam], acc. corr. de asiam, « seigle », chez les *Taurini* (Pline, XVIII, 141); gall. haidd, bret. heiz « orge » <sup>760</sup>.

satia-, satio-, thème de nom propre ; irl. saithe « essaim », cf. gall. haid, m. bret. het.

σκοβιήμ (skobiem — Dioscoride, IV, 171), « sureau » ; gall. yagaw « aulnes », bret. scao « sureau ».

σκούβουλουμ (skoubouloum — Dioscoride, IV, 71) « morelle noire ».

se (Rom, A 4).

-sedlon, second terme de composé ; cf. lat. sella, pour \*sedla. Voir caneco-sedlon.

-sedo-, terme de nom propre ; gall. sedd « siège ».

sedulio-, var. sedullo-, thème de nom gaulois ; cf. gall. hedd « paix ».

segno-, thème de nom de peuple gaulois ; irl. sén « lacet ».

sego-, terme de nom gaulois ; irl. seg « force ».

<sup>&</sup>lt;sup>760</sup> Stokes, Revue celtique, II (1873-1875), p. 407.

segomaros, nom propre; irl. seaghmhar « ingénieux »?

segusius (Loi salique, VI), ἐγουσία (égousia — Arrien, Cyn. 3, 4), espèce de chiens d'origine celtique ; v. fr. seus. Cf. le nom de peuple Segusiavi et le nom de ville Segusio.

selago (Pline, XXIV, 103), « lycopode selago », remède employé par les druides.

-selva-, terme de nom propre ; irl. selb, gall. helw « possession <sup>761</sup> ». selvano-, thème de nom propre ; irl. selbán « troupeau <sup>762</sup> ».

semi-, terme de composé. Voir semi-cano, semi-vis.

semicano - (Coligny, I, 9, 15), indication de jour : m d semicano.

semissos (monnaies des Lexovii), nom de monnaie? publicos semissos Lixovios; emprunté au latin semis « moitié d'as »?

semivis (Coligny, I, 9, 13; 14), semiv (IV, 9, 3; At. 1, 2, 3), sem (V, 9, 6), var. de simivis, - indication de jour.

sena (Méla, III, 6, 48), prêtresse de Sein. Le texte porte Galli senas vocant ou Gallizenas (var. Gallicenas, Galligenas) vocant.

senani (inscr. 50); dér. de seno-?

-seno-, terme de nom propre ; irl. sen, v. bret. hen « vieux », gall. hen.

senoca (C. Gl. Lat., V, p. 586, 3), sorte de fièvre ; dér. de seno-? senon-, thème de nom de peuple. Voir seno-.

sentis, objet précieux (Acta Sanct., 1 Febr., I, p. 139 c); irl. sét « trésor ».

sento-, terme de nom propre ; irl. sét « chemin », bret. hent, gall. hynt.

serracum, var. de sarracum.

serro-, terme de nom propre ; irl. serr « faucille », gall. ser « hache » ; cf. lat. sarpo « je taille ».

\*sesca, irl. seisc, gall. hesg « laîches », bret. hesc « glaïeul », v. fr. sesche. seselium gallicum, nom de plante (Pline Valérien, I, 58). Voir sil.

<sup>&</sup>lt;sup>761</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, IX(1888), p. 267-268.

<sup>&</sup>lt;sup>762</sup> Cagnat, Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, 1904, p. CV. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XXVI (1905), p. 282-283.

*setu*-, terme de nom propre ; cf. irl. *sith*- « long », préfixe intensif ; bret. *hed*, gall. *hyd* « longueur ».

sextan-, terme de nom de lieu; cf. irl. secht « sept », m. gall. seith <sup>763</sup>. sil, corr. de sic (Pline, XXVI, 42) « consoude ». Voir halus.

σιλοδουρους (silodourous), var. σιλοδουνους (silodounous), acc. pl., mot gaulois d'après Athénée (VI, 54), gardes du corps, chez les Sotiates. César (III, 22, 2) écrit soldurios.

simiso (Coligny, I, 9, At. 6), simis (2<sup>e</sup> mois compl. At. 5). simissos, var. de semissos.

simivisonn, simiviso, simivis, simivi, simiv, simi, sim (Coligny) nom de mois; indication de jour: simivison gia (III, 7, 1) simivi tiochr (III, 7, 7) 764. Voir semivis.

sin- (Coligny, I, 1, At. 2), premier terme de sindiu 765.

-sin (inscr. 33), -oiv (-sin, inscr. 7), second terme de sosin, oooiv (sosin).

sindiu (Coligny, I, 1, At. 2), sindi (IV, 1, At. 2), sind (I, 10, At. 10), indication de jour: trinosam sindiu (I, 1, At. 2), prini sam sindi (IV, 1, At. 2), sind ivos (I, 10, At. 10) sindiu ivo (IV, 11, At. 10).

singilion, σινγιλίον (singiliôn —  $\acute{E}d$ . de Dioclétien, fragm. Megalopolit.) sorte de linge ou drap gaulois.

siro-, terme et thème de nom propre ; irl. sír « long », bret. hir.

sirona-, dirona-, thème de nom de déesse ; cf. gall. seren, bret. sterenn « étoile » ?

-slugo-, pour slougo-, sl\_go-?, second terme de nom de peuple; irl. slóg, sluag « armée », gall. llu.

smero-, terme de nom propre; irl. sméraim « j'enduis », smér « mûre », gall. mwyar, bret. mouar, si l'e est long; ou irl. smir « moelle », gall. mer, si l'e est bref.

<sup>&</sup>lt;sup>763</sup> Si cette étymologie est exacte, il faut renoncer à expliquer *neptaco*-, *-capto*- par l'irlandais *necht*, *cacht*; mais la lecture de *neptaco*-, *capto*- n'est pas sûre. Voir Holder, *Altceltischer Sprachen*, col. 606, l. 29; col. 716, l. 19.

Thurneysen (Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 535) propose de rapprocher simivi-, semivi- du latin semi-, et compare sonn à sonno-cingos.

<sup>&</sup>lt;sup>765</sup> Thurneysen (Zeitschrift für celtische Philologie, II, p. 530) compare le latin sim-ul.

*smerto-*, *smertu-*, terme de nom propre ; gall. *ar-merth* « provision », bret. vann. *ar-merh* « épargne » <sup>766</sup>. Cf. *Marti Smertrio*.

so-, premier terme de so-sin, so-sio; irl. -so, particule démonstrative.

\*soca-; v. fr. seuwe « corde »; le breton sug « corde », gall. syg, « chaîne » semble emprunté au bas latin 767.

-socco-; fr. soc, irl. soc, bret. soc'h « soc » <sup>768</sup>.

σοκσοκαμ συκυμα (soksokam sukuma), dans une formule magique (Marcellus, X, 69).

soli-, terme de nom propre. Voir suli?

sonna (Coligny, Ier mois compl. 2). Voir le suivant.

sonno (Coligny), terme de composé: sonno-cingos; cf. got. sunno « soleil »? <sup>769</sup>, irl. for-sunnud « illumination » <sup>770</sup>.

sonnocingos (Coligny, 2<sup>e</sup> mois compl., en tête), « marche du soleil »? Voir sonno, cingos.

sosin (inscr. 33), **σοσιν** (sosin — inscr. 7), sosi (inscr. 42), peut-être pour \*sosion, \*sosio (cf. v. lat. alis, alid pour alius, aliud); démonstratif. Voir so-, sin.

sosio (inscr. 47; Rom, A 6, 7, 9; B 4, 10) démonstratif? Voir sosin.

-spantium, second terme de nom de lieu; cf. gall. yspant « flaque d'eau »?

sparnaco-, thème de nom de lieu; bret. spernec « lieu planté d'épines », fr. Epernay.

sparno-, terme de nom de lieu; bret. spern, « épines ».

sparus (C. Gl. Lat., II, p. 435, 22), nom de poisson; gall. ysbar « lance »; diminutif sparulus, bret. spart « barre », fr. sparaillon. Ces deux mots semblent d'origine germanique, v. h. a. sper « lance ».

<sup>767</sup> J. Loth, Les mots latins dans les langues brittoniques, p. 209. 232. A. Thomas, Essais de philologie française, p. 389.

<sup>&</sup>lt;sup>766</sup> J. Loth, Revue archéologique, XXIV (1914), p. 227-228.

Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 112. Le gallois *swc'h* est emprunté an latin. Le gallo-romain \**socco*- est sans doute identique au gaulois *succo*-.

<sup>&</sup>lt;sup>769</sup> Thurneysen, Zeitschrift für celtische Philologie, II (1899), p. 535.

J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XXVI (1898), p. 175-176. Cf. Stokes, Wortshatz der keltischen Einheit, p. 306.

\**srocna*-, \**srocno*- ; v. fr. *froigne*, irl. *srón* « nez », gall. *froen* « narine », m. bret. *froan* <sup>771</sup>.

stagnum, « étain » (Pline, XXXIV, 159); irl. stán, gall. ystaen, bret. sten<sup>772</sup>.

στολουτεγον (stoloutegon), var. de τολουτεγον (toloutegon — Arrien, Tact., XLIII, 2), manière de lancer le javelot en retraite; cf. gall. ystle « retraite », et \*tego-, irl. conú-tgim « je construis », lat. tego « je couvre » <sup>773</sup>.

sturgidam, dans une formule magique (Marcellus, XII, 24); lat. turgidam?

su.. (Coligny, 1er mois compl. At. 9).

su-, terme de nom propre ; irl. su-, v. bret. hu- « bien », bret. hé-, gall. hy-. Cf. su-apte ? (Virgile le Grammairien, p. 116, 13) « à bon droit » 774.

su-ademti, sua-demti (Rom, A 10).

σουβίτης (soubitês — Dioscoride, II, 210), « lierre »; cf. irl. suib « fraise », gall. syfi « fraises », bret. sivi?

subron (inscr. 2 bis), sans doute latin.

sucaro-, thème de nom propre ; irl. sochar, gall. hygar, bret. hegar « aimable ». Cf. ducario-.

succo-, thème de nom propre ; irl. socc « cochon », gall. hwch, bret. houc'h « verrat ».

*sucello*-, thème de nom de dieu. Voir *su*-, et cf. lat. -*cello* « je frappe »  $^{775}$ .

\*sudia-; fr. suie, v. irl. súide 776.

<sup>&</sup>lt;sup>771</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, IV (1880), p. 126; Meyer-Lübke, ibid., XX (1896), p. 530; Schuchardt, ibid., XXI (1897), p. 199-205.

<sup>&</sup>lt;sup>772</sup> Schuchardt, Revue celtique, V (1881-1883), p. 492.

<sup>&</sup>lt;sup>773</sup> Watson, *The Celtic review*, IV (1904-1908), p. 384.

<sup>&</sup>lt;sup>774</sup> K. Meyer, Sitzungsberichte der könilglich preussischen Akademie der Wissenschaften, 1912, LI, p. 1144.

<sup>&</sup>lt;sup>775</sup> V. Henry, *Journal asiatique*, XI (1893), p. 329. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XVII (1896), p. 49.

<sup>&</sup>lt;sup>776</sup> Thurneysen, Zeitschrift für romanische Philologie, XXIV (1900), p. 428-429.

suession-, thème de nom de peuple, ou cf. irl. sé, gall. chwe « six »? Voir su-.

σουιβίτης, σουβίτις (souibitês, soubitis), var. de σουβίτης (soubitês).

suli-, thème de nom de divinité assimilée à Minerve ; irl. súil « œil », cf. gall. haul, bret. heol « soleil »; Suleviae est un nom de déesses-mères.

σουρ ωρβι (sour ôrbi), dans une formule magique (Marcellus, VIII,

svadu-, terme et thème de nom propre ; irl. Sadb, lat. suavis, gr. 'ηδυς (*hêdus*).

sveiotiet (Rom, A 8), verbe?

-svelta-, terme de nom propre ; irl. -sel « tourner », gall. chwelsviorebe, dat. pl. (inscr. 48); gall. chwierydd « sœurs » 777. Voir aussi *iorebe*.

Т

-ταβάτιον (-tabation), terme de composé ; cf. gall. tafod « langue », m. bret. teaut? Voir ταρβοταβάτιον (tarbotabation).

talamun, nom de lieu; irl. talam, gén. talman « terre ».

-talo-, terme de nom propre ; irl. taul, bret. gall. tal « front ».

\*tamesio-; fr. tamis; le bret. tamoes est emprunté 778; cf. bret. all. tamm « morceau »?

tannare (C. Gl. Lat., II, p. 566, 14), «tanner»; bret. tann « chêne »; mot d'origine germanique? cf. all. tanne « sapin » 779.

taran-, thème de nom propre; gall. bret. taran, cf. irl. torann « tonnerre » <sup>780</sup>.

taratrum (Isidore, Orig., XIX, 19, 15), « tarière »; irl. tarathar « terebra », gall. taradr, m. bret. taratr, v. fr. tarere 781.

<sup>778</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>777</sup> Rhys, *The Celtic inscriptions of Gaul, additions and corrections*, p. 60.

<sup>&</sup>lt;sup>779</sup> V. Henry, Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne, 1900, p. 260.

<sup>780</sup> Rhys, Lectures on the origin and growth of religion, p. 57-58; 69-72.

ταρβηλοδάθιον (tarbêlodathion), var. ταρβηλοθάδιον (tarbêlothadion) (Dioscoride, II, 152), « plantain » ; corrigé en ταρβοταβάτιον (tarbotabation <sup>782</sup>). Voir tarvo-, -ταβάτιον (-tabation).

tarinca, taringa (Acta Sanct., 31 oct., XIII, p. 783 a). taringae « sudes ferreae » (Ducange); cf. irl. tairnge « clou », fr. taranche <sup>783</sup>, prov. tarenco.

taro-, terme de nom propre ; cf. irl. tara « actif » ? Voir plutôt tarvos ?

tarv-, tarvo-, terme de nom propre. Voir tarvos.

tarvos (inscr. 50), irl. tarb « taureau », bret. tarv, gall. tarw; tarvos trigaranus « le taureau aux trois grues ».

[τασκός (taskos)] « πάσσαλος » (passalos), « pieu » (Épiphane, II, 14), chez les Galates d'Asie Mineure.

tasgetio-, terme de nom gaulois ; dér. de tasgo-.

tasgo-, terme de nom gaulois ; cf. irl. Tadg.

tau gallicum (Virgile, chez Quintilien, VIII, 3, 28. Ausone, Technopaegnion, XIII, 5).

tauro-, terme de nom gaulois. Voir tarvo-

ταυρουκ (taurouk — Dioscoride. IV, 99) « glaïeul ».

*tava*-, thème de nom de rivière ; gall. *taw* « silence, tranquille », bret. *tao* « silence ».

taxea, « lard » (Afranius, fr. 284); mot gaulois (Isidore, Orig. XX, 2, 24).

te (Rom-, B 1, 2, 3, 6, 7) « toi » ?

tecco, « saumoneau » (Polemius Silvius, Laterc.), fr. tacon; gall. techu « se cacher ». Cf. Tecco.

tecto-, terme de nom propre ; cf. irl. techt « aller », gall. taith « voyage », bret. tiz « allure », « hâte. » (pour \*ticto-, \*ticta-).

-tegia-, terme de composé ; irl. teg, v. bret. -tig, bret. ti « maison ». Voir at-tegia.

teuta-, terme et thème de nom propre. Voir teuto-.

<sup>&</sup>lt;sup>781</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 80.

<sup>&</sup>lt;sup>782</sup> Zeuss, *Grammatica celtica*, 2<sup>e</sup> éd., p. 77.

<sup>&</sup>lt;sup>783</sup> Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 1902, p. 149. C. Marstrander, *Festskrift til Alf Torp, Christiania*, 1913, p. 242-243.

teutalo-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 199); Tuathal. Voir teuta-

*teuto*-, terme de nom gaulois ; irl. *tuath* « peuple », gall. bret. *tut* « gens ». Voir -*tuti*- <sup>784</sup>.

teutona, arme de jet (var. tautanus, tautonus, teutanus (Isidore, Orig. XVIII, 7, 7).

teuxitemon (Pseudo-Apulée, 19), var. de θεξιμον (theksimon).

θεξιμον (theksimon — Dioscoride, III, 6), « clématite ».

Voir dexsi-?

thyrmi-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, XV, 721).

θωνα (thôna), var. θωναν (thônan — Dioscoride, II, 211), « grande chélidoine ».

tigerno-, thème de nom de lieu; v, britt. tigerno-, irl. tigerne « seigneur », v. bret. Tiern-.

tinad (Coligny, ler mois compl. 7).

tinca (Ausone, Moselle, 125), nom de poisson: fr. tanche.

tiocobrextio (Coligny, IV, 8, 7), tiocobrext (III, 12, 15), tiocobrixt (I, 12, 15), tiocob (1<sup>er</sup> mois compl. fin; III, 10, 8), tiocbr (III, 7, 7), indication de jour.

tit.. (Coligny, 1er mois compl. At. 7).

titumen, « armoise » (Pseudo-Apulée, 10).

to, dans beto to divo (Acta Sanct., 22 Aug., IV, p. 497 c), possessif 2<sup>e</sup> p. sg.?

tocca-, thème de nom propre ; fr. toque? d'où bret. toc « chapeau »  $^{785}$ .

togi-, terme de nom propre ; irl. toig « aimable ».

togonio-, thème de nom gaulois (Tacite, Ann., VI, 2).

toles, « goitre » (Isidore, Orig. XI, 1, 57; Marcellus, XV, 67).

τολουτεγον (toloutegon), manière de lancer le javelot (Arrien, Tact., XLIII, 2). Voir στολουτεγον (stoloutegon).

<sup>&</sup>lt;sup>784</sup> Cf. les *matres Ollototae sive transmarinae* d'Angleterre, dont Stokes corrige le nom en *allototae* et l'explique par le gallois *alltud* « étranger ».

<sup>&</sup>lt;sup>785</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 80.

tonna (var. tunna) (Acta Sanct., Febr. I, p. 202 c), sorte de vase; irl. tond « peau », gall. ton; prov. tona 786 « tonne ».

tougeno-, thème de nom de peuple.

-tougo-, terme de nom propre ; irl. tuag « arc »?

-touta-, terme de nom propre ; irl. tuath « peuple », gall. tud « terre », bret. tud « gens ». Voir teuto-.

toutanno, terme de nom propre ; irl. Tuathan, dér. de tuath. Voir touto-.

**ΤΟΟUΤΙΟU**ς (*tooutious*) (inscr. 7, cf. 22), sorte de magistrat ; cf. *toutio* (inscr. de Briona) <sup>787</sup>. Voir *-touta-*. Cf. *Toutiorix*, v. gall. *Tutri*.

touto-, terme de nom propre. Voir touta-.

-trago-, terme de composé ; cf, irl. traig, acc. traigid « pied », gall. pl. traed, fr. triège <sup>788</sup>. Voir ver-tragus.

tragula (César, I, 26, 3), sorte de trait; fr. traille.

trebo-, terme de nom de peuple ou de lieu -, irl. treb, v. gall. treb « ville », v. bret. treb- « village ».

treide, « pede », var. treicle (Glossaire de Vienne). Voir trago-.

\*tremon-; fr. trimer, bret. tremen « passer »?

tri-, terme de nom propre ; irl. tri « trois ». Voir trigaranus, τριμαρκισία (trimarkisia), tri-nanto.

tricontis, abl. pl. (C. I. L., XIII, 2494); irl. tricha, gén. trichat « trente »; bret. tregont<sup>789</sup>.

trigaranus (inscr. 50), « aux trois grues » ; cf. gr. τρυγέρανος (trugeranos) — Athénée, XIII, 57, p. 590 A) <sup>790</sup>. Voir tri-garanus.

[τριμαρκισία (*trimarkisia*)], « ensemble de trois cavaliers » (Pausanias, X, 19, 11). Voir τρι-, μαρκισία (*tri-, markisia*).

trinanto, « tres valles » (Glossaire de Vienne). Voir tri-, nanto-.

<sup>&</sup>lt;sup>786</sup> Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 87. La filiation des sens est : peau, outre, vase, tonne.

<sup>&</sup>lt;sup>787</sup> En gotique *thiudans*, qui a la même racine que **TOOUTIOU**ς (*tooutious*), traduit βασιλευς (*basileus*).

<sup>&</sup>lt;sup>788</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, IV (1880), p. 125.

<sup>&</sup>lt;sup>789</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1909, p. 21-26

<sup>&</sup>lt;sup>790</sup> Vendryès, Revue celtique, XXVIII (1907), p. 123-127.

trinosam (Coligny, I, 1, At. 2), indication de jour. Voir trinuxsamo, samo-

trinuxsamo (Coligny, II, 1, At. 2), indication de jour.

tritio-, terme de nom propre ; gall. trydydd « troisième », bret. trede. trogo-, thème de nom gaulois ; irl. truag « misérable », gall. tru ; dér. fr. truand.

troucillo-, thème de nom gaulois.

\*trougan-; bret. truant, fr. truand, prov. truans; dér. de trougo-; cf. irl. trógán<sup>791</sup>.

trougo-, thème de nom propre. Voir trogo-.

\*trugno-; fr. trogne, gall. trwyn « nez » (pour \*trocno-) 792.

[tucceta, var. tuceta] (Schol. de Perse, II, 42), « porc farci », en Cisalpine; Cf. ombr. toco <sup>793</sup>.

tunna. Voir tonna.

turco-, thème de nom propre ; cf. irl. torc « sanglier », gall. twrch « porc », bret. tourc'h « verrat ».

-tutis, second terme de nom propre; irl. tuath « gauche », « magicien »; gall. Tut<sup>794</sup>.

U

uritu. Voir vritu.

uro-, terme de nom propre. Voir urus.

\*urta-; fr. hurter, heurter, prov. urtar; les formes celtiques, irl. ord « marteau », v. bret. ord, bret. horz « maillet » remontent à \*ordo-.

urus, « bœuf sauvage » (César, VI, 28), mot gaulois (Caecina chez Macrobe, Sat., VI, 4, 23). useilo. (inscr. 50).

usaben (Pseudo-Apulée, 28), ουσουβεμ (ousoubem — Dioscoride, IV, 147) « lauréolé » ; var. eugubim, usubim, usibim, usiben, eugulim.

<sup>&</sup>lt;sup>791</sup> Thurneysen, *Ke1toromanisches*, p. 81.

<sup>&</sup>lt;sup>792</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, XXI (1897), p. 201.

<sup>&</sup>lt;sup>793</sup> Bréal, Les Tables Eugubines, p. 259.

<sup>&</sup>lt;sup>794</sup> J. Loth, Revue celtique, XXXIII (1912), p. 258. Thurneysen, Keltoromanisches, p. 81.

uxello-, terme de nom propre <sup>795</sup>; gall. uchel, bret. uc'hel « élevé », irl. uasal « noble » (pour \*ouxelo-). Le superlatif irlandais huaislim-em, avec un double suffixe, a pour équivalent le superlatif gaulois latinisé Uxellimus (C. I. L., III, 5145), qui correspond au summus d'autres inscriptions (C. I. L., X, 3805).

uxisama-, terme de nom de lieu. Cf. Uxama, nom de lieu d'Espagne, gall. uchaf « très haut » <sup>796</sup>.

uzietiao ? (Rom, B 12).

### V

-vaco-, terme de nom de peuple.

valentia-, thème de nom de lieu ; cf. irl. fáilte « bon accueil ».

valetiaco-, thème de nom gaulois ; dér. de \*valetio- ; cf. irl. fáilid « joyeux ».

-valo-, thème de nom propre ; v. bret. -wal, -gwal dans des noms propres 797.

-vareto-, terme de nom propre. Voir voreto-

*varro*-, terme de nom propre ; irl. *farr* « poteau de lit », gall. *gwar* « nuque ».

*varro*, βάρρων (*barrôn*), « viril » (Herennius, chez Laurentius Lydus, *Des mag.*, I, 12; 23).

vassallo-; fr. vassal; dérivé de vasso-.

-vasso-, terme de nom propre ; gall. gwas « jeune homme », bret. gwaz « homme », irl. foss « serviteur », dér. fr. vassal. Cf. « delybrium illud quod Gallica lingua Vassogalatae vocant » (Gré-

<sup>&</sup>lt;sup>795</sup> Sur les noms français de lieux dérivés de ce mot gaulois, voir F. Lot, *Mélanges II. d'Arbois de Jubainville*, p. 169-185. Sur l'étymologie de *uxello*-, voir L. Duvau, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, VIII (1894), p. 256-259.

<sup>&</sup>lt;sup>796</sup> Rhys, *Celtic Britain*, 2<sup>e</sup> éd., 1884, p. 280. J. Loth, *Revue celtique*, X (1889), p. 350-352; XXIV (1903), p. 294.

J. Rhys (*Lectures on Welsh philology*, 1879, p. 379) compare aux noms bretons *Cat-gual*, *Gur-gual*, *But-gual*, Tut-gual les noms germaniques *Hatho-wulf*, *Wara-ulf*, *Bot-olf*, *Theud-ulf* et conjecture que *gual* = \**valpo-*, \**velpo-*, serait un des noms celtiques du loup.

goire de Tours, *Hist. Franc.*, I, 29); Deo Mercurio Vassocaleti « C. I. L., XIII, 4130).

ουάτεις (ouateis), nom. acc. pl. (Strabon, IV.4, 4), « devins »; irl. fáith « prophète ».

-ve-, terme de composé ; irl. fo « sous », gall. go-. Voir ve-redus, vo-. veadia (inscr. de fusaïole), pour \*vegiadia ; cf. irl. fige « tisser », v. bret. gueig « tisseuse », bret. gwéa, gall. gweu « tisser » <sup>798</sup>.

vecti-, terme de nom propre ; cf. irl. fecht « combat » (pour \*vict\_-). vegeiorum<sup>799</sup>, gén. pl., « genus flubialium nauium aput Gallos » (C. Gl. Lat., IV. p. 191, 13 ; V, p. 518, 13 ; 613, 32) ; var. vehiegorum, vehigetorum.

vegnio-, terme de nom propre ; irl. fén « chariot », gall. gwain « voiture ». Voir co-vinnus.

vela, sorte de sésame (Pline, XXII, 158), chez les Gaulois ; cf. fr. vellar, vélar.

veleda-, thème de nom propre ; cf. irl. file, gén. filed « poète ».
velio-, terme de nom propre ; irl. féle « modestie », gall. gwyledd.
vellauno-, terme de nom propre ; v. gall. -wallawn, v. bret. -wallon.
Voir vello-.

vellavo-, thème de nom propre. Voir vello-.

vello-, var. de velio- ; ou bret. gall. gwell « meilleur ».

velo-, var. de vello-.

venalo-, venello-, terme de nom propre ; cf. irl. fannal, gall. gwennawl, m. bret. guennel « hirondelle », fr. vanneau.

vendo-, variante de vindo-? 800.

veneto-, thème de nom de peuple ; bret. Gwéned « Vannes ». Voir veni-.

veni-, terme de nom propre ; irl. fin- « famille », cf. m. bret. gouenn « race »  $^{801}$ .

<sup>&</sup>lt;sup>798</sup> J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 174.

<sup>&</sup>lt;sup>799</sup>Le texte porte *vegetorum*, mais une mosaïque qui représente ce genre de bateau à rames porte *vegeiia* (P. Gauckler, *Monuments Piot*, XII, 1905, p. 137-138. Voir Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*).

<sup>800</sup> Cf. Vendus, Vindus; Vendobona, Vindobona.

vepo-, terme de nom propre ; gall. gwèp « visage »?

ver-, terme de nom propre ; irl. for, gall. gwr, bret. gour- « sur », particule intensive  $^{802}$ .

verbi-, terme de nom de lieu ; irl. ferb « vache » 803.

vercingeto-, terme de nom gaulois. Voir ver-, -cingeto-.

vercobreto (monnaies des Lixovii), var. de vergobretus.

veredus (Festus, p. 379), « cheval d'attelage » ; gall. gorwydd « coursier ». Voir reda, para-veredus.

*vergo*-, terme de composé ; v. bret. guerg « efficace », « qui accomplit » <sup>804</sup>. Voir *vergo-bretus*.

vergobretus, magistrat suprême des Éduens (César, I, 16, 5). Voir vergo-, -breto-.

verna, « aulne » (C. Gl. Lat., III, p. 596, 35); irl. fern « aulne », gall. bret. gwern « aulnes, marais », fr. verne, vergne. Le sens de « mât horizontal » est commun à l'irlandais et au français.

vernemetis 805, abl. pl., « fanum ingens » (Fortunat, I, 9). Cf. Vernemetum, ville de Grande-Bretagne, et Gornivet, nom d'homme gallois. Voir ver-, nemeto-.

vernetus (Marcellus, IX, 131), plante herbacée ; dérivé de vernoverno-, terme et thème de nom propre ; var. de verna « aulne ». -vernus, « obsta » (Glossaire de Vienne).

vero-, terme de nom propre. Voir viro-.

vero- (e = ei), thème de nom propre ; irl. fiar, gall. gwyr, bret. gwar « courbe », v. fr. verge  $^{806}$ .

versi-, terme de nom propre ; irl. ferr « meilleur »?

<sup>&</sup>lt;sup>801</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, VII (1892), p. 295. Le mot breton *gouenn*, irl. *fiann*, représente \*veinn\_, il peut être d'une autre racine que *fin*- qui représente \*veni ou \*vini. J. Loth, Revue celtique, XIII (1892), p. 506-508.

<sup>802</sup> J. Loth, Revue celtique, XV (1894), p. 100.

<sup>803</sup> Vendryès, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, XII (1903), p. 40.

<sup>804</sup> Sur le v. fr. vierg, voir A. Thomas, Mélanges d'étymologie française, p. 164-166.

<sup>&</sup>lt;sup>805</sup> Nomine *vernemetis* voluit vocitare vetustas quod quasi *fanum ingens* gallica lingua refert.

<sup>806</sup> Thurneysen, Keltoromanisches, p. 82.

vertaco-, thème de nom propre ; gall. gwerthiog « précieux ».

vertamo-, terme de nom propre ; cf. gall. gwrddaf, superl. « très vigoureux »?

verticon-, thème de nom gaulois. Voir verto-.

vertisco-, thème de nom gaulois.

verto-, terme de nom propre ; v. bret. uuert « valeur, prix », bret. gwerz « vente », gall. gwerth « prix »  $^{807}$ .

ουερτραγοι (*ouertragoi*), nom pl. « chiens rapides » (Arrien, *Cyn.*, 3, 6); v. fr. *veltre*, *viautre* <sup>808</sup>. Voir *ver*-, *tragro*-.

vertraha (Grattius, Cyn., 203), var. de vertragus.

veru-, terme de nom gaulois ; cf. gr. Eupu (euru) « large »?

verutio-, thème de nom gaulois, var. de vertisco-.

vesu-, var. de visu-

vettonica, « bétoine » (Pline, XXV, 84) en Gaule ; cf. Vettones, nom d'un peuple celtibère.

vi (Coligny, I<sup>er</sup> mois compl. 7).

vibia-, terme de nom propre ; cf. irl. fib « airelle » ?

-vic-, terme de nom gaulois. Voir vico-.

vico-, terme de nom propre ; irl. fich « combat ».

-vicon-, terme de nom gaulois. Voir vico-.

-victo-, terme de nom propre ; gall. gwyth « colère ».

vido-, terme de nom propre ; gall. gwydd « science ».

vidu-, terme de nom propre ; irl. fid, v. gall. guid « arbre, bois », bret. gwézen, gall. gwydden.

*vidubium* (Schol. de Juvénal, III, 311), « houe, hoyau » ; irl. *fidba* « faucille », gall. *gwyddif* « serpe », fr. *vouge*, prov. *vezoig* <sup>809</sup> « bêche ». Voir *vidu*-, *bio*-.

vigentia, vigentiana, « millefeuille » (Pseudo-Apulée, 89); var. vincentia. Voir ουίγνητα (ouigneta).

<sup>&</sup>lt;sup>807</sup> Ces mots seraient en celtique d'origine germanique, d'après Thurneysen.

<sup>&</sup>lt;sup>808</sup> Ascoli, Archivio glottologico italiano, XIII (1893), p. 288.

<sup>809</sup> A. Thomas, Essais de philologie française, p. 123, 251; Mélanges d'étymologie française, p. 33. Meyer-Lübke, Zeitschrift für romanische Philologie, X, p. 173. H. d'Arbois de Jubainville, Les mots gaulois chez César et Hirtius, 1891, p. 213.

ουίγνητα (ouigneta), « millefeuille » (Dioscoride, III, 138). Voir vigentia.

vimpi (inscr. de fusaïole), gall. gwympp « joli » 810.

-vindo-, terme de nom propre ; irl. find, gall. gwynn « blanc ».

-vinnus, second terme de composé; cf. irl. fén (pour \*vegno-) « chariot ». Voir co-vinnus.

virdo-, var. de virido-.

virga, « purpura » (Servius, ad Aen., VIII, 660).

virido-, terme de nom gaulois.

virio-, terme de nom propre. Cf. viro-.

viriolae, nom. pl., « bracelets » (Pline, XXXIII, 40) ; fr. virole, cf. irl. ferenn « ceinture ». Le nom dont viriolae est dérivé était viriae en celtibère.

-viro-, terme de nom propre ; irl. fer, gall. gwr, bret. gour « homme » (pour \*viro-). Voir vero-.

viro-, terme de nom propre ; irl. fír, bret. gall. gwir « vrai ».

vissu-, var. de visu-; ou irl. fiss « science » (pour \*vistu-).

visu-, terme de nom propre ; irl. fíu « digne », gall. gwiw « apte », cf. bret. gwiou « gai ».

visumarus, « trèfle » (Marcellus, III, 9) ; irl. semar « trèfle » ; cf. gaul. μερι-σειμόριον (meri-seimorion).

-vix, second terme de nom gaulois. Voir vico-.

vlato-, thème de nom propre ; irl. flaith pour \*vlati- « puissance », gall. gwlad « pays », bret. gloat « biens ».

vlatos (monnaie des Rèmes), « chef ». Voir vlato-.

vo-, terme de nom propre ; irl. fo, v. bret. guo- « sous », gall. go-

vo-, terme de nom de peuple, « deux » ? Voir Vo-contii, cf. Vo-corii en Grande-Bretagne ; Vo-carana, Trévire (cf. Tri-garanus).

vocontio-, thème de nom de peuple ; bret. ugent « vingt » 811 Cf. tri-contis.

volaema, var. de volema.

810 J. Loth, Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1916, p. 173.

Jullian, Revue des études anciennes, VIII (1907), p. 172-174. Pour la phonétique, voir J. Loth, Annales de Bretagne, XX (1904-1905), p. 542.

volca-, volco-, terme de nom gaulois ; irl. folg « actif », v. h. a. Walah, d'où wahalisc « Welche » 812.

volema, var. volaema (Servius, ad Georg., II, 88), « bona et grandia » ; cf. osq. valaemon « optimum ». Voir velio-

*volto*-, terme de nom propre ; irl. *folt*, gall. *gwallt* « chevelure ». *voravimo* (*Rom*, B 1, 9), verbe, le p. pl. ; mot latin?

*voreto*-, terme de nom propre ; v. bret. -uuoret dans des noms propres ; irl. foirithim « je secours », composé de irl. fo-, v. bret. uuo-, guo-, et irl. rethim « je cours ».

vosego-, thème de nom gaulois (Silius Italicus, IV, 213). Cf. Vosegus, Vosagus, nom de montagne et de dieu. Voir vo-, sego-.

\**vraca*- ; cf. m. bret. *gouris* « ceinture », gall. *gwregis* <sup>813</sup>.Var. de *braca*. *vrido*-, var. de *virido*-?

vritu<sup>814</sup> (sur des poteries), -vritus, terme de nom propre; verbe? cf. irl. feraim « je donne »; ou gall. gwres, gwrys pour \*vriss<sup>815</sup> « chaleur »?

vroica-, thème de nom de déesses locales ; irl. froech « bruyère », gall. grug, prov. bruc. Voir la forme gallo-romaine \*bruca.

### X

ξυνημα (ksunêma), manière de lancer le javelot (Arrien, Tact., XLII, 4) 816; mot grec ? cf. ξυνίημι (ksuniêmi) « lancer ensemble », ἤμα (êma) « javelot ».

<sup>&</sup>lt;sup>812</sup> H. d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, 2<sup>e</sup> éd., II, 1894, p. 420.

<sup>813</sup> Schuchardt, Zeitschrift für romanische Philologie, IV (1880), p. 148,

<sup>&</sup>lt;sup>814</sup> Peut-être faut-il lire *uritu* ; cf. Ουριττακος (*Ourittakos*), dans l'inscription de Saint-Remy.

<sup>&</sup>lt;sup>815</sup> J. Loth, *Archiv für celtische Lexikographie*, III (1905), p. 42; *vritu* pourrait être un verbe signifiant « il a cuit » ; cf. sl. *vreti*, lit. *virti* « cuire ». Mais comment expliquer EVRITVS F(acit) (*Revue archéologique*, XXVII (1895), p. 394), où *Evritus* est sûrement un nom propre?

<sup>816</sup> Watson, *The Celtic review*, IV (1908), p. 384.

Y

ysarnodori. Voir isarnodori.

 $\mathbf{Z}$ 

zia (Rom, B 9).

#### SUPPLEMENT

 $\beta \alpha V \acute{\alpha} T \alpha$  (banata) f. (Éd. de Dioclétien, fragm. Megalopolit.), sorte de linge ou drap gaulois.

βεδοξ (bedoks) m. ( $\'{Ed}$ . de Dioclétien, fragm. Megalopolit.), sorte de linge ou drap gaulois.

-calium, second terme de composé. Voir epo-calium, callio-marcus.

-carana, second terme de composé ; dérivé de caro-, ou variante de -garanus.

Dedorto? (Coligny, Ier mois compl., fin). Voir pogdedorton.

dorto? (Coligny, Ier mois compl., fin). Voir pogdedortonin.

gaesos, acc. pl., « viros fortes » (Servius, ad Aen., VIII, 660)?

malina (Bède, De temp. rat., 29), « flux ». Voir ledo.

pento-, thème de nom propre ; « cinquième » ; cf. lat. quintus, gaul. πεμπε  $(pempe-)^{817}$ .

pinto-, thème de nom propre ; variante de pento-?

\*resco-; fr. rêche? cf. v. h. a. frisc.

santon-, thème de nom de peuple; cf. irl. sant « désir », gall. Chwant?

\*scolpo-; fr. escopel, bret. scolp « copeau ».

<sup>&</sup>lt;sup>817</sup> H. d'Arbois de Jubainville, Revue celtique, XXVII (1906), p. 125.

#### **CONCLUSION**

Les débris de la langue gauloise qui sont parvenus jusqu'à nous se répartissent sur plusieurs siècles. La plupart des noms de personnes et un certain nombre de noms de lieux remontent aux temps les plus reculés de l'histoire des Gaulois 818. Les noms communs que nous ont transmis les Anciens sont attestés, les uns dès le IIe siècle avant notre ère 819, d'autres depuis la conquête de la Gaule jusqu'au IVe siècle de notre ère. Les inscriptions datent de l'empire romain, du Ier au IVe siècle de notre ère 820. Si les éléments dont nous disposons se trouvaient successivement aux diverses époques, nous pourrions étudier, dans ses grandes lignes, le développement historique du gaulois. Mais, de l'époque la plus ancienne nous ne connaissons guère que des noms composés et dérivés ; nous ne recueillons quelques phrases qu'à l'époque la plus récente ; le reste

Rome en 390. Un autre *Brennos* commandait en 279 les Tolistoboges qui envahirent la Grèce. Sur ce nom, qui a été à tort rapproché du gallois *brenhin* « roi » et considéré comme un nom commun par des historiens français, voir J. Loth, Annales de Bretagne, I (1886), p. 84. Les noms des inscriptions de l'époque gallo-romaine sont, pour une bonne part, des noms d'imitation conservés par la tradition. Le système de dénomination, sous l'influence romaine, s'est d'ailleurs modifié. La plupart des noms gaulois de lieux remontent à l'époque de l'établissement des Celtes en Gaule. Mais la forme de tous ces noms propres est antérieure à l'époque où l'on en constate l'emploi.

<sup>&</sup>lt;sup>819</sup> Le mot le plus anciennement attesté est δρυίδας (*druidas*), chez Sotion et le Pseudo-Aristote. Celui qui est rapporté des plus anciens Gaulois est τριμαρκισία (*trimarkisia*), usité chez les Gaulois au temps des invasions.

<sup>&</sup>lt;sup>820</sup> Si l'on ne tient pas compte des fragments de mots, il y a dans les inscriptions votives et funéraires gauloises environ 115 noms propres et 52 noms communs (plusieurs, comme *ieuru* et δεδε (*dede*), figurant dans un grand nombre d'inscriptions). Le calendrier de Coligny offre environ 40 mots dont 12 noms de mois.

comprend la matière de quelques vocabulaires techniques <sup>821</sup>. Il nous est donc impossible d'étudier l'histoire soit de la composition et de la dérivation des mots, soit de la déclinaison et de la conjugaison, soit de la formation de la langue <sup>822</sup> et de la syntaxe. Le raccourci sous lequel nous apparaît le passé linguistique des Celtes ne nous permet pas de distinguer, dans le groupe confus des siècles, les phases successives de son existence.

Il nous reste toutefois assez de noms gaulois pour avoir de la phonétique gauloise des notions générales. Mais, là encore, il nous est difficile de suivre avec quelque précision l'évolution des sons. L'introduction du latin en Gaule a pu troubler profondément les habitudes de prononciation des Gaulois, et l'on hésite parfois devant un fait intéressant, sans savoir si l'on doit l'attribuer à la phonétique romane ou à la phonétique gauloise. N'exagérons pas, toutefois, cette ligne de démarcation. Ce sont, pour la plupart, les mêmes gens, qui parlaient celtique et qui ont appris le latin. Le latin, qui a été enseigné aux plus instruits d'entre eux, et qui, de ceux-là, a pénétré dans le peuple gaulois, était le latin classique des écoles. Admettons encore que le latin populaire de l'Italie ait fourni des éléments à la langue latine de Gaule ; si ces éléments n'ont pas été prépondérants — et rien ne prouve qu'ils l'aient été — toutes les formes vulgaires que restituent les philologues pour expliquer les mots français qui ne viennent pas du latin classique et dont la provenance latine n'est pas garantie, sont, sans doute, au fond, des mots celtiques plus ou moins influencés par le latin. On ne doit pas s'étonner outre mesure de ne pas toujours retrouver ces mots celtiques dans le celtique insulaire, car nous connaissons celui-ci à une époque où certains éléments de l'ancien vocabulaire ont pu disparaître de la langue ou ne pas nous avoir été transmis.

<sup>821</sup> Surtout des noms de plantes, des noms d'animaux, des noms de véhicules. voir G. Dottin, *Manuel pour servir à 1'étude de l'Antiquité celtique*, 2° éd., p. 88-90.

<sup>&</sup>lt;sup>822</sup> A peine entrevoyons-nous quelques traits de phonétique historique et dialectale dans les variantes des manuscrits et des inscriptions, dont quelques-unes peuvent être anciennes.

Quoi qu'il en soit, si l'on met à part les noms propres, dont la forme archaïque nous amène à l'origine même du celtique continental, la phonétique gauloise historique nous est moins bien connue que la phonétique gauloise préhistorique, laquelle est souvent solidement établie par la comparaison avec les autres langues celtiques. Nous ne savons pas si le celtique continental était, à l'époque historique, toujours aussi conservateur que les hypothèses étymologiques, fondées sur des noms propres nécessairement archaïques, nous le feraient supposer. Le Glossaire de Vienne nous apprend que le mot latin ponte a pour équivalent le mot gaulois brio; Briva Isarae est, dans l'Itinéraire d'Antonin, le nom ancien de Pontoise. Le Glossaire de Vienne est du Ve siècle, et l'Itinéraire d'Antonin du IVe siècle; il est évident que les dates de ces documents ne sont point en rapport avec les dates des formes qu'ils nous ont conservées. Sur des monnaies mérovingiennes, on trouve, d'une part, Briva Brives (Indre) et Brio-dro Brières, qui remonte sans doute, comme Briare, à un ancien Brio-derum, Brivo-durum. A quelle date, dans le nom commun briva ou \*brivo, le v intervocalique est-il tombé? Estce. seulement au temps de l'empire romain, ou bien à une époque beaucoup plus ancienne, où le v de brivo-, briva subsistait figé dans la toponomastique, mais avait disparu dans la langue usuelle?

La phonétique préhistorique du gaulois présente, elle aussi, parfois, des difficultés analogues. La comparaison des langues brittoniques avec les langues gaéliques ne nous amène pas toujours à un seul prototype et il faut admettre des divergences dialectales, au delà desquelles nous ne pouvons plus remonter. Ainsi, « langue » se dit en irlandais tenge, thème \*tengat-, et en breton teod, thème \*tavat-. Le gaulois disait-il \*tavat, \*tabat, comme l'a supposé Zeuss <sup>823</sup>, ou \*tengat? Là même où les deux familles de langues celtiques s'accordent, on peut se demander si le gaulois, dès son origine, présentait une forme identique a la forme commune aux langues celtiques insulaires, ou s'il présentait une forme encore plus archaïque. Ainsi, l'irlandais finss « savoir », ro-fess « il a été su », le gallois gnys « il

<sup>823</sup> Grammatica celtica, 2e éd., p. 77.

est su », remontent également à des formes par ss, qui remontent elles-mêmes à des formes par st; le gaulois disait-il \*vissu-, \*visso- ou \*vistu-, \*visto-? ou même, encore plus archaïquement, \*vitstu, \*vitsto? L'irlandais loathar « bassin » et le moyen breton louazr remontent l'un et l'autre à un prototype \*lavatro-; la seule forme attestée en gaulois est la forme contractée lautro, que nous conserve le Glossaire de Vienne; \*lavatro a-t-il jamais existé en gaulois, et à quelle date a-t-il été remplacé par lautro? Une forme gallo-romaine \*bruca « bruyère » répond à une forme vieille-celtique \*vroica, conservée par l'irlandais froech et peut-être aussi par le nom des matres V roicae; les deux formes \*bruca et \*vroica appartenaient-elles à des dialectes gaulois différents?

L'ignorance où nous sommes de l'histoire du gaulois, depuis l'époque où il était identique au vieux-celtique jusqu'à la date des plus anciens noms qui nous aient été transmis, ne nous empêche pas néanmoins d'entrevoir les caractères généraux de la langue des Celtes de Gaule comparée aux autres langues indo-européennes.

Le vocalisme est, dans son ensemble, bien conservé  $^{824}$ . Le gaulois n'a pas, comme le germanique et le lituanien, confondu a et o, mais il confond o et a et change e en i. Parmi les diphtongues, ou tend à se réduire à o, u, et ei tend à se réduire à e.

Le gaulois a créé deux nouvelles spirantes : une gutturale  $(x, \chi)$ , une dentale  $(d, \theta)^{825}$ . Le consonantisme ne présente rien de semblable à la mutation des consonnes sourdes et sonores en germanique. Les sonores aspirées indo-européennes, bh, dh, gh, sont devenues des occlusives sonores : b, d, g. Les occlusives sourdes ont subi quelques modifications : le  $k^n$  indo-européen est devenu p, et le p indo-européen est tombé. C'est là le trait le plus remarquable de la phonétique gauloise et qui n'a aucun analogue dans les autres lan-

<sup>&</sup>lt;sup>824</sup> Toutefois, comme on peut le voir dans le Glossaire, bon nombre d'étymologies supposent en gaulois (comme en gaélique et en brittonique) certaines confusions entre e et i, o et u.

<sup>&</sup>lt;sup>825</sup> Comme il semble que, dans certains cas, *d* remonte étymologiquement à *ts*, cette spirante a pu avoir anciennement la valeur d'une affriquée (J. Loth, *Revue celtique*, XXXII (1911), p. 416).

gues indo-européennes; on n'en peut rapprocher que le changement, en arménien, de p initial en h et de p intervocalique en p apparaissent après l'ère chrétienne.

L'accent tonique ne semble pas avoir eu d'action sur le vocalisme ou sur le consonantisme. Les alternances vocaliques, caractéristiques de la morphologie indo-européenne, n'apparaissent que dans quelques thèmes de noms composés, mais cela suffit pour que nous en supposions l'existence dans la déclinaison et la conjugaison, sans pouvoir affirmer qu'elles y ont joué un grand rôle. Les suffixes nominaux, nombreux et variés, nous attestent la vitalité et la force d'expansion du gaulois. Les thèmes et les désinences de la déclinaison indo-européenne semblent bien conservés ; le datif pluriel a gardé l'ancienne désinence par b(b). Les noms composés présentent la structure et le sens des plus anciennes formations indo-européennes. La conjugaison a gardé surtout, semble-t-il, les désinences secondaires. L'ordre des mots est libre, comme il arrive dans toutes les langues où la flexion et l'accord suffisent à marquer les rapports entre les diverses parties de la phrase.

Il semble donc que le gaulois — si l'on fait abstraction de la chute du p, qui donne aux langues celtiques une physionomie spéciale — ait été fort peu différent de l'ancienne langue des Indo-Européens, et beaucoup moins novateur que le celtique des Iles Britanniques, tel du moins qu'il nous apparaît à l'époque historique. Une riche gamme de voyelles, un consonantisme simple et varié en

<sup>8</sup> 

<sup>826</sup> Sur l'explication de ce fait, voir A. Meillet, Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique, Vienne, 1903, p. 8, 11. Il est possible que le p celtique ait passé, comme le p arménien, par ph avant de devenir h puis de disparaître, mais l'occlusive labiale sourde est sujette à perdre son caractère occlusif. Le changement de p en ph est le premier degré de la mutation consonantique germanique. Arrivé à ce degré, le celtique (au lieu d'aboutir au changement du p en pf, f (comme en germanique), aurait perdu l'occlusive labiale pour ne plus conserver que l'aspiration. Sur la mutation germanique, voir A. Meillet, Caractères généraux des langues germaniques, 1917, p. 34-38.

faisaient une langue sonore, aussi sonore que le grec <sup>827</sup>. Le gaulois pouvait encore rivaliser avec le grec pour la richesse de la dérivation et de la composition, grâce auxquelles on exprimait les moindres nuances de sens, sans rompre le lien naturel qui unissait les mots de la même famille. La liberté de construction de la phrase permettait de mettre en relief, aux places importantes, les mots les plus significatifs, et de calquer l'ordre des mots sur l'ordre des pensées. Le vocabulaire, varié et abondant en termes précis, avait fourni des ressources suffisantes à une littérature poétique, d'inspiration religieuse, historique ou romanesque, que nous connaissons seulement par des allusions ou de courts résumés, mais où tous les genres cultivés chez les Anciens étaient représentés. La langue gauloise n'était pas inférieure aux langues illustres de Rome et d'Athènes. C'est pour sa valeur propre autant que par piété filiale envers nos ancêtres que nous devons regretter de ne pas mieux la connaître <sup>828</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>827</sup> Les Celtes, à Delphes, s'entretuaient dans l'obscurité, ne reconnaissant pas leur langue et croyant que leurs adversaires parlaient grec. Pausanias, X, 23, 8. Voir C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, p. 371-375.

<sup>&</sup>lt;sup>828</sup> Imaginons ce que serait notre connaissance du grec si nous n'avions à notre disposition qu'une cinquantaine de courtes inscriptions votives on funéraires, un calendrier, un glossaire d'une quinzaine de mots, 200 noms communs, et quelques milliers de noms propres!

# **ABRÉVIATIONS**

allemand.

accusatif.

Acta Sanct. Acta Sanctorum.

a.

acc.

aquit. aquitain. a. s. anglo-saxon. At. Atenoux (Calendrier de Coligny). basq. basque. b. lat. bas-latin. bol. dialecte italien de Bologne. bret. breton (d'Armorique). colonne. celtique commun (restitué par la comparaison des langues celt. celtiques). cf. conférez. C. Gl. Lat. Corpus glossariorum latinorum. C. I. L. Corpus inscriptionum latinarum. cod. codex, manuscrit. Calendrier gaulois de Coligny (inscr. n° 53). corn. cornique (breton de la Cornouaille anglaise). corr. correction. dat. datif. dérivé. dér. dial. dialectal. éc. écossais. éd. édition. espagnol. esp. f. féminin. ferr. dialecte italien de Ferrare. fr. français.

## *ABRÉVIATIONS*

```
gallois.
gall.
gaul. gaulois.
      génitif.
gén.
germ. germanique.
gl.
      glose.
G. L. Grammatici latini, éd. Keil.
got.
      gotique.
      grec.
gr.
      dialecte de Guyenne.
i. e.
      indo-européen.
inscr. inscription.
      irlandais, spécialement moyen-irlandais (1100-1500).
it.
      italien.
      latin.
lat.
léman.
             dialecte lémannique (Suisse de langue française).
lim.
      dialecte limousin.
lit.
      lituanien.
m. bret.
             moyen-breton (1100-1659).
             moyen-gallois(1100-1530).
m. gall.
M. G. H.
             Monumenta Germaniae historica.
      manuscrit.
ms.
             nominatif.
n., nom.
n.
      note.
             inscriptions du vieil-irlandais en caractères oghami-
ogham.
ques.
ombr. ombrien.
osq. osque.
      page.
p.
      personne (d'un verbe).
parm. dialecte italien de Parme.
      dialecte picard.
pic.
pl.
      pluriel.
prét. prétérit.
prov. provençal.
R. C. Revue celtique.
```

## *ABRÉVIATIONS*

schol. Scholiaste.

sg. singulier.

skr. sanskrit.

sl. slave.

Stokes. Celtic declension, dans Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, XI (1886).

var. variante.

v. bret. vieux-breton (800-1100).

v. celt.vieux-celtique (Ier siècle av. J.-C. - VIIe siècle apr. J.-C.).

v. fr. vieux-français (IX<sup>e</sup>- XIV<sup>e</sup> siècle).

v. gall.vieux-gallois (800-1100).

v. h. a. vieux-haut-allemand (740-1100).

v. irl. vieil-irlandais (800-1100).

v. prov. vieux-provençal.

v. sl. vieux-slave.

### TABLE DES MATIERES

Préface	3
Avant-propos de l'auteur	10
PREMIÈRE PARTIE – LA LANGUE GAULOISE	
Les anciennes théories sur le gaulois	13
La méthode historique et comparative	27
Le vieux-celtique continental	
Les mots gaulois transmis par les grecs et les romains	34
Les mots des inscriptions gauloises	
Les alphabets des inscriptions gauloises	52
Inscriptions en caractères grecs	59
Inscriptions en caractères latins	60
Caractères communs aux inscriptions grecques et latines	61
Les variantes des manuscrits et des inscriptions	62
Variantes dans le vocalisme	
Chute des voyelles	69
Variantes dans le consonantisme	
Dissimilation des consonnes	73
Doublement des consonnes	73
Chute des consonnes	74
Histoire du celtique de gaule	76
Les traces du celtique dans les langues romanes	
Comparaison du gaulois et du vieux-celtique insulaire	87
Grammaire comparée du gaulois	103
Rapports du gaulois avec les autres langues indo-européennes	136
Histoire de la philologie gauloise	142
DEUXIEME PARTIE – LES TEXTES	
Les textes gaulois	151
1. Inscription d'Orgon (Bouches-du-Rhône)	
2. Inscription de Notre-Dame-du-Grosel près Malaucène (Vaucluse)	
2 bis. Inscription de Beaumont près Vaison (Vaucluse)	153

3. Inscription de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône)	154
4. Inscription de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône)	154
5. Inscription de Saint-Rémy	155
6. Inscription d'Alleins, (Bouches-du-Rhône)	155
6 bis. Inscription de Ventabren (Bouches-du-Rhône)	155
7. Inscription de Vaison (Vaucluse)	156
8. Inscription de Saint-Saturnin-d'Apt (Vaucluse)	157
9. Inscription de l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse)	157
10. Inscription de Gargas (Vaucluse)	158
11. Inscription de Cavaillon (Vaucluse)	158
12. Inscription de Cavaillon	
13. Inscription de Cavaillon	159
14. Inscription de Cavaillon	159
15. Inscription de Cavaillon	159
15 bis. Inscription de Cavaillon (Vaucluse)	160
16. Inscription de Saignon. (Vaucluse)	160
17. Inscription de Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse)	160
17 bis. Inscription bilingue de Todi – Inscription	
de Briona, dite de Novare	
18. Inscription de Substantion près Montpellier (Hérault)	162
19. Inscription du temple de Diane, à Nîmes	
20. Inscription de la rue de la Lampèze, à Nîmes	
21. Inscription des Garrigues à Nîmes,	164
22. Inscription d'origine inconnue,	164
23. Inscription de Saint-Baudile à Mines	165
24. Inscription de Montmirat (Gard)	165
25. Inscription de Saint-Césaire à Nîmes	165
26. Inscription d'Uzès (Gard)	
27. Inscription de Saint-Côme près Nîmes	166
28. Inscription de la Fontaine de Nîmes	
29. Inscription de Collorgues (Gard)	167
30. Inscription de la vigne Guirand, à Nîmes	
31. Inscription de Redessan (Gard) gravée sur une stèle	168
32. Inscription de Notre-Dame-de-Laval, près Collias (Gard)	
32 bis. Inscription de Montagnac (Hérault)	
33. Inscription d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or),	
34. Inscription de La Fanderolle à Alise	
35. Inscription de Lapipe-Sené à Alise	171

36. Inscription d'Alise	171
37. Inscription de Couchey (Côte-d'Or)	172
38. Inscription d'Auxey (Côte-d'Or)	172
39. Inscription d'Autun	
40. Inscription de Nevers	173
41. Inscription de Sazeirat près Marsac (Creuse)	174
42. Inscription de Lezoux (Puy-de-Dôme)	174
43. Inscription de Lezoux	175
43 bis. Inscription de Boutæ, Les Fins d'Annecy (Haute-Savoie)	175
44. Inscription de Banassac (Lozère)	176
45. Inscription trilingue de Genouilly (Cher)	176
46. Inscription de Genouilly	
47. Inscription de Séraucourt à Bourges	177
48. Inscription de Néris-les-Bains (Allier)	178
49. Inscription bilingue de Vieil-Évreux (Eure)	179
50. Inscriptions bilingues du chœur de Notre-Dame-de-Paris	179
51. Inscription de Vieux-Poitiers près de Cenon (Vienne)	181
52. Inscription de Rom (Deux-Sèvres)	182
53. Inscription de Coligny (Ain),	184
54. Inscription du lac d'Antre, près Moirans (Jura)	220
55. Inscription de Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle)	221
56. Inscription de Bavai (Nord)	221
57. Inscription du Rhin	222
58. Inscription de Caudebec-lez-Elbeuf (Seine-Inférieure)	222
59. Inscription de Saint-Révérien (Nièvre)	223
60. Inscription de Poitiers	223
61. Inscription d'Eyguières (Bouches-du-Rhône)	224
62. Glossaire de Vienne,	225
63. Formules de Marcellus de Bordeaux.	227
TROISIÈME PARTIE – GLOSSAIRE GAULOIS	
GLOSSAIRE GAULOIS	235
Conclusion	
ABRÉVIATIONS	215



© Arbre d'Or, Genève, mai 2004 http://www.arbredor.com Illustration de couverture : Fragment du calendrier de Coligny, D.R. Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS/AH